www.lemonde.fr

57° ANNÉE – N° 17541 – **7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE --**

MARDI 19 JUIN 2001

FONDATEUR: HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR: JEAN-MARIE COLOMBANI

Les syndicats à Matignon

- Lionel Jospin reçoit les syndicats et les représentants du patronat cette semaine à Matignon
- Au menu: plans sociaux, hausse du SMIC et financement des 35 heures
- Le sort d'AOM se joue mardi devant le tribunal de commerce

Lire pages 6, 7 et 21

Europe-Amérique: Airbus contre Boeing

• Pascal Lamy, commissaire européen, affirme dans « Le Monde » que Bruxelles doit être le « bouclier » d'Airbus • Il répond aux attaques de Boeing, qui accuse la société européenne d'avoir bloqué la fusion General Electric - Honeywell • Comment privatiser la Snecma pour créer une « Europe des moteurs » ?

DANS UN ENTRETIEN au Monde, Pascal Lamy, commissaire européen au commerce, prend la défense d'Airbus dans le conflit qui l'oppose à Boeing. Assumant son rôle de « bouclier juridique »

du constructeur européen, il demande toutefois aux dirigeants d'Airbus de prendre en charge une partie de la construction de la route à très grand gabarit entre Bordeaux et Toulouse pour être

« irréprochables » face aux Américains. M. Lamy dénonce les propos du vice-président de Boeing, dans les colonnes du Monde, accusant Airbus d'avoir obtenu que la Commission européenne s'oppo-

se à la fusion General Electric-Honeywell. M. Lamy met également en garde les Américains contre les éventuelles répercussions de ce conflit sur d'autres

Sur l'acier, M. Lamy n'est pas convaincu par la bonne foi américaine: «Je n'ai pas le sentiment que les Etats-Unis soient un îlot de prospérité sidérurgique dans une mer de dumping mondial», explique-t-il notamment, à la suite de l'enquête lancée par les Américains sur les prix de l'acier. Il les soupçonne de faire du protectionnisme masqué pour venir au secours d'une industrie dont la restructuration a tardé.

A Paris, Lionel Jospin s'interroge sur les modalités d'une privatisation de la Snecma, qui permettrait de construire, avec les Italiens, les Allemands et les Suédois, une « Europe des moteurs » capable de concurrencer les amé-Electric et ricains General Pratt & Whitney.

Lire page 20



DE GÖTEBORG À GÊNES

Sommets à risques

Après les incidents du sommet de Göteborg (photo), au cours desquels un policier a tiré sur des manifestants, les Européens cherchent une parade pour éviter de nouveaux débordements. L'Italien Silvio Berlusconi redoute le pire pour le G8 de Gênes, en juillet. George W. Bush, de son côté, a quitté l'Europe après avoir amélioré son image et noué le contact avec Vladimir Poutine.

p. 2 et 3 et notre éditorial page 17

▶ www.lemonde.fr/ue

Assassinat d'un journaliste corse

JOURNALISTE et écrivain, Nicolas Giudici, cinquantedeux ans, a été retrouvé mort, tué par balles, dimanche 17 juin, près de Corte (Haute-Corse). Les gendarmes estiment qu'il s'agit d'un assassinat et privilégient la piste d'une affaire privée. La mort de cette personnalité suscite un vif émoi en Corse. Dans un livre remarqué, Crépuscule des Corses, publié en 1997, Nicolas Giudici décrivait l'île comme un « laboratoire du déclin ». Il voyait dans la violence corse non pas la résistance à une prétendue colonisation, mais « la sanction des intérêts du clan ». Les nationalistes avaient peu apprécié cet essai.

Lire page 11

▶ www.lemonde.fr/corse

Le Lloyd's de Londres assure, en Israël, les risques liés à l'Intifada

LONDRES

de notre correspondant à la City Vous êtes un industriel californien du hightech ou un banquier de Wall Street ou de la City et vous voulez protéger vos affaires, en Israël, contre l'Intifada? Le Lloyd's, premier marché mondial de l'assurance, est fait pour vous! MAP, l'un des gros syndicats de la Bourse londonienne d'assurance, a mis au point la première police spécifiquement destinée aux investisseurs étrangers dans l'Etat juif. Destruction d'usines, pertes causées par la chute en Bourse de l'action à la suite de cessation d'activité ou d'un boycott, coût du rapatriement des cadres expatriés et de leur famille, blessés et morts parmi le personnel : libre à vous de choisir l'un de ces risques ou de les panacher entre eux. « Israël est dans une situation unique dans la mesure où ce pays possède un secteur de haute technologie très développé. Toutefois, les investisseurs américains sont inquiets devant l'escalade de la violence dans les zones autour de la vallée du silicium, entre Tel-Aviv et Haïfa », explique Ben Garston, associé souscripteur de MAP, à l'origine de ce nouveau plan de protection.

Jusqu'à la guerre du Golfe, en 1990, le Lloyd's couvrait seulement les risques de terrorisme concernant les cargaisons maritimes et les avions. Un contrat spécifique concernant les actes de terrorisme terrestre a été lancé deux ans plus tard. En 1998, cette couverture a été étendue aux risques de guerre civile exclus depuis la guerre d'Espagne, en 1936. A écouter Ben Garston, son nouveau produit, baptisé « assurance contre la violence politique », comble un vide au sein du marché de l'assurance-catastrophe, la zone grise des émeutes proches de l'état de guerre. La police MAP exclut cependant la destruction des voies de communication, la perte de software ou la contamination radioactive, risques qui ne sont jamais couverts par les courtiers du Lloyd's.

La prime, dont le mode de calcul reste secret, est fixée en fonction des informations recueillies par les agents du Lloyd's répartis dans la région, des consignes du Foreign Office et des expertises d'organismes privés spécialisés dans l'évaluation des risques politico-militaires. Les tarifs sont revus en cas d'aggravation de la situation sur place. « C'est un risque calculé, mais qui se justifie. A l'exception du tourisme, le conflit dans les territoires n'affecte guère l'industrie de pointe israélienne. La menace d'élargissement des violences est circonscrite. Le Lloyd's ne court pas grand danger dans cette affaire », indique ainsi Josh Randall, expert du Proche-Orient auprès du centre d'études Control Risk.

PLONT

MAP dément que cette initiative revient à apporter un appui indirect à la politique musclée du gouvernement Sharon envers les Palestiniens: « Nous sommes des entrepreneurs opportunistes. Nous avons d'importants intérêts dans le monde arabe où nous assurons, entre autres, l'industrie énergétique. En poursuivant ce créneau spécifique, nous facilitons les investissements dans les régions politiquement volatiles. » En cas de succès en Israël, Ben Garston compte proposer ses services à d'autres pays en proie à un conflit similaire. Comme la Macédoine, l'Indonésie, les Philippines ou le Zimbabwe.

Marc Roche

Lire nos informations page 4



Les bleuets de **Johannesburg**

Face à l'Afrique du Sud, pour le premier test, à Johannesburg, de sa tournée aux antipodes, le XV de France a surpris. Les jeunes joueurs venus renforcer l'effectif ont pu s'appuyer sur leurs aînés, à l'image de Gérald Merceron (photo), impeccable dans ses feintes de passe comme dans ses coups de pied, pour s'imposer 32 à 23. Prochain rendez-vous avec les Springboks samedi 23 à Durban. p. 27

Le roi de Bulgarie gagne les élections



LA COALITION constituée il y a deux mois par Siméon II, roi de Bulgarie, a largement remporté, dimanche 17 juin, les élections législatives avec 43 % des suffrages. Au lendemain de cette victoire, nul ne sait comment et avec qui Siméon II et son mouvement vont gouverner.

Lire page 4

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KRD; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1£; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40£; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON, 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.





Europe: la conjoncture et les institutions

nations » est emblématique des expressions taillées dans la langue de bois. Interprétée en langues européennes, elle signifie l'absence de choix - l'hésitation entre les canons diplomatiques de l'entente cordiale et les liens rigoureux d'un devenir ensemble. Elle peut prendre sens dans la philosophie taoïste chinoise, qui associe étroitement le principe de passivité (le yin) et celui d'activité (le yang). Elle peut enfin, il est vrai, être interprétée en termes de dialectique hégélienne de la relation entre maître (la Nation) et serviteur (la Fédération). L'accolement de termes contradictoires désigne alors un processus dynamique, dont l'aboutissement est incertain quant à sa forme.

Pour l'instant, les deux termes s'affaiblissent mutuellement : on voit mal où se loge la souveraineté entre des Etats qui ont transféré une partie de leurs pouvoirs à des institutions communes et une fédération qui, sur des problèmes essentiels, ne peut agir qu'à l'unanimité. L'entre-deux a des contours trop flous, les Etats n'étant déjà plus complètement nations, et leur réunion ne formant pas encore fédération. Il v a pourtant urgence à ce qu'au moins sur deux questions

concrètes, une hiérarchie des souverainetés, et donc des responsabilités, soit établie.

Le sommet de Nice a ouvert grand la porte aux pays de l'Est candidats à l'Union – ce qui est bien –, mais la cacophonie qui a présidé à ces décisions, le malaise qui s'est ensuivi, l'impression d'une solidarité relâchée entre l'Allemagne et la France augurent mal de ce qui pourrait advenir lors d'un sommet à vingt-sept organisé dans le cadre des règles actuelles de fonctionnement de l'Europe.

La perspective de l'élargissement crée à l'évidence une ardente obligation d'approfondissement préalable. Que signifierait une grande Europe incapable de décision, où finirait par régner une mésentente cordiale entre les nations qui la composent? Il est des décisions d'ordre constitutionnel qui concernent le temps long de la démocratie, et il en est d'autres, de court terme, qui concernent le bien-être immédiat des populations. L'absence des premières rend de fait presque impossibles les secondes.

> Jean-Paul Fitoussi pour Le Monde

Lire la suite page 17



La révolte algérienne

La révolte s'étend en Algérie, en Kabylie et dans les Aurès notamment. La presse y voit « les signes inquiétants d'une révolte généralisée ». L'opposition réclame la démission du président Bouteflika. A lire aussi, le portrait de François Gèze, éditeur de La Sale Guerre, témoignage d'un ancien officier algérien. p. 5 et 14

▶ www.lemonde.fr/algerie

International 2	Aujourd'hui2
France 6	Météorologie-Jeux 30
Société 10	Carnet3
Régions 12	Culture 32
Horizons 14	Guide culturel 3!
Entreprises 20	Kiosque 30
Communication 22	Abonnements 30
Tableau de bord 23	Radio-Télévision 33

DIPLOMATIE A l'occasion de leur première rencontre en Slovénie, samedi 16 juin, les présidents américain et russe, George W. Bush et Vladimir Poutine, ont convenu de

mener des « consultations régulières » dans le but de « trouver une plate-forme commune » sur les sujets qui les divisent, tel le projet de défense antimissile et l'élargissement de l'OTAN. ● L'ATTITUDE DÉTENDUE affichée par les deux dirigeants n'a pas masqué leurs divergences sur les questions stratégiques, notamment le sort du traité

ABM de 1972. ■ CE SOMMET venait clore la tournée de M. Bush sur le Vieux Continent, durant laquelle le président a parlé d'une « Europe en construction qui doit être ouverte à

la Russie ». ● DANS UN ENTRETIEN au Monde, le président de la Slovénie, Milan Kucan, exprime le souhait de son pays de rejoindre les structures euro-atlantiques.

Première rencontre Bush-Poutine : derrière les sourires, les désaccords

Le premier sommet entre les présidents russe et américain, tenu en Slovénie, n'a pas permis d'aplanir les contentieux sur les questions de défense. Tout au long de sa tournée européenne, George W. Bush a affiché sa volonté de dialogue avec les Quinze sans faiblir sur ses positions

de notre envoyée spéciale Un soin particulier a été déployé, samedi 16 juin, dans le parc ensoleillé d'un château de Slovénie où Josef Tito aimait jadis se prélasser, pour que soit décrite sous le meilleur jour possible la première rencontre entre les deux hommes qui détermineront au cours des prochaines années la nature des relations entre les Etats-Unis et la Russie. George W. Bush et Vladimir Poutine avaient tous deux intérêt à ce que les quelque deux heures d'entretiens (chronométrés par les conseillers américains) se soldent par un succès, du moins en images.

Pour le premier, il s'agissait de clore sur une note positive une première visite en Europe, non exempte de tiraillements avec certains alliés, ni d'attaques de la part de groupes de manifestants. Pour le second, élu l'an dernier avec comme leitmotiv de rétablir l'Etat russe, son armée, son poids dans le monde, il fallait accréditer l'idée – deux ans après les bombardements de l'OTAN contre la Yougoslavie, que Moscou n'avait pas pu empêcher - d'une Russie incontournable et acteur de premier plan dans les affaires internationa-

Ce dernier point n'était en rien acquis, puisque l'équipe Bush avait, dans un premier temps, omis de faire figurer M. Poutine sur le programme de sa tournée européenne. Les expulsions d'espions, les fermetures de journaux et de télévision à Moscou, la coo-

l'Iran, la guerre en Tchétchénie, tout cela avait contribué à ce que le premier tête-à-tête entre les deux chefs d'Etat soit reporté à plus tard, au sommet des grands pays industrialisés (G 8) prévu pour fin juillet à Gênes. La nouvelle équipe à Washington voulait par là se démarquer de l'approche de l'époque Clinton, jugée trop conciliante envers le Kremlin et ses agis-

Les deux chefs d'Etat se sont échangé des invitations : M. Poutine ira aux **Etats-Unis à** l'automne, et M. Bush se rendra en Russie, mais aucune date n'est encore fixée

sements. C'est - selon des journalistes russes accompagnant la délégation russe en Slovénie - une intervention de Mikhaïl Gorbatchev, en visite à Washington au printemps, qui aurait ramené les officiels américains à de meilleures dispositions.

Après une brève promenade, samedi au milieu des arbres, au cours de laquelle le président russe

pération nucléaire poursuivie avec a prononcé quelques phrases en experts, pour tenter de « trouver se veut que la Russie finisse, comanglais, langue qu'il étudie, MM. Bush et Poutine ont multiplié les amabilités lors d'une conférence de presse, tout en refusant de rentrer dans le détail de leurs entretiens. M. Bush a qualifié son interlocuteur de « dirigeant remarquable », qui « aime son pays, sa famille » et avec lequel il se sent des « valeurs communes ». « Je l'ai regardé dans les yeux, j'ai pris la mesure de son âme », « j'ai confiance en lui », s'est enthousiasmé le président américain.

Plus sobre, le chef du Kremlin parla de « dialogue extrêmement ouvert », ayant « dépassé les attentes ». Il a décrit M. Bush comme un « historien » doté d'« une vision large ». Il a évoqué des relations désormais « pragmatiques et constructives » entre les deux pays. « Quand le président d'une grande puissance affirme qu'il veut voir la Russie comme un partenaire et peutêtre même une alliée, cela a beaucoup de valeur pour nous », a dit M. Poutine. Des invitations ont été échangées : M. Poutine doit effectuer à l'automne une visite aux Etats-Unis, où il est convié à découvrir le ranch de M. Bush au Texas. Le président américain a accepté, de son côté, de se rendre en Russie, sans qu'une date ne soit précisée.

Mais derrière ces politesses, aucun progrès notable n'a été constaté sur les dossiers qui opposent les deux hommes, au-delà de l'engagement de mener prochainement des «consultations» au niveau des ministres et des

une plate-forme commune ».

Au sujet du bouclier antimissile, que Washington souhaite mettre au point et déployer afin d'endiguer la menace des « Etats voyous » (Rogue States), M. Poutine a réité-

me d'autres pays, par s'accommoder du projet de défense antimissile, n'ayant pas les moyens de le bloquer, et qu'elle s'attache donc à obtenir des concessions qui pourraient, par exemple, prendre la for-

Le président russe, les Baltes et « l'extrémisme »

Vladimir Poutine a évité de commenter, lors de la conférence de presse, samedi 16 juin, le fait que le président Bush ait soulevé, pendant leurs entretiens en Slovénie, la question de la Tchétchénie, mais répondant à une question sur les Balkans, il a abordé le thème de « l'extrémisme, qu'il soit religieux ou national », et la nécessité d'« y mettre fin ». En guise d'hypothèse, M. Poutine a cité... les pays baltes, parlant de « discrimination » contre les minorités russes, « par exemple en Lettonie où 40 % de la population est russophone ». « C'est un nombre énorme de personnes... des gens qui ne peuvent pas obtenir la citoyenneté », a-t-il dit, avant de souligner la modération qu'afficherait Moscou: « nous n'envoyons pas d'armes là-bas, nous n'appelons pas les gens à se soulever sur la base de sentiments nationaux ou ethniques ou religieux. Nous ne les poussons pas à prendre des armes pour lutter ». - (Corresp.)

ré le refus russe, quoiqu'en termes atténués. « La position officielle de la Russie est connue, il n'est pas nécessaire de la répéter. Le traité ABM de 1972 - NDLR: qui interdit les dispositifs antimissile et sert de cadre aux réductions d'armements nucléaires - est l'élément clé de l'architecture internationale de sécuri*té* », a-t-il dit. En ajoutant une mise en garde: « Toute action unilatérale peut rendre plus compliqués encore certains problèmes. » « Des différences d'approche existent et, naturellement, il est impossible de les surmonter en un seul moment, mais je suis convaincu que nous avons devant nous un dialogue constructif et la volonté d'écouter, d'entendre. » M. Poutine a reconnu l'existence de « menaces », mais a suggéré qu'il fallait encore les « identi-

M. Bush a voulu démentir vigoureusement, en réponse à une question de journaliste, qu'un marchandage était en cours. Une hypothè-

« Quelle signification attachez-

vous au fait que le premier som-

met Bush-Poutine se soit tenu

marque de reconnaissance pour la

Slovénie, et un message aux autres

pays de la région, montrant

qu'une voie pacifique et efficace

- Ce choix, je le vois comme une

dans votre pays?

me d'une réduction de sa dette extérieure, d'achats américains d'armements russes, d'aides militaires, d'exercices antimissile conjoints... « Nous n'avons pas mené une séance de marchandages, nos relations sont plus vastes que cela », a insisté M. Bush. Mais il relevait plus tard que M. Poutine avait fait preuve de « réceptivité », et que « rien n'a été rejeté d'emblée ».

L'idée d'un nouvel élargissement de l'OTAN vers l'est - perspective soutenue par M. Bush, qui a parlé à Varsovie de la fin de Yalta et du droit des pays « de la mer Baltique à la mer Noire » à bénéficier de « sécurité et liberté » — a suscité chez M. Poutine un commentaire vif pendant la conférence de presse : l'OTAN « est-elle une organisation militaire? Elle l'est. Veulentils nous inclure dedans? Ils ne le veulent pas. Est-elle en train de se rapprocher de nos frontières? Elle le fait. Voilà quel est le fondement de tous nos soucis ». Moscou s'oppose à l'entrée des Baltes dans l'OTAN. M. Bush, quant à lui, ne précise pas quel(s) pays exactement il a en vue pour le prochain élargissement. En 1997, l'Alliance atlantique avait invité, en son sein, trois pays d'Europe centrale. La Russie avait obtenu en échange la création d'un « Conseil conjoint » où elle pouvait figurer aux côtés de l'OTÂN.

« Les Etats-Unis et la Russie ne sont pas des ennemis », ont répété les deux présidents, évoquant l'avènement d'une nouvelle ère, « sans suspicion ». Les nuages ne sont pas dissipés pour autant, comme le montrent les récentes protestations de Washington après l'envoi d'une cargaison d'aluminium russe (partie du port de Sébastopol, selon le Washington Post) pouvant être utilisé dans la fabrication d'armes nucléaires. Les Etats-Unis ont annoncé la livraison à l'Azerbaïdjan de deux bateaux vedettes pour lutter contre la contrebande et la prolifération d'armes de destruction massive dans la région de la mer Caspienne, sur ces « flancs sud de la Russie » dont M. Bush dit s'inquiéter.

Le président américain a dit avoir évoqué avec son homologue russe « des conflits régionaux » (Balkans, Karabakh), ainsi que la question de l'exploitation des hydrocarbures de la Caspienne, une région où Américains et Russes sont en rivalité. M. Bush a affirmé avoir évoqué des points « où nos pays sont en désaccord, comme la Tchétchénie, et la situation dans les médias » en Russie. En fin de journée, tandis que Condoleeza Rice, conseillère de M. Bush pour la sécurité nationale, évoquait « l'européanité de la Russie », le secrétaire d'Etat, Colin Powell, mettait en garde contre le terme « alliés » utilisé par M. Poutine pour décrire les liens Etats-Unis - Russie : « alliés, mais avec un petit "a". »

N. No.

Moscou veut une conférence régionale dans les Balkans

ARRIVÉ à Belgrade le soir même du sommet de Ljubljana, le président russe, Vladimir Poutine, a fait une visite-éclair surprise le lendemain, dimanche 17 juin, à Pristina, mettant en garde contre la politique de l'Occident dans les Balkans - en Macédoine et au Kosovo -, et appelant à la tenue d'une « conférence des nations » pour confirmer les frontières dans la région.

Premier président russe à se rendre dans la Yougoslavie post-communiste (l'ex-chef du Kremlin, Mikhaïl Gorbatchev, avait visité la Yougoslavie en 1988), Vladimir Poutine a estimé, dimanche à Belgrade, après un entretien avec son homologue yougoslave, Vojislav Kostunica, que le « scénario du Kosovo était en train de se répéter en Macédoine » et qu'il fallait « tout faire pour désarmer les terroristes ».

CONFIRMER LES FRONTIÈRES

Le chef d'Etat yougoslave a, de son côté, critiqué « les nombreux faux pas de la communauté internationale » qui, a-t-il dit, « ont engendré une instabilité dans toute la région - dans le sud de la Serbie, en Macédoine, voire récemment dans le nord de la Grèce, où les tes de souche alhanaise se sont aussi fait quer ». Vojislav Kostunica a également appelé à la tenue d'une conférence régionale sur l'« inviolabilité des frontières, l'intégrité territoriale et, dans ce cadre, la protection des minorités », conférence présentée

comme une idée commune de Belgrade et de Moscou. Le lendemain, lors de sa visite sur une base russe près de Pristina - annoncée à la dernière minute pour des raisons de sécurité -, Vladimir Poutine a se de la KFOR, fort de 3 000 hommes, déployé au blocage de la frontière entre l'Albanie et le Kosovo, afin de «fermer les canaux de financement des mili-

Macédoine) (...) et nous savons où cela pourrait nous mener », a-t-il souligné. Le chef du Kremlin a également demandé la signature d'un pacte confirmant les frontières dans les Balkans, « fondement d'une initiative russe visant à assurer le respect de principes de base reconnus par tous en matière de relations interétatiques - à savoir la reconnaissance mutuelle de la souveraineté et de l'intégrité territoriales de chacun ».

Une telle « initiative » russe prolonge le souci constant du Kremlin de tenir l'Occident à l'écart de sa propre guerre en Tchétchénie. Vladimir Poutine ant nas renouvelé à Pristina la m qu'il fit aux Européens, à Stockholm au mois de mars, d'intervenir contre les «terroristes» albanais en Macédoine, comme la Russie le fait en Tchétchénie. - (AFP, AP, Reuters.)

remis des médailles à des membres du contingent rus-Kosovo. Le président russe s'y est prononcé pour le « Le scénario du Kosovo est en train de se répéter (en

est possible. C'est une reconnaisnous nous tenons désormais sur le seuil de l'OTAN et de l'Union européenne (UE). L'OTAN, en tant que structure de défense, est à nos yeux la seule force réelle capable de garantir la sécurité. Nous ne vovons d'ailleurs pas de contradic-

tion avec l'évolution de l'UE vers une politique de défense. Ces processus sont parallèles. Le monde change, l'OTAN change, il ne faut pas la voir comme une menace, comme un poing brandi, mais comme une main tendue. - Comment réagissez-vous aux critiques, formulées en Euro-

pe, contre la domination des Etats-Unis, à l'occasion de la visite de George W. Bush?

Nous ne pouvons passer outre

le fait que les Etats-Unis ont dû intervenir trois fois sur le sol européen en un siècle : la première guerre mondiale, la deuxième, et les Balkans, où les choses ne sont d'ailleurs pas encore terminées. Il serait très responsable de la part de l'Europe de résoudre ses problèmes elle-même. Pourquoi les choses sont-elles ainsi, c'est à l'Europe de s'interroger elle-même. (...) Derrière ces reproches [faits aux Etats-Unis], peut-être faut-il voir le fait que certains se sentent un peu lésés par le parcours qu'a emprunté M. Bush, par le fait qu'il se soit rendu dans tel ou tel pays. L'OTAN, l'UE, Varsovie, puis la Slovénie... Il faut y voir un grand symbole. Je

pense surtout que cela illustre que l'Europe n'est plus uniquement celle des grandes capitales, qu'il n'y a plus l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest, mais une seule Europe.

Milan Kucan, président de la Slovénie

« L'OTAN, l'UE, puis la Slovénie... Il faut y voir un grand symbole »

- Comment évaluez-vous les chances de la communauté internationale d'empêcher le pire en Macédoine?

- Si j'étais très bref, je dirais que

changement de frontière.

- Vous parlez du risque lié à l'incertitude sur le statut du Kosovo?

- Oui, cette ambiguïté constitue un grand danger, car elle dénature le problème et entretient de faux espoirs. Il faudra que le Kosovo ait une grande autonomie et que, lorsque la présence internationale ne



MILAN KUCAN

« L'Europe n'est plus uniquement celle des grandes capitales, il n'y a plus l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest, mais une seule Europe »

elle peut le faire, mais si elle veut le faire. C'est une crise que l'on aurait pu poser au début des crises yougoslaves. Certains parlent encore - au sujet de la Bosnie-Herzégovine, au sujet du Kosovo, par exemple - de changer les frontières dans les Balkans. En connaissant l'Histoire, ce serait une catastrophe. Les conflits présents sont déià les conséquences de frontières dessinées artificiellement dans le passé. Si on les redéfinit encore, cela voudra dire de nouveaux conflits. Ce serait la conséquence de la thèse selon laquelle nous ne pouvons vivre les uns avec les autres. Il faut autre chose. Il faut dire: vous allez vivre ensemble, nous allons vous aider à le faire, mais dans le respect des principes en vigueur en Europe et sans aucun

endossent la responsabilité de protéger la minorité serbe. Qu'ils acceptent qu'ils ne sont pas seulement albanais, mais européens.

- Comment réagissez-vous au référendum irlandais rejetant le traité de Nice, préalable à l'élargissement de l'UE?

– Il faut y voir une sorte de mise en garde. Tout gouvernement, dans l'Union, doit avoir conscience qu'il faut tenir compte de l'opinion publique, lui expliquer que l'élargissement ne va pas contre le niveau de vie, contre l'emploi. Une chose dont je ne suis pas tout à fait sûr : sommes-nous, en Europe, bien convaincus qu'il faut faire des sacrifices pour que l'Histoire ne se répète pas ? »

> Propos recueillis par Natalie Nougayrède





Le chef de la Maison Blanche satisfait de sa prestation

WASHINGTON

de notre correspondant

« Mission accomplie (...). Je suis allé en Europe pour exprimer la philosophie de mon administration sur son engagement avec les Européens. Et j'ai réussi à le faire. » Tel est le bilan qu'a dressé George W. Bush de son premier voyage en Europe, présenté par la Maison Blanche comme un succès, que ce soit la rencontre de samedi 16 juin avec le président russe, Vladimir Poutine, ou celles avec les alliés de l'OTAN et de l'Union européenne. « Chaque président est caricaturé par les Européens jusqu'à ce qu'il effectue sa première visite. Ils ne le connaissent pas encore mais ils vont faire sa connaissance », déclarait la semaine dernière son directeur de

C'est cependant avec une certaine appréhension que l'administration républicaine avait préparé ce déplacement délicat, tant étaient apparents les sujets de friction, de la défense antimissile à l'environnement et à la peine de mort. Elle espérait que le style de M. Bush, sa familiarité et son côté direct feraient l'affaire pour aplanir les différends et que ses gaffes, minutieusement comptabilisées par la presse américaine, seraient réduites au minimum.

De fait, si M. Bush a écorché le nom de deux de ses hôtes – le premier ministre espagnol « Ansar », constamment traité de président, et le secrétaire général de l'OTAN –, s'il a appelé l'Afrique « un pays » et souhaité que l'Europe compte « plus d'Etats », c'était tout compte fait sans importance étant donnés les espoirs minimalistes affichés par son entourage.

M. Bush n'a pas été le seul à gaffer, puisque le président français, Jacques Chirac, a été qualifié par l'envoyé spécial du *New York Times* de « *premier ministre* » et que le pool de journalistes suivant le président américain à Bruxelles a confondu le couple royal belge avec le suédois!

Tirant le bilan de cette « excellente semaine », le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a rappelé l'opposition de l'administration au traité ABM (missile antibalistique). Mais dans des termes plus mesurés qui semblent indiquer qu'ils ont intégré à la fois les craintes des Alliés et des Russes, et les réticences de la majorité démocrate au Sénat devant une abrogation pure et simple d'un texte qui a fait ses preuves pendant trois décennies

On parle moins de déchirer un chiffon de papier et plus de le revoir, même si c'est de fond en comble, avant de l'abroger : « Il est approprié, à la lumière de nouvelles circonstances, de revoir tout ce qui date d'il y a une trentaine d'années pour voir si c'est toujours pertinent, et pourquoi ne pas parler de le changer (...). Nous sortirons des contraintes de ce traité quand elles ne nous permettront plus d'aller de l'avant avec notre technologie », a dit Colin Powell, qui a jugé « prématuré » d'admettre la Russie au sein de l'OTAN

Il n'empêche que M. Bush et M. Poutine semblent avoir établi le contact. La référence du président russe à des « développements constructifs » dans le domaine du désarmement est considérée comme un accord pour discuter du bouclier antimissile. On est loin des déclarations virulentes du secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, et de l'ignorance hautaine de M. Bush envers le maître du Kremlin. Spécialiste des questions européennes au Centre d'études

stratégiques et internationales (CSIS), proche de l'administration, Simon Serfaty pense que les alliés européens « peuvent crier victoire : Bush a rencontré Poutine pour leur faire plaisir, ce qu'il n'avait pas l'intention de faire à l'origine ».

En ce qui concerne l'Alliance atlantique et les Quinze, M. Powell estime que le président a convaincu de son désir de dialogue et de sa bonne volonté au cours de « discussions franches » tant sur la défense antimissile que sur le réchauffement de la planète. « J'espère qu'ils ont compris que nous ne sommes pas unilatéralistes », a dit M. Bush pendant sa visite. Simon Serfaty rappelle que ce dialogue ne porte toutefois pas sur le bouclier lui-même, que le président américain compte, de toute manière, mettre en place - dans la mesure du possible avant la fin de son premier mandat, mais sur les modalités de sa réalisation.

Quelles leçons M. Bush tirera-t-il de ses premières armes à l'étranger ? Privilégiera-t-il le style Powell, plus accommodant sur la forme, ou l'approche plus brutale des « faucons » ? A moins que les dirigeants européens aient fait connaissance avec une main de fer dans un gant de velours, quelques mois après que le Congrès en aura fait l'expérience lors du débat sur les baisses massives d'impôts, et avec un habile manœuvrier tenté de jouer les nouveaux membres de l'OTAN contre les anciens et, en particulier, le couple franco-allemand. Mais la main présidentielle a été affaiblie par la perte du contrôle du Sénat.

Le nouveau chef de la commission des affaires étrangères du

Tirant le bilan de cette « excellente semaine », le secrétaire d'Etat a rappelé l'opposition de l'administration au traité ABM, mais dans des termes mesurés

Sénat, Joseph Biden, a déclaré que « nous devrions ajuster le traité ABM et non pas l'abroger (...). Où est l'urgence ? Personne ne nous interdit de dépenser de l'argent en recherches ». Ce désaccord ne risque-t-il pas de pousser Européens et Russes à jouer la montre pendant que M. Bush s'efforce d'imposer ses vues et son calendrier ?

L'opinion américaine aura eu le loisir de suivre cette semaine, à la télévision et à travers ses journaux, la première tournée de son président hors du continent américain. Un sondage CNN-USA Today du 11 juin indiquait que la cote du chef de la Maison Blanche en politique étrangère était aussi favorable que sur le reste de son agenda (56 % contre 39 %), mais qu'une majorité de personnes interrogées reconnaissaient l'image peu positive de leur président à l'étranger (49 % contre 40 %, soit 9 % de moins qu'en février).

Patrice de Beer

Les Quinze laissent planer une ambiguïté sur le calendrier de l'élargissement

GÖTEBORG

de nos envoyés spéciaux

Les satisfecit que se sont adresrespectivement Persson, premier ministre suédois, et Haakan Jaldung, chef de la police de Göteborg, samedi 16 juin, à l'issue du sommet européen, étaient quelque peu surréalistes. Le premier a qualifié d'« avancée considérable » le compromis incertain obtenu par les Quinze sur le calendrier des négociations d'élargissement avec les pays candidats, et le second a estimé que les forces de l'ordre ont « maîtrisé la situation pendant toute la durée du sommet ». En réalité, l'Union ne sort guère renforcée d'un rendez-vous européen dont le message politique a été très largement brouillé par l'écho des violents affrontement entre policiers et hooligans, et aussi par les ambiguïtés du texte adopté.

Le spectacle de responsables européens discutant, dans un camp retranché, de la construction européenne, alors qu'une partie de la « société civile » exprime bruyamment ses inquiétudes, voire son rejet de l'Europe, a donné une piètre idée de cette « transparence » à laquelle les Suédois sont attachés. Tous les chefs d'Etat et de gouvernement présents à Göteborg ont condamné les violences et mis en garde contre le risque d'assimiler celles-ci avec les manifestations pacifiques. « Quand des gouvernements légitimes de pays démocratiques se réunissent, rien ne peut justifier de tels actes », a insisté le premier ministre français, Lio-

« Ce sont des actes criminels, on doit les traiter ainsi dans tous les pays européens », a renchéri le chancelier allemand, Gerhard Schröder. « On ne peut pas courir les sommets européens dans le but de tout casser, c'est inacceptable », a abondé le premier ministre britannique, Tony Blair. Mais comment faire pour se prémunir contre de tels débordements? Silvio Berlusconi, le chef du gouvernement italien, n'a pas caché son appréhension en évoquant la tenue, en juillet, à Gênes, du prochain sommet du G8. Le chef du gouvernement italien a souligné qu'il serait nécessaire de boucher quelque 241 entrées à la « zone rouge » où se tiendra le sommet des chefs d'Etat... A la lumière des événements de Göteborg, la Belgique s'inquiète désormais de la perspective de devoir accueillir à l'avenir les deux sommets européens semestriels.

UNE VICTOIRE SYMBOLIQUE

Les ministres des affaires étrangères et de l'intérieur de trois pays (France, Suède et Belgique) ont donc reçu pour mission de se concerter afin d'essayer de trouver une parade. Retransmises par les télévisions du monde entier, les images des affrontements de Göteborg ont sans aucun doute dominé la perception du sommet européen, mais les chefs d'Etat et de gouvernement des pays candidats ont néanmoins remporté une victoire

symbolique. Il est en effet prévu que la « feuille de route » des négociations d'élargissement devrait permettre de clôturer celles-ci « d'ici à la fin de 2002, pour les pays candidats qui sont prêts ». L'objectif, est-il précisé, est que ceux-ci participent aux élections au Parlement européen « en 2004 en tant que membres ».

candidats ne s'y sont pas trompés : ils se sont quasi unanimement félicités de ce qu'ils estiment être un raccourcissement des délais avant leur intégration à l'Union européenne. Le premier ministre tchèque, Milos Zeman, s'est déclaré « très, très satisfait », et Jerzy Buzek, premier ministre polonais, a tiré cette conclusion : « Nous

A Gênes, un G 8 sous très haute sécurité

Le prochain sommet des pays les plus industrialisés, à Gênes, en juillet, sera l'occasion de mesures de sécurité sans précédent. L'aéroport, les principales gares ferroviaires et les grands axes de circulation seront fermés pendant quatre jours, du 18 au 22 juillet, de crainte que des groupes violents ne cherchent à perturber la réunion. Tous les vols commerciaux seront détournés sur les autres aéroports du nord de l'Italie. L'accès routier à la ville se fera par un nombre limité de points d'entrée dans l'agglomération, gardés par les carabiniers

Il est même question, selon des journaux italiens, de ne pas rassembler les délégations dans le centre de conférences internationales de la ville et d'organiser la réunion dans un lieu plus facile à garder, peut-être même à bord d'un navire de croisière au large de la côte.

Lionel Jospin et Gerhard Schröder ont souligné que cette formulation ne signifie en aucun cas que 2002 est une « datebutoir » de fin des négociations. M. Chirac estime, pour sa part, que les pays ayant conclu des traités d'adhésion mais ne les ayant pas ratifiés pourront participer aux élections parlementaires. D'autres responsables européens soulignent au contraire que le texte de Göteborg implique qu'il fau-dra avoir ratifié le traité d'adhésion pour participer à ce scrutin. Qui a raison ? Ce qui est vrai, c'est que le texte agréé par les Quinze « cadenasse » littéralement le rendez-vous de 2002 en prévoyant que seuls les pays « qui sont prêts » pourront participer aux élections.

Mais si, juridiquement, cette interprétation semble la bonne, politiquement, rien n'est moins sûr. Les représentants des pays pourrons désormais mentionner aux gens une date avant laquelle l'Union européenne entend achever les négociations, ce qui pourra aider à la compréhension. » Nul doute sur ce point : la presse des pays candidats fera ses gros titres sur la date de « 2002 », comme une concession arrachée aux Quinze.

Ces ambiguïtés ne vont pas faciliter les négociations avec les pays candidats, au contraire. Fécond d'un malentendu entre Etats membres et pays candidats, entre les préoccupations de la société civile et le désir de violence d'une minorité, le sommet de Göteborg pourrait bien apparaître ultérieurement comme un sommet des dunes

Arnaud Leparmentier et Laurent Zecchini

Lire aussi notre éditorial page 17

François Léotard en Macédoine?

La France a proposé la candidature de François Léotard, député du Var (UDF) et ancien ministre de la défense, au poste de représentant permanent de l'Union européenne pour la Macédoine. Les Quinze ont décidé, samedi 16 juin, à Göteborg, la création de ce poste « pour une durée limitée ». La personnalité choisie, qui agira sous l'autorité du haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune, Javier Solana, sera désignée au cours de la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères, le lundi 25 juin. Ce même jour, les responsables politiques macédoniens devraient faire part aux Quinze des résultats des discussions menées pour rapprocher les communautés slave et albanaise.

Lors du Conseil européen de Göteborg, l'Union a réaffirmé la nécessité de « trouver une solution politique à la crise (...) par l'ouverture d'un dialogue, y compris sur les questions d'ordre constitutionnel ».

Une police ni habituée ni préparée au « combat de rue »

AU LENDEMAIN des manifestations qui ont tourné à l'émeute dans le centre de Göteborg, faisant trois blessés par balles dont un était toujours, lundi 18 juin, dans un état grave, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont affiché leur détermination à ne pas céder aux « groupes de criminels » qui ont réussi à perturber leurs travaux en se livrant à des violences d'un niveau jamais atteint en marge d'un sommet européen. Lors de la reprise des discussions, samedi matin, Jacques Chirac s'était ému auprès du premier ministre suédois, Göran de l'utilisation o feu pour maintenir l'ordre. « C'est très dangereux, vous auriez pu tuer des gens... » a observé le président français qui, comme Lionel Jospin, avait condamné « le comportement des casseurs qui recourent à la violence pour la violence » et adressé un message d'« amitié » et de « symnathie » aux habitants de Göteborg victimes des saccages.

Ces événements ont plongé la Suède, qui se targue souvent d'être un modèle d'organisation de grandes conférences internationales, dans la consternation : la presse dénonce les «vandales» qui ont voulu « anéantir le débat démocratique », tente d'expliquer l'attitude des forces de l'ordre débordées par les raids de quelques centaines de « terroristes » venus pour la plupart de l'étranger (Danemark, Allemagne, Pays-Bas, notamment). Il n'est pas exclu que l'opposition réclame une session extraordinaire du Parlement pour tirer les leçons de ces émeutes.

Pour l'heure, les responsables de la police suédoise estiment avoir fait leur devoir dans le strict respect des lois en vigueur. Le chef de la police de Göteborg, Haakan Jaldung, expliquait, lundi, que 40 % des effectifs policiers du pays chargés du maintien de l'ordre, soit environ 2 000 hommes, avaient été mobilisés pour le sommet. « On ne pouvait pas faire plus, estime-t-il. A Nice, en décembre 2000, il y avait

quelque 15 000 hommes et ils n'ont pas pu empêcher non plus les affrontements et les scènes de vandalisme!»

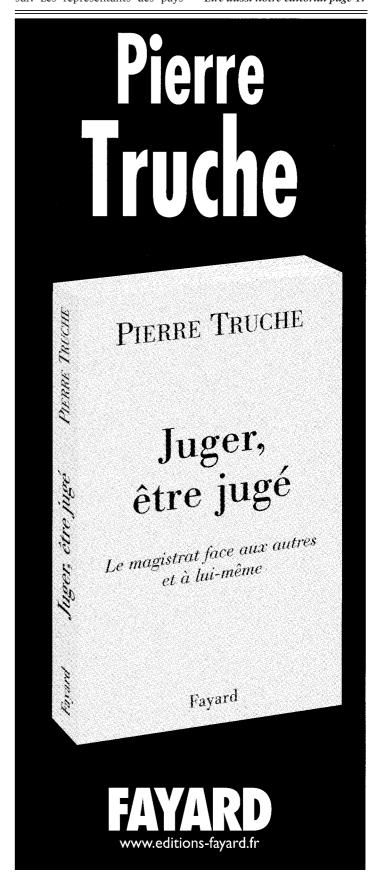
Pourquoi ne pas avoir utilisé les gaz lacrymogènes et les canons à eau pour disperser les casseurs? Pour la bonne raison, explique-t-il, que la Suède ne dispose pas de canons à eau... Quant aux gaz lacrymogènes, « c'est une question compliquée, ajoute-t-il. Il ne faut pas oublier que nous étions dans le centreville et que ce type de gaz gêne considérablement les habitants et les policiers ». Et Haakan Jaldung estime que, tout compte fait, la police a faisante » et qu'elle a « maîtrisé la situation » pendant toute la durée du sommet puisque les Quinze n'ont à aucun moment été perturbés dans leurs discussions... Il faudrait en fait, conclut-il, changer la loi: « Nous avons procédé à des centaines d'arrestations mais nous ne pouvons pas maintenir des casseurs en détention plus de six heures. Nous étions donc obligés de les relâcher. »

FACE À DES GROUPES ORGANISÉS

Toutes ces déclarations embarrassées, quelque peu naïves de l'avis même des commentateurs scandinaves, montrent que la police suédoise n'est pas habituée ni formée à ce type de « combat de rue ». Le phénomène de la violence des banlieues n'existe pratiquement pas. Face à des groupes très mobiles et très bien organisés, les forces de l'ordre sont insuffisamment équipées et cèdent rapidement à la panique, comme ce policier qui a fait usage de son arme de service. Elles ne disposent pas d'unités antiémeutes spécialisées, et l'utilisation de la police montée n'a pas impressionné les manifestants. Plusieurs chevaux blessés par des jets de pavés ont dû être abattus.

Beaucoup se sont étonnés, enfin, de voir des femmes-policiers, casquées et bouclier au bras, participer aux opérations...

Alain Debove



L'ancien « enfant-roi » de Bulgarie emporte largement les élections législatives

Siméon II laisse planer le flou sur ses intentions

Le « Mouvement national Siméon II », nom de la coalition constituée il y a deux mois par l'ex-roi de Bulgarie, a remporté largement les élections législatives du dimanche 17 juin en obtenant 43 % des suffrages. Siméon II a refusé de dire s'il envisageait de devenir premier ministre et est resté très flou sur ses intentions.

de notre envoyé spécial

Plus de 43 % des voix, soit près de trois fois plus que la coalition de droite libérale qui exerçait le pouvoir depuis quatre ans : Siméon II de Saxe-Cobourg-Gotha, l'ancien « enfant-roi » de Bulgarie, a donné une victoire sans appel à l'étrange formation qui porte son nom, le Mouvement national Siméon II, constitué il y a à peine plus de deux mois, et qui est tout aussi dépourvu de structures que de véritable programme.

Reconnaissant une «très dure défaite électorale », le premier ministre sortant, Ivan Kostov, l'a expliquée en ces termes: « Nous avons demandé à nos électeurs de un plébiscite en faveur du rétablissement de la monarchie. La très grande majorité des Bulgares (90 % selon les sondages) préfèrent la République et, même si les

« Après cette journée, la Bulgarie n'est plus la même », a déclaré le vainqueur du jour devant une salle où avaient pris place ses quatre fils - d'allure beaucoup plus « jet set » que le roi lui-même – venus en Bulgarie pour l'occasion avec leurs épouses espagnoles.

Mais ceux qui espéraient de Siméon qu'il affiche enfin clairement la couleur en sont restés

et tsigane, et qui a obtenu 6 % des intentions de Siméon restent voix, est aussi considéré comme floues, la question, il le répète à chaque instant, « n'est pas d'actua-

un partenaire probable du nouveau pouvoir). Bien entendu, Siméon II s'est prononcé pour « une croissance économique stable et durable », l'adhésion à l'Europe unie et à l'OTAN. La lutte contre la corruption se traduira par des mesures

législatives supprimant le système des « licences » accordées par les fonctionnaires aux entreprises, souvent moyennant finances. Mais l'idée, également agitée pendant la campagne, selon laquelle les députés indignes de leur charge seraient révoqués a été enterrée dès dimanche soir : « La Constitution ne permet pas de les révoquer, a expliqué un juriste, mais ils perdront l'estime du roi, ce qui est tout

plutôt du côté de la majorité sor-

tante, les socialistes étant appelés

à rester dans l'opposition (le parti

qui représente la minorité turque

aussi grave. » Un autre thème central de la campagne, celui d'une hausse du niveau de vie, a lui aussi été dilué, dans la bouche d'un conseiller, en des propos sur la croissance et la nécessité de concilier « les intérêts des milieux d'affaires et ceux de la population ».

UNE ÉOUIPE HÉTÉROGÈNE

Comment et avec qui Siméon II et son mouvement vont-ils gouverner? Au soir de cette remarquable victoire, la question reste entière. Son équipe, constituée à la hâte, est faite d'éléments hétérogènes le plus souvent, sans aucune expérience gouvernementale. Celui qui a été présenté comme le directeur de la campagne, Nikolaï Marinov, est un résident américain spécialisé dans l'immobilier.

Les conseillers économiques sont de très nombreux financiers, membres du « Bulgarian City Club » de Londres, qui gravitent autour du prince Cyrille, l'un des fils de Siméon. Il y a également un groupe de juristes sofiotes et aussi quelques personnages pas très recommandables dont certains, au moins, ont été « purgés » peu avant l'élection.

Beaucoup de questions restent donc posées et nombre d'observateurs craignent une période de flottement, sinon d'instabilité politique. Mais, au moins, comme l'a fait remarquer Siméon lui-même. cette élection « sans précédent » a-t-elle « attiré l'attention du monde entier sur la Bulgarie ».

Jan Krauze

Une possible majorité absolue

Selon les résultats pratiquement complets des élections législatives du dimanche 17 juin, fondés sur le dépouillement de 99,87 % des bulletins de vote, le Mouvement national Siméon II aurait obtenu 43,05 % des voix, ce qui pourrait lui valoir 121 sièges au Parlement, a déclaré une porte-parole de la commission électorale. Le Parlement bulgare, unicaméral, comporte en tout 240 sièges. « Le MNS II a la majorité absolue, les trois autres partis politiques représentés au Parlement ne totalisant pas ensemble son score », a déclaré Jivko Guerguiev, de l'institut Gallup.

Le parti de centre-droit au pouvoir, l'Union des forces démocratiques du premier ministre Ivan Kostov, arriverait en deuxième position avec 18,24 % des suffrages, contre 17,35 % pour le Parti socialiste (ex-communiste), troisième. Le Mouvement turc pour les droits et les libertés récolterait 6,35 % des suffrages. Une petite coalition centriste, le Georgyevden/VMRO, ne remporte que 3,67 % des voix, soit moins que les 4 % dont elle aurait eu besoin pour être représentée à l'Assemblée. La participation s'est élevée à 66,7 %, soit 4,498 millions de Bulgares, a déclaré la porte-parole. Les résultats définitifs des partis et coalitions sont attendus dans quatre jours, ceux des candidats indépendants dans une semaine. - (AFP, Reuters.)

payer un prix plus élevé que ce qu'ils pouvaient supporter. »

L'explication semble juste : les Bulgares, conduits au bord de l'effondrement économique par la précédente coalition postcommuniste, n'acceptaient plus la stagnation de leurs revenus à un niveau souvent très bas. Et, même si les finances avaient été assainies et le pays remis sur la voie d'une adhésion à l'Union européenne, l'incapacité de l'équipe au pouvoir à réduire la corruption, qui semble bien avoir touché certains de ses représentants, a achevé de la rendre impopulaire. Et aussi de faire le lit de cette troisième force venue de nulle part sinon du passé, une monarchie lointaine et d'origine étrangère mais qui passe paradoxalement pour quelque cho-

Le vote de dimanche ne saurait cependant être interprété comme

pour leurs frais : pressé de questions, il a refusé de dire s'il envisageait de devenir premier ministre et s'est contenté de rester sur le terrain des généralités dont il s'est fait une spécialité.

La plupart des questions étaient d'ailleurs immédiatement orientées par le meneur de jeu sur les membres de son entourage, ce qui risque d'accroître les doutes de ceux qui, en Bulgarie, se demandent si cet homme a tout à fait l'autorité et l'étoffe d'un responsable politique au plus haut

« PARTENAIRES NATURELS »

On a tout de même appris que le Mouvement national Siméon II était disposé à constituer une coalition « avec toutes les forces politiques qui le soutiendront », et on a cru comprendre que les « partenaires naturels » du mouvement sont

Le cessez-le-feu proclamé entre Israël et les Palestiniens tient globalement

Quelques incidents se sont produits dimanche dans la bande de Gaza où un enfant de douze ans a été tué lors d'affrontements autour du camp de réfugiés de Khan Younis

de notre correspondant

Vaille que vaille, il tient. Désabusés et étonnés à la fois, Israéliens et Palestiniens constatent qu'en dépit des récriminations réciproques et des incidents sur le terrain, le cessez-le-feu survit. Des deux côtés, on s'accuse de le violer, voire de tout faire pour y mettre un terme. Mais la réalité du terrain impose une image plus mesurée.

Dimanche 17 juin, officiers israéliens et palestiniens se sont rencontrés pour mettre en œuvre une série de mesures de désengagement. Des tanks israéliens ont été retirés de plusieurs points d'affrontement, notamment au croisement de Netzarim, dans la bande de Gaza. Ils ont été accompagnés de la levée des barrages, de l'ouverture des routes et de la reprise du transport des marchandises, en plusieurs endroits de la bande de Gaza comme en Cisjordanie.

Même si le nombre des affrontements a sensiblement baissé depuis la mise en œuvre officielle du cessez-le-feu, le 13 juin, le calme n'est pas complet. Dimanche, un enfant palestinien de douze ans a été tué par balles lors d'affrontements armés survenus entre Palestiniens et soldats israéliens, autour du camp de réfugiés de Khan Younis, dans le sud de la bande de

L'armée israélienne a indiqué qu'après avoir vainement tenté de disperser avec des grenades lacrymogènes les manifestants palestiniens, qui attaquaient au cocktail molotov la colonie de Neve Dekalim, elle avait dû utiliser ses armes

Ce même dimanche, le Djihad islamique a revendiqué un attentat à la carriole piégée commis près de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, qui n'a fait d'autres victimes que son conducteur et l'âne qui la tirait. En fin de matinée, une bombe dissimulée le long d'une route des environs de Naplouse, en Cisjordanie, a explosé au passage d'une Jeep israélienne, blessant légèrement un soldat. Une moto piégée a été découverte et désamorcée à Haïfa, dans la nuit de dimanche à lundi, première tentative d'attaque à l'intérieur d'Israël depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

INCIDENT VERBAL SHARON-PÉRÈS

Bien qu'estimant ses efforts incomplets, les organismes de sécurité israéliens reconnaissent que l'Autorité palestinienne fait son possible pour faire décroître la tension et appliquer sur le terrain l'accord de cessez-le-feu. Des efforts qui ne vont pas sans mal, comme en témoignent les incidents survenus durant le weekend entre forces palestiniennes et manifestants, au cours desquels un enfant a été tué.

A l'issue d'une réunion tenue vendredi soir, le comité central du Fatah avait appelé ses membres et ses organisations à apporter leur aide aux organismes de sécurité chargés de mettre en œuvre l'accord. «Le non-respect [du cessezle-feu] nuit à la situation générale et sera considéré comme une infraction à la loi et une atteinte aux intérêts suprêmes de la patrie », avait indiqué la direction du Fatah.

C'est dans ce contexte qu'un vif incident verbal a opposé, diman-che, le Premier ministre Ariel Sharon au ministre des Affaires étrangères Shimon Pérès, lors de la réunion hebdomadaire du cabinet. Le premier entendait interdire au second une rencontre tripartite avec Yasser Arafat proposée par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, en tournée dans la région. Le soir, après une réunion en tête à tête, les deux hommes ont assuré que le différend était réglé. Quelques échanges de mots acerbes ne font pas une crise ministérielle, mais l'incident esquisse les divergences potentielles qui pourraient opposer les deux ailes du gouvernement de coalition.

Pour Shimon Pérès, sensible, comme Kofi Annan, à la fragilité d'un Yasser Arafat pris entre le marteau israélien et l'enclume de la rue palestinienne, il faut profiter du répit actuel pour avancer sur le terrain politique. Pour Ariel Sharon, qui a jusqu'ici conservé une remarquable discrétion sur ses plans, il faut d'abord consolider la trêve avant d'envisager de faire les choix politiques susceptibles de conduire à un règlement de longue durée... et de mettre en danger un gouvernement d'union nationale, qui tient d'abord parce qu'il ne fait pas encore les choix qui divi-

Georges Marion

Les larmes d'Hassan, réfugié de 1948 et père d'un kamikaze du Hamas

de notre envoyé spécial

Le vieil homme affable en galabiyeh d'une blancheur immaculée égrène avec componction son chapelet à l'ombre de la véranda. A le voir ainsi, accroupi sur des coussins, dans sa modeste maison du camp de réfugiés de Jaballiyah, près de Gaza-Ville, on ne saurait deviner que ce Palestinien souriant est le père de l'un des derniers kamikazes du territoire.

Au matin du 25 mai, à 7 h 30, Hussein Abou Nasser, vingt-trois ans, a tenté de lancer un camion rempli d'explosifs sur les positions de soldats israéliens gardant la colonie de Netzarim, dans la bande de Gaza. Les militaires ont vu à temps le semi-remorque foncer vers eux : ils ont tiré, le camion a explosé. Hussein, étudiant en religion à l'Université et membre du mouvement extrémiste Hamas, est mort pour rien. Au nom de Dieu et de la résistance contre l'« occupant sioniste ».

« Je n'aurais jamais pensé qu'il militait pour le Hamas, affirme son père, Hassan Abou Nasser. La veille au soir, on était resté ensemble à discuter jusque vers 1 heure du matin. Rien dans son comportement ne pouvait laisser deviner ce qu'il allait faire le lendemain. Il était normal, tout ce au'il v a de plus normal. Le lendemain, mon fils aîné est arrivé en courant. Il m'a dit: "Il y a eu une explosion à Netzarim. Mon frère est mort. C'est lui qui conduisait le camio D'abord, je n'ai rien pu exprimer. J'ai juste dit : "Dieu est grand." C'est tout. Et puis je suis allé à la mosquée et j'ai prié. A la fois j'y croyais et je ne pouvais l'admettre: Hussein était mort!»

Hassan baisse la tête et, quand il parle à nouveau, ce n'est plus vraiment le même homme. Plus rien

qu'un vieillard de soixante et onze ans qui sanglote, en racontant l'histoire pour la énième fois. On sent qu'il dévide désormais un discours répété souvent, alors que les larmes courent enfin sur ses joues. « Qu'est-ce que je pouvais faire ? Qu'est-ce que je pouvais dire? Je ne pouvais pas reprendre les balles qui l'ont tué, je ne pouvais pas défaire ce qui avait été fait. Je répétais : "Que Dieu garde Hussein !" »

QUE POUVONS-NOUS FAIRE? »

Hussein allait se marier. Il allait passer ses examens. Son nouvel appartement était prêt, repeint à neuf. Sur les murs de la maison de son père s'alignent les photos du jeune homme barbu apposées par le mouvement Hamas. La famille Nasser habite ici depuis cinquante ans. Depuis que la guerre de 1948 les a chassés de leur village situé près d'Ashkélon, non loin de la bande de Gaza.

Hassan Abou Nasser tente encore d'expliquer – de s'expliquer? - les raisons des attentats-suicides. « Nous n'avons pas d'armes, pas de chasseurs bombardiers, pas de tanks: que pouvons-nous faire? », s'interroge-t-il. « Regardez dans quelles conditions nous vivons! », dit-il, en désignant les murs lépreux de la terrasse. « Un demi-siècle passé dans un camp de réfugiés! Quand je pense que nous vivions en bonne harmonie avec les juifs, autrefois! C'étaient nos voisins. Oui, ils étaient juifs, mais des juifs palestiniens. dant combien de temps allons-nous nous tuer les uns les autres? Mais qu'est-ce que vous croyez? Que je veux la guerre? Que j'avais envie de laisser mon fils

Bruno Philip

Italie: Umberto Bossi « jure fidélité » à la Padanie et rend hommage au « non » irlandais au traité de Nice

ROME

de notre correspondante

Umberto Bossi, numéro trois du gouvernement Berlusconi en tant que ministre des réformes, a retrouvé sa Padanie, dimanche 17 juin, lors du 17^e rassemblement annuel de la Ligue du Nord, à Pontida, près de Bergame. Devant 25 000 partisans, le bouillant leader de la Ligue a «juré fidélité » à la nation virtuelle autour du Pô revendiquée par son mouvement, en compagnie d'autres dirigeants, dont le nouveau garde des sceaux, Roberto Castelli.

Une semaine auparavant, il avait prêté serment à la nation italienne, devant le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi. Y



MANAGEMENT Ingénieurs, IEP, Maîtrises, Médecins,...

12 mois dont 5 mois de stage Option Internationale aux USA

EBS - 169, quai de Valmy - 75010 Paris Tél: 01 53 35 84 84 e-mail : masterebs@hotmail.com

aurait-il une antinomie entre ces deux professions de foi? « Devant le président, j'ai juré en tant qu'homme de la Padanie », a précisé M. Bossi, Luciano Violante (démocrate de gauche), chef de l'opposition à la Chambre des députés, demande à Silvio Berlusconi « de trancher. Ce qui vient de se passer est très grave ».

Pour le moment, la présidence de la République ignore l'incident. La Ligue est certes entrée au gouvernement, mais elle a perdu de nombreuses voix, déclinant régulièrement depuis 1998 et n'atteignant même pas le seuil fatidique de 4 % aux élections législatives du 13 mai. Dans ses rangs, les modérés avaient préféré voter directement pour le candidat de la Maison des libertés.

VOIX DISCORDANTE

Le Senatùr, comme on l'appelle ici, devait-il ramener au bercail ses « purs et durs », comme il l'a déclaré à Pontida, ceux qui – hostiles à sa stratégie d'alliance avec M. Berlusconi - avaient alors choisi de s'abstenir? Ces derniers, dimanche, en ont eu pour leur argent. M. Bossi leur a promis pour les plus brefs délais la réforme de la « dévolution », un transfert de pouvoirs essentiels entre l'Etat et les autorités régionales. Puis il s'est

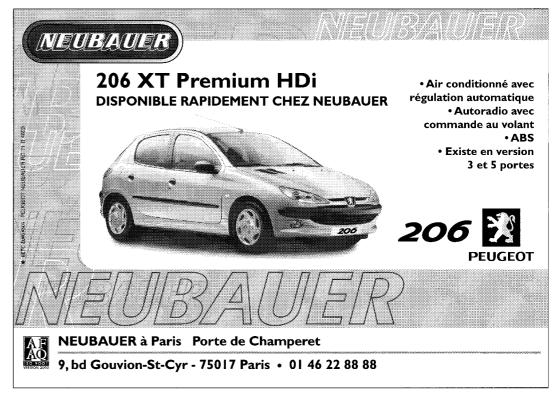
engagé à défendre « les pensions, les travailleurs », et à s'assurer que la Ligue contrôle bien la politique sur l'immigration.

Pour elle, « clandestin » égale en substance « délinquant ». Sans se soucier trop des réserves qu'une majorité de magistrats ont exprimées sur l'attribution du portefeuille de la justice à un membre de la Ligue, le nouveau ministre des réformes a juré qu'il « nettoierait le code pénal des normes héritées du fascisme », comme celles traitant en délit toutes atteintes au drapeau national, à l'unité nationale, toutes associations et apologies antinationales. La Ligue, en ce moment, doit répondre de tels délits passés devant les tribunaux. Le garde des sceaux a dû préciser à Pontida qu'il n'entend pas « faire la guerre aux magistrats ».

Enfin, Umberto Bossi a rendu hommage à l'Irlande qui vient de refuser, par référendum, de ratifier le traité de Nice sur l'élargissement de l'Union : « Elle a été courageuse de dire non au super-Etat soviétique européen. »

Silvio Berlusconi rentrant de Göteborg, où il a assuré ses partenaires de son attachement à l'Europe, va-t-il apprécier cette voix discordante?

Danielle Rouard



Les troubles s'étendent en Algérie dans de nombreuses villes de l'Est

L'opposition réclame la démission du président Abdelaziz Bouteflika

Les troubles ont gagné au cours du week-end de nombreuses villes de l'Est algérien, dont Annaba, ainsi que des localités du sud de l'Algérie, comme Biskra, tandis que la Kabylie s'installe dans la violence après la manifestation monstre du jeudi 14 juin à Alger, qui a tourné à l'émeute et au pillage. Le président Bouteflika reste toujours silencieux alors que certains hommes politiques réclament sa démission.

ALGER

correspondance
La violence continue à s'étendre en Algérie. Samedi, pour la première fois depuis le début des troubles dans le pays il y a deux mois, des heurts violents ont opposé des centaines de jeunes manifestants aux forces de sécurité à Annaba (ex-Bône), la grande ville portuaire située non loin de la frontière avec la Tunisie. Un adolescent y a été tué, écrasé lors d'un pillage. Biskra

serait également touchée. Dimanche 17 juin, d'autres foyers de tension sont apparus tandis qu'en Kabylie les affrontements se poursuivent, prenant une tournure encore plus violente qu'auparavant. A Bejaïa (ex-Bougie), capitale de la Petite Kabylie, les protestataires ont mis le feu à un immeuble de la police avant d'incendier une usine de pneus ; à Tizi-Ouzou, capitale de la Grande Kabylie, des barricades ont été érigées et plus d'une dizaine de personnes blessées. Chaque fois, le scénario est pratiquement identique : des jeunes désœuvrés se regroupent et se mettent à attaquer les édifices publics mais également des commerces privés.

COMME AVANT OCTOBRE 1988

La fronde est désormais nationale et elle se caractérise par un mélange détonant de protestation sociale et de délinquance juvénile qui suscite des réactions apeurées chez les commerçants, cibles privilégiées, des déprédations. La psychose est telle que les commerçants ferment boutique sur la base de simples rumeurs. L'onde de choc touche Annaba, Constantine, Tébessa, M'sila, Ain Mila, Biskra et Guelma.

Le climat, notent les observa-

teurs, ressemble de plus en plus à celui qui a précédé les événements d'octobre 1988. Ces « signes inquiétants d'une révolte généralisée », selon la formule de *La Tribune*, se

retraite) Rachid Benyellès et Ali Yahia Abdennour, également ancien ministre, imputent au chef de l'Etat l'entière responsabilité des

« pertes en vies humaines, du chaos

Plusieurs manifestations en France

Plusieurs milliers de personnes ont exprimé, dimanche 17 juin à Paris, leur colère contre le pouvoir algérien. Aux cris de « pouvoir assassin », les manifestants – dont certains venus de province – ont défilé de la place de la République à celle de la Nation. Le cortège, fort de 5 000 (chiffre de la police) à 50 000 personnes (selon les organisateurs) et surmonté de drapeaux vert, jaune et bleu aux couleurs de la Kabylie mais également de drapeaux algériens, a réuni une majorité de jeunes, véhéments mais disciplinés. Organisée par une vingtaine d'associations, la marche était soutenue par le MRAP, SOS-Racisme et des artistes d'origine kabyle dont le chanteur Idir. « Nous voulons le départ de la junte, pas seulement du président Bouteflika », a rappelé Malika Matoub, la sœur du chanteur kabyle Lounès Matoub, assassiné il y a près deux ans en Algérie dans des circonstances troubles. A Marseille, plusieurs centaines de personnes avaient manifesté samedi sur des mots d'ordre voisins. – (AFP, Reuters.)

multiplient sur fond de silence, voire de paralysie, du pouvoir politique. Dans une déclaration, samedi, le Front des forces socialistes (FFS), essentiellement implanté en Kabylie, y voit une stratégie de « pourrissement » fondée sur des « stratagèmes élaborés par le pouvoir et la police politique dans le but de faire diversion et détourner la volonté du peuple de recouvrer ses droits ». Le président Abdelaziz Bouteflika est « dans la position du fusible », écrivait dimanche Le Quotidien d'Oran.

Le départ du chef de l'Etat est de plus en plus présenté comme le moyen de débloquer la situation et de reprendre les fils d'un dialogue totalement rompu. Dans un communiqué conjoint, Ahmed Taleb Ibrahimi, un ancien ministre du président Boumediène, le général (à la lé « tous les responsables politiques algériens à un sursaut et à une initiative politique de grande ampleur, pour surmonter cette crise par le dialogue entre tous les Algériens ».

Revenant sur la marche qui

l'Union européenne (UE) ont appe-

Revenant sur la marche qui avait réuni, jeudi, à Alger plusieurs centaines de milliers de manifestants avant de dégénérer, le ministre de l'intérieur, Yazid Zerhouni, a mis en cause la Coordination des villages, organisatrice de la marche, qu'il a qualifiée de « nébuleuse » avant de laisser entendre que les manifestations ne seraient plus autorisées à l'avenir.

Le ministre a de nouveau suggéré qu'un complot était derrière le déclenchement des troubles sans toutefois apporter de preuve. « Les gens sont venus avec des armes blanches, des barres de fer et des pierres dans un but évident de tout casser. Je suspecte d'ailleurs des extrémistes d'être parmi les organisateurs de la marche », a-t-il déclaré. « Mensonges », ont rétorqué le jour même les organisateurs qui accusent le pouvoir d'avoir « payé des gens pour casser la marche ».

L'ETA aurait vendu de la dynamite au Hamas

MADRID. Selon une information publiée lundi 18 juin par le quotidien espagnol *El Mundo*, l'organisation séparatiste basque armée ETA aurait revendu une partie des huit tonnes de dynamite volées en France, en 1999, aux extrémistes palestiniens du Hamas. La transaction aurait eu lieu il y a huit mois, dans une ville du nord de l'Italie, par l'intermédiaire de trafiquants d'armes du Proche-Orient. L'ETA, consciente de ce que la dynamite volée était en train de se détériorer, se serait dépêchée d'en revendre une certaine quantité, non précisée, au Hamas palestinien. Des émissaires du Hamas se seraient rendus au Pays basque pour préparer l'opération,

De son côté, l'ETA, à court d'armement après la découverte de plusieurs caches d'armes par la police, ne pouvant plus s'adresser, selon *El Mundo*, à ses fournisseurs habituels en Belgique, aurait pris contact avec de nouveaux trafiquants du Proche-Orient. – *(Corresp.)*

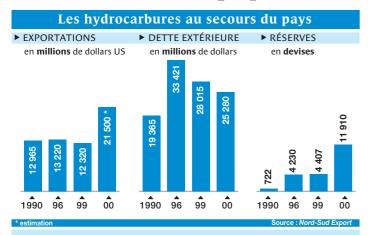
DÉPÊCHES

■ BANGLADESH: vingt-deux personnes ont été tuées et plus d'une centaine blessées, samedi 16 juin, par l'explosion d'une bombe dans une permanence du parti au pouvoir, la Ligue Awami. L'incident a eu lieu pendant une réunion préélectorale à Narayanganj (à 16 km de la capitale, Dacca), alors que la violence politique redouble dans le pays. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais le premier ministre, Cheikh Hasina Wajed, a implicitement accusé l'opposition du Parti nationaliste du Bangladesh (BNP), dirigé par l'ancien premier ministre, la bégum Khaleda Zia. – (Corresp.)

■ AFGHANISTAN: le Programme alimentaire mondial (PAM) et les talibans au pouvoir à Kaboul se sont mis d'accord, dimanche 17 juin, pour poursuivre le programme de distribution de pain subventionné dans la capitale. Le PAM a accepté une proposition des talibans d'employer les femmes afghanes du ministère de la santé pour mener une enquête sur la liste des bénéficiaires de cette opération de l'ONU. Cette distribution de pain était jusqu'alors menacée à cause du refus, opposé par les talibans, de l'emploi de femmes pour effectuer cette enquête. – (Corresp.)

■ SOUDAN: le chef de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA, rébellion sudiste), John Garang, a jugé, dans un entretien publié dimanche 17 juin par le quotidien arabe El Hayat, que les compagnies pétrolières étrangères qui opèrent dans le sud du pays sont des « cibles légitimes ». « Nous tenons le gouvernement pour responsable des pertes que pourraient subir les ouvriers et les compagnies qui opèrent sur ces puits », a-t-il déclaré. Plusieurs compagnies pétrolières étrangères, notamment chinoise, malaisienne et canadienne, opèrent au Soudan. – (AFP.)

Le mirage du pétrole et une industrie qui piétine



La croissance des exportations des hydrocarbures a permis à l'Algérie de réduire sa dette extérieure et d'augmenter ses réserves en devises étrangères.

HEUREUSEMENT qu'il y a le pétrole et le gaz. Sans les hydrocarbures et les ressources financières qu'elle en retire, Algérie serait en mauvaise posture. La production agricole est à la baisse tandis que celle de l'industrie piétine.

Mais la hausse des cours du brut et la croissance de la production d'hydrocarbures se conjuguent pour apporter à l'Algérie des devises conséquentes. Entre 1998 et 2000, les recettes d'exportation ont quasiment doublé. Dans le même temps, les importations ont peu progressé : les ménages, victimes de la crise économique et sociale (30 % de chômage), réduisent leur consommation tout comme les entreprises. Du coup, le pays affiche des indicateurs macroéconomiques élogieux.

La dette extérieure est à la baisse depuis 1998. Les réserves du pays en devises enflent régulièrement et le budget de l'Etat est excédentaire. « Tout contribue ainsi à donner de l'Algérie une image de bonne santé financière qui n'en est pas moins superficielle. (...) Les créanciers extérieurs, qu'ils soient publics ou privés, sont heureux de récupérer leurs prêts mais personne (à quelques rares exceptions près) n'envisage pour autant sérieusement d'aller investir en Algérie en dehors du gaz ou du pétrole », observe la revue Nord Sud Export dans un numéro récent.

Une relance de l'économie est à l'ordre du jour. Après beaucoup de tergiversations et de temps perdu, ce printemps, le président Bouteflika a annoncé un plan étalé sur quatre ans (2001-2004) de l'ordre d'une dizaine de milliards de dollars pour revigorer l'économie. Les infrastructures, l'aménagement du territoire, l'agriculture doivent en être les principaux bénéficiaires.

LE SECTEUR PRIVÉ DÉCOURAGÉ

Un certain flou entoure encore ce programme, d'autant que l'Etat est aux prises avec un autre problème coûteux à résoudre, celui de l'assainissement du secteur public (entreprises et banques). Pour tenter de remettre sur pied les dizaines d'entreprises en faillite, ce sont des milliards de dollars qu'il faudrait injecter. L'Etat, font observer certains, ne pourra mener les deux projets.

La solution aux problèmes du pays ne viendra pas du secteur privé, dont l'essor a été découragé avec constance par le pouvoir politique jusqu'à ces dernières années. Des success stories existent en Algérie, mais les exemples sont rares. Ils se cantonnent trop souvent à l'import-export, une activité qui n'est pas celle qui crée le plus de valeur ajoutée dans un pays dont la population va atteindre 44 millions d'habitants en 2020.

le pays » et lui demandent d'en tirer les conséquences « avant qu'il ne soit trop tard ». De son côté, les chefs d'Etat et de gouvernement de

et de l'anarchie qui s'installent dans

RH SOURCING™. **NOUVELLES TECHNOLOGIES** ET RESSOURCES HUMAINES, UNE ESPÈCE EN VOIE D'APPARITION. RH SOURCING", LES NOUVEAUX SERVICES DRH EN LIGNE e-RH, emploi, paie, formation, activité, rémunération Systèmes d'information, logiciels et servinération,...). Vous disposez d'une plate-forme à distance, évoces. Afin de vous accompagner, le plus efficacement, dans la lutive, entièrement sécurisée et totalement dédiée à votre sysgestion de la relation salarié, CCMX vous apporte une nouveltème d'information. Associée à une offre de services adaptée à le réponse : RH Sourcing™. Accessible par un navigateur web, chaque stratégie d'entreprise, RH Sourcing est la réponse à RH Sourcing vous donne un accès direct et simple à une suite un nouveau mode de management. RH Sourcing™ vous perde solutions couvrant l'ensemble du met de vous consacrer à l'essentiel : les système d'information RH (e-RH, ressources humaines. emploi, paie, formation, activité, rému-RHSOURCING 0 600 22 69 22 www.comx.com

GOUVERNEMENT Le premier ministre devait recevoir, du lundi 18 au mercredi 20 juin, les responsables des organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC) et patronales

(Medef, CGPME, UPA). ● CES REN-**CONTRES** interviennent au moment où le Medef, qui réunit son conseil exécutif lundi, pourrait décider de suspendre sa participation à la gestion des caisses de Sécurité sociale pour protester contre leur mise à contribution dans le financement des 35 heures. ● UN RAPPORT établi pour le Commissariat au Plan juge

légitime cette contribution financière dès lors que les lois Aubry ont créé des emplois et apporté des cotisations supplémentaires.

LE PCF, réuni ce week-end en conseil national, a pris à parti le président du Ernest-Antoine Seillière, dont la holding, Marine Wendel, est le premier actionnaire d'AOM-Air Liberté, en dépôt de bilan.

Lionel Jospin veut reprendre l'initiative sur le terrain social

Le premier ministre recevra, de lundi à mercredi, les syndicats de salariés (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC) et les organisations patronales (Medef, CGPME, UPA). Ces rencontres interviennent au moment où le Medef menace, de nouveau, de se retirer des caisses de Sécurité sociale

IL Y A EU l'aveu de Lionel Jospin sur son passé trotskiste, les pressions incessantes du Parti communiste pour « gauchir » le projet de loi sur la modernisation sociale, la mise en garde de Laurent Fabius contre la réforme des procédures de licenciement, estimant qu'elle risque de dissuader les patrons d'embaucher et d'investir (*Le Mon*de du 16 juin). Il y a, plus inquiétant, le net ralentissement de l'activité et du recul du chômage, la baisse du moral des ménages et le repli de la confiance des chefs d'entreprise... M. Jospin a beau garder dans l'opinion une cote à faire pâlir d'envie tout premier ministre après quatre ans passés à Matignon, il donne le sentiment d'avoir perdu la main.

Le chef du gouvernement a décidé de la reprendre sur le terrain social. Il recevra, du lundi 18 au mercredi 20 juin, les responsables des cinq confédérations syndicales de salariés (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) et des trois organisations patronales (Medef, CGPME, UPAartisans). Marc Blondel, secrétaire général de FO, ouvrira ce bal où les invités seront libres de leurs figures: 35 heures, emplois-jeunes, retraite, assurance-maladie, négociation collective... Mais, en prenant la décision de mettre la Sécurité sociale à contribution pour financer les baisses de charges liées à la réduction du temps de travail (15 milliards de francs sur 2000-2001), qui fait l'unanimité des partenaires sociaux contre elle, M. Jospin a fait de la question du financement des 35 heures une figure imposée de cette série d'entretiens bilatéraux.

SIGNAUX D'ALERTE RÉPÉTÉS

Le Medef, qui réunit son conseil exécutif lundi, à Paris, pourrait décider de suspendre provisoirement sa participation à la gestion des caisses de « Sécu » (lire page 7) en ne désignant aucun administrateur avant la date-butoir du 31 juillet. Cette décision - « historique », selon Denis Kessler, viceprésident de l'organisation patronale - serait annoncée mardi, quelques heures avant l'entretien que le patron des patrons, Ernest-Antoine Seillière, doit avoir avec M. Jospin. « Il est normal de ne pas rester administrateur de ce qu'on n'administre pas », explique-t-on au Medef, qui pourrait être suivi par la CGMPE. Avec l'UPA, elle redoute aussi les effets de l'introduction brutale des 35 heures dans les entreprises de moins de vingt salariés au 1er janvier 2002.

La revalorisation du SMIC (2,3 millions de salariés) au 1^{er} juillet sera une des principales demandes de la CGT et de FO, qui dénoncent une politique salariale trop rigoureuse. Le premier ministre ne pourra pas contester que, dans le partage entre salaire et emploi, il a privilégié le second. Ni que les quelque 1,3 million de postes créés depuis 1997 ont beautions en cours et l'essoufflement de la baisse du chômage.

Après les « grandes lois sociales » de la législature et à moins d'un an de l'élection présidentielle, le gouvernement a-t-il du nouveau à proposer? Plus de démocratie sociale dans l'entreprise, avait

Guigou avait été poli, mais elles ne croient pas à la conclusion rapide d'un chantier qui fait par ailleurs l'objet d'un travail approfondi au sein du PS.

M. Jospin a quelques bonnes raisons d'ouvrir sa porte aux partenaires sociaux. Il ne veut pas se laisser enfermer dans un dialogue singulier et dangereux avec des communistes qui le poussent à la surenchère sociale. Approuvées par la gauche du PS, ses concessions à Robert Hue ont suscité la colère de Laurent Fabius: qu'il s'agisse des 35 heures dans les PME ou du dispositif anti-licenciements, le ministre des finances a mis en garde son « patron » contre des mesures risquant, selon lui, d'émousser la « réactivité » et la « compétitivi $t\acute{e}$ » des entreprises françaises.

RÉCONFORTER LES SYNDICATS

Le premier ministre doit aussi se faire pardonner d'avoir négligé les syndicats lors des laborieuses négociations PS-PCF sur le projet de loi de modernisation sociale, adopté mercredi 13 juin sans consultation préalable des partenaires sociaux. M. Jospin s'avise aujourd'hui qu'ils « ne veulent pas du tout-législatif » et qu'il devra repenser les rapports entre la loi et le contrat dans le domaine social. Or les organisations de salariés n'auront pas eu leur mot à dire depuis 1997 sur les grandes lois sociales (emplois-jeunes, 35 heures, CMU...). Durant ces années, le dialogue social s'est réduit à un face-à-face tendu entre le patronat et les syndicats sur les chantiers de la refondation sociale (retraites complémentaires, assurance-chômage, négociation collec-

Lancé par le Medef en 1999, ce processus s'essouffle. M. Jospin a d'autant plus intérêt à renouer avec les syndicats que la position de M. Seillière est ébranlée par le dépôt de bilan d'AOM-Air Liberté, dont il est le premier actionnaire par le biais de sa holding Marine-Wendel: qu'il le veuille ou non, son refus de renflouer la compagnie aérienne le rend responsable, aux yeux d'une partie de l'opinion, de la mise à pied de ses 5 000 salariés. Et puis, les élections de 2002 approchant, les réflexions vont bon train au PS sur les convergences à trouver avec les syndicats. Jean-Christophe Cambadélis, maître d'œuvre de la gauche plurielle, suggère de jeter des ponts en direction des organisations de salariés et des associations afin de donner une véritable assise sociale à la gauche plurielle. Dans le respect

Jean-Michel Bezat

M. Fabius veut assouplir le passage aux 35 heures

Le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a soumis à Lionel Jospin des mesures pour faciliter le passage des entreprises de moins de vingt salariés aux 35 heures le 1er janvier 2002, a indiqué Le Figaro samedi 16 juin. Il propose un renforcement de l'appui de conseil aux PME et, surtout, deux mesures de portée générale : les PME pourraient continuer de faire travailler leurs employés 39 heures, le gouvernement prenant un décret portant de 130 à 180 le contingent d'heures supplémentaires ; en contrepartie, leur coût serait sensiblement augmenté. Ainsi, la majoration salariale passerait de 25 % à 50 % dès la 40° heure de travail hebdomadaire, alors que la loi Aubry ne le prévoit qu'à partir de la 43° heure.

A plusieurs reprises, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, et François Patriat, secrétaire d'Etat aux PME, se sont déclarés, comme M. Fabius, favorables à un tel assouplissement pour les petites entreprises, qui auront aussi à gérer le passage à l'euro.

coup plus contribué à la croissance de la masse salariale que l'augmentation des rémunérations individuelles. Malgré la poursuite des créations d'emplois à un rythme soutenu (+ 0,8 % au premier trimestre), les syndicats ne manqueront pas de l'alerter sur les restructurarépondu, en mai, la ministre de l'emploi, en annoncant l'ouverture, début juillet, de discussions sur les dossiers de la négociation collective, du financement des syndicats et de leur représentativité. L'accueil des organisations de salariés aux propositions d'Elisabeth

de l'indépendance syndicale!

Henri Rouilleault, directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact)

« Les 35 heures pourraient permettre au total la création de 500 000 emplois »

« En tant que président d'une commission du Plan sur la réduction du temps de travail, vous avez présenté, lundi matin, un rapport établi avec les partenaires sociaux. Un consensus sur ce sujet serait-il possible?

-Soyons réalistes. La question de la réduction du temps de travail n'a jamais fait l'unanimité. Le débat sur les 35 heures a été marqué par l'échec de la réunion de Matignon du 10 octobre 1997. La commission que le commissaire au Plan m'a demandé de présider a travaillé dix-huit mois sur un diagnostic à mi-parcours d'un processus qui a démarré en 1995-1996 et devrait s'achever en 2004-2005.

L'objectif était de tirer les enseignements de l'observation pour faire des préconisations. Ont participé à ce travail des représentants des employeurs, des syndicats, des administrations, et des chercheurs et consultants. Toutefois, le Medef, contrairement à la CGPME et l'UPA, n'a pas souhaité se joindre aux travaux de la commission. L'objectif des 35 heures était de créer des emplois.

- Où en est-on?

- La réduction du temps de travail concerne aujourd'hui 6,9 millions de salariés dont 6,1 millions à temps plein, soit environ la moitié des effectifs du secteur concurrentiel. La baisse du temps de travail a été de

plus de 10 % pour les entreprises aidées par les lois Robien et Aubry 1, de 6,4 % pour les entreprises qui n'ont pas utilisé les aides incitatives de la loi Aubry 1 et de 7,7 % pour les entreprises qui ont eu recours à la loi Aubry 2 en 2000. En ce qui concerne l'emploi, nous n'avons pas privilégié les engagements pris dans les accords. L'examen des statistiques montre qu'ils comportent environ 15 % d'effet d'aubaine. Mais, quand on examine les différentes "générations" d'entreprises passées chaque année aux 35 heures, on voit que l'effet-emploi représente deux tiers de la réduction du temps de travail. Il en résulte une estimation de 265 000 emplois

créés par les accords passés de juin 1996 à décembre 2000, ce qui représente le sixième des emplois créés et une baisse du chômage de 0,8 point sur les 4 points enregistrés depuis juin 1997.

- Combien coûtent les 35 heu-

- Le coût est dû à l'aide structurelle correspondant au retour positif engendré par les créations d'emplois sur les finances de l'Etat, de l'Unedic et de la Sécurité sociale, et aux allégements de cotisations sociales pour les bas salaires qui ont complété le dispositif antérieur. Le coût total est donc, à terme, de 105 milliards de francs par an, dont 40 milliards pour les ristournes Juppé. Un scénario économique de partage du financement des aides entre les trois grandes caisses publiques (Etat, Sécurité sociale, Unedic) au prorata des recettes engendrées par les créations d'emplois s'oppose à un scénario institutionnel qui met l'accent sur la responsabilité de chaque organisme. Le rapport préconise que ces questions, qui n'ont pas été suffisamment discutées en 1997, soient traitées dans la transparence. Par ailleurs, la mise à contribution de la Sécurité sociale ne peut excéder le montant du retour de la réduction du temps de travail sur ses recettes.

- Quelles ont été les conséquences des 35 heures sur le pouvoir d'achat des salariés, en particulier de ceux payés au smic?

- Les baisses de salaire ont été exceptionnelles, mais beaucoup d'entreprises ont pratiqué un gel ou une modération des salaires évalués à un point de moins que la tendanannées de l'accord. En ce qui concerne le smic, une garantie mensuelle minimale a été mise en place pour éviter les pertes de pouvoir d'achat lors du passage aux 35 heures. Elle est indexée sur le salaire mensuel ouvrier, contrairement au smic. indexé sur le taux de salaire horaire et qui peut connaître des coups de pouce. Cela signifie qu'il y a une garantie mensuelle minimale par date d'augmentation du smic, soit, dans les faits, une par an.

- Conseillez-vous au gouvernement de retarder la mise en place des 35 heures dans les entreprises de moins de vingt salariés?

- Non, Les 35 heures pourraient permettre au total la création de 500 000 emplois et la baisse du chômage de 1,5 %. Un recul de cette date ou une hausse du contingent d'heures supplémentaires donneraient un signal négatif. Il est au contraire nécessaire de poursuivre la réduction du temps de travail, tant pour favoriser l'emploi que pour des raisons d'égalité entre salariés et de concurrence entre entreprises.

Les 35 heures ont-elles modifié les relations sociales?

- Près de 50 000 accords d'entreprise ont été signés par des délégués syndicaux ou des salariés mandatés, alors que de plus en plus d'entreprises de moins de 50 salariés (22 000 à ce jour) appliquent les 35 heures par accès direct aux accords de branche qui le prévoient. Si la négociation de

« La réduction du temps de travail concerne 6,9 millions de salariés, dont 6,1 millions à temps plein »

branche a eu une vigueur non prévue, l'essentiel du débat au niveau national a eu lieu au Parlement. L'insuffisance du dialogue interprofessionnel et tripartite à l'automne 1997 est à l'origine de problèmes récurrents comme le financement des aides à la réduction du temps de travail, l'évolution du smic ou le contingent d'heures supplémentaires. Au total, il y a aujourd'hui "trop de lois et trop de dérogations". »

Propos recueillis par Frédéric Lemaître

Un rapport du Plan juge légitime que la Sécurité sociale finance la RTT

Ses auteurs proposent la rédaction d'une nouvelle loi qui associerait les partenaires sociaux

OMBIEN de batailles, combien du Plan, dresse à mi-parcours un che, les signataires patronaux et « Sécu » et de l'Unedic est jugé légi de divisions pour... 2,3 heures de travail en moins grignotées sur quatre ans? La mission d'observation sur la réduction du temps de travail, menée en 2000 et 2001 sous l'égide du Commissariat général



bilan plutôt flatteur des lois Aubry, qui ont, avec 265 000 emplois créés, contribué à rompre « avec le pessimisme ambiant jusque-là ». Mais elle reproche au gouvernement le manque de concertation qui les a précédées.

Les auteurs du rapport, rendu public lundi 18 juin, estiment que, « d'un point de vue institutionnel, la France n'est pas le seul exemple d'intervention de l'Etat dans la régulation du temps de travail ». Cependant, ajoutent-ils, « l'équilibre du processus n'a pas été suffisamment discuté » avec les partenaires sociaux. Aussi la mission propose-t-elle d'écrire une nouvelle loi, fondée sur « un travail interactif pendant la durée de la prochaine législature (2002-2007) » associant des juristes, le patronat, les syndicats, le gouvernement et les parlementaires, pour clarifier les rôles de chacun.

Les revendications, notamment patronales, exprimées sur le sujet sont écartées. Ces travaux se feraient « sans modifier la Constitution », qui prévoit que « la loi détermine les grands principes (...) du droit du travail », et « sans viser le "tout-entreprise" » réclamé par le Medef, ni même « sans reprendre la formule de Maastricht » suggérée par la CFDT. «L'Etat étant en charge de l'intérêt général, il ne peut procéder à une simple transcription » du protocole social européen, explique le rapport. En revansyndicaux devraient être majoritaires; le pouvoir de négociation des commissions de branches professionnelles serait accru; le gouvernement procéderait à « des consultations systématiques en amont » des partenaires sociaux.

Les auteurs regrettent le manque de clarté qui a régné, dès l'origine, autour du financement des 35 heures. La règle de compensation intégrale des allègements de charges - votée par la loi Veil de 1994, mais contournée par les lois Aubry - « n'a pas été négociée, regrettent-ils. Si l'on tient compte des versements des recettes sur droits des tabacs et alcools à hauteur de 11 milliards en 2000, la contribution de la Sécurité sociale (...) est de près de 24 milliards » et non de 13 milliards, comme l'a présenté le gouvernement.

PRIORITÉ À LA QUALITÉ DE VIE

Le rapport revient aussi sur le coût par emploi : un allègement de charges de 5 500 francs par salarié et par an sans RTT crée 124 000 emplois pour un coût unitaire de 105 000 francs; une aide de 7 222 francs en contrepartie d'une réduction de 5,4 % de la durée du travail génère 302 000 postes pour un coût unitaire de 46 000 francs. Il nuance ce constat en rappelant que l'effet emploi d'une simple baisse de charges est souvent sous-estimé. Pour autant, le soutien de la

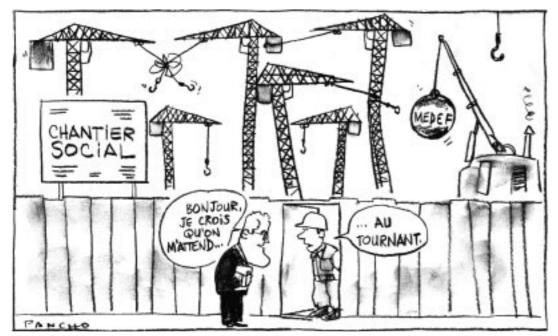
time dès lors que les 35 heures ont créé des emplois. La mission a fait les comptes: l'aide pérenne de 5 000 francs accordée par an et par salarié, initialement à la seule charge de l'Etat, se traduit par une dépense finale de 4 200 francs pour l'Etat et par des « retours financiers » de 2 400 francs pour le régime d'assurance-chômage et de 1 800 francs pour la Sécurité sociale. La mission ne préconise pas de renoncer au passage aux 35 heures dans les PME de moins de 20 salariés, prévu le 1er janvier 2002. Mais « il devrait devenir possible en cas d'accord majoritaire de remonter provisoirement le contingent déclenchant le repos compensateur pour certaines branches, nationales et territoriales, après analyse de la situation du marché du travail ».

Les auteurs du rapport rappellent aussi les sentiments mitigés des salariés : s'ils reconnaissent un effet positif de la loi sur leur vie personnelle, il en va autrement pour leur vie professionnelle, marquée par l'intensification du travail. Une inquiétude nourrie par le développement des « temps gris » (astreintes, déplacements, travail sur portable), totalement absent des accords. Priorité devrait donc être aussi donnée à la « qualité de la vie au travail » et à la « maîtrise des temps sociaux ».

Isabelle Mandraud

Juin 2001 Nation, fédération, le compromis impossible? Renseignements: 20148040833 - www.esprit.presse.fr

FRANCE LE MONDE / MARDI 19 JUIN 2001 / 7



Le Medef pose ses conditions pour maintenir sa présence au sein des organismes sociaux

LA MENACE continue de peser. Le conseil exécutif du Medef, qui réunit en plus de son président, Ernest-Antoine Seillière, 44 membres de l'organisation patronale, pourrait prendre, lundi 18 juin, la décision de suspendre sa participation à la gestion de la Sécurité sociale. Cette menace, régulièrement brandie depuis 1999 par le Medef, prendrait, encore une fois,

la forme d'un ultimatum. Le 30 septembre, en effet, le mandat des administrateurs patronaux et syndicaux des caisses de « Sécu » arrivant à échéance, leurs successeurs doivent être désignés dès le 31 juillet. Pour son propre compte le Medef doit donc, comme l'en a prié le directeur de la Sécurité sociale, Pierre-Louis Bras, dans un courrier envoyé le 29 mai, communiquer les noms de ses futurs représentants, au nombre de 46, dans les caisses nationales et de 2 315 dans les caisses locales (caisses primaires d'assurancemaladie, d'allocations familiales...). En comptant les suppléants, c'est une liste de près de 5 000 personnes qui devait être fournie.

Elle ne le sera pas, affirme aujourd'hui l'organisation patronale, tant que certaines conditions ne seront pas réunies. Lundi, son conseil exécutif devait approuver un document interne liant la participation de ses représentants à plusieurs exigences réparties en trois têtes de chapitre: « clarification des missions, clarification des responsabilités, clarification des financements ».

C'est, bien évidemment, le financement des 35 heures qui incite le Medef à faire pression sur le gouvernement accusé de vouloir « passer en force » malgré l'opposition des partenaires sociaux. Hostile dès l'origine aux lois Aubry, il ne veut pas entendre parler d'une participation financière des organismes sociaux.

VERS UNE NOUVELLE RÉPARTITION

Lors de la commission des comptes de la « Sécu », réunie le 7 juin, le gouvernement a en effet officiellement reconnu l'apport de 13 milliards de francs du régime général en 2000, et probablement d'au moins 2 milliards en 2001. A partir de 2002, une nouvelle clé de répartition entre l'Etat et les organismes sociaux devrait être négociée. « Alors qu'ils assument depuis cinquante-cinq ans leurs responsabilités

dans le domaine de la Sécurité sociale, les entrepreneurs s'interrogent sur le devenir du dispositif actuel et doutent de l'utilité de leur rôle », avait écrit M. Seillière à Lionel Jospin, le 5 juin. « Si toutes les décisions sont prises par les pouvoirs publics et que les résolutions, les dispositions votées par les membres du conseil d'administration ne servent à rien, il est parfaitement normal qu'on ne reste pas administrateur de ce qu'on n'administre pas », renchérissait, quelques jours plus tard, Denis Gautier-Sauvagnac, responsable de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM).

Sans conséquence pour les assurés sociaux, la décision du Medef, si elle était appliquée, nécessiterait une redistribution des sièges au sein des caisses. C'est déjà le cas, par exemple, à l'Ucanss, l'organisme gérant les 170 000 agents de la Sécurité sociale, dont le Medef s'est provisoirement retiré. La perspective d'un retrait plus large contrarie en particulier la CFDT qui, après avoir ravi la place à FO, préside actuellement la Caisse nationale d'assurance-maladie.

Robert Hue juge que le PCF est « dans une position nouvelle »

Les communistes demandent « un coup de fouet » pour le smic

UNE BATAILLE après l'autre, ou plutôt, toutes de front : les communistes se sentent tellement « bien dans leur peau », comme le répète Robert Hue, qu'ils ont concocté un programme d'offensives tous azimuts pour la période qui vient, à dix mois des élections. A commencer par le match PCF-Seillière.

Lundi 18 juin, dans L'Humanité, Jean-Claude Gayssot renvoie la balle au patron du Medef qui l'avait accusé, samedi, d'avoir « provoqué et accéléré la débâcle » d'AOM-Air Liberté, dont le dépôt de bilan a été annoncé vendredi. Les actionnaires, au premier rang desquels M. Seillière à travers sa holding Marine-Wendel, « n'ont jamais daigné prendre en compte les avis des représentants des personnels », déclare le ministre communiste des transports. « Je ne doute pas que les tribunaux les mettront devant leurs responsabilités », ajoute-t-il (lire page 21).

C'est que le PCF, requinqué par la victoire remportée lors du bras de fer sur la loi de modernisation sociale, compte bien tirer un bénéfice politique des amendements sur les licenciements qu'il a réussi à faire voter. Comme l'a annoncé la sénatrice de Paris Nicole Borvo à l'issue du conseil national des 15 et 16 juin, le PCF « appelle à l'application immédiate de la loi, avant même la publication des décrets pour les entreprises concernées ». Les élus communistes, selon $M^{\mbox{\tiny me}}$ Borvo, vont rencontrer « très rapidement les salariés des entreprises en lutte pour continuer avec eux ». M. Hue, lui, doit écrire aux associations et aux organisations politiques et syndicales auxquelles il s'était déjà adressé, sans grand sucès, au moment du report du vote de la loi, pour voir « comment continuer ensemble ». Le symbole du choix de Clermont-Ferrand, le 22 juin, devant l'usine Michelin, pour l'un des deux meetings d'explication du PCF sur les amendements anti-licenciements (Le Monde daté 17-18 juin) n'aura échappé à personne. C'est à propos de cette entreprise qui licenciait que Lionel Jospin avait déclaré, en septembre 1999 : « Il ne faut pas tout attendre de l'État. »

M. FARIUS MIS EN GARDE

Les premiers mots du secrétaire national du PCF, samedi, à l'issue du conseil national, laissaient peu de place au doute. « Chacun voit que le PCF est dans une position nouvelle. Chacun souhaite qu'elle soit M. Hue rappelle que la gauche, en arrivant au pouvoir en 1997, avait stimulé la croissance intérieure, permettant ainsi de « mieux résister à la crise asiatique ».

Cette stimulation est justement à l'ordre du jour, préconise le secrétaire national du PCF. « Ce n'est pas un coup de pouce, c'est un coup de fouet qu'il faut au smic », a-t-il lancé. Au smic, mais aussi aux minima sociaux, a ajouté M. Hue, promettant d'être à l'offensive sur les choix budgétaires, sur le projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale, sur les mesures en

Des nouveaux statuts controversés

A peine 15 000 militants, représentant 92 fédérations, se sont prononcés sur les nouveaux statuts du Parti communiste français, qui doivent être adoptés lors du congrès prévu du 26 au 28 octobre 2001. S'ils ont approuvé ce projet à 76,5 %, selon le rapport présenté, samedi 16 juin en conseil national, par Marie-George Buffet, la participation a été médiocre: 10 % d'après Robert Hue, ce qui fixerait le nombre des adhérents à environ 150 000, contre 203 590 fin 1999.

Deux fédérations, celle du Pas-de-Calais, qui rassemble traditionnellement les « orthodoxes » opposés à la mutation, et celle de la Somme, où se trouve la circonscription de Maxime Gremetz, ont voté contre. « Sept fédérations ont estimé que cette consultation n'était pas à l'ordre du jour », indique aussi le rapport de Mme Buffet. Beaucoup « affirment le refus des tendances » et demandent des éclaircissements sur « "l'organigramme" du parti », précise-t-elle.

durable » a commencé M. Hue. Chacun, surtout, en a pris pour son grade. M. Seillière, bien sûr, un « moulin à paroles qui fuit devant ses responsabilités dès qu'il faut mettre la main à la poche » et que M. Hue, qui se dit prêt «à aller le voir à tout moment », appelle à « un peu plus d'humilité ». Laurent Fabius, réticent sur les amendements relatifs aux licenciements, a été mis en garde sur « l'effet déplorable que cela pouvait avoir sur les milieux populaires ». Si d'aventure cette attitude « néolibérale » du ministre des finances était destinée à « anticiper un retournement de conjoncture »,

faveur des jeunes. A l'heure où le premier ministre reçoit les organisations syndicales, le patron du PCF a jugé que « les syndicats n'ont pas envie d'avoir [dans les partis politiques] une nouvelle courroie de transmission alors qu'ils ont gagné leur indépendance ». L'extrême gauche aussi a eu droit à son petit paquet. « Je vois bien qu'il y a de l'amertume parce que l'on a marqué un point. Cela montre les limites de l'extrême gauche », a commenté M. Hue, même si cela ne lui pose « aucun problème d'être avec Arlette dans les manifs ». Aucun.

Béatrice Gurrey



RENAULT DEAL



2° et 3° loyers offerts' sur la location de votre Scénic, garantie et entretien inclus.

New Deal. Un nouveau mode de vie automobile.

Elisabeth Guigou fait face au désarroi des militants d'Avignon

Dans la cité des papes, comme à Dole et à Béziers, les partisans des ministres battus aux municipales reviennent sur les raisons de leur échec et s'interrogent sur leurs intentions pour les législatives de 2002

La ministre de l'emploi et de la solidarité a réuni ses partisans à Avignon, samedi 16 juin, pour fêter « quinze ans de vie militante commune ». A cette occasion, elle est revenue sur les raisons de son échec aux élections municipales, « que nous avons tous ressenti comme une blessure ». Confrontée aux rumeurs insistantes sur son départ d'Avignon pour des terres électorales plus accueillantes, Elisabeth Guigou a affirmé aux militants qu'elle serait avec eux « pour les batailles de 2002 », tout en laissant entendre qu'elle ne se présenterait pas aux élections législatives. A Dole, les proches de Dominique Voynet, qui décidera « à l'automne » si elle est

candidate dans le Jura aux législatives, attendent avec appréhension sa décision. A Béziers, Jean-Claude Gayssot cherche à s'imposer en développant des projets économiques, au risque de déstabiliser ses partisans.

AVIGNON

de notre correspondant régional Dire que la défaite d'Elisabeth Guigou à Avignon fut cruelle est un euphémisme. Sa suppléante devenue députée, Cécile Helle, en détaille les épisodes douloureux : « Il y a d'abord eu le choc que Marie-José Roig [maire sortant RPR] soit presque élue au premier tour, à 60 voix près. Il y a eu ensuite la semaine entre les deux tours : aller sur le terrain en sachant qu'il n'y avait pas de réserves. Et enfin ce second tour, une défaite avec 36 % des voix seulement. » Un militant ajoute : « Il y a vraiment eu un désir un peu méchant de s'en prendre à Elisabeth personnellement. Les adversaires ont joué avec ça, mais certains Avignonnais ont voulu lui faire payer leurs peurs diffuses: ils ont exprimé des sentiments anti-parisiens en même temps que des sentiments anti-maghrébins, puisqu'elle avait manifesté son amitié aux communautés arabes de la ville. » Les chiffres aussi sont cruels: le jour où Avignon décevait les socialistes, ils gagnaient le conseil général de Vaucluse et, à un jet de pierre, Morières. Ruben Urritia, quarante ans de PS, le constate amèrement : « On ne peut gagner une municipale qu'avec une dynamique venue d'en bas, avec un travail quotidien durant des années en créant une vie, une présence. »

Qu'ils l'apprécient personnellement ou non, les militants considèrent tous la ministre comme une femme exceptionnelle. Mais ils confessent que c'est peut-être cela qui a posé problème. « Maire-ministre, c'est bien, mais ce n'est pas passé », explique Cécile Helle, qui finit par dire : « En fait on s'est tiré une balle dans le pied, parce que la position de Jospin contre le cumul était bonne et... elle était très bien passée. » M. Urrutia insiste : « On a eu une attitude contradictoire sur ce point, très mal comprise et qui annihilait nos affirmations sur la volonté de faire de la politique autrement. » Il ajoute que « cela a permis à [nos] adversaires d'éviter tous les débats de fond en maniant la démagogie sur ce terrain ». Claude Le Roy, entraîneur de football et candidat d'ouverture, en garde une amertume profonde. «La timidité [de M^{me} Guigou] a été transformée en arrogance, sa réserve naturelle aussi. Résultat: son formidable background intellectuel, que personne ne conteste, a joué contre elle – ce qui est quand même un comble...» Secrétaire de section depuis décembre 1999, Franck Lichaire, vrai fan, constate lui aussi que la candidate « cumulait les inconvénients d'être

« Je ne suis pas née ici, (...) je suis une pied-noir blonde comme une Allemande » Elisabeth Guigou

ministre, avec deux manifs par semaine devant la permanence, sans avoir les avantages de la sortante sur la ville ». Mais il élargit les responsabilités : « Nous, militants socialistes, nous avons tous été un peu présomptueux. On s'est dit : "Comme on a Elisabeth, c'est fait". »

Samedi 16 juin justement, « Elisa-

beth », devant ses amis réunis pour leur fête annuelle, tirait le bilan « d'une vie militante commune depuis plus de auinze ans » à Avignon. Le ton était aussi affectueux que grave et, dans le petit amphithéâtre, le silence était compact. « Je me souviens des régionales de 1992 (...), je me souviens de cantonales de 1994 (...), je me souviens des législatives de 1997 (...) »: la militante-ministre décline les souvenirs communs, parle de « notre victoire » aux dernières cantonales, et arrive à ce que tout le monde attend, « mon échec à Avignon, que nous avons tous ressenti comme une blessure ».

Première et ultime explication : « Les Avignonnais sont restés persuadés que je les abandonnerai. Je n'ai pas su les convaincre : c'est le principal reproche que je me fais. » Fustigeant au passage « la démagogie, le clientélisme » et « les basses attaques du maire d'Avignon », elle conclut sur ce qu'attendent les militants, troublés par les rumeurs de son départ vers des terres plus accueillantes. Si elle ne « considère pas forcément nécessaire, dans une sorte d'engrenage obligatoire, une candidature aux élections législatives », une chose est sûre : « Je serai à vos côtés pour les batailles de 2002. » Et elle répète en conclusion d'un discours ému : « En tout cas, je serai avec vous. » Les militants se lèvent pour applaudir leur « Elisabeth », et sont rassurés à l'heure de passer à table.

Un peu plus tard, l'ex-candidate détaille pour le journaliste les raisons de son échec. Oui, « la personnalisation de la campagne a eu pour effet de marginaliser l'équipe », oui « l'affiche était trop léchée », oui « la médiatisation a accentué l'effet d'éloignement ». Elle résume, dans un sourire blessé, ce qu'une majorité d'Avignonnais lui ont fait payer : « Je ne suis pas née ici, je ne suis pas née en France, je suis une pied-noir blonde comme une Allemande et je suis vraiment à l'aise avec les populations maghrébines... ». Elle ne regrette pas de s'y être lancée -« ne pas y aller aurait été une reculade », dit-elle - mais lorsqu'on lui demande si elle envisage de se lancer dans une autre campagne municipale, elle se récrie dans un souffle: « Pas à Avignon en tout cas... ».

Michel Samson

A Béziers, Jean-Claude Gayssot s'investit dans le champ économique

MONTPELLIER

de notre correspondant

Certains y verront un signe. L'appartement qu'a acheté Jean-Claude Gayssot à Béziers est situé dans l'ancienne résidence du gouverneur du Languedoc. « C'est ma femme, Jacotte, qui a découvert ça. C'était marqué sur une facture d'EDF », explique l'intéressé, que l'anecdote amuse : le pouvoir politique local lui prête tellement d'intentions. Pour l'instant, seule paraît certaine sa volonté de s'installer durablement dans cette région d'où il est natif. Pratiquement chaque week-end, il rejoint l'appartement où il a symboliquement emménagé au lendemain de sa défaite, dès le premier tour des municipales, face au maire sortant, Raymond Couderc (DL).

La difficulté, aujourd'hui, pour le ministre des transports est plutôt de savoir quelle place il peut revendiquer sur l'échiquier politique régional. « Depuis mars, il ne joue en tout cas pas le rôle de premier opposant à Raymond Couderc. On ne l'a pas vu à un seul conseil municipal », remarque le socialiste Jean-Michel Dupla. « C'est vrai, mais c'est pour

beaucoup la faute du maire. Il fixe systématiquement les conseils le mardi ou le mercredi soir, en sachant qu'il ne pourra pas venir puisque, ces jours-là, il est retenu à Paris », nuance Jo, un militant de la fédération communiste locale.

Politiquement, Jean-Claude Gayssot semble en position d'attente. Il sait qu'il ne pourra gagner un éventuel mandat qu'avec le soutien du PS et multiplie donc les signes de bonne volonté. Pour les élections législatives, il respectera l'accord réalisé au moment des municipales et qui prévoyait le soutien de l'ensemble de la gauche au député socialiste sortant Alain Barrau. De même, pour la présidence du conseil régional, M. Gayssot n'a répété de répéter que la logique des urnes voulait qu'elle revienne à un socialiste. Dans ce cadre, il n'exclut même pas ouvertement l'hypothèse d'une candidature du maire de Montpellier, Georges Frêche, qu'il soupçonne pourtant d'avoir saboté son élection à Béziers.

Volontairement discret sur le terrain politique, Jean-Claude Gayssot est en fait décidé

à revenir sur le devant de la scène par le biais de l'économique. Il vient ainsi de créer, à partir de son ancien comité de soutien, un club de réflexion, l'EDEC (Economie, développement et citoyenneté), dont la vocation ne se limite pas à la seule ville de Béziers. Ce club est pour lui l'occasion de continuer à faire avancer les projets proposés durant la campagne, en profitant des moyens qui devraient être encore les siens d'ici à la prochaine élection présidentielle. Il se dit même prêt à court-circuiter la mairie en trouvant des financements pour des projets dont elle ne voudrait pas.

LA BASE DÉROUTÉE

La première réunion publique de cette association a eu lieu le 7 juin. Ce soir-là, dans les locaux de l'université de Béziers, cent soixante-dix personnes étaient venues écouter le délégué général à la Datar, Jean-Louis Guigou, évoquer le développement du Biterrois. Dans les couloirs, l'un des organisateurs se félicitait que « Gayssot s'approprie l'économique ». « Cela brouille les cartes et

déstabilise la droite, qui considère que ce domaine est son territoire », disait-il. Mais la difficulté est que ce genre de manifestation peut aussi dérouter la base électorale de Jean-Claude Gayssot. « Je préférerais qu'on s'occupe des quartiers, des sujets qui concernent réellement les gens », lançait, en quittant la salle prématurément, une militante de gauche lassée d'entendre un aménageur lotisseur « se plaindre de ses petits problèmes ». Une responsable communiste, qui déclare regretter que M. Gayssot « ne passe pas plus souvent à la section », expliquera ne pas « avoir été spécialement enthousiasmée par M. Guigou ». « C'est vrai que venir nous expliquer que les Japonais qui s'installent en France cherchent à embaucher des personnes dociles, on peut faire mieux », ajoute un jeune Biterrois. Ce soir-là, il aurait peut-être préféré se trouver aux côtés des salariés de Kiabi qui, au même moment, manifestaient en ville. L'ambiance était sûrement un peu

Richard Benguigui

Dominique Voynet annoncera « à l'automne » si elle quitte Dole

BESANÇON

de notre correspondant

Seul le chef adjoint de cabinet de Dominique Voynet a tenté un démenti à la faveur d'un court entretien accordé au quotidien Le Progrès, pour l'édition locale de Dole (Jura). « Dominique Voynet n'a pas l'intention d'abandonner sa qué Didier Château. A la permanence du suppléant socialiste de la ministre, André Vauchez, les journalistes n'ont pas davantage obtenu de commentaires sur son possible départ. « Sachez que le député travaille et qu'il travaillera toujours autant », a juste fait savoir son attaché parlementaire, Guy Dumélie. L'annonce, dans Le Monde (du 26 mai), que M^{me} Voynet envisage de se présenter ailleurs que dans le Jura aux élections législatives, peutêtre à Paris, a encore alourdi le

climat pesant qui règne à Dole depuis sa spectaculaire défaite au premier tour des municipales face au maire (UDF) sortant, Gilbert Barbier. Interrogée sur ce sujet, dimanche 17 juin, au « Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI » (*lire page 16*), M^{me} Voynet n'a pas dissipé l'incertitude en indiquant qu'elle ne décidera qu'« à *l'automne* » si elle sera candidate aux législatives et, dans ce cas, dans quelle circonscription.

Mais si, officiellement, le silence prévaut à Dole, officieusement les commentaires vont bon train. « Il faut la comprendre, que peut-elle faire d'autre? », s'interroge ainsi l'un de ses proches, en exigeant le « off » pour ne pas contrarier « la Dom ». Ce qu'un second militant complète en ces termes : « Le Jura, pour l'instant, elle ne veut plus en entendre parler, c'est vrai. Elle avait tant travaillé pour cette élection et

tant envie de changer les choses que ce rejet brutal par les électeurs l'a blessée. » Amers, bien sûr, mais séduits, toujours, les écologistes restent persuadés que, à Paris, « Dominique est attendue par la maiorité des militants ».

PAS DE RELÈVE SUR LE TERRAIN

Si la réaction, hostile, d'Yves Contassot, chef de file des Verts parisiens, ne les a guère surpris, ses proches pensent que l'obstacle n'est pas insurmontable : « En province, il y aura toujours des chasseurs ou des paysans hostiles à sa candidature. En revanche, dans la capitale, les gens ont une approche plus politique des problèmes. Et ils sont sensibles à sa forte personnalité, à son engagement contre le toutvoiture, pour une meilleure qualité de vie en secteur urbain. »

La suite, toutefois, les inquiète car aucune relève immédiate n'existe sur le terrain. « Avec elle, les législatives à Dole s'annonçaient déjà difficiles. Sans elle, on court carrément à la catastrophe... » Si, au PS, certains ne sont pas fâchés de voir « disparaître du paysage » une chef de file Verte « imposée



par la Rue de Solférino en 1997 », l'anonymat est également exigé avant toute prise de position « sincère ». Car le premier secrétaire de la fédération du Jura n'est autre qu'Yves Colmou, conseiller chargé de la communication de Lionel Jospin, et les militants savent que l'enjeu – les « accords au sommet dans la gauche plurielle » – les dépasse. « Ce qui nous contrarie le plus, c'est que toute la campagne de Gilbert Barbier avait été axée sur le thème : "Dole, elle s'en fout, ce n'est qu'un marchepied pour sa propre carrière." Nous, on n'a pas arrêté

ART + TECHNO =

EXPRESSIONS

NOUVELLES

ÉCOLE DE CONCEPTEUR-PROMOTEUR
DES NOUVELLES EXPRESSIONS MULTIMÉDIA

3 FILIÈRES DE SPÉCIALISATION:
INFOGRAPHIE . MULTIMÉDIA
ANIMATION . EFFETS SPÉCIAUX
NOUVELLES EXPRESSIONS MULTIMÉDIA
ADMISSION APRÈS BAC

@-art #sup Institut

de répondre que c'était faux, qu'elle voulait se battre pour la ville. Et, là, on s'est bien plantés. Les gens vont se dire que Barbier avait raison, et c'est ça qui fait le plus mal. »

Evidemment, au Mouvement des citoyens, on ne cultive pas de telle nostalgie. Car Mme Voynet. lors de la constitution de sa liste amis de Jean-Pierre Chevènement. « Si elle était restée, nous aurions pu aligner un candidat de la gauche républicaine face à elle en 2002 », se désole pourtant Arnaud Deborne, militant du MDC dans le Jura et collaborateur de Georges Sarre à Paris, privé de cette revanche. « Tandis que là, André Vauchez va se raccrocher à son siège parce qu'il a perdu sa mairie de Tavaux et n'a plus rien d'autre. C'est le cas de figure le plus terrible. » Curieusement, M. Deborne ne partage pas le pessimisme des Verts sur les chances de la gauche aux législatives. « Gilhert Barbier va sans doute briguer un mandat sénatorial. Contre aui Dominique Voynet aurait-elle donc perdu? Contre un succédané local de ce dernier, qui n'aurait eu aucune connaissance des dossiers nationaux? » Anticipant son bilan, le MDC considère « qu'elle a tout plombé à gauche, dans le Jura, entre 1989 et aujourd'hui ». Chez les Verts, ce diagnostic est bien sûr contesté, mais les jugements se font parfois tout aussi cruels. « Son attitude, si elle s'en va, confie l'un des siens, décevra tous ceux qui ont cru en elle ici, c'est évident. Son choix, s'il se confirme, n'illustrera pas vraiment cette façon de faire de la politique autrement que nous n'avons cessé de prôner. C'est dommage... »

Jean-Pierre Tenoux

La stabilité a prévalu dans les élections cantonales partielles

PAS MOINS de vingt et une élections cantonales partielles, soit onze seconds tours et dix premiers tours, avaient lieu dimanche 17 juin. Ce nombre exceptionnellement élevé, à peine trois mois après les élections cantonales et municipales des 11 et 18 mars, est la conséquence de la loi sur le cumul des mandats, nombre d'élus ayant choisi, pour se mettre en conformité avec elle, de démissionner de leur siège de conseiller général.

Deux cantons ont changé de camp à l'occasion de ces scrutins partiels. La majorité de gauche du conseil général de Haute-Corse se trouve renforcée par la victoire, dans le canton de Corte, de Pierre Ghionga (div.), auquel la gauche, absente du second tour, avait apporté son soutien. Il devance Xavier Poli (div. d.), qui avait le soutien du conseiller général sortant, Antoine Sindali (div. d.). Dans le canton de Fraize (Vosges), François Thiébaut (div. d.) emporte au second tour un siège jusquelà détenu par la gauche. La majorité de droite du département, présidé par Christian Poncelet (RPR), conforte son assise.

Le bilan s'équilibre donc pour la majorité et pour l'opposition. La gauche a deux élus, à Corte (Haute-Corse) et à Ajaccio (Corse-du-Sud), où François Pieri (PRG) succède à Simon Renucci (div. g.). La droite en conserve neuf, dont celui de Fraize (Vosges). A Nonancourt (Eure), Joël Hervieu (div. d.) emporte le siège laissé vacant par Jean-Louis Debré (RPR), tandis que, dans le même département, à Pacy-sur-Eure, le RPR Pascal Lehongre succède à Jean-Luc Miraux (RPR). En Indre-et-Loire, dans le canton de Richelieu, Serge Carot (div. d.) a emporté le siège laissé vacant par le député européen Hervé Novelli (DL). Le second tour de l'élection cantonale de Montmort-Lucy (Marne) mettait aux prises deux candidats divers droite: Michel Moussy a pris le dessus sur Jean-Pierre Viart, pourtant soutenu par le conseiller sortant, Pierre-Yves Jardel (UDF). Deux élections cantonales avaient lieu dans le Morbihan : à Ploërmel, Pierre Kerloc'h (div. d.), succède à Paul Anselin (div. d.) tandis qu'à Vannes-Centre c'est Annick Guillou-Moinard (UDF) qui reprend le siège laissé vacant par François Goulard (DL). L'ancien maire de Saint-Tropez (Var) Alain Spada (div. d.) s'est imposé dans le duel qui l'opposait à Pierre Berenguier (div. d.), soutenu par l'actuel maire et conseiller sortant, Jean-Michel Couve (RPR). Enfin, aux Sables-d'Olonne (Vendée), Gérard Faugeron (div. d.) a largement emporté le scrutin organisé pour

Louis Guédon (RPR).

Sur les dix cantons où avait lieu un premier tour, un seul, celui de Rivière-Pilote, en Martinique, a été pourvu, dimanche. Dans ce fief indépendantiste, le candidat du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM), Lucien Adenet, l'emporte largement et succède au conseiller régional et maire de la ville, Lucien Veilleur (MIM).

Les résultats complets et leurs commentaires pourront être consultés sur le site du Monde interactif, www.lemonde.fr.

Patrick Roger

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu le 22 mai 2001 ar le tribunal correctionnel de Paris (17° chambre correctionnelle, chambre de la presse), M. Jean-Marie Colombani, directeur de publication du journal Le Monde, et M. Jacques Follorou, journaliste, ont été condamnés à une peine d'amende et au paiement de dommages et intérêts à l'égard de MM. Edouard, Toussaint et François Cuttoli, et de la SA société de gestion du casino municipal d'Ajaccio, pour avoir commis, au préjudice de ceux-ci, le délit de diffamation publique envers des particuliers, en publiant, dans l'édition du 3 novembre 2000 du quotidien Le Monde, un article intitulé « La justice émet le soupçon d'un "blanchiment d'argent" autour du casino d'Ajaccio » les mettant en



PARAMÉDICAL
CARRIERES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours
DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours
BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national
PROFESSEUR DES ECOLES

MEDECINE - PHARMACIE

Direction : Docteur JF PONCET

Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875

COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr

Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22 Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20 Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00 St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00 Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42 Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99 Clt Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32

28, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris
Tel. 01 44 78 88 88 - Fax 01 40 29 00 63 e-mail: contact@e-artsup.net

JUSTICE En six mois, la réforme de la garde à vue, qui a renforcé les droits de la défense et le contrôle des procédures par l'autorité judiciaire, est entrée dans les mœurs des

policiers policiers et des gendarmes. ● LA PRÉSENCE DE L'AVOCAT dès la première heure, d'abord ressentie comme un signe de suspicion envers le travail des policiers, n'a finalement pas soulevé de difficultés. DEPUIS LE 16 JUIN, s'y ajoute, uniquement pour les mineurs, un enregistrement audiovisuel des auditions. • LA BAISSE du nombre de

gardes à vue (- 10,2 % sur les quatre premiers mois de l'année par rapport à 2000) est notamment liée à l'évolution du statut des témoins, qui ne peuvent plus être placés en garde à vue. ● DANS UN COMMISSA-RIAT du 19° arrondissement parisien, les policiers se sont adaptés au nouveau système mais déplorent la « lourdeur accrue » des procédures.

Le nombre de gardes à vue a baissé de plus de 10 % depuis le début de l'année

Alors que l'enregistrement audiovisuel des mineurs est entré en vigueur le 16 juin, la loi sur la présomption d'innocence a bouleversé, en six mois, la pratique des policiers et des gendarmes. Si la présence de l'avocat dès la première heure de la garde à vue est bien acceptée, les lourdeurs procédurales sont unanimement critiquées

IL Y A du neuf dans les commissariats. Près de six mois après l'entrée en vigueur de la réforme de la garde à vue, le 1er janvier, qui a introduit la présence de l'avocat dès le début de la mesure, policiers et gendarmes font face à un nouveau bouleversement de leurs pratiques : depuis le samedi 16 juin, les auditions des mineurs placés en garde à vue sont systématiquement enregistrées par vidéo. A l'instar de la réforme de la garde à vue pour les majeurs, l'enregistrement audiovisuel pour les mineurs ne devrait guère soulever de difficultés: en dépit des inquiétudes syndicales qui s'étaient exprimées avant l'entrée en vigueur de la réforme, les nouvelles règles encadrant la garde à vue semblent bel et bien entrées dans les mœurs des policiers.

Le débat était pourtant vif lors de l'élaboration de la loi sur la présomption d'innocence, en 2000. Les policiers avaient unanimement protesté contre l'idée d'un enregistrement sonore des gardes à vue, pourtant souhaité par l'ensemble des parlementaires, de gauche comme de droite (Le Monde du 1er mars 2000). Finalement, cette disposition avait été écartée, au profit d'un enregistrement audiovisuel des gardes à vue uniquement réservé aux mineurs.

La réforme a cependant imposé aux policiers et gendarmes de nouvelles règles pour la garde à vue des majeurs : présence de l'avocat dès le début de la mesure, obligation d'alerter au plus vite le parquet, notification plus formelle des droits des suspects... Autant de dispositions destinées à renforcer le contrôle par l'autorité judiciaire et l'exercice des droits de la défense. Depuis le 1er janvier, la réforme a déjà produit ses effets. Sur les quatre premiers mois de l'année, le nombre des gardes à vue a diminué de 10,2 % par rapport à la même période en 2000,

soit 12 300 mesures en moins. Selon la chancellerie, cette baisse serait essentiellement due à l'interdiction de placer les témoins en garde à vue, mesure désormais réservée aux personnes contre lesquelles il existe des charges. Ces chiffres globaux cachent cependant de larges disparités : ainsi, à Paris, le nombre des gardes à vue n'a baissé que de 4,4 % depuis le début de l'année tandis que celui des gardes à vue de plus de 24 heures a, lui, augmenté de 17,4 %. « Cet allongement des gardes à vue peut s'expliquer en partie par la complexification des procédures », analyse Jean-Pierre Dintilhac, procureur de Paris.

NOUVELLES ASTREINTES

De fait, la réforme a imposé de nouvelles astreintes procédurales aux policiers. André-Michel Ventre, le secrétaire général du syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN), affirme que « le maniement de la garde à vue est de plus en plus lourd ». « Le nombre de procès-verbaux d'encadrement a été multiplié par trois ou quatre. C'est du temps pris sur les auditions. La forme prend le pas sur le fond.» Dominique Achispon, du Syndicat



national des officiers de police, indique que lorsqu'il y a plusieurs gardes à vue, un policier est mobilisé uniquement par la procédure : il vérifie le respect des droits, si les gardés à vue se sont alimentés, etc. « Quelle que soit la gravité de l'infraction – un délit mineur ou un crime –, les officiers de police judiciaire sont confrontés à la même lour-

deur procédurale », souligne M. Ventre.

Malgré ces critiques de forme, les policiers ont plutôt bien « digéré » la réforme. L'arrivée de l'avocat à la première heure de la garde à vue, d'abord ressentie comme un signe de suspicion envers leur travail, n'a finalement pas soulevé de difficultés. « Au début, les services de police étaient assez opposés à l'intervention de l'avocat, ils craignaient sans doute que cela entrave leur enquête. Mais maintenant, cela ne fonctionne pas trop mal », explique Me Mathilde Jouanneau, qui coordonne la permanence des avocats pour les gardes à vue à Paris. « Îl devait exister des fantasmes

de la part des policiers sur l'intervention de l'avocat, renchérit M^e Michel Bénichou, président de la Conférence des bâtonniers. Ils pensaient certainement que l'avocat allait prévenir les proches du suspect ou conseiller systématiquement à leur client de garder le silence. »

DROIT AU SILENCE

Le droit au silence, qui avait soulevé de nombreuses protestations de la part des policiers, est en effet très peu utilisé par les gardés à vue. « Sans doute parce que les personnes ressentent le besoin de s'expliquer, avance M. Dintilhac. Le droit au silence est d'abord utilisé par les personnes impliquées dans le grand banditisme ou les délits financiers, qui en faisaient déjà usage avant la réforme. »

La notification des droits aux personnes gardées à vue comme la présence d'un avocat se sont révélés être des facteurs d'apaisement. garde à vue d'une personne, ainsi que de l'infraction qui lui est repro-

« Pour les justiciables, l'intérêt c'est d'être rassuré, d'avoir des informa-

tions sur le déroulement de la procé-

dure, explique Me Jouanneau. La gar-

de à vue est toujours un moment de

forte tension, très difficile à vivre pour

celui qui n'y a jamais été confronté. »

un meilleur contrôle par les procu-

reurs du déroulement de ces mesu-

res privatives de liberté: désor-

mais, les parquets sont avisés

« dès le début » du placement en

La réforme a également permis

chée. Auparavant, cette information n'était pas aussi systématique, notamment la nuit. « Il arrivait aue l'on soit alerté seulement le matin du placement d'une personne pour une infraction grave, explique Jean Philippe, procureur de Valence. Désormais, on est avisé systématiquement par télécopie, mais aussi par téléphone en cas de crime, d'accident de la circulation mortel ou de vols avec violence. » Pour beaucoup des profession-

nels de la justice, l'actuel régime de la garde à vue, s'il constitue un indéniable progrès, n'en reste pas moins une étape. L'enregistrement audiovisuel des auditions des mineurs (lire ci-dessous), qui devra faire l'objet d'une évaluation en juin 2002, pourrait ainsi être étendu aux majeurs. Les avocats, quant à eux, réclament touiours un véritable rôle de défense auprès des gardés à vue, avec un accès au dossier et une assistance de leurs clients lors des interrogatoires. « Tant que l'avocat n'aura pas accès au dossier et que le gardé à vue ne saura pas exactement ce que les policiers ont contre lui, on peut lui faire dire tout ce que l'on veut, explique Me Maud Person, du barreau de Paris. Et puis, ne pas avoir accès aux charges, cela crée l'idée que l'on continue à nous cacher quelque chose... »

Pascal Ceaux

Le cadre procédural depuis le 1^{er} janvier

• Qu'est-ce qu'une garde à vue ? C'est le fait, pour un officier de police judiciaire (OPJ), de retenir une personne dans les locaux de la police ou de la gendarmerie pour l'interroger. En cas de flagrant délit, l'OPJ peut garder à vue « toutes personnes susceptibles de fournir des renseignements sur les faits ou sur les objets et documents saisis ». Dans le cadre d'une enquête préliminaire, ne peut être gardée à vue que la personne « à l'encontre de laquelle il existe des indices faisant présumer qu'elle a commis ou tenté de commettre une infraction ». Depuis la loi sur

la présomption d'innocence, les témoins ne peuvent plus être placés en garde à vue. Environ 400 000 gardes à vue sont ordonnées chaque année en France.

• Quelle est la durée d'une garde à vue ? Dans la plupart des cas, elle est de 24 heures, renouvelable une fois sur décision du procureur de la République, soit 48 heures maximum. Dans les affaires de proxénétisme aggravé, d'extorsion de fonds aggravée, d'infractions terroristes ou de trafic de stupéfiants, la durée peut être portée à 48 heures, renouvelables, soit quatre jours maxi-

• Dans quel cadre intervient l'avocat? Depuis le 1er janvier, l'avocat peut intervenir, sur demande du gardé à vue, dès le début de la mesure et non plus seulement à la 20e heure. La loi n'interdit cependant pas aux enquêteurs de poursuivre leurs investigations dans l'attente de l'arrivée de l'avocat. Si elle le souhaite, la personne peut donc voir un avocat à la 1^{re} heure, à la 20e et à la 36e, en cas de prolongation. Les avocats doivent être informés de la nature de l'infraction reprochée au gardé à vue, ainsi que de la date de commission des faits.

Ils n'ont cependant pas accès au dossier.

 Ouels sont les droits du gardé à vue? Outre l'assistance d'un avocat, une personne placée en garde à vue a le droit d'être informée dans une langue qu'elle comprend; de connaître la nature de l'infraction (la qualification juridique, mais pas forcément le détail des faits); de connaître les dispositions sur la durée de la garde à vue ; de faire aviser l'un de ses proches par téléphone ; d'être examinée par un médecin ; de garder le silence si elle le souhaite. L'ensemble de ces droits doit dorénavant lui être notifié dès le début de la mesure.

et Cécile Prieur

Des policiers parisiens s'adaptent bon gré mal gré à la nouvelle procédure

À DEUX JOURS PRÈS, il aurait été filmé. Interpellé jeudi 14 juin dans l'après-midi, ce mineur de dix-sept ans et dix mois est resté un gardé à vue ordinaire, auteur

REPORTAGE _

« On se demande vraiment comment nos clients habituels les plus durs vont réagir »

d'un délit ordinaire dans le 19e arrondissement de la capitale. encore d'enregistrement audiovisuel, comme l'a imposé la loi depuis le samedi 16 juin à 0 heure, mais une banale confrontation. de l'auteur présumé et de sa victime, arbitrée par un officier de police judiciaire (OPJ) qui consigne sur papier leurs déclarations : le vol de sac à main, la fuite, l'interpellation et l'arrivée dans les locaux flambant neufs du commissariat central, rue Erik-Satie.

Face-à-face quasi rituel entre un policier et un suspect mineur : ce dernier donne à l'OPI qui l'entend une fausse identité. Il a pourtant été interpellé à de multiples reprises dans le 19e. La dernière fois,

c'était en février, pour un vol avec violence... Trois de ses copains arrêtés avec lui ont été remis en liberté. Un quatrième fait l'objet de poursuites pour défaut de permis de conduire ; lors de son interpellation, il circulait au volant d'une BMW noire immatriculée à l'étranger. Le gardé à vue a réclamé un avocat, qu'il rencontrera dans un local aménagé à cet effet au troisiècal. Il a aussi demandé que l'on prévienne son père. La machine procédurale s'est mise en route.

Depuis le 1^{er} janvier, les policiers se sont rodés au nouveau régime de la garde à vue. Ici, dans un décor qui, au dire de l'un d'entre eux, « ressemble plus à une banlieue difficile qu'à Paris », le travail ne manque pas. « Nous nous heurtons à toutes les formes de la petite et moyenne délinquance : vols avec violence de téléphones mobiles, de sacs à main, infractions à la législation sur les stupéfiants », énumère le commissaire Thierry Chollet, chef du service de l'accueil, de la recherche et de l'investigation judiciaire (Sarij). En mai, le Sarij a diligenté deux cents mesures de garde à vue; 30 % à 40 % concernaient des mineurs. Il n'a rencontré que peu de réticences : en près de six mois, seules deux personnes ont usé de leur droit au silence, obligatoirement notifié dès le début de la garde à vue.

Si l'adaptation aux principales mesures de la réforme - avocat à la première heure, avis au parquet dès le début de la mesure - s'est faite bon gré mal gré, « la lourdeur accrue » de la procédure est unaniciers. De peur d'oublier une étape et de risquer une nullité qui réduirait leur enquête à néant, les OPJ ont inscrit au feutre noir sur un tableau toutes les obligations à remplir.

CONFLITS DE DROIT

« Paralysés » par la forme, ils se plaignent de ne plus avoir assez de temps pour approfondir leur enquête. « Quand, dans la même affaire, il y a trois ou quatre personnes en garde à vue, c'est la catastrophe, constate un officier. Nous sommes contraints de mobiliser un, voire deux policiers, uniquement sur la procédure. » « C'est pour cela. raconte un autre policier, que pour un recel de scooter, on ne met plus en garde à vue.»

Les contacts téléphoniques avec le parquet sont parfois difficiles à établir. « Aux heures de pointe ou en fin de semaine, il nous arrive d'attendre jusqu'à une heure trente, témoigne un officier du groupe de recherche et d'investigation (GRI). Dans ces cas-là, nous demandons en quelle position nous sommes sur la liste d'attente et nous passons à autre chose. » Cette difficulté est d'autant plus mal vécue qu'en cas de doute, les OPJ préfèrent se couvrir en sollicitant l'avis des substituts. Le 19e arrondissement appartient au deuxième secteur du parquet, qui regroupe presque tous les arrondissements les plus sensibles de la capitale : le 10°, le 11°, le 18°, le 19° et le 20°.

A l'évocation des examens médicaux, l'officier du GRI s'enfonce un peu plus dans son fauteuil. Cet épisode incontournable du feuilleton de la garde à vue tourne vite au cauchemar pour les policiers. « Les gardés à vue les exigent de plus en plus, précise le commissaire Chollet, et les policiers aussi, sations de mauvais traitements. Le problème, c'est le manque d'unités médicales mobiles. Quand il faut aller à l'Hôtel-Dieu, cela peut prendre plus de deux heures et demie. » La création d'un nouveau centre médical dans le 19e arrondissement est en projet.

L'intervention de l'avocat, possible dès la première heure de la garde à vue, a été plus facilement acceptée. A Paris, cette possibilité a pourtant créé quelques conflits de droit. « C'est notamment le cas lorsque l'avocat se présente au commissariat et que le gardé à vue est en examen médical à l'Hôtel-Dieu, raconte Alain Ouéant, sousdirecteur de la police territoriale à la préfecture de police. Il a finalement été décidé que l'examen médical primait. » Ici, les policiers se félicitent de la diligence des avocats commis d'office. Ils sont souvent plus rapides à se déplacer - et ce, quelle que soit l'heure - que leurs confrères nommément désignés par les gardés à

L'entrée en vigueur de l'enregistrement audiovisuel des mineurs est une nouvelle cause d'inquiétude. « Nos mineurs ne savaient pas qu'ils allaient bientôt être filmés, affirme un policier. On se demande vraiment comment nos clients habituels les plus durs vont réagir. »

aux Caméscope et magnétoscopes. 2 704 configurations fixes ont été retenues; leur implantation a été

caméra plonge vers le bureau où est installé l'ordinateur. Le micro est pointé sur le mineur entendu. Sur l'écran défilent à la fois les images du gardé à vue et le modèle de procès-verbal que l'officier de police judiciaire (OPJ) remplit au fil de les policiers de la brigade des stupéfiants sont prêts à entendre tous les gardés à vue de moins de dixhuit ans selon les conditions définies par la loi du 15 juin 2000. Dans ce service spécialisé dans les enquêtes sur le trafic de drogue. dix-huit postes d'enregistrement ont été installés, même si la part des mineurs placés en garde à vue est faible. « En 2000, sur environ 1 000 gardes à vue, nous avons eu quelque 60 mineurs », indique le commissaire Gérard Peuch, chef de la brigade des stupéfiants. Les « stups » avaient cependant été retenus – avec Rouen (Seine-Maritime). Privas (Ardèche) et le commissariat central du 11e arrondissement de Paris - comme sites pilotes pour la mise en place de l'enregistrement audiovisuel.

Selon la loi, désormais, « les interrogatoires des mineurs placés en garde à vue (...) font l'objet d'un enregistrement audiovisuel ». La majorité des dispositions prévues par le texte est entrée en application le 1er janvier. Un délai avait été accordé aux commissariats de police et aux brigades de gendarmerie afin qu'ils aient le temps de s'équiper et de s'organiser. Sous l'égide de la direction de l'administration de la police nationale (DAPN), appuyée par un comité de pilotage, le numérique - moins volumineux et offrant une meilleure sécurisation des enregistrements - a été préféré

Un logiciel spécialisé a été conçu. désignée en fonction du nombre d'infractions attribuées à des mineurs, 428 ordinateurs portables ont également été distribués pour cas dans les l'audition est délocalisée (hospitali-

sation du mineur par exemple). Les OPJ ne peuvent se soustraire aux enregistrements vidéo, mais ils ne doivent pas nécessairement apparaître à l'image. Les gardés à vue n'ont pas à être prévenus qu'ils sont filmés. Si le mineur refuse d'être enregistré, sa décision est assimilée à l'exercice du droit au silence dont peut bénéficier chaque gardé à vue. Les incidents liés à la nouvelle disposition doivent systématiquement être signalés au magistrat compétent - parquet, juge d'instruction ou juge des enfants - et faire l'objet d'un procès-verbal joint à la procédure. Pour accéder au logiciel, l'OPJ introduit une carte personnelle d'habilitation. Toute interruption dans l'enregistrement est signalée par l'ordinateur. Au terme de l'audition, l'original est placé sous scellés et la copie est versée au dossier.

Les conditions de consultation de l'enregistrement sont elles aussi strictement limitées. Le visionnage n'est possible qu'en cas de contestation du contenu du procès-verbal d'interrogatoire écrit, soit à la demande de l'une des parties, soit sur celle du juge d'instruction ou du juge des enfants chargé de l'enquête. La diffusion illégale de l'enregistrement est punie d'un an d'emprisonnement et 100 000 francs d'amende.

Mastères Spécialisés

Vous êtes titulaire d'un 3ac +4, +5 dans les domaines économiques,

Développez une véritable spécialisation.

> Le Groupe ESC Lille propose l'accès à ses Mastères Spécialisés en alternance pour les étudiants et les cadres : Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information - Management financier international - Finance et gestion du patrimoine - International

Master in Auditing, Management Control and Information Systems (Double Degree Master of Science or MBA in Paris Campus) Contact : Martine De Smet Tél : 03 20 21 59 57

e-mail: infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com Avenue Willy Brandt 59777 Euralille



Les interrogatoires des mineurs font

Jacques Kaisersmertz a lu un texte où il reconnaît avoir violé un jeune garçon

La famille de l'accusé a témoigné devant les assises

de notre envoyée spéciale Le pédophile a une famille. Et quand s'avance son épouse, frêle silhouette en tailleur marine, trem-



blante comme une flamme, le visage du pédophile se crispe, se fracture, ses yeux s'emplissent de larmes. Comme

la cour, les avocats, le public, le voilà suspendu au souffle douloureux de cette femme de 55 ans, réputée réservée et pudique. « Nous vous écoutons », dit doucement la présidente. Mais M^{me} Kaisersmertz, les mains accrochées à la barre, ne peut pas parler. Elle regarde la juge, éperdue, oppressée. Laquelle l'encourage. Alors, d'une voix fluette: « On a passé vingt-cinq ans ensemble, et je n'ai rien remarqué. Je suis tombée des nues lorsqu'il a été arrêté en 1997. » Elle s'arrête. Il faut l'aider par des questions. « Oui, répondelle, je connaissais son caractère un peu coléreux, emporté, mais ça arrive à tout le monde. » Et puis : « Non, on ne se disputait pas. » Et elle s'effondre, emportée par son chagrin et ses larmes. Dans le box des accusés, Jacques Kaisersmertz sanglote.

On apporte une chaise, abaisse le micro. Bravement, l'épouse va poursuivre. Personne, dit-elle, et surtout pas l'école de Cosne-sur-Loire (Nièvre) dans laquelle elle aussi est institutrice, ne lui a jamais dit quoi que ce soit. « On croyait que tu savais », lui a avoué un collègue après le scandale. Mais non. Elle ignorait tout. Même les avertissements de l'académie saisie, en 1976, par plusieurs parents. Avec précaution, l'avocat général évoque tout de même l'existence d'un vibromasseur trouvé par les gendarmes dans la maison du couple et mentionné dans plusieurs témoignages. Elle ne réagit guère. Son mari achetait un tas de choses sur catalogue. En tout état de cause, « c'était un père attentif qui s'est beaucoup occupé de ses enfants ». Les voici justement, appelés à la barre. Lionel, 27 ans, et puis Laurent, 23 ans, très émus, et dignes. Leur père ? « C'est quelqu'un de très sympathique qui m'a beaucoup appris et qui a toujours la volonté d'éveiller les gens à des tas de choses, déclare le premier. J'ai fait avec lui de la pêche, de la chasse, de la gym, la recherche de pierres préhistoriques... Tout ce qu'il m'a montré m'a passionné. Encore maintenant. » Ses méthodes sévères, voire brutales, en classe? « Elles maintenaient dans le droit chemin. » D'ailleurs, affirme le second, en le décrivant « très à cheval sur les principes, la politesse, le respect des autres », beaucoup d'élèves « qui avaient peur de lui avant de leur année dans sa classe ». Lui non plus ne savait rien avant ce flash radio qui, en 1997, annonça l'affaire. « J'étais dans un état pas possible. Je l'ai toujours aimé en tant que père.»

Un père hyperactif, chasseur, pêcheur, passionné de mycologie, mais aussi d'archéologie, de gymnastique (il a hissé le club local jusqu'aux championnats de France), de billard et d'arts martiaux (il a créé un club de karaté). Qui avait rêvé d'être professeur d'éducation physique avant d'être disqualifié pour raison

médicale, reçu brillamment à l'École normale et de choisir la Nièvre après un intermède à Göteborg pour rejoindre une Suédoise dont il était amoureux - où, un bref moment de son enfance, il avait été heureux. Triste enfance, commenteront ses deux sœurs appelées comme témoins (un frère s'est suicidé il y a deux ans). Pauvreté, alcoolisme du père, insultes, disputes, violences. Et viol, si l'on en croit Jacques Kaisersmertz, agressé sexuellement par son père, dans le plus grand secret. Un traumatisme qui lui a fait redouter, lorsque sa femme a été enceinte, d'avoir à son tour des fils, anxieux, avoue-t-il, de ne pas pouvoir résister à ses « pulsions » et de leur faire subir le même sort. « Ce qui était tolérable pour les autres enfants ne l'était pas pour les vôtres? », ironise l'avocat général. Kaisersmertz bafouille. Mais pourquoi alors se marier quand on continue d'entretenir ce type de relations avec de jeunes garcons? « Je pensais que le mariage me freinerait.»

UN POISON INOCULÉ

Il n'en a rien été. Un jeune homme en est mort. Incapable, plusieurs années après les multiples agressions sexuelles que lui fit subir l'instituteur de Cosne, de vivre avec son secret. Incapable, aussi, d'en assumer la divulgation. Quelques jours après avoir déposé la plainte contre X... pour viol et attouchements sur mineur de quinze ans qui allait permettre l'interpellation de Jacques Kaisersmertz, il s'est donné la mort, en janvier 1997. Il avait 28 ans. Sa famille a repris son combat. Elle est au premier rang de la salle d'audience, émue, rageuse, vibrante. Fixant celui qu'elle appelle « le prédateur » et qui, jusqu'alors, n'a encore jamais reconnu le viol de leur enfant. Mais M. Kaisersmertz, troublé peut-être par la séance précédente, paraît très affecté. Voici qu'il demande à lire un texte.

« Je dois à la mémoire de Thierry Debain la vérité. (...) Je suis coupable d'avoir imposé à ce garçon, alors qu'il avait 11 ans peut-être, des attouchements et des actes de même nature que ceux que j'ai imposés à d'autres garçons. Je demande pardon à Thierry, qui n'est plus là, et à ses parents pour tout le mal que j'ai fait. » C'est dit. Chaque mot ayant son importance, l'avocat général lui fait admettre qu'il y eut parfois pénétration et l'avocat de la famille Debain insiste sur le terme de « viol ».

Alors on peut parler de Thierry, ce garçon affectueux, qui avait si peur de décevoir ses parents adoptifs en leur avouant les salissures commises par l'instituteur qui le gardait à l'étude. Thierry qui, un an avant sa mort, s'était d'abord confié à Séverine, son amie, et à Isabelle, sa sœur naturelle, qui n'avait pas été, comme lui, adoptée par les Debain et avec laquelle il vraie identité. Toutes les deux ont vécu son tourment : sa honte, son poisseux sentiment de culpabilité; sa volonté de justice ; sa crainte du regard des autres ; sa terreur d'exposer les siens. Toutes deux l'ont vu changer, déprimer, maigrir, pleurer. Traqué par ses souvenirs, « ce film d'horreur, comme dit son père, qu'il devait dérouler dans sa tête ». Malade de ce poison inoculé entre 8 et 12 ans. Et qui s'est avéré mortel.

Annick Cojean

Le journaliste et écrivain Nicolas Giudici a été assassiné près de Corte, en Haute-Corse

Les enquêteurs privilégiaient, lundi 18 juin au matin, la piste d'une affaire privée

Le journaliste et écrivain, Nicolas Giudici, a été retrouvé mort, dimanche 17 juin, au bord d'un ruisseau, près de Corte (Haute-Corse). Il avait été

atteint de plusieurs balles, dont une dans la tête. Il était l'auteur d'un livre très critique sur la société corse, dénoncé par les nationalistes lors de sa

sortie, en 1997. Après avoir envisagé la piste d'un meurtre politique, les enquêteurs privilégiaient, lundi, une affaire privée.

LE JOURNALISTE indépendant et écrivain, Nicolas Giudici a été retrouvé mort, dimanche 17 juin, atteint de plusieurs balles, près d'un ruisseau sur la commune de Piedigriggio, non loin de Corte (Haute-Corse), au centre de la Corse. Selon les premiers éléments de l'enquête confiée à la section de recherche de la gendarmerie, M. Giudici, âgé de cinquante-deux ans, aurait été assassiné en fin d'après-midi, samedi 16 juin, après avoir participé à une réunion à l'université de Corte. L'hypothèse d'un règlement de compte politique a été un temps envisagé, mais les enquêteurs privilégiaient, lundi 18 juin, la piste d'une affaire privée. La section antiterroriste du parquet de Paris n'a pas été saisie du dossier. La disparition de ce journaliste, dont l'ouvrage remarqué, paru en 1997, Le Crépuscule des Corses, lui permit d'accéder à une certaine notoriété, a suscité un vif émoi sur l'île.

La section de recherche tente, désormais, de reconstituer l'emploi du temps de la victime. Résidant à Cannes depuis deux ans, il était venu en Corse avec son véhicule en voyageant à bord d'un navire effectuant la navette entre l'île et le continent. Après avoir participé à une réunion d'information à l'université de Corte sur l'emploi des jeunes en Corse, organisée en présence de représentants syndicaux et du patronat local, il devait, selon son entourage, déménager une des deux petites villas qu'il possède en bordure de mer, près de Bastia. Il aurait, pour une raison inconnue, annulé un dîner fixé avec l'un de ses amis de Corte, puis aurait pris la route de Bastia, en fin d'après-midi, où il avait réservé une chambre dans un hôtel du centre ville. Dès lors, les enquêteurs perdent toute trace du journaliste. Ils évoquent l'hypothèse d'une mauvaise rencontre ou d'une altercation avec une personne qu'il connaissait à peine. Selon les premières constatations balistiques, la mort serait intervenue dans des conditions agitées. Plusieurs impacts ont été relevés sur le corps de M. Giudici dont un au genou et un autre à la tête. L'arme,

un petit calibre, sans doute un

7.65, aurait été utilisé par un non professionnel. Une autopsie devait être effectuée lundi dans la journée, à Bastia.

Le corps a été retrouvé en contrebas de la route, près d'un ruisseau. L'agresseur aurait pris le véhicule du journaliste pour se rendre de l'autre côté de l'île, à plus de cinquante kilomètres du lieu où le corps a été retrouvé. La voiture a été découverte, samedi 16 juin, vers 18 heures, visiblement accidentée, à moitié calcinée, près de Cervione, sur la plaine orientale. L'auteur des coups de feu est actuellement recherché dans cette région de la Corse. C'est un éleveur qui a signalé, vers 8 heures, le dimanche 17 juin, la présence d'un homme mort sur le chemin longeant le ruisseau, près de Corte.

ANALYSE CRITIQUE

Embauché au journal Nice-Matin, au début des années 80, il avait travaillé au sein de plusieurs agences du quotidien, notamment, à Cannes, à Nice, à Ajaccio et à Bastia. M. Giudici avait reçu le Prix du livre corse pour Le Crépus-

cule des Corses, ouvrage qui fut également un succès de librairie. Il y développait une analyse critique sur le comportement collectif des Corses vis-à-vis de leur destin sans pour autant verser dans l'ostracisme et tentait d'expliquer les retards de la société insulaire par des facteurs propres à la culture méditerranéenne. Le débat avait été, à cette époque, particulièrement vif avec certains responsables nationalistes qui lui reprochaient une approche trop sévère qu'ils jugeaient « injurieuse ». Néanmoins, cet échange n'avait jamais dépassé le champ du débat d'idées. Nicolas Giudici avait d'ailleurs, souvent, réitéré ses positions dans les médias sans que cela ne suscite de protestations. Les nationalistes reconnaissaient à cet homme le mérite de la franchise et d'une certaine intégrité intellectuelle. Les informations recueillies auprès de son entourage, depuis la découverte de son corps, ont conduit la justice à écarter, lundi, la piste « politique ».

Jacques Follorou

L'auteur du « Crépuscule des Corses » voyait en l'île un « laboratoire du déclin »

CHEZ LUI, en Corse, on l'appelait « le philosophe ». Tout en ayant exercé longtemps une activité de journaliste, couvrant notamment l'actualité corse pour Nice-matin, Nicolas Giudici s'était attaché à aller au-delà des péripéties, et dans le

PORTRAIT_

Nicolas Giudici : « La justification officielle de la violence corse dissimule sa vérité officieuse, la sanction des intérêts du clan »

concert des passions corses, sa voix était celle d'un homme libre. Son Crépuscule des Corses, publié en 1997 chez Grasset, avait marqué les esprits, y compris celui du préfet Bonnet, dont c'était le bréviaire.

Pour Nicolas Giudici, la question corse ne s'explique qu'en référence à l'univers culturel méditerranéen, et la fameuse « loi du silence » sert surtout à donner le change : c'est une idéologie qui « gère l'interface entre le monde secret de la société insulaire et l'état de droit ». L'une des clés de la société corse réside dans le système de parentèle et, pour Nicolas Guidici, avec le déclin démographique, s'amorce le crépuscule d'un peuple, qui « s'intègre à une pensée du déclin qui ne se perçoit pas comme telle. Elle accompagne certes le naufrage – le renforce, l'alimente, le légitime -, mais en le niant sans cesse ». Les nationalistes avaient peu apprécié l'essai, parfois contestable, toujours brillant, mais l'auteur n'était plus intervenu dans le débat corse depuis plusieurs années. Il avait cependant à nouveau résumé sa pensée en avril 2001, dans la revue suisse Le Temps stratégique. Sous le titre « La Corse, un morceau de Mezzogiorno égaré dans l'ensemble français », il contestait, à l'aide d'arguments historiques et anthropologiques, l'idée d'une Corse victime d'un colonialisme métropolitain du type de celui mis en œuvre ailleurs par la France: « De mémoire de chrétien, écrivait-il dans la revue, jamais l'île n'a été utilisée comme une colonie de peuplement dans laquelle la métropole aurait déversé son trop plein de population, ou comme une colonie d'exploitation dont elle aurait pillé les matières premières. Pourtant, le roman colonial séduit les médias nationaux, tandis qu'une frange locale (de 15 à 20 % d'électeurs) se reconnaît dans la nouvelle idéologie. »

« BROUILLAGE IDÉOLOGIQUE »

Pour Nicolas Giudici, les choses sont beaucoup moins simples: « La justification officielle de la violence corse - la résistance aux banques, au béton, à l'acculturation, à la mondialisation qui seraient représentés localement par le "colonialisme français" – dissimule donc sa vérité officieuse - la sanction des intérêts du clan (...). En fait, les sociétés de clans excellent dans le "brouillage idéologique", qui est l'aspect le plus raffiné de l'omerta ».

Elle « utilise les courants protestataires comme une caisse de résonance, quitte à simuler plusieurs discours, politiques, économiques, religieux, ou même littéraires ». Le plan Jospin, sur lequel il portait un regard plus que sceptique, serait, selon lui, la providence de ces « petits chefs de guerre qui ont prospéré dans les marges de l'assistance économique et sont impatients d'ajouter l'honorabilité républicaine à l'autorité que leur assurent déià les meurtres et les attentats ».

Mais Nicolas Giudici s'intéressait aussi au monde alpin et avait publié chez Grasset, au printemps 2000, un autre ouvrage résolument audacieux, « La Philosophie du Mont Blanc. De l'alpinisme à l'économie immatérielle » (Le Monde du 7 avril 2000). Pour lui, la première ascension du Mont Blanc par Horace Benédict de Saussure représentait « l'invention cardinale du siècle des Lumières », en brisant les tabous religieux qui s'opposaient à la conquête de la verticalité, assimilée à la transcendance.

S'il voyait la Corse comme « un laboratoire du déclin », Nicolas Giudici faisait en revanche de Chamonix « le laboratoire d'un temps social nouveau » et « le temple de l'homme nouveau » dans lequel les sensations, les émotions, les efforts, les exploits bouleversent les données traditionnelles de l'économie. Chantre du tourisme alpestre et du triomphe de la glisse, véritable « démocratisation cinétique », il poursuivait ses recherches, qui devaient aboutir à la soutenance d'une thèse. Plusieurs balles de petit calibre y ont mis un point final.

Luc Rosenzweig

Joseph Sitruk a été réélu grand rabbin de France

GRAND RABBIN de France depuis 1987, Joseph Sitruk a été réélu, dimanche 17 juin, pour un troisième mandat de sept ans. L'assemblée générale du Consistoire central lui a accordé 179 voix, contre 82 pour l'autre candidat en lice. Mordekhaï Bensoussan, et 7 abstentions. Selon les participants, l'élection s'est déroulée dans un climat apaisé. La précédente élection, en 1994, avait donné lieu à de vives tensions entre $les\ partisans\ du\ grand\ rabbin\ Joseph$ Sitruk et ceux du rabbin Gilles Bernheim, candidat représentant un judaïsme plus « ouvert ». Cette année, M. Bernheim avait renoncé à se présenter. «Les temps que nous traversons sont des temps d'épreuve, et c'est à ce titre que la communauté devait être au-dessus des combats, et elle l'a été », s'est félicité M. Sitruk.

« C'est quelqu'un qui sent la communauté dans ses tripes!» Cette phrase, lancée par un proche du grand rabbin, exprime le charisme d'un homme qui, depuis quatorze ans, a imprimé sa marque sur le judaïsme religieux français. Chaleureux, peu avare d'élans du cœur, Joseph Sitruk sillonne le pays, enchaînant conférences et visites dans les communautés juives locales. Même ses adversaires restent ébahis par ses talents d'orateur, sa capacité à retourner une salle. Joseph Sitruk a contribué à « rejudaïser » la communauté. En organisant tous les deux ans une journée de la

Torah, en tenant tous les mardis soir une causerie à la synagogue de la

Victoire à Paris. Né en 1944 à Tunis, il est le rabbin du petit peuple de Sarcelles, de Marseille ou du Sentier; au risque de se trouver en décalage avec la communauté organisée, de sensibilité laïque ou libérale. On lui reproche son intransigeance, sa proximité idéologique avec les ultra-orthodoxes. Le grand rabbin de France ne serre ainsi jamais la main des femmes, pour des raisons religieuses. Par ailleurs, le grand rabbin réclame des « aménagements », pour éviter que les examens aient lieu le samedi. Joseph Sitruk serait-il cet « intégriste au visage moderne » que dénoncent ses adversaires?

Xavier Ternisien



Faible mobilisation des raveurs

ENVIRON 2 500 raveurs ont envahi l'esplanade de la Bibliothèque nationale François-Mitterrand, à Paris, samedi 16 juin, pour manifester contuites et clandestines. Ils étaient environ 1 000 à Marseille et 200 à Lyon, réclamant également le retrait de l'amendement à la loi sur la sécurité quotidienne déposé par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, qui instaure une déclaration préalable et la possibilité de confisquer le matériel de sonorisation. Dimanche, le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, s'est déclaré « contre les lois spectacles » et a affirmé qu'« il y a tout ce qu'il faut dans la loi en cas de débordement des rave-parties ».

■ JUSTICE : le juge niçois Jean-Paul Renard, soupçonné d'avoir consulté le fichier du casier judiciaire pour sa loge maçonnique, a affirmé, le 17 juin, dans Le Journal du dimanche, qu'il l'avait fait pour éviter de « serrer la main » à un éventuel « escroc ». Le juge, ancien grand maître de la Grande loge nationale française, accuse le procureur Eric de Montgolfier de chercher à le « détruire » par un « traitement anormal ».

■ IMMIGRATION: environ 1 500 personnes ont manifesté, samedi 16 juin à Paris, pour réclamer la régularisation des sans-papiers, dont la situation, selon le MRAP, « n'est pas réglée », près de quatre ans après l'opération de régularisation.

■ FRANCS-MAÇONS: Michel Barat a été élu, samedi 16 juin, grand maître de la Grande loge de France. Philosophe et ancien grand maître de 1990 à 1993, Michel Barat, cinquante-trois ans, remplace Jean-Claude Bousquet, un professeur de droit qui avait été élu en 1998.

■ PRISON : au centre de détention de Loos (Nord), un détenu s'est suicidé, samedi 16 juin, tandis qu'un autre ratait sa tentative, le même jour.

Concours d'entrée HEC et grandes écoles d'ingénieurs

tous les résultats sur le

3615 LEMON



Georges Frêche continue de croire à la constitution du Grand Montpellier

Saisie par les élus de petites communes, la justice a annulé la création de la communauté d'agglomération montpelliérenne.

Malgré ce revers, le maire (PS) de la capitale languedocienne explique au « Monde » que « tout reste ouvert »

MONTPELLIER

de notre correspondant

Ils ont défilé, pétitionné et même, pour certains, organisé des référendums sur leurs communes respectives. Après deux ans d'empoignades, ces petits maires « antiagglo » sont parvenus à leurs fins : la cour administrative d'appel de Marseille a annulé, mardi 12 juin, les quatre arrêtés préfectoraux constitutifs de la communauté d'agglomération qui devait se créer autour de Montpellier, la capitale languedocienne.

Le projet prévoyait la transformation de l'actuel district de quinze communes en une communauté de 430 000 habitants et quarante et une communes, dont treize étaient intégrées contre leur gré pour des raisons de cohésion économique ou de continuité territoriale. Tel quel, ce dispositif ne verra pas le jour. Pour autant, le rêve porté par le maire (PS), Georges Frêche, d'un Grand Montpellier n'est pas enterré. Curieusement, le discours de certains des opposants au projet s'est quelque peu adouci au lendemain de la publication de l'arrêt.

A Mauguio (14 817 habitants), Yvan Pradeille (div.) avait battu, en mars, le maire sortant en critiquant très durement durant la campagne électorale le projet d'agglomération. Aujourd'hui, il déclare « ne pas avoir l'intention, dans un premier temps, d'y entrer ». Un discours pour le moins nouveau. Le maire de Saint-Geniès-des-Mourgues (1509 habitants), Yvon Pellet (div.), est, lui, plus affirmatif: « Depuis les dernières élections, les choses sont plus claires, nous sommes désormais partisans d'une adhésion. » A Lavérune (2 603 habitants), le premier magistrat, Roger Caizergues (div. g.), ne ferme pas la porte : « Au sein de l'"agglo", la répartition du pouvoir était telle que nous n'avions pas d'autre solution que de dire non. Avec un siège sur quatre-vingt-dix, nous avions le sentiment de disparaître, de ne pouvoir en rien influer sur les choix. Dans cette configuration, les petites communes avaient seulement le droit de se taire, il faut que cela change. »

Aujourd'hui, ce que modifie l'arrêt de la cour administrative d'appel, c'est peut-être le rapport de forces avec Montpellier. Ces petites communes, qui ne se sentaient pas écoutées, peuvent avoir l'impression d'être en bien meilleure position maintenant pour négocier leur place au sein de la future agglomération. Car, plus que le principe de la communauté, ce que critiquent ces élus, c'est d'abord la méthode employée, le « système bulldozer », souligne M. Pradeille. La loi Chevènement, qui autorise jusqu'en juillet 2002 l'intégration au sein d'une communauté d'agglomération de communes réfractaires pour peu qu'une majorité se dégage au sein du périmètre défini, n'a sans doute pas aidé M. Frêche, qui naturellement a déjà cette réputation de partout vouloir passer en force.

Aujourd'hui, le maire de Montpellier et président du district préfère jouer la prudence : « Même si l'annulation a été prononcée pour des questions de forme, on ne va pas tenter le diable, on va assurer.

D'abord, il nous faudra transformer le district en agglomération – la procédure sera lancée le 25 juin -, et ensuite, à partir du mois d'octobre, on l'étendra. On relancera des négociations avec les communes et. là. tout reste ouvert », a déclaré au Monde M. Frêche. « Trois communes, précise-t-il, me paraissent nécessaires à la future communauté: Mauguio, à cause de l'aéroport qui est situé sur son territoire, et là j'espère arriver à un accord intelligent ; puis Lavérune et Saint-Aunès, pour la continuité géographique. Au final, on devrait arriver à une communauté de trente-deux à trentesix communes pour 400 000 habitants. >

L'adhésion des communes qui viendront s'ajouter à celles appartenant déjà au district se fera-t-elle sur la base du volontariat ou de la majorité qualifiée ? M. Frêche estime que les deux possibilités peuvent être envisagées. « En droit, la majorité reste la règle », indique de son côté le préfet de l'Hérault, Daniel Constantin. Mais Me Philippe Gras, l'avocat des « antiagglo », les voit « mal repartir sur une procédure d'extension en raison des délais qui sont maintenant assez courts ». « S'ils le font, prévient-il, on les attendra avec des fourches. »

La façon dont la nouvelle agglomération sera présentée risque d'accélérer la constitution, déjà engagée, de communautés de communes tout autour de Montpellier.

Pour les uns, la volonté peut être de créer des structures plus pro-

« Il est clair qu'à vingt-huit communes l'addition ne va pas être la même qu'à quarante et une » M° Philippe Gras

ches du citoyen, « qui éventuellement, explique le maire de Lavérune, sur les questions de transports ou d'environnement, pourraient ensuite contractualiser avec l'"agglo" ». Pour d'autres, il s'agit d'une arme plus stratégique dans la mesure où une telle participation leur interdit d'adhérer à l'agglomération, la dotation globale de fonctionnement bonifiée (DGFB) ne pouvant être versée deux fois. A cela, s'ajoute l'argument financier. Me Gras estime ainsi que l'annulation de l'agglomération aura des conséquences financières : « Au-delà de la DGFB, il est clair qu'à vingthuit communes l'addition ne va pas être la même qu'à quarante et une, alors que les investissements, notamment Odysseum ou la deuxième ligne du tramway, resteront identiques. Pour les communes concernées, cela risque de provoquer un alourdissement de la fiscalité. »

« Depuis vingt ans, répond M. Frêche, j'ai montré que la ville de Montpellier avait pu se développer sans l'aide du département et de la région. On continuera. Au niveau de la DGFB, on risque de passer de 100 à 85 millions, mais il y aura beaucoup de dépenses en moins si on retire de l'agglomération les communes les moins bien équipées et où l'on aurait justement dû investir. Une fois que ce sera fini, on aura perdu deux ans et trente mille habitants pour l'agglomération. Moi j'y aurai laissé beaucoup de fatigue, ils m'auront retardé, mais la communauté d'agglomération, c'est l'avenir, et on n'arrête pas la mer avec des châteaux de sable.»

Richard Benguigui

▶ www.lemonde.fr/montpellier

350 000 habitants potentiels au lieu de 415 000

• L'actuel district.

Les 15 communes qui le composent sont toutes favorables au projet. Il s'agit de :

– Montpellier (225 392 habitants, PS), Clapiers (4 631, PS), Jacou (4 557, PS), Le Crès (6 800, PS), Saint-Jean-de-Védas (8 056, PS); – Grabels (5 438 habitants, div.), Lattes (8 056, div.), Pérols (7 731, div.), Prades-le-Lez (4 361, div.); – Baillargues (5 842 habitants, div. d.), Castelnau-le-Lez (14 214 habitants, RPR), Juvignac (5 992, RPR), Montferrier-sur-Lez (3 292, RPR), Palavas-les-Flots (5 421, RPR), Vendargues (5 228, RPR).

• Hors district et favorables. Les 13 communes hors district qui souhaitent leur adhésion sont :

- Beaulieu (1 400 habitants, PS), Castries (5 146, PS), Cournonterral (5 069, PS), Cournonsec (1 964, PS), Murviel (1 215, div. g.), Pignan (5 665, PS), Saint-Georges-d'Orques (4 398, PS), Saussan (1 445, div. g.), Sussargues (2 125, PS):

Sussargues (2 125, PS);
– Montaud (616 habitants, div.),
Saint-Brès (2 477, div.),
Saint-Drézéry (1 754, div.),
Saint-Geniès-des-Mourgues
(1 509, div.).

Hors district et défavorables.

Les 13 communes qui sont opposées au projet d'agglomération sont :

- Lansargues (2 491 habitants, PS), Lavérune (2 603, div. g.), Mudaison (2 262, PS),

Villeneuve-lès-Maguelone (7 351, PCF);

- Candillargues (1 143 habitants, div.), Fabrègues (5 901, div.), La Grande-Motte (6 458, div.), Mauguio (14 817, div.), Restinclières (1 162, div.), Saint-Aunès (2 825, div.); - Saint-Clément-de-Rivière (4 581 habitants, RPR), Saint-Gély-du-Fesc (7 625, DL), Teyran (4 239, div. d.).

Participez à la 5e édition du

Une décision qui peut faire jurisprudence

ONTPELLIER

de notre correspondant

L'arrêt de la cour administrative d'appel de Marseille risque de faire jurisprudence et de fragiliser à l'avenir la constitution des structures intercommunales. Selon le code général des collectivités territoriales, les communes sont tenues de mettre à disposition de la collectivité nouvelle qu'elles rejoignent les biens et personnels nécessaires à l'exercice des compétences transférées. « Dans les faits, pour des questions pratiques, cela se fait toujours après, dans les trois à six mois qui suivent la constitution de la nouvelle entité », explique Jean-Claude Bouzat, chargé à la préfecture de l'Hérault des relations avec les collectivités.

Pour les juges marseillais, cet exercice devrait s'effectuer avant. « Le préfet ne pouvait légalement prononcer ce transfert de compétences sans que les instances délibérantes des communes membres et du district aient préalablement décidé des conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers nécessaires à l'exercice de ces compétences, ainsi que de l'affectation des personnels », écrivent-ils dans un des arrêts rendus le 12 juin, qui confirmait un premier jugement rendu en novembre 1999 par le tribunal administratif de Montpellier.

« En clair, on me reproche de ne pas avoir dit, avant de construire la maison, quels seront les meubles que je mettrai dedans. Pour les réseaux d'assainissement et les ZAC, il aurait fallu dresser un inventaire à la Prévert des pelles, des pioches, des réseaux, des bâtiments et des hommes nécessaires », traduit le préfet de l'Hérault, Daniel Constantin. « Cette annulation, poursuit-il, dépasse largement les frontières de Montpellier. Déjà, d'autres préfectures nous appellent. Si cette jurisprudence est reconnue, elle sera une menace pour toutes les autres structures intercommunales en France. N'importe qui pourra attaquer l'Etat devant un tribunal, casser toutes les organisations et ralentir la mise en place d'un espace de solidarité. »

« LA SANCTION D'UNE MÉTHODE »

« Nous sommes les premiers à y passer mais, derrière, des dizaines de communautés d'agglomération, de communautés de communautés urbaines vont se retrouver dans le même cas. Les juges n'ont pas cassé le maire de Montpellier ni même le préfet, mais ils s'en sont pris à la rédaction de la loi », commente également Georges Frêche, le maire de Montpellier, qui, tout comme le ministère de l'intérieur, attaquera l'arrêt devant le Conseil d'Etat.

« Cette décision, indique l'avocat des « anti-agglo », Mº Philippe Gras, c'est la sanction d'une méthode tant en ce qui concerne la rapidité que la maladresse. S'ils n'avaient pas voulu passer en force, ils auraient très bien pu tenir compte du premier jugement et relancer la procédure au lieu de faire appel. » Selon un cadre de l'Association des maires de France, l'arrêt marseillais risque de faire jurisprudence. Sur les quatre-vingt-dix communautés d'agglomération créées en France depuis le 1^{er} janvier, seul un autre cas d'annulation a, selon lui, été recensé dans le Val-de-Marne, mais pour des motifs plus classiques.

R. Be.

Ile-de-France : le projet de nouveau couloir aérien devrait être abandonné LE PROJET de couloir aérien France et des experts d'Euro

LE PROJET de couloir aérien conçu par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) et destiné à desservir les aéroports parisiens d'Orly et de Roissy devrait être abandonné, assure Bruno Piriou, vice-président (PCF) du conseil général de l'Essonne: « Mes contacts au ministère me laissent penser que M. Gayssot abandonnera le projet de la DGAC au profit d'autres tracés actuellement à l'étude.)

A l'appel de 160 associations de riverains, près de 10 000 personnes, venues de l'Essonne, du Valde-Marne et de la Seine-et-Marne, avaient manifesté contre ce projet le 20 mai à Paris. Le lendemain, le directeur de cabinet de M. Gayssot, avait publiquement critiqué la démarche de la DGAC, qualifiée de « passage en force » (Le Monde du 24 mai).

C'est la proposition d'un habitant de l'Essonne, commandant de bord à la retraite, qui semble avoir fait basculer la situation. Christian Roger, ancien leader du Syndicat national des pilotes de ligne à Air France, a su convaincre les responsables de l'aviation civile du bien-fondé de son tracé.

Le 6 juin, il a présenté officiellement son schéma au comité de pilotage, créé à la demande du ministre par la préfecture de région, devant des élus d'Ile-deFrance et des experts d'Eurocontrol, organisme indépendant chargé par le ministre d'étudier les tracés alternatifs. « J'ai alors senti une très nette évolution de la DGAC, qui, pour la première fois, manifestait un réel intérêt pour un autre tracé que le sien », témoigne Thierry Mandon, vice-président (PS) du conseil général de l'Essonne.

A la DGAC, le « tracé Roger » recueille en effet de bons commentaires. «Il est issu d'une vraie recherche de solutions techniques », reconnaît Jean-Pierre Desbenoit, responsable de l'environnement à la direction de la navigation aérienne. Survolant l'Essonne dans sa moitié sud, de Pussay à Milly-la-Forêt, le tracé Roger a l'avantage d'épargner la moitié nord du département, fortement urbanisée, et de garantir une altitude élevée des avions, de ce fait moins bruyants. Le nombre d'habitants survolés est estimé à 50 000 au lieu des 400 000 prévus dans le projet de la DGAC.

« Si on trouve un couloir qui a le même niveau de sécurité que celui de la DGAC, qui ne provoque pas d'engorgement et qui est plus acceptable au niveau de l'environnement, pourquoi se battre contre ? », déclare M. Desbenoit. Le couloir choisi sera annoncé en septembre.

Anne Rohou

DÉPÊCHES

■ AÉROPORT PARISIEN : 4 000 à 5 000 personnes ont manifesté samedi 16 juin à Compiègne (Oise) contre le projet d'implantation à Rouvilliers du 3° aéroport du Bassin parisien. Ce site écarté en 1996 au profit de Beauvilliers (Eure-et-Loir) est de nouveau à l'étude dans l'attente d'une déci-

sion annoncée courant octobre.

ISÈRE: une minitornade d'une dizaine de minutes s'est abattue samedi 16 sur Sardieu, provoquant d'importants dégâts dans cette commune de 600 habitants.

■ ARDÈCHE: le tribunal d'instance d'Aubenas a condamné 250 abonnés du sud du département à payer leur facture d'eau, allant à l'encontre d'une décision rendue en mai 2000 par le tribunal administratif de Lyon. Ces abonnés, regroupés dans une association, contestent l'augmentation du prix de l'eau (de 400 % à 700 % en 1992).





HORIZONS

PORTRΔIT I

François Gèze, éditeur de combat

C'est un homme effacé, un timide, de ceux qui, sans faire de bruit, savent prendre tous les risques. Ancien gauchiste devenu directeur des éditions La Découverte, François Gèze a déclenché une tempête en publiant « La Sale Guerre », témoignage brûlot d'un ancien officier de l'armée algérienne. Itinéraire d'un militant

ABIB SOUAÏ-DIA ne comprend pas. Ou trop, et ça le bluffe: « Moi, je n'ai plus grand-chose à perdre, je n'ai pas de femme, pas d'enfant, je suis loin de mon pays. Mais, lui, il a une famille, des responsabilités. En publiant mon livre, il a pris un risque énorme », assure l'ancien officier de l'armée algérienne, dont le témoignage, La Sale Guerre, publié, au début de l'année, à Paris, a suscité les foudres du pouvoir, à Alger, et déclenché pétitions et controverses des deux côtés de la Méditerranée. Jamais, depuis 1992, un ouvrage consacré à l'Algérie n'avait fait un tel bruit! Tiré au départ à 7 000 exemplaires, il s'en est vendu dix fois plus en moins de trois

Quelques bureaux plus loin, dans les locaux des éditions La Découverte, un homme pianote sur un ordinateur, en écoutant un air d'opéra. Un homme tranquille, avec un quelque chose de gris, de banal, d'effacé, comme une timidité. C'est donc lui, François Gèze, l'origine de tout ce fracas ? Agé de cinquante-trois ans, ce fils de mili-taire, hier en lutte contre les généraux d'Argentine et devenu aujourd'hui l'une des bêtes noires de l'état-major de l'armée algérienne, n'en est pas, il est vrai, à un paradoxe près. Ce n'est pas tous les jours qu'on voit un ingénieur civil de l'Ecole des mines, spécialiste des métaux non ferreux, se transformer en éditeur. Et un ancien gauchiste du PSU devenir PDG ne société du groupe Hav

De Casablanca, où il a vu le jour, le 17 avril 1948, François Gèze ne se rappelle rien, la famille ayant presque aussitôt plié bagage pour l'Allemagne, où le père vient d'être affecté. Le jeune François passe sa classe de terminale sous l'uniforme, au prytanée militaire de La Flèche, dans la Sarthe : l'expérience, dit-il, le « vaccine définitivement » contre l'armée. Mais sa vraie vie, celle, du moins, dont il veut bien parler, commence plus tard, au lycée Pierre-de-Fermat, à Toulouse, quand éclate le printemps 1968. C'est là, dans ce qu'il nomme l'« éblouissement de Mai », que sa carrière de militant démarre. François Gèze a vingt ans. « (...) Nousétions alors des dizaines de milliers à partager les mêmes espoirs et les mêmes illusions », note-t-il, dans une préface au livre de Jean-Pierre Le Goff, Mai 68, l'héritage impossible (La Découverte, 1998). Cette année-là - qui est, aussi, celle du décès de son père - va sceller son parcours. De Toulouse à Paris, les « hasards des réseaux de copains » le font entrer au PSU, d'où il rejoint le Centre d'études antiimpérialiste (Cedetim), fondé par Gustave Massiah.

S'intéresser à ce qu'on appelle alors le « tiers-monde » n'a rien d'exceptionnel. Aux éditions Maspero, Bernard Henri-Lévy publie son premier livre, Bangladesh, nationalisme dans la révolution, tandis que Régis Debray donne son Entretien avec Allende sur la situation au Chili et Lorand Gaspar son Histoire de la Palestine. Chantant un poème d'Aragon, Léo Ferré sourit : « J'aimais déjà les étrangères, quand j'étais un petit enfant. » Le monde, les autres, leurs musiques, leurs combats sont à portée de main. Après le lycée Jeanson-de-Sailly et l'Ecole des mines de Paris, l'apprenti révolutionnaire s'inscrit à l'École pratique des hautes études, où il prépare, sous la direction d'Ignacy Sachs, une thèse sur la pollution des mines de cuivre au Pérou. Car tout se tient, alors : l'ingénieur et le militant, les études et la politique. Ên 1971 et 1972, François Gèze

et son ami Bruno Parmentier, le futur directeur commercial de l'usine Lip, ce symbole éphémère de l'utopie autogestionnaire, passent l'été à sillonner l'Amérique latine. François Gèze, qui parle déjà l'anglais « comme tout le monde », se met à l'espagnol. Une langue, un univers qui ne le quitteront plus. Dans son bureau de la rue Abel-Hovelacque, dans le 13^e arrondissement de Paris, le patron de La Découverte a accroché un texte d'Enrique Santos Discepolo, Cambalache (Bazar). On y raille le monde d'aujourd'hui, qui voudrait mettre sur un même pied « l'homme honnête et le traître », puisque, au fond, «tout se vaut, rien n'est mieux » et qu'il n'y a pas de raison

Ce n'est pas tous les jours qu'on voit un ancien gauchiste du PSU devenir PDG d'une société du groupe Havas

de juger différemment « un âne » et « un grand professeur ». Une manière, ironique, de profession de foi ?

Des pays d'Amérique latine pour lesquels il milite, c'est le Chili et l'Argentine que François Gèze connaît le mieux. A la fin de l'été 1973, Bruno Parmentier et lui s'apprêtent à rejoindre Santiago du Chili, où le gouvernement de gauche a décidé de nationaliser les entreprises du cuivre. Les deux jeunes ingénieurs français vont mettre, croient-ils, leurs compétences et leur enthousiasme au service des « camarades chiliens ». On les attend pour le 18 septembre. L'Histoire leur grille la politesse. Le 11 septembre 1973, le gouvernement du président Salvador Allende est renversé. L'armée, dirigée par le général Augusto Pinochet, prend le pouvoir.

A Paris, cette année-là, l'éditeur François Maspero, déjà privé de ses droits civiques et accablé par les procès, fait une tentative de suicide – qu'il qualifiera pudiquement d'« accident psychologique ». Dans



le 19° arrondissement, une poignée de gauchistes, à dominante
maoïste, lancent un quotidien,
Libération, auquel François Gèze
collabore quelques mois, s'énervant – déjà – des fioritures de style
et des poses narcissiques inspirées
du « nouveau journalisme » américain. Cet agacement, c'est son côté
moine-soldat. Parler de soi lui fait
horreur. « C'est un handicapé affectif! », s'amuse, avec tendresse, son
ami Miguel Benasayag, psychanalyste et écrivain. « On l'aime malgré lui. C'est un sacré boulot! »,
ajoute l'ancien prisonnier politique argentin, qui a dédicacé son
dernier livre, Parcours (CalmannLévy, avril 2001), à son « frère »

UTEUR, avec Alain Labrous-Ase, d'un ouvrage sur l'Argentine (Argentine, révolution et contre-révolutions, Seuil, 1975), pays où lui-même a vécu pendant un an et demi, l'ingénieur-journaliste a été, en effet, à l'initiative de nombreuses campagnes contre la dictature du général Videla, et, notamment, d'une opération de boycottage de la Coupe du monde de football, en 1978. A la suite de ces campagnes, un certain nombre de détenus seront libérés, parmi lesquels Miguel Benasayag. Quand il parle du François Gèze de ces années-là, l'ancien prisonnier dit simplement : « Je lui dois la vie. »

« Notez les expressions, les arguments: ce sont les mêmes qui reviennent! On parle d" atteintes à l'honl'armée", "mensonges", on dit "certains intellectuels" et on évoque une "manipulation", avec cette idée implicite d'un "complot venu de l'étranger". Ces mots, qu'on entend aujourd'hui dans la bouche des dirigeants algériens, à propos de La Sale Guerre, je les ai lus et entendus, entre 1954 et 1962, à propos des livres que nous publiions, ou que les Éditions de Minuit publiaient, dans la bouche des dirigeants français et dans la presse française. remarque François Maspero. En France, à l'époque, nous étions tous des "traîtres". Aujourd'hui, en Algérie, on ne peut pas traiter François Gèze de traître, puisqu'il est étranger », ajoute, songeur, celui qui édita, en pleine guerre d'indépendance, Le Refus, de Maurice Maschino, Ratonnades à Paris, de Paulette Péju, ou L'An V de la révolution algérienne, de Frantz Fanon – ouvrages qui, tous, furent saisis. Ce commentaire sur l'Algérie, qui tisse un fil entre deux périodes – peut-être entre deux hommes? – est la seule réflexion que François Maspero accepte de livrer quand on l'interroge sur son successeur, cet autre François, qu'il a luimême nommé à la tête de sa maison d'édition, au début des années 1980.

C'est comme militant que François Gèze rencontre François Maspero. Ce dernier, qui a publié plusieurs livres du Cedetim, songe alors à déposer son bilan. « On trouvait terrible l'idée qu'il arrête : la aualité de son travail n'avait aucun équivalent », rappelle François Gèze. Devant l'insistance de ses amis, François Maspero accepte de continuer, mais à la condition d'avoir, à ses côtés, « quelqu'un qui tienne la maison ». Le nom de Bruno Parmentier est avancé. Mais le directeur commercial de Lip n'est pas libre. En attendant son arrivée, au début de 1981. François Gèze prend la place. Cette période d'intérim n'est censée durer que quelques mois. Elle se poursuivra bien au-delà. « Quand Bruno Parmentier est arrivé, Maspero m'a demandé de rester, précise François Gèze. Et c'est lui, finalement, qui m'a proposé comme président du directoire. »

De Maspero à La Découverte, la transition est douloureuse. Les « difficultés de passage », comme dit l'historien Pierre Vidal-Naquet, auteur fidèle aux deux maisons, n'ont pas été sans drames. De l'équipe qui créa les éditions Maspero, en 1959, il ne reste plus personne aujourd'hui à La Découverte. Le changement de nom a scellé la fin d'un temps. « Les "années Maspero" sont allées, grosso

modo, de la guerre d'Algérie aux années 75. Puis ont suivi ce que Felix Guattari a appelé les "années d'hiver" – de la fin des années 1970 jusqu'au mouvement des infirmières, en 1994 », résume Gustave Massiah. Ce changement, ajoutet-t-il, a été marqué « par un éclatement de la pensée, un repli sur les disciplines et les chapelles ». Première victime de cette atomisation: la

« C'est un handicapé affectif! On l'aime malgré lui. C'est un sacré boulot! » Miguel Benasayag, psychanalyste et écrivain

recherche en sciences humaines et sociales. Celles-ci sont aujourd'hui « déchirées », selon François Gèze, « entre, d'un côté, un nombre restreint d'auteurs très médiatisés et, de l'autre, une majorité de chercheurs spécialisés dont l'audience reste limitée ». L'âge d'or des grands auteurs est loin, et les ventes déclinent. On en est revenu, explique le patron de La Découverte, « à la tour de Babel : personne ne s'entend plus, personne ne se comprend plus ».

A situation financière, déjà précaire à l'époque des éditions Maspero, ne fait que s'aggraver. Malgré des initiatives réussies, comme le lancement de la collection « L'Etat du monde », dirigée par Serge Cordellier, ou la création de la collection « Repères » dirigée par Jean-Paul Piriou, malgré des succès de vente, comme *Tête de Turc*, livre de Günter Wallraf, paru en 1986 et vendu à 500 000 exemplaires, l'horizon n'est guère radieux. En 1992, la crise éclate. Elle aboutit, en 1995, à la

éditions Syros. Un moment, l'espoir renaît. La CFDT, liée à Syros, donne un coup de pouce de 15 millions de francs. Mais l'ambiance tourne vite à l'aigre. « Au lieu d'économiser, on a creusé le trou financier », regrette François Gèze. La maison a désormais « trop de plomb dans l'aile » pour continuer à vivre. En 1998, la page est tournée : La Découverte est rachetée par le groupe Havas. « Une défaite? Non, puisqu'on est toujours vivants! Mais un échec, oui, en partie, puisau'on n'a pas réussi à maintenir une structure indépendante », commente l'éditeur de Habib mais aussi France Hirigoyen (dont le best-seller, Le Harcèlement moral, publié en 1998, s'est vendu à 400 000 exemplaires), de José Bové et François Dufour (Le monde n'est pas une marchandise, publié en 2000, vendu à 75 000 exemplaires), ou de Daniel Mermet (Là-bas si j'y suis, publié en 1999, en coédition avec France-Inter, vendu à 60 000 exemplaires). « On n'est plus dans une période messianique, plus personne ne croit au "grand soir". Mais il y a encore des tas de choses à faire. Il faut garder la révolte intacte contre l'inacceptable », insiste l'éditeurmilitant.

Le fait d'appartenir à un gros groupe financier a fait, automatiquement, baisser les coûts d'environ 20 % - grâce aux tarifs préférentiels accordés par les fournisseurs et les imprimeurs. « Dès l'année 1998-1999, le chiffre d'affaires a augmenté de 30 % et nous sommes, désormais, régulièrement bénéficiaires », souligne François Gèze. « l'étais peut-être moins indépendant, avant : j'étais à la merci des banquiers », ajoute-t-il. Mais si, demain, on lui remettait un manuscrit iconoclaste sur le groupe Vivendi ou Jean-Marie Messier? Le patron de La Découverte sourit. « Eh bien, il faudrait lire et voir! » A bon éditeur...

Catherine Simon

De l'éminente indignité du crime de guerre

par Michel Zaoui

ES terribles aveux du général Aussaresses constituentils vraiment des révélations? A tous ceux qui poussent des cris d'orfraie, j'ai envie de dire: nous savions déjà tout cela. La torture, les assassinats et les exactions commises par des militaires français pendant la guerre d'Algérie étaient depuis longtemps des faits avérés, en dépit de toutes les résistances.

Un certain nombre de journalistes, d'intellectuels et d'hommes politiques avaient eu le courage d'alerter l'opinion tout en stigmatisant les atrocités commises par ceux qui se trouvaient dans l'autre

Mais voilà, pour la première fois, un général en chair et en os a « parlé », c'est-à-dire écrit et décrit ce qu'il a fait de ses propres mains et ce qu'il a ordonné de faire. Et c'est cela qui nous bouleverse, car on est passé d'un savoir malgré tout abstrait et global à la précision implacable de ce à quoi peut ressembler dans certaines circonstances l'indi-

Mais la légitime émotion suscitée par la parution du livre du général Aussaresses nous entraîne sur un terrain périlleux : il n'est pas bon, en effet, qu'une démocratie sacrifie la complexité de ses normes juridiques qui sont le fondement d'un Etat de droit. Si ces normes doivent bien sûr évoluer, elles ne doivent pas être soumises à la dérive de la

Non, le crime de guerre n'est pas le parent pauvre du crime contre l'humanité, lequel doit être enfin soulagé du fardeau de toutes les ignominies humaines

confusion. Or, dans le cas présent, c'est bien de confusion qu'il s'agit : on entend dire aujourd'hui, de façon récurrente, que les crimes du général Aussaresses relèvent du crime contre l'humanité. Qu'en est-il

Cette dérive n'est pas seulement l'effet du dégoût ou de la stupeur face aux crimes. Elle a des causes objectives et passablement troublantes. La question centrale tourne autour de la notion de l'imprescriptibilité des crimes. Celle des crimes contre l'humanité est admise dans notre droit national depuis la

Le législateur, à ce moment-là, n'envisageait bien évidemment pas que se tiendraient un jour les procès Touvier et Papon. Il voulait empêcher que des criminels nazis se réfugient en France sous prétexte qu'aucune poursuite ne pourrait être engagée contre eux. Le risque n'était donc pas bien grand de voter à l'unanimité l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, crimes qui concernaient les autres et non la France.

Mais il y avait d'autres crimes qui, eux, pouvaient mettre en cause directement la France : les crimes de guerre. Il était impensable qu'ils devinssent imprescriptibles: les guerres de décolonisation étaient trop proches.

Les moyens utilisés pour éviter d'éventuelles poursuites contre des militaires ou des responsables politiques furent simples : l'amnistie et, plus encore, le refus de ratifier deux conventions internationales sur l'imprescriptibilité des crimes de

La première, la Convention de l'ONÛ du 26 novembre 1968, ne fut ni signée ni ratifiée par la France. Le motif officiel était qu'elle visait également les crimes d'apartheid.

La seconde, la Convention du Conseil de l'Europe du 25 janvier 1974, fut signée mais non ratifiée.

Ces deux conventions, pour définir les crimes de guerre, se réfèrent aux infractions graves définies dans les conventions de Genève du 12 août 1949. Ces infractions sont notamment «l'homicide intentionnel, la torture ou les traitements inhumains, y compris les expériences biologiques, le fait de causer intentionnellement de grandes souffrances ou de porter des atteintes graves à l'intégrité physique ou à la santé, la déportation ou le transfert illégaux, la détention illégale... ».

Cette liste de crimes ne recoupe-t-elle pas exactement les récits effrayants du général Aussaresses, qui en revendique l'organisation et l'exécution? Certes, il existe une Convention internationale contre la torture et les traitements inhumains du 10 décembre 1984, cellelà ratifiée par la France, mais l'imprescriptibilité n'y est pas non plus

Ainsi donc, dès 1968, le législateur aurait eu la possibilité de rendre imprescriptibles les crimes de guerre comme il l'avait fait quatre ans plus tôt avec les crimes contre l'humanité, mais il ne l'a pas décidé. Cette occasion délibérément manquée, notre société en subit aujourd'hui encore les conséquences.

La confusion s'est installée au moment du procès de Klaus Barbie lorsque la Cour de cassation, le 20 décembre 1985, a jugé que les résistants traqués et assassinés par « le boucher de Lyon » faisaient partie des victimes de crimes contre l'humanité au même titre que les enfants d'Izieu. Les juges, face au refus du pouvoir politique de rendre imprescriptibles les crimes de guerre, avaient été contraints d'effectuer un grand écart sur le plan juridique pour que les résistants. eux aussi, figurent au procès. Par cette décision était ainsi sérieusement gommée la distinction entre crimes contre l'humanité et crimes de guerre posée par le statut du Tribunal militaire international (TMI) de Nuremberg du 8 août 1945.

Au lieu de confondre dans une même incrimination victimes juives et résistants, il aurait mieux valu que ces derniers se présentent devant la cour d'assises de Lyon comme victimes de crimes de guerre, ce qui correspondait à la réalité de leur confrontation avec la terreur nazie. Cette confusion s'est poursuivie tout au long des procès Touvier et Papon.

Il ne faut pas reconduire ces errements avec les crimes du général Aussaresses. En effet, tenter de les englober sous la norme juridique de crimes contre l'humanité viderait de sa substance la spécificité et la particularité de ces crimes perpétrés lors de la Shoah, ou lors de la tragédie arménienne, ou lors des massacres commis au Rwanda. Nous serions à nouveau contraints à une torsion juridique, car il faut bien comprendre que c'est l'absence de ratification portant sur l'imqui laisse comme seule incrimination disponible celle du crime contre l'humanité.

Nous sommes donc là dans une situation radicalement faussée. Non, le crime de guerre n'est pas le parent pauvre du crime contre l'humanité, lequel doit être enfin soulagé du fardeau de toutes les ignominies humaines, à moins de faire la belle âme et de décréter que toute guerre constitue un crime contre humanité.

En attendant, pour mettre fin à cette situation politiquement malsaine, le législateur, aujourd'hui, se doit de ratifier les conventions internationales de 1968 et de 1974. Ce serait là un geste politique d'une grande force symbolique qui permettrait de poser sereinement les seules véritables questions : le général Aussaresses et ceux qui lui donnaient des instructions doivent-ils être jugés, mais sous la seule incrimination devenue alors possible, celle de crimes de guerre ? Dans l'affirmative, les magistrats de la Cour de cassation auraient à trancher la question de savoir ce qui doit l'emporter de l'amnistie ou de l'imprescriptibilité.

Voilà un vrai débat de société qui ne camoufle pas la vérité et qui ne relève pas de la démagogie démo-

Michel Zaoui est avocat.

Quels parents pour demain?

par l'Association Mix-Cité Paris

EUX pourcentages, une même réalité : 7 % des cadres des 5 000 premières entreprises françaises sont des femmes; dans 85 % des cas de divorce, la résidence habituelle de l'enfant est attribuée à la mère. Tous deux illustrent les différents mécanismes sexistes inhérents au patriarcat. Assujetties aux soins des enfants, les femmes sont exclues de la sphère des responsabilités économiques. Occupant l'espace public, les hommes se soustraient aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants.

En proclamant que « le privé est politique », les féministes avaient déjà souligné l'interdépendance des divisions sexuelles du pouvoir et du travail domestique. Trente ans plus tard, le constat n'a guère changé. En 1999, selon l'Insee, 80 % du « noyau dur » de la production domestique revient aux femmes. Une répartition qui ne découle pas de prédispositions génétiques des femmes pour les tâches ménagères mais d'une éducation et d'une culture sexistes profondément ancrées dans notre société. Evoquons seulement les représentations stéréotypées des ouvrages scolaires où papa travaille et maman fait la vaisselle ; les jouets guerriers pour les garçons et les poupées pour les filles ; les filières dévalorisées pour les étudiantes et les filières dites « d'excellence » pour les étudiants; les emplois sous-payés pour les femmes, l'esprit de compétition pour les hommes..

Ainsi donc, le partage inégalitaire des tâches ménagères conjugué aux processus de discrimination du marché du travail empêchent les femmes de participer aux affaires économiques et politiques. L'arrivée d'un enfant dans le foyer ne fait qu'accroître les inégalités dans le couple. Selon une récente enquête du CNRS, les mères consacrent deux fois plus de temps que les

pères aux enfants. Or cette dépense en « temps parental » se traduit inévitablement par la diminution de la durée du travail professionnel des femmes et par l'augmentation équivalente de celle des hommes.

Cette distribution hiérarchique, inégalitaire et stéréotypée des rôles sexués se paie au prix fort pour les femmes et les hommes après la séparation du couple. L'étude (1985) de Lenore J. Weitzman a montré qu'aux Etats-Unis, un an après le divorce, le niveau de l'idéologie de la différence, qu'il s'agisse de l'éloge de la féminité, de la maternité ou de la virilité, est incompatible avec notre horizon égalitaire et universaliste.

Ensuite, la revendication de la résidence paritaire, dite parfois alternée, nous semble être un bon moyen pour œuvrer à l'émancipation sociale des femmes et des hommes. D'une part, le temps libéré des contraintes liées aux soins et à l'éducation de l'enfant permettra aux femmes de s'investir dans

les enfants seraient la propriété privée des parents? L'argument de la vulnérabilité des enfants et de leur statut « spécifique » est identique à celui du « sexe faible » invoqué pour priver les femmes de leur autonomie.

pe d'égalité entre les parents. Le

mouvement féministe peut-il res-

ter sourd à la revendication d'une

égale parentalité? Comment ne

pas contester l'idéologie materna-

liste selon laquelle les enfants

seraient la propriété exclusive des

mères? Allons plus loin! Deman-

dons-nous aussi au nom de quoi

Enfin, au nom de quoi pouvonsnous refuser l'adoption aux couples de même sexe qui veulent élever un enfant ? L'argument du couple dit « structurant » père-mère n'est pas plus recevable que celui du lien « structurant » mèreenfant. La revendication de l'homoparentalité remet en cause les notions prétendues naturelles de « maternité » et de « paternité » et

De la même façon que la nécessité d'établir l'égalité entre les sexes a exigé que l'on désinstitue radicalement le maternel du féminin, l'égalité entre les sexualités et l'égalité parentale requièrent de désinstituer la maternité et le couple hétérosexuel de l'éducation de l'enfant.

Sans conteste, la reconnaissance de la résidence paritaire et celle des familles homoparentales concernent directement les revendications féministes. Les revendications des pères, comme celles des gays et des lesbiennes, ont le mérite de mettre en évidence que la filiation est une convention sociale. Or nos conventions sociales sont déterminées par nos choix politiques.

Sur quelles valeurs sinon l'égalité et la liberté devons-nous fonder nos orientations politiques? «Le privé est politique » signifie que la famille n'appartient pas à un ordre infra-politique et qu'en conséquence elle ne peut pas se prévaloir d'un statut d'exception pour déroger à la norme d'égalité.

Au-delà de la réforme actuellement en cours sur le congé de paternité, sur l'autorité parentale, famille qu'il est urgent d'ouvrir.

que, carrière professionnelle). De plus, elles seront affranchies du consécutivement de « masculin » constant sentiment de culpabilité et de « féminin ». que la société leur renvoie lorsqu'elles ne consacrent pas tout leur temps à leur rôle de mère. D'autre part, la société doit

encourager les efforts de ces pères qui souhaitent s'occuper de leurs

d'autres sphères (loisirs, vie publi-

A cet égard, des mesures pourraient faire évoluer les mentalités : l'allongement du congé de paternité postnatal de trois jours à quinze jours n'est pas suffisant, quand les mères restent deux ou trois mois seules avec leur nourrisson.

Il faudrait aussi réviser le congé parental d'éducation pour qu'il soit plus court (douze mois), mieux payé (80 % du salaire) et plus incitatif pour les pères (chaque parent ayant droit à six mois).

Surtout, les cadres masculins, dont la durée moyenne de travail hebdomadaire avoisine quarantesix heures, gagneraient à se libérer d'un temps professionnel envahissant.

Les pouvoirs publics doivent mener des campagnes de sensibilisation pour inciter les hommes à s'investir dans la sphère privée et pour contrecarrer les effets pervers de la loi des 35 heures qui, au lieu d'instaurer la parité domestique, a augmenté le temps de loisirs des hommes et le temps parental des

La famille a changé, elle recouvre un kaléidoscope d'unions possibles. En 1970, l'autorité parentale se substituait à la puissance paternelle dans le code civil. Aujourd'hui, la réforme du droit de la famille entend consacrer le princi-

le divorce et la transmission du nom, les droits des enfants, des pères, des femmes et des homosexuel(le)s nous semblent être les nouveaux chantiers du droit de la

L'Association Mix-Cité Paris est un mouvement mixte pour l'égalité des sexes.

L'information boursière

qui fait la décision

L'idéologie de la différence, qu'il s'agisse de l'éloge de la féminité, de la maternité ou de la virilité, est incompatible avec notre horizon égalitaire et universaliste

vie des femmes chute de 40 %.

En France, la garde des enfants, attribuée dans 85 % des cas aux mères, révèle aux pères le revers de la médaille de nos structures sociales sexistes. Ils paient les effets des discours idéologiques sur la « spécificité » des mères, qui légitiment l'inique spécialisation des rôles parentaux. En effet, la justification de la « résidence habituelle » des enfants chez la mère repose sur le postulat selon lequel les femmes sont, « par nature », destinées à élever les enfants, ce qui rend impensable la prise en charge des enfants par le père.

A tel point que, dissuadés par les préjugés qui régissent les rapports d'un père à ses enfants, 80 % des pères ne réclament même pas le droit d'élever leurs enfants. Dès lors, après la séparation, certains pères, exclus du lien de confiance avec leur enfant, en éprouvent de l'affliction et de l'amertume. Les féministes doivent-elles/ils s'en réjouir? Nous ne le croyons pas. Au contraire. D'abord, parce que

AU COURRIER DU « MONDE »

« René-Descartes » ET ELISABETH TEISSIER

Depuis le 7 avril, plus personne ne peut ignorer – en raison des nombreux articles qui lui ont été consacrés dans la presse écrite l'information relative à la soutenance de thèse de doctorat en sociologie par Germaine Hanselmann dite Elisabeth Teissier. Rappelons pour mémoire que son sujet de thèse portait sur « La situation épistémologique de l'astrologie à travers l'ambivalence fascination-rejet dans les sociétés postmodernes »

Il m'apparaît aujourd'hui nécessaire de m'exprimer sur cette affaire en ma qualité de président de René-Descartes -Paris-V, afin de répondre aux nombreuses protestations qui se sont élevées au sein de la communauté

scientifique universitaire. Je tiens à préciser que la candidate s'est inscrite à l'université Renéréglementation en vigueur, que le jury de thèse a été régulièrement constitué, que l'ensemble de la procédure a été parfaitement respectée et qu'il ne m'appartient pas de remettre en cause l'appréciation souveraine d'un jury, garant de la validité scientifique de la thèse qui lui a été soumise

De plus, l'obtention d'un titre de docteur en sociologie ne peut en aucun cas servir à valider l'intervention professionnelle en tant qu'astrologue de Germaine Hanselmann. Il s'agit, en effet, d'un grade universitaire conféré après la soutenance d'une thèse dont le contenu n'engage en rien l'université, à partir du moment où il ne contrevient pas à la loi.

Je déplore que l'intéressée ait cru bon de donner à cette soutenance, contrairement à l'engagement moral pris sur ce point auprès de son directeur de thèse, un caractère hautement médiatique. Il n'en demeure pas moins que cette affaire, si regrettable soit-elle par les controverses qu'elle a entraînées, ne saurait justifier le faux procès qui s'est développé ces dernières semaines à l'encontre de l'université René-Descartes et de sa supposée « irresponsabilité » et, plus grave encore, à l'égard de la sociologie dans son ensemble.

Fort heureusement, celle-ci connaît des approches variées et nul ne peut sérieusement contester aujourd'hui que l'astrologie constitue un fait social qui, par l'intérêt qu'il provoque, est devenu, dans différents pays, l'objet d'étude de nombreux chercheurs.

L'émergence d'un débat scientifique ne peut être que positive pour ce champ disciplinaire. La question de la scientificité des propos tenus dans des thèses élaborées dans d'autres champs que celui de la sociologie - psychanalyse, philosophie, théologie - pourrait engendrer des débats tout aussi passionnés.

L'université René-Descartes est certaine que ses étudiants passés, présents et à venir ont conscience que l'université sait allier la rigueur, le respect des procédures et la tradition, de manière à favoriser le débat et la largeur d'idées.

Pierre Daumard,

Je veux, aujourd'hui, réagir des témoins du viol d'une jeune fille dans un train reliant Dunkerque à Lille (Le Monde du 2 juin). Je ne peux pas comprendre ni accepter qu'aucun voyageur ne soit intervenu. (...) A l'heure où beaucoup utilisent le téléphone mobile pour un oui ou pour un non, les voyageurs auraient pu s'en servir pour alerter les forces de l'ordre. (...) Que ces voyageurs indifférents imaginent que cette jeune fille aurait pu être leur enfant! J'espère qu'il y aura des poursuites contre ces voyageurs pour nonassistance à personne en danger. Florence Huart

EROS ET CIVILISATION

Dans les articles consacrés au passé trotskiste du premier ministre, vous présentez à deux reprises Boris Fraenkel comme le traducteur de l'ouvrage de Herbert Marcuse Eros et civilisation. Vous auriez dû citer également Jean Nény, angliciste, aujourd'hui inspecteur de l'éducation nationale en retraite. Comme l'indique le volume paru aux Editions de Minuit, la traduction est l'œuvre conjointe de J. Nény et B. Fraenkel, ce qui n'autorise donc pas à présenter ce dernier comme le seul ni même comme le principal traducteur de l'ouvrage.

Guillaume Fagniez Bruxelles (Belgique)



cercle finance.com

Michel Serres, philosophe

« Le virtuel est la chair même de l'homme »

Les nouvelles techniques sont extrêmement anciennes dans leurs buts et extraordinairement nouvelles dans leurs réalisations. Comme l'écriture et l'imprimerie, elles affecteront la plupart des pratiques sociales

« De nombreux philosophes dénoncent les dangers du développement du virtuel via Internet et les techniques numériques. Ils stigmatisent la perte de contact avec le réel et l'altération du lien social. Comment réagissez-vous à ces critiques?

- Prenez le cas de Madame Bovary, qui s'ennuie en Normandie pendant que son mari passe son temps à visiter ses clients à la campagne. Elle fait l'amour beaucoup plus souvent en esprit qu'en réalité. Elle est entièrement virtuelle. Madame Bovary, c'est le roman du virtuel. Et quand je lis Madame Bovary, comme n'importe quel autre livre, je suis aussi dans le virtuel. Alors que ce mot semble créé par les nouvelles technologies, il est né avec Aristote. Le modernisme du terme n'est qu'apparent.

» Tous les mots latins en « or » ont donné des mots français en « eur » : horreur, honneur... Sauf un! Lequel? Le mot amour. Amor a donné amour. Pourquoi? Il semble qu'il ait été inventé par les troubadours de langue d'oc à l'occasion du départ pour les croisades. Il s'agissait alors de chanter les princesses lointaines. Ainsi, c'est comme si l'amour avait été inventé pour et par le virtuel. «L'absence est à l'amour ce qu'au feu est le vent, il éteint le petit, il allume le grand », écrivait Bussy-Rabutin, Nous sommes des bêtes à virtuel depuis que nous sommes des hommes. Pendant que je parle, une partie de mes pensées est à ce que je dois faire ensuite, une partie est à mes cours de Stanford, une autre se souvient de mon dernier voyage en Afrique du Sud... Toutes nos technologies sont le plus souvent du virtuel.

- Quelles caractéristiques distinguent le "nouveau" virtuel de ce virtuel traditionnel?

Quasi aucune! On va dire que les jeunes sont tout le temps dans le virtuel et qu'ils vont s'étioler... Or, dans notre génération, tout le monde a été amoureux de vedettes de cinéma que l'on n'a jamais embrassées qu'en images. Le virtuel est la chair même de l'homme. Une vache, elle, n'est pas dans le virtuel.

Elle est dans son carré d'herbe en train de brouter...

» En revanche, dès le VIe siècle avant Jésus-Christ, chaque fois qu'un géomètre traçait un cercle ou un triangle sur le sol, il ajoutait : « Attention, cette figure n'est pas là, il ne s'agit pas de celle-là, ce n'est pas la bonne! » Où est la bonne? On ne sait pas. On avait même créé alors un ciel des idées. C'était entièrement virtuel. Le monde des mathématiques est réel, mais il est réel avec un statut bien déterminé, un statut d'absence.

-Tout cela ne vous semble donc absolument pas nouveau...

- En fait, on peut distinguer les arguments « contre » extrêmement classiques, dont on ne s'aperçoit pas à quel point ils sont vieux et se répètent, et de très rares arguments qui, en effet, sont spécifiquement modernes. Parmi les critiques les plus ressassées, on trouve par exemple la quantité d'information que nous ne pourrons pas digérer tellement elle est énorme. Il v a une citation de Leibnitz que je donne souvent : « Cette horrible auantité de livres imprimés qui m'arrive tous les jours sur ma table va sûrement ramener la barbarie et non pas la culture. » Leibnitz avait dit cela au XVII^e siècle à propos de l'imprimerie et des bibliothèques. Personne n'a lu toute la Grande Bibliothèque ni celle du Congrès à Washington. Mais le sujet collectif qui s'appelle « nous », l'humanité, l'a lue. Il n'y a pas un seul livre qui n'ait pas été lu par quelqu'un.

» Îl faudrait quand même que ceux qui manipulent ces arguments ultraclassiques connaissent un peu d'histoire, un peu d'histoire des sciences et des techniques et un peu de philosophie. Cela les rassurerait tout de suite. Autrement dit, les nouvelles technologies ont deux caractéristiques. Premièrement, elles sont extrêmement anciennes dans leurs buts et leurs performances et extraordinairement nouvelles dans leurs

- Nombre d'hommes politiques et d'intellectuels dénoncent les risques de fracture numérique. Qu'en pensez-vous?



- Prenons l'éducation. On ne compare jamais la fracture que les nouvelles technologies pourraient créer avec celle qui existe sans les nouvelles technologies. Or cette dernière précipite les plus pauvres dans l'ignorance totale. Et elle éduque à grands frais les gens à Standford ou Harvard. Comparée à cette fracturelà, celle que pourrait engendrer le numérique apparaît comme une jus-

» En effet, l'investissement qu'imposent les nouvelles technologies n'est guère supérieur à celui qu'ont consenti les plus pauvres à l'époque où ils ont acheté la télévision. Je ne vois donc pas comment la fracture dite numérique pourrait aggraver la fracture existante aujourd'hui.

» Pour ce qui est du lien social, il est convenu de parler, le plus souvent, de l'impact global des nouvelles technologies en citant la possibilité de communiquer avec des personnes situées n'importe où sur la planète. Mais on oublie toujours que le téléphone mobile, par exemple, a décuplé les contacts de proximité. La plupart des mères de

famille ont un portable pour savoir où se trouve leur fille à la sortie de l'école... Cela multiplie les contacts au plus proche. Combien cela coûte-t-il? Rien d'extraordinaire alors qu'avec les anciennes techniques les coûts sont extraordinaires!

» En matière de fracture culturelle, la même comparaison s'impose. Là encore, la fracture existe surtout avec les systèmes les plus anciens. La télévision a plus apporté aux moins cultivés qu'aux plus cultivés. Ce sont d'ailleurs les gens hypercultivés qui la critiquent. De même, le téléphone de troisième génération va mettre des spectacles et de la culture à la portée de tout le monde. C'est toujours une affaire de coût. Et celui qu'imposent les nouvelles techniques est dérisoire par rapport à celui des anciennes.

Que vont-elles changer ? - La société, en grande partie. Comme avec chaque nouvelle technologie. Quand l'écriture apparaît, c'est un lieu commun de tous les historiens que de dire qu'elle a affecté la ville, l'Etat, le droit et probablement le commerce. Une grande partie des pratiques sociales dont nous sommes les héritiers sont issues de l'écriture. Sans parler du monothéisme, la religion de l'écrit. Et puis, quand arrivent la Renaissance et l'invention de l'imprimerie, à peu près les mêmes zones de la société sont touchées : nouvelles formes de démocratie, nouveaux droits, nouvelle pédagogie. C'est ce genre de pratiques sociales dont on peut penser qu'elles seront bouleversées. Et d'ailleurs, elles le sont déjà.

- Quels domaines sont touchés dès aujourd'hui?

- D'abord toute la science. Depuis l'ordinateur, il n'y a pas une science qui n'ait été touchée de façon profonde, jusqu'à la technique expérimentale ou le recueil des données... Ce ne sont pas les savoirs des savoirs. Nous avons déjà parlé du sujet collectif. Par exemple, les

laboratoires travaillent par courriel et en temps réel. Ils n'attendent plus les colloques, les rencontres, les

· Ces facilités d'échange jouentelles un rôle dans la création de ce nouvel humanisme auquel vous faites souvent référence ?

– Il s'agit d'un projet qui m'est cher et que j'ai exposé sans succès devant les ministres. Il consiste à dire, contrairement à ce que pensent les pessimistes, que l'ensemble des sciences a dégagé aujourd'hui ce que j'appelle un grand récit. Chaque science ajoute son affluent à cet énorme récit qui se développe un peu comme un fleuve. Ce dernier existait, bien sûr, auparavant mais il était extrêmement fragmenté, moins unitaire, et il n'y avait pas cette espèce de conscience de tous les savoirs d'appartenir à ce récit, d'y apporter sa pierre, de le rectifier sans cesse, de le déconstruire et de le reconstruire. Cet immense récit, qui est aujourd'hui globalement vrai, appartient désormais à la totalité de l'humanité. Il existe, nous avons les outils nécessaires pour nous le transmettre et il constitue aujourd'hui le fondement de notre culture.

Quels autres avantages voyezvous à ce temps réel souvent criti-

- La souplesse apportée par le temps réel devient telle qu'il m'arrive. comme à beaucoup de mes amis, d'être déjà scandalisé par les processus anciens qui me paraissent dinosaures. Comme quand il faut se déplacer pour aller à un guichet. On en est encore là!

» Ceux qui critiquent doivent s'apercevoir loyalement à quel point ils sont des dinosaures. Lorsque des jeunes de 16 ou 17 ans équipés de téléphones portables ou de courriel ne prévoient pas de se voir le soir, ils peuvent organiser une renquelques messages. Auparavant, pour organiser la même rencontre.

il aurait fallu plusieurs jours, s'écrire, nommer un patron... Ainsi, le temps réel rend dinosaure le temps d'autrefois. Et tout d'un coup, cela va être vrai pour le travail, l'administration, la politique, l'enseigne-

- Pouvez-vous estimer dans quels délais ces transformations seront effectives?

- Dans les années 1960, au grand scandale des philosophes, j'ai dit qu'Hermès remplacerait Prométhée, c'est-à-dire que la société de communication remplacerait la société de production. J'ai dû attendre longtemps, quinze à vingt ans, pour que cela arrive. A l'époque où j'ai fait mon rapport sur l'enseignement à distance, je ne pensais pas que ces techniques se développeraient si vite.

» On peut toujours dire ce qui arrivera mais jamais quand cela se produira. Si l'on équipe chaque Français d'un téléphone de troisième génération, ce qui n'est pas coûteux par rapport au PNB, chaque Français, y compris les enfants de 11 ans, pourra donner son avis à chaque instant, sur n'importe quel sujet. Cela ne peut pas ne pas changer les choses.

L'être humain est-il prêt pour ce changement ?

– Je ne sais pas. Mais je sais que l'œil, qui a été formé à l'époque de Lucy, s'est révélé apte au pilotage d'un avion à réaction. Comment un organe, adapté du point de vue darwinien à la marche dans une forêt, peut-il servir ne serait-ce qu'à la conduite d'une voiture avec les images qui défilent? On est pourtant passé de la marche à cheval ou à pied à la voiture en cinquante ans. Et nous n'utilisons notre cerveau qu'à 20 ou 25 %. Alors réveillonsnous!

» On oublie, par ailleurs, l'une des grandes lois de la technologie qui est ce que j'appelle l'inversion de la science. Qu'est-ce que la science? La science, c'est ce que le père enseigne à son fils. Qu'est-ce que la technologie? C'est ce que le fils enseigne à son papa. Je ne connais pas aujourd'hui d'adulte un peu rassis, un peu réactionnaire et attaché aux traditions qui, lorsqu'il a un enfant, n'ait pas appris grâce à lui à utiliser un magnétoscope. Par conséquent, cela annule le problème de l'assimilation. Comment un enfant de onze ans peut-il enseigner le fonctionnement d'un appareil considéré comme compliqué à un adulte sortant de Polytechnique? Il faut en tirer les conséquences. C'est que la technologie n'est pas si difficile que cela.

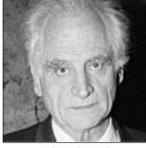
» Ce phénomène s'appelle la néoténie, en termes d'évolution darwinienne. C'est une invention d'un biologiste néerlandais du début du siècle qui disait que l'évolution allait dans le sens d'un rajeunissement de l'embryon. L'homme ne ressemble pas à un chimpanzé plus vieux, mais à un embryon de chimpanzé plus jeune. »

> Propos recueillis par Michel Alberganti

Un technophile optimiste

SA VOIX ROULE les « r » comme celle d'un conteur du Sud-Ouest. Michel Serres joue avec gourmandise avec cet organe. Né en 1930 à Agen, il conserve intact un caractère passionné qui, sur de nombreux thèmes, le place en marge des sentiers battus du paysage philosophique français. Début 2000, ne l'a-t-on pas vu participer à l'émission « La Marche du siècle » consacrée aux nouveaux comportements sexuels en compagnie de Brigitte Lahaie, ex-actrice de films pornographiques?

Passionné par l'éducation, Michel Serres est l'auteur d'un rapport sur l'enseignement à naire, il se distingue de nombre de ses collègues plus condistance remis au gouvernement en 1994. La blessure cueil glacial ré particulier par la presse qui l'a jugé utopique, ne s'est pas refermée. Pourtant, la suite des événements, avec



l'arrivée d'Internet, devait largement lui donner raison.

Auteur d'une trentaine d'ouvrages, Michel Serres se distingue par un parcours atypique qui l'a conduit de l'Ecole navale à l'Académie française, où il est entré en 1991. Depuis 1982, il passe une partie de l'année à enseigner à l'université américaine Stanford.

Sans, pour autant, adhérer à la culture d'outre-Atlantique, Michel Serres porte un jugement résolument optimiste sur le développement des nouvelles technologies. Historien des sciences et vision-

servateurs en inscrivant les bouleversements actuels de société dans la continuité de l'évolution de l'ho

Dominique Voynet, ministre de l'environnement, au « Grand jury RTL- "Le Monde"-LCI »

« Il n'y aura pas de victoire en 2002 sans les Verts. Ce n'est pas une menace mais un constat »

« La majorité plurielle tangue et le premier ministre ne semble pas en très bonne position : estce le meilleur moment pour quitter le navire gouvernemental, comme vous vous préparez à le faire d'ici au mois de juillet?

Au lendemain des élections municipales, nous avons entendu le message des électeurs. Mais au lieu de consacrer du temps à en discuter tous ensemble, entre les différents partis de la majorité plurielle, je crois que chaque parti a eu tendance à chercher ses propres solutions.

- Le bras de fer engagé par le Parti communiste sur le projet de loi de modernisation sociale ne démontre-t-il pas que la surenchère est payante?

 La surenchère n'est pas une façon de régler les problèmes. Nous avons besoin d'un dialogue approfondi. Il reste que Robert Hue a eu raison de poser le problème des licenciements. Les solutions qui ont été apportées permettent de répondre à une partie des difficultés. La vigueur des réactions du patronat montre bien que cette proposition du Parti communiste n'est pas seulement de la littérature.

Comment avez-vous réagi aux révélations sur le passé trotskiste de Lionel Jospin?

- C'était un secret de Polichinelle. - Un secret de Polichinelle ?

- Tout le monde était au courant. Je lis les journaux comme vous. Lionel Jospin a 63 ans, il a eu un passé politique. Je n'ai jamais éprouvé le besoin d'en savoir davantage et je ne trouve ça ni déshonorant ni choquant. Tout au plus un peu agaçant dans la mesure où il y a eu une période de dénégation qui n'avait pas lieu d'être. Si je prends ca avec humour et un rien d'indifférence, c'est d'abord parce que cette histoire-là n'est pas la mienne. C'est l'histoire d'une génération, ce n'est pas l'histoire des gens qui, avec moi, construisent l'avenir de la gauche et

l'avenir des Verts. - N'avez-vous pas le sentiment, depuis quatre ans, d'avoir servi d'habillage écologique à une politique qui ne l'est pas tellement?

- Si vous voulez me faire dire que j'ai été écologiste dans un gouvernement qui ne l'était pas, je crois que c'est une évidence. Mais je l'ai su depuis le début. Quatre ans plus tard, la démonstration a été faite et de la capacité des Verts à gérer un ministère, une administration, des relations avec des collectivités locales sans provoquer de désordre inacceptable pour le fonctionnement de l'Etat, et de leur capacité à influencer les politiques publiques.

- Les Verts ont eu du mal à trouver le ton juste entre la critique velléitaire et l'alignement sur l'action du gouvernement. Pourquoi cette hésitation?

- Nous sommes dans la majorité, nous souhaitons qu'elle fasse encore mieux son travail, nous souhaitons, avec la majorité plurielle, faire grandir les Verts et faire gagner la gauche en 2002. Il est donc normal qu'on soit à la fois solidaire et exigeant, critique quand c'est nécessaire et fidèle soutien quand c'est possible.

- Cela laisse-t-il au futur candi-

dat des Verts une marge d'autonomie dans la campagne présidentielle de 2002?

Nous aurons à faire entendre notre différence mais aussi à montrer en quoi nous sommes indispensables pour faire gagner la gauche. Je suis absolument convaincue que l'attelage traditionnel qui lie les partis de gauche historiquement liés dans l'union de la gauche a vécu. Il n'y aura pas de victoire en 2002 sans les Verts. Ce n'est pas une menace, c'est un constat. Aux dernières élections municipales, comme aux régionales, les Verts ont été le jocker de la gauche et sa chance.

- Le PS ne semble guère pressé de le reconnaître...

- Il va bien falloir qu'il y ait un rééquilibrage au moment des élections législatives. Le PS n'a pas souhaité introduire la proportionnelle dans le scrutin législatif. Mais il ne peut pas, décemment, espérer que les millions d'électeurs qui soutiennent aujourd'hui les Verts vont soutenir à 100 % le candidat socialiste au deuxième

tour des élections si l'effort d'une juste représentation des Verts n'est pas fait.

- A défaut de la proportionnelle, vous attendez donc du PS un nombre conséquent de circonscriptions gagnables?

Si la proportionnelle était la règle, les Verts pourraient espérer une cinquantaine, une soixantaine de députés. Il n'est donc pas déraisonnable qu'ils demandent à leurs partenaires de leur garantir un groupe à l'Assemblée nationale avec une trentaine de dépu-

- Pour demain, que manque-t-il aux Verts pour être un grand parti?

- Peut-être un peu de rigueur dans l'organisation. Nous avons été, nous avons eu beaucoup d'ambition démocratique, fédéraliste, décentralisatrice au moment où nous avons conçu notre organisation, à un moment où nous avions quelques centaines de militants. Ce fonctionnement doit être toiletté de facon évidente pour qu'on soit plus efficace, sans renoncer à la fraîcheur et à la liberté de ton

des Verts Vous briguez donc le poste de secrétaire nationale pour reprendre en mains les Verts?

La formule est un petit peu autoritaire. Mais elle pourrait correspondre à cette ambition de réorganisation, de rationalisation, de qualification des Verts. Les Verts n'ont pas besoin d'être conduits par une autorité supérieure. Mais ils ont besoin d'être animés, d'être formés, d'être interpellés constamment. C'est ce que j'ai l'intention

- Comment, en tant que secrétaire nationale, allez-vous vous associer à la campagne présidentielle?

- Traditionnellement, le secrétaire national des Verts est aussi directeur de campagne des grands moments électoraux. Je n'entends pas me soustraire à cette obligation. »

> Propos recueillis par Richard Artz, Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

La fin d'un islam politique en Iran

LA CAUSE EST ENTENDUE. Le réformateur Mohammad Khatami vient d'être reconduit dans ses fonctions de président de la République islamique. Ce n'est pas une première en Iran. L'ayatollah Ali Khamenei, aujourd'hui Guide suprême, c'est-à-dire numéro un du régime, et Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, actuellement à la tête du Conseil de discernement des intérêts de la République, avaient eux aussi été crédités dans le passé chacun de deux mandats présidentiels, le maximum autorisé par la Constitution. Alors, l'Iran tel qu'en lui-même?

La réponse est non, et d'abord formellement: jamais les Iraniens ne s'étaient rendus aux urnes en aussi grand nombre que lors des deux dernières présidentielles, précisément parce que Mohammad Khatami était candidat. Jamais non plus auparavant un président réélu n'avait fait un meilleur score que le précédent, et ce alors même que son premier mandat est resté en quart de teinte. Ce ne sont pas là des détails secondaires. En renouvelant massivement leur soutien au président sortant, les Iraniens lancent un défi à l'ensemble du système politique, M. Khatami inclus, quoiqu'en dise le Guide de la République pour qui chaque bulletin déposé dans l'urne est un acte de foi dans la République islamique.

Dans le passé, les Iraniens votaient d'abord parce que c'est un droit que leur accorde la Constitution, mais aussi parce que, pensaient certains, le tampon apposé sur la carte d'identité du votant pouvait faciliter la vie, et enfin parce que, pour d'autres, c'était là un moyen de faire acte d'allégeance à la République islamique. Deux à quatre candidats étaient alors en lice, mais un seul, choisi par les hautes sphères du pouvoir, était désigné d'avance, les trois autres faisant office de faire-valoir du jeu pseudo-démocratique. C'est en 1997, avec son discours novateur, que l'irruption du candidat Khatami a brouillé les cartes.

Pour la première fois, à leur propre étonnement, à celui de l'intéressé lui-même et au grand dam de l'establishment, les Iraniens ont réussi à hisser à la présidence l'homme qui leur paraissait le plus proche de leurs préoccupations et qui parlait leur langage. Son allure soignée, sa culture et son sourire, une campagne menée au contact des foules dans le pays profond, détonnaient dans la galerie des personnalités-clés et des mœurs de la nomenklatura que les Iraniens avaient coutume d'entendre et de voir. Mohammad Khatami fit mouche pour la première fois. Les Iraniens, habitués à subir, découvraient qu'il pouvait agir sur le cours des choses.

Sonnée, la « droite » ne mit pas longtemps à se remettre et à tenter, en vain, de déstabiliser le nouveau président. De guerre lasse et dans la dernière ligne droite du premier mandat de M. Khatami, elle opta pour le mimétisme. Les principaux concurrents de ce dernier multiplièrent en effet sourires et aménités et promirent des changements et des réformes, leurs paroles n'engageant bien sûr que ces seuls récipiendaires.

Du moins, est-ce ainsi que les Iraniens de tous bords semblent l'avoir perçu puisque les trois postulants supposés séduire des catégories sociales précises ont mordu la poussière. Ahmad Tavakoli, malgré ses promesses de réforme économique. n'a pas convaincu les couches les plus défavorisées. Abdollah Jasbi, un universitaire, n'a pas séduit les étudiants; et Ali Chamkhani, le ministre de la défense, n'a pas ratissé les voix de l'armée et de ses corps auxiliaires, les Gardiens de la révolution et les Bassidjs, sans parler de six autres candidats qui n'ont ramassé que des miettes.

Si donc les conservateurs font aujourd'hui leurs comptes, c'est à ce constat de déroute totale qu'ils doivent se livrer. Toutes leurs manœuvres visant à empêcher M. Khatami d'engager des réformes au cours de son premier mandat n'auront donc servi à rien. Il est probable, sinon certain, qu'une partie d'entre eux se soucient bien peu de popularité, l'essentiel à leurs yeux étant de continuer à contrôler les leviers du pouvoir - ce qui est encore le cas aujourd'hui - pour sauvegarder leurs intérêts et leurs rentes de situation . Mais il est également possible, du moins selon certains réformateurs, que le camp adverse se scinde et qu'émerge une « droite » dite « intel*ligente* » qui comprendrait l'urgence de réformes culturelles, sociales et économiques dans l'intérêt même de la sauvegarde du système.

Car, ce qui est certain, c'est que la République islamique a changé de visage, à la base, comme diraient les marxistes. Les années qui ont suivi la période postrévolutionnaire et la guerre contre l'Irak ont montré aux Iraniens que les factions au pouvoir n'étaient pas en mesure de répondre aux besoins du pays en voie de « normalisation ». Les bricolages dits « pragmatiques » des années 1990 en matière économique début de libéralisation et de reconstruction, synonymes de surendettement et tentatives de privatisations ratées - ont fait long feu. Par ailleurs, la chappe de plomb politique et morale n'a presque pas été

La République islamique est également devenue beaucoup plus jeune puisque près de la moitié de la population est née après la révolution. Ce rajeunissement, accompagné d'une plus grande alphabétisation, aurait pu être un atout, mais, dans un système presque totalement bloqué, il a aggravé les problèmes. L'arrivée massive de jeunes sur un marché de l'emploi étroit et aux structures obsolètes et la soif de la jeunesse de vivre et de s'ouvrir au monde creusaient le fossé avec un pouvoir religieux qui se maintenait par la contrainte. L'islam politique a fait long

L'un des mérites de M. Khatami est d'avoir compris ces mutations profondes et de tenter d'y adapter la République islamique. C'est une véritable gageure dont l'issue n'est pas certaine tant il est vrai que l'ambiguïté est aux fondements mêmes de la République, dont la Constitution prétend combiner la volonté du peuple, exprimée notamment par le suffrage universel, et des lois et règlements inspirés de la religion ou prétendument telle. La pression de la société civile, qui acquiert de plus en plus d'autonomie en s'empressant d'occuper les espaces de liberté, si petits soient-ils, qui lui ont été ouverts au cours des quatre dernières années, forcera-t-elle le changement? Ou les Iraniens, qui raffolent de références littéraires, continueront-ils de humer la démocratie de loin, à l'image de ce pauvre hère dont parlait l'un de leurs grands mystiques du dix-huitième siècle : l'homme assis au sommet d'une haute muraille et crevant de soif jetait des pierres dans une rivière coulant hors de sa portée. A l'eau qui lui demandait à quoi servait ce manège, il répondit : la chute de la pierre me permet d'entendre ta voix et de calmer un peu ma soif. Et chaque pierre que je décroche du mur réduit la distance qui me sépare de toi.

Mouna Naïm

▶ www.lemonde.fr/iran



Europe: la conjoncture et les institutions

Suite de la première page

Je disais en ces pages que les gouvernements d'Europe qui avaient création de la monnaie unique, ont, depuis, nationalisé le retour de la croissance pour s'en attribuer les mérites. Que vont-ils faire à présent qu'un ralentissement est annoncé, que de mauvais chiffres s'accumulent? Accuser l'euro? En faire porter la responsabilité sur les Etats-Unis ? L'Asie ? L'Europe de l'Est ? Le commerce mondial? Montrer du doigt un autre pays européen? S'autoflageller pour n'avoir pas su conduire en période faste les bonnes réformes structurelles ? Ou tenter de faire quelque chose d'utile pour que ce ralentissement ne soit qu'une péripétie? La tentation d'accuser la météo est grande par mauvais temps et les gouvernements y ont fréquemment cédé en Europe. Il se peut que cette attitude ne soit que le reflet de la difficulté d'arriver ensemble à une décision utile.

Le contraste est saisissant avec les Etats-Unis, où les autorités interviennent massivement pour changer les conditions climatiques de l'économie. En moins de cinq mois, la Fed a baissé les taux d'intérêt de 2,5 points un demi-point par mois! Les autorités budgétaires viennent de décider d'une baisse sans précédent des impôts, et s'apprêtent à adresser un chèque à chaque Américain. Certes, cela était inscrit dans un programme politique indépendant de la conjoncture et il est même probable que les Américains eussent préféré un surcroît de dépenses pour amélio-

rer les services publics. Certes aussi, l'existence d'un important surplus budgétaire permet des politiques audacieuses. Mais les gouvernements des Etats-Unis ont abondamment prouvé dans le passé qu'ils ne s'encombraient pas - parfois à tort, parfois à raison - des règles dites de saine gestion lorsque était en jeu le risque d'une détérioration trop rapide des perspectives d'emploi. L'exercice de la souveraineté implique aussi de décider, quand la situation l'exinomiquement correct.

OBJECTIF QUANTIFIÉ

Fédération d'Etats-nations, l'Europe est encore à la recherche d'une souveraineté. Elle ne peut, pour ainsi dire, rien faire pour infléchir les évolutions économiques, et les gouvernements sont contraints par des règles. contenues dans le pacte de stabilité, qui accroissent le coût de leur imprévoyance. D'avoir dépensé la cagnotte par beau temps les prive d'un argument d'action lorsque la bise revient. Cela n'aurait pas beaucoup d'importance s'ils ne s'étaient engagés à une discipline budgétaire dont le poids n'apparaît vraiment qu'en période de ralentissement. Une baisse du taux de croissance se produit, et bien, entend-on de partout, il faudra réduire les dépenses publiques pour satisfaire à l'objectif budgétaire. Quelle curieuse conception, qui conduit à préconiser une baisse de la demande publique, lorsque la demande privée ralentit. On imagine aisément à quelle instabilité une telle politique con-

Mais, pourrait-on dire, il existe une institution fédérale qui pourrait beaucoup, précisément parce que fédérale, à savoir la Banque centrale européenne (BCE). Malheureusement, la constitution économique de l'Europe ne lui a pas donné cette responsabilité. Aux termes des traités européens, la BCE a recu pour seul mandat de veiller à la stabilité des prix. Et elle s'est empressée d'inscrire sa mission dans un objectif quantifié : un taux d'inflation inférieur à 2 %. Elle a, il est vrai, pris quelques libertés avec ce seuil, en soulignant que son objectif était de moyen terme, mais de petits accommodements ne font pas de grandes marges de manœuvre. Il en eût été autrement si, ayant reçu pour mission de poursuivre deux objectifs – la stabilité des prix et la croissance -, elle avait dû en permanence arbitrer positivement entre les

A la question « qui est en charge de la croissance en Europe ? », force est de répondre personne, car une Fédération d'Etats-nations aboutit nécessairement à une dilution des responsabilités. On aurait pu répondre le conseil des ministres, mais quand on cumule le temps national de définition d'une politique économique au temps européen nécessaire à une bonne coordination, on comprend qu'une telle instance ne peut avoir la rapidité de réaction appro-

priée aux incidents de croissance. En bref, dans le cadre des règles actuelles, les investisseurs ne sont pas très rassurés quant à la capacité de l'Europe à remédier aux à-coups conjoncturels. Or, par définition, un investisseur a besoin de se projeter dans l'avenir. Faut-il rechercher plus loin les raisons de la « faiblesse » de l'euro? Nous vivons une période particulière de l'histoire économique, caractérisée par l'émergence de nouvelles technologies. En de telles périodes, la croissance d'aujourd'hui augmente la probabilité de la croissance de demain, parce qu'elle est porteuse d'investissements en technologies qui accroissent la productivité des facteurs de production. En ce cas, tout soutien à la croissance aujourd'hui, parce qu'il augmente les chances de la croissance future, devrait susciter une appréciation de l'euro. Mais quelle instance serait en mesure d'en décider?

quer l'expression « fédération d'Etatsnations » conduit à l'affaiblissement des souverainetés en des domaines importants de l'activité des Etats. Espérons qu'il ne s'agit que d'un moment transitoire de la construction européenne, et que la dialectique à l'œuvre entre nations et fédération aboutira à une meilleure gouvernance de l'espace européen. Certes, définir les originalités de l'Europe qui doivent être défendues constitue un préalable essentiel. Mais n'oublions pas que la nécessité de gérer le courtmoyen terme en même temps que de préparer l'élargissement exige que l'on prenne quelque avance dans ce processus, en débattant, sérieusement, sans langue de bois, des formes institutionnelles qui permettraient aux Européens de mieux maîtriser leur avenir.

> Jean-Paul Fitoussi pour Le Monde

RECTIFICATIF

GUERRE DE L'ART

Cité dans notre article « Deux milliardaires dans la guerre de l'art » (Le Monde daté 27-28 mai) à propos du projet de fondation sur le site Renault de Billancourt, Daniel Buren dément faire partie du groupe d'experts et d'artistes recrutés par François Pinault : « le ne suis ni de près ni de loin impliqué dans la mise en place » de ce futur musée tient-il à préciser.

PRÉCISION

FÊTES

Michel Soyer nous précise qu'étant propriétaire de la marque « Metteur en fête », il est « la seule personne autorisée à utiliser ce terme dans le cadre de son activité professionnelle » (Le Monde du 20 mai).

Le Monde 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05

Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90 Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute). Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

M. Bush et Göteborg

devrait être un moment d'enthousiasme. Pour célébrer la croissance retrouvée sur le Vieux Continent - tout de même! - et l'arrivée de l'euro dans la vie quotidienne des Européens. Or la déprime domine. Du « no ! » irlandais au traité de Nice, au début du mois, aux scènes de violences qui ont marqué le sommet de Göteborg, ce weekend, l'Europe offre d'elle-même une image catastrophique. Le référendum irlandais va au-delà de la bouffée d'ingratitude de la part d'un pays qui, après avoir tant reçu de l'Union, refuserait son élargissement. Il reflète un sentiment d'incompréhension, de perte de sens, dans l'opinion européenne face à un projet devenu confus, de moins en moins lisible, tiraillé entre des directions opposées: l'impératif politique et moral de l'élargissement, d'un côté ; l'approfondissement de l'intégration européenne, de l'autre. Les compromis boiteux du traité de Nice (mais qui propose mieux en l'état de l'Union?) sont la traduction de cette infernale contradiction entre élargissement et approfondissement de l'Europe.

Les batailles de Göteborg accroissent ce sentiment d'une construction européenne en perte de légitimité. Même si les casseurs ne sont représentatifs que de groupuscules exotiques, même si une lourde part de responsabilité repose sur une police suédoise mal préparée, l'image qui reste est celle de dirigeants européens - tous démocratiquement élus - obligés de se barricader face à la rue pour avancer dans la construction de l' Europe. C'est injuste, mais ainsi. Il faut répéter aux antimondialistes qu'ils se trompent de cible. Si, en ces temps de libéralisation des échanges, il y a une nécessité qui s'impose, pour tempérer, réguler, adapter la globalisation, c'est bien celle d'une Europe forte, capable de défendre et d'imposer ses vues.

Or l'Union européenne qu'a trouvée George W. Bush, entre Dublin et Göteborg, donne une impression de faiblesse. En pleine querelle institutionnelle, contestés dans la rue, divergeant sur l'avenir de l'Union, les dirigeants européens étaient en mauvaise posture pour faire la leçon au président américain sur les sujets qui leur tiennent à cœur, de l'environnement à l'équilibre stratégique.

Et tout s'est passé comme si M. Bush - qui a gommé son profil de poids léger de la politique avait senti ce moment d'hésitation de l'Europe. Et comme s'il en avait profité pour, dans son discours de Varsovie, le combler à sa manière en donnant « sa » vision de ce que doit être l'Union: une sorte de pendant politique et économique de l'OTAN. L'élargissement de l'Alliance atlantique devra être suivi de celui de l'Union, dit-il, afin que celle-ci devienne une immense zone de libre-échange englobant à peu près tous les pays du continent (Ukraine comprise) et les liant à l'Amérique. Si l'Europe est en mal de projet, les Etats-Unis ont, eux, un projet européen (que favorisent les casseurs de Göteborg)... Les Européens sont prévenus.

fe Illonde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noë-I-gan Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeur adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint: François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Rédaction en chef centrale : Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef:
Alain Debove (International); Patrick Jarreau (France); Anne Chemin (Société);
Jean-Louis Andréani (Régions); Laurent Mauduit (Entreprises); Jacques Buob (Aujourd'hui);
Josyane Savigneau (Culture); Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 é. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises

Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Vox populi

LES LENDEMAINS d'élections sont très souvent optimistes. Chacun glorifie son éventuelle victoire. Les pourcentages varient de feuille à feuille, et l'on escompte les résultats encore inconnus à l'aube. La tradition s'est maintenue en ce 18 juin. En réalité cependant aucun parti ne peut se glorifier d'un triomphe ni déplorer un désastre.

Le succès du centre, en donnant à ce mot son sens le plus large, est dû l'apparentement. Sans doute fera-t-on observer un certain nombre d'anomalies dans le rapport des voix et des sièges. On a parlé d'une proportionnelle inversée. Il s'est produit tout bonnement le même phénomène qu'avec le scrutin d'arrondissement à deux tours. La différence et le défaut proviennent du fait que le second tour a été fondu en quelque sorte dans le premier, par la volonté, l'arbitraire même des partis.

Ce qui caractérise en effet ces élections c'est bien le désir de la majorité du peuple français de résister aux aventures, aux coups de force, aux bouleversements. Le pays a voté dans le calme, et il a réfléchi. Entre les deux extrêmes. où, assurait-on, se polariseraient les déceptions qui sont réelles et aussi les illusions, il existe bien une énorme masse, qu'elle vote socialiste, radical, libéral, chrétien social, qui entend se protéger des orages désirés par d'autres.

Mais ne nous illusionnons pas non plus. Entre la double opposition, compacte malgré tout, une majorité cohérente pourra-t-elle facilement se former avec un programme commun et permettre la constitution d'un pouvoir assez

> Rémy Roure (19 juin 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Télématique : 3615 code LEMONDE Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn) ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60 Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province: 08-36-68-03-78

■ LE MONDE / MARDI 19 JUIN 2001

COMMERCE Pascal Lamy, commissaire européen au commerce, déclare dans un entretien au *Monde* qu'Airbus représente un enjeu majeur pour l'Europe. ● AIRBUS devra néanmoins payer une partie de l'élar-

gissement de l'axe Bordeaux-Toulouse nécessaire aux transports des pièces détachées de l'A 380. • LE COMMISSAIRE évoque également les différends entre l'Europe et les Etats-Unis, comme l'enquête sur



l'acier diligentée par l'administration Bush et le projet de fusion entre General Electric (GE) et Honeywell. ● LE FUTUR PDG de GE a annoncé, samedi 16 juin, à Paris, que son groupe envisageait désormais l'avenir sans

Honeywell. • LA PRIVATISATION de la Snecma embarrasse le gouvernement qui a du mal à nouer des partenariats industriels. • DASSAULT vient de recevoir une commande record de cent avions d'affaires.

La Commission européenne veut être le « bouclier juridique » d'Airbus

Dans un entretien au « Monde », Pascal Lamy, commissaire européen au commerce, explique que le constructeur européen a besoin de l'Europe face aux menaces américaines. Il dénonce la dérive politique de la fusion General Electric-Honeywell. Il demande à Airbus de financer les travaux entre Bordeaux et Toulouse

« Vous avez visité les usines d'Airbus à Toulouse vendredi 15 juin. Dans le contexte actuel de tensions americano-européennes, avec les conditions posées par la commission européenne à la fusion General Electric-Honeywell, n'est-ce pas alimenter les accusations de connivences entre la Commission et Airbus ?

- Cette visite était prévue de longue date et j'aurai sûrement l'occasion de visiter aussi les chaînes de production de Boeing. J'ai toutefois souhaité, avec cette visite, incarner les enjeux du commerce extérieur pour l'économie européenne. Quoi de plus symbolique qu'Airbus? Cette activité est très importante pour l'Europe en termes de technologies, d'emplois et en tant que symbole de ce que notre continent est capable de réaliser quand il s'unit. À l'inverse, je crois qu'Airbus a besoin de l'Europe sur le marché mondial pour s'assurer que les règles du jeu sont les mêmes pour tous.

- Dans un entretien au *Monde*, le numéro deux de Boeing dit ne pas comprendre qu'Airbus sollicite encore des aides des gouvernements européens alors que le constructeur affirme être rentable.

- Les avances remboursables consenties par les Etats ne sont pas une subvention puisqu'elles sont remboursées en cas de succès



PASCAL LAMY

du programme. Jusqu'à aujourd'hui, le contribuable européen est bénéficiaire de ce mécanisme. Elles demeurent néanmoins nécessaires car, sur des projets aussi importants et sur des durées de vie aussi longue – près de trente ans pour les avions - les marchés financiers ne sont pas toujours efficaces et la collectivité doit pouvoir prendre en charge une partie du risque. Je vous rappelle qu'en face, les Américains ont un système d'aides indirectes - des subventions non remboursables aux programmes militaires - qui profitent à leurs avions civils. L'accord de 1992 entre Européens et Américains permet de s'assurer que l'équilibre entre les "poires" d'un côté et les "pommes" de l'autre côté soit respecté.

- Le programme de super-jumbo européen A 380 va bénéficier de ces aides. Il respecte les limites imposées par cet accord ?

- Bien sûr. Nous avons d'ailleurs fourni tous les détails de ces avances remboursables, qui représenteront 31 % du coût total, aux Américains (l'accord de 1992 fixe un seuil maximum de 33 %.) Ceci étant dit, je serai particulièrement vigilant à ce que notre dossier soit irréprochable si je veux pouvoir remplir ma mission de "bouclier juridique" d'Airbus. C'est pourquoi j'ai rappellé à mes hôtes de Toulouse que le coût de la route à très grand gabarit entre Bordeaux et Toulouse doit être correctement réparti entre la collectivité et l'entreprise. Ces travaux, soit près de 150 millions d'euros [près d'un milliard de francs], doivent être financés par Airbus en proportion des ouvrages construits spécifiquement pour le transport des tronçons de fuselage et des ailes de cet avion géant. Mon attitude est la même pour les aménagements à Hambourg.

- Le numéro deux de Boeing soupçonne Airbus d'avoir milité pour obtenir l'opposition de la Commission européenne à la fusion General Electric-Honeywell et avertit que ce dossier pourrait avoir des conséquences sur le relations commerciales.

– Je n'ai pas l'habitude des déclarations à l'emporte-pièce. Ce dossier n'est pas un dossier politique. Le fait que parmi les clients et les fournisseurs des deux sociétés se trouvent autant de partisans et d'opposants à cette fusion de ce côté-là de l'Atlantique que de l'autre, en est la preuve. Et Airbus n'est pas dans le camp qu'on croit. Que les choses soient bien claires : nous ne sommes pas dans une négociation commerciale. La Commission européenne est chargée de contrôler l'exercice effectif de la concurrence. Et mon collègue Mario Monti applique des textes et une jurisprudence précise. Les autorités américaines peuvent approuver la fusion; si nous disons non, c'est non. Il n'y a pas d'autorité responsable de la concurrence au niveau mondial: il faut donc respecter l'autorité de chaque autorité régionale. En 2000, nous avions dit "oui" à la fusion entre Air Liquide et British Oxygen Company (BOC). Nos collègues américains ont dit non. Les compagnies concernées ont du s'incliner.

 Comment jugez-vous la politique commerciale de la nouvelle administration américaine ?

– Elle fait clairement partie des trois priorités de M. Bush, à côté de la nouvelle loi fiscale et de l'éducation. L'exécutif américain a d'ailleurs relancé l'ancienne loi *fast track* qui doit lui permettre de recevoir un mandat de négociation global du Congrès sans repasser devant ce dernier et sans courir le risque d'amendements. C'est une

arme de poids et une source de crédibilité pour l'administration dans ses futures négociations.

- L'administration américaine va en profiter pour relancer un nouveau round de négociations multilatérales ?

- Le président Bush l'a clairement affiché lors du sommet UE-Etats Unis à Göteborg et et c'est aussi notre position. Il faut poursuivre l'ouverture des secteurs traditionnels, comme les biens, les services et l'agriculture,

Les autorités américaines peuvent approuver la fusion. Si nous disons non, c'est non

parmi lesquels existent encore des restrictions. Il faut aussi, et c'est un enseignement du sommet avorté de Seattle, prendre en considération un nouvel environnement mondial, avec des exigences en termes de développement durable, de santé, de sécurité et de propriété intellectuelle. Dans un monde de plus en plus ouvert et interdépendant, il faut tenir compte des

préoccupations de la planète. C'est ce que j'appelle une "globalisation maîtrisée".

L'attidude américaine dans le dossier de l'acier ne relève pas vraiment de cette approche mul-

– En effet, et nous serons fermes sur ce dossier, surtout si l'idée des Américains est de faire du protectionnisme masqué pour venir au secours d'une industrie dont la restructuration à tardé. Le problème de l'industrie américaine n'est pas que les Européens vendent à un prix inférieur au coût de production. Je n'ai pas le sentiment que les Etats-Unis soit un îlot de prospérité sidérurgique dans une mer de dumping mondial... Je crois que l'enquête en cours établira ces faits.

- Le dossier des télécommunications est également d'actualité, le maintien d'un marché local fermé favorisant l'offensive sur la scène internationale des équipementiers nippons, dans la course au téléphone mobile du futur.

- Nous regardons attentivement la loi japonaise en cours d'adoption sur la dérégulation des télécommunications. Et nous ferons valoir nos droits, si nécessaire, à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). »

> Propos recueillis par Christophe Jakubyszyn

General Electric déclare envisager son futur sans Honeywell

perdre son dernier pari. L'emblématique PDG de General Electric (GE) avait retardé son départ à la retraite prévu en avril pour entreprendre la plus grosse acquisition jamais réalisée depuis sa prise de fonctions en 1981: le rachat de l'américain Honeywell (Le Monde du 24 octobre 2000). Contrecarré par les autorités européennes, ce projet d'acquisition a, la semaine dernière, été l'objet de nombreuses tractations entre l'entreprise américaine et Bruxelles (Le Monde du 16 juin). Samedi 16 juin, le groupe américain a annoncé vouloir jeter l'éponge.

Dans une conférence de presse tenue à Paris en marge du 44° Salon aéronautique du Bourget, Jeffrey Immelt, le successeur de Jack Welch, a déclaré que son groupe « envisageait son futur sans Honeywell. [...] Nous avons proposé de revendre des activités pour 2,2 milliards de dollars. Notre position était encore très loin de ce que voulait la Commission européenne », explique le futur PDG. Dans ces conditions, « nous avons réalisé, avec Jack Welch, que l'acquisition ne serait pas stratégique pour le

groupe ». M. Immelt, qui gère là son premier grand dossier public, a exprimé son étonnement quant à l'intransigeance européenne. « Cette fusion a été acceptée par les autorités de la concurrence américaine, canadienne et par onze autres pays à travers le monde.

caine, canadienne et par onze autres pays à travers le monde, a-t-il affirmé. Nous avons fait des concessions en Europe dix fois plus importantes que celles faites aux Etats-Unis. »

Cependant, GE ne retire pas

pour autant son offre. Une attitude qui pousse certains analystes à penser que tout n'est pas joué. « Je suis toujours persuadé que cette acquisition peut se faire », a déclaré à l'agence Bloomberg Howard Wheeldon, analyste à Prudential Bache à Londres. « Des opportunités politiques existent. Nous pourrions voir la Commission revenir sur ses pas. » En attendant la décision européenne qui doit être rendue avant le 12 juillet, l'équipe de négociateurs de GE présente à Bruxelles a, en tout cas, plié bagages.

Laure Belot

Le patron d'Airbus « choqué » par Boeing

Noël Forgeard, président de l'avionneur européen Airbus, s'est déclaré, dimanche 17 juin, à la fois « troublé » et « choqué » par les propos du vice-président de Boeing, Harry Stonecipher, qui accusait notamment Airbus de s'opposer à la fusion General Electric/Honeywell dans les colonnes du Monde (daté dimanche 17 - lundi 18 juin). « J'ai été plutôt troublé par cet entretien », a déclaré M. Forgeard lors d'une conférence de presse tenue au deuxième jour du 44° Salon du Bourget. « Airbus n'a aucune objection sur la fusion GE/Honeywell, et l'a fait savoir formellement auprès de la Commission européenne. Toutes les personnes qualifiées le savent », a-t-il expliqué.

Interrogé par *Le Monde* sur les inquiétudes des compagnies aériennes devant une fusion entre GE et Honeywell, M. Stonecipher avait répondu : « *Ce ne sont pas les compagnies aériennes qui s'opposent à la fusion, c'est Airbus.* »

Dassault profite du boom de l'aviation d'affaires

L'AVIONNEUR français Dassault est-il en train de devenir un constructeur civil ? C'est en tout cas avec une commande record de cent avions d'affaires Falcon que le fabricant des avions de combat Mirage et Rafale a ouvert en fanfare le bal des conférences de presse du 44° Salon du Bourget. Déjà en 2000, le constructeur avait réalisé 71 % de son chiffre d'affaires avec des avions civils. Cette nouvelle commande de 2,5 milliards de dollars (19 milliards de francs) devrait renforcer cette nouvelle orientation du groupe même si l'objectif sur le long terme est « d'obtenir un ratio de 60 % d'avions civils », précise Charles Edelstenne, le PDG du groupe dont l'actionnaire principal à 54 % est toujours la famille Dassault. « Mais on ne va pas refuser des commandes pour maintenir le ratio ! », ironise-t-il.

L'aviation d'affaires connaît un nouvel essor grâce au développement de la propriété partagée, un concept qui permet de détenir une fraction d'un avion d'affaires (un huitième, un quart ou un demi) et de pouvoir utiliser le temps de vol de cet avion en proportion. Ce concept, popularisé par la société Executive Jet, vient d'être copié par une nouvelle filiale de la compagnie américaine United Airlines.

TROIS GROSSES COMMANDES

United BizJets Holdings a ainsi signé une lettre d'intention portant sur une commande de cent Falcon (40 fermes, et 60 en option). Le lendemain, Gulfstream, la division avions d'affaires de General Dynamics, a aussi bénéficié, du même client, d'une commande de 1,3 milliard de dollars pour 35 appareils. Dassault avait déjà obtenu, au cours des derniers mois, trois grosses commande de l'américain Executi-

La privatisation de la Snecma embarrasse le gouvernement

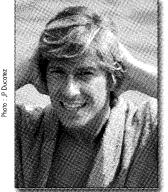
ve Jet, pour un total 97 appareils. « 40 % de notre carnet de commandes est aujourd'hui constitué par des commandes de ces deux compagnies », reconnaît John Rosanvallo, président de Dassault Falcon Jet qui revendique la première place du marché de l'aviation d'affaires haut de gamme, avec une part de 45%.

« Nous sentons incontestablement l'effet du ralentissement économique, notamment dans le domaine de la nouvelle économie », nuance toutefois M. Edelstenne. Les sociétés et les PDG de la nouvelle économie ont représenté jusqu'à 20 % des commandes de Dassault. Mais, confiant dans le développement à long terme de ce marché, Dassault a annoncé, samedi 16 juin, le lancement d'un nouvel appareil Falcon, au nom de code FNX. Il s'agit d'un avion triréacteur, rapide, puisque sa vitesse maximum sera de mach 0,9 et d'une autonomie supérieure de 26% au Falcon 900EX. Le FNX, dont le premier vol est prévu pour courant 2004, permettra de relier sans escale Paris à Tokyo, San Francisco à Buenos Aires ou New York à Ryad.

M. Edelstenne s'est aussi montré confiant pour l'avenir des avions militaires. Le groupe attend ainsi la notification d'ici la fin de l'année de 2O avions Rafale supplémentaires, ce qui portera à 61 la quantité d'appareils commandés par la France sur un total prévu de 294 unités. Concernant l'exportation, il a rappelé la signature en 2000 de deux contrats en Inde et en Grèce pour des avions de la famille Mirage 2000. Pour le Rafale, qu'il n'a pas encore vendu hors de France, Dassault est en négociation avancée en Corée du Sud et dans d'autres pays d'Asie et du Moyen-Orient.

C. Ja.

CALVIIIE Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Elysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. Résultat rapide, discret, efficace.

naturelle de vos cheveux.

Conseil gratuit et documentation au 01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique du Rond-Point des Champs-Elysées 61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com en rupture avec la « doctrine » du gouvernement Jospin. Lors de sa déclaration de politique générale devant le Parlement, le 21 juin 1997, le premier ministre avait expliqué qu'« en l'absence de justification tirée de l'intérêt national, nous ne sommes pas favorables à la privatisation de ce patrimoine commun que sont les grandes entrepri-

ses publiques en situation de concur-

LE PREMIER MINISTRE Lionel

Jospin va-t-il annoncer la privatisa-

tion partielle du motoriste et équi-

23 juin, à l'occasion de son tradi-

tionnel discours de clôture au

Salon du Bourget? La Snecma est

actuellement détenue à 97,3 % par

l'Etat. Selon nos informations et

contrairement aux schémas ini-

tiaux, le gouvernement envisage-

rait d'introduire en Bourse 20 %

du capital du groupe français, sans

qu'ait été nouée, au préalable, une

alliance industrielle avec un autre

Cette opération s'inscrirait donc

Snecma, samedi

pementier

industriel.

rence. Pour autant, nous savons que des adaptations seront nécessaires pour garder notre rang et se rapprocher d'autres partenaires européens ». Mais les discussions avec les motoristes italien Fiat Avio, allemand MTU et suédois Volvo n'ont pas encore abouti et le gouvernement estimerait que le Salon du Bourget constitue pour lui la dernière « fenêtre de tir » avant l'accélération du calendrier électoral.

CONDITION NÉCESSAIRE

M. Jospin n'a pas encore tranché. Ses équipes doivent encore convaincre les différentes composantes de la majorité plurielle que cette mise en Bourse « sèche » est une condition nécessaire au déblocage des négociations en cours avec d'autres industriels européens. En novembre, Laurent Fabius avait préparé le terrain en plaidant pour que la Snecma « joue un rôle de premier plan dans l'évolution du secteur des motoristes

en Europe continentale » mais les équipes gouvernementales liaient encore privatisation et alliances industrielles.

Jean-Paul Béchat, PDG de la Snecma, qui expliquait il y a quelques mois que « la mission régalienne de l'Etat n'inclut pas la fabrication d'avions, de trains d'atterrissage, pas plus que la fabrication de téléviseurs », estime désormais que « Snecma est un peu en butée financière et politique ». « Il est difficile pour nos alliés potentiels et les autres gouvernements européens, qui privatisent leurs industries aéronautiques et de défense, de se retrouver avec le gouvernement français majoritaire dans des alliances», a-t-il précisé samedi 16 juin au Salon du Bourget.

Après avoir fédéré les principaux acteurs français des moteurs d'avion et des équipements aéronautiques, avec le rachat par autofinancement en 2000 de Hurel Dubois et de Labinal, M. Béchat espère que le désengagement de l'Etat lui donnerait une nouvelle marge de manœuvre.

Face aux deux géants américains General Electric (12,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans les moteurs) et Pratt & Whitney (7,4 milliards de dollars), les Européens paraissent bien divisés avec Rolls Royce (6,6 milliards de dollars), Snecma (4,7 milliards), l'allemand MTU (1,5 milliards), l'italien FiatAvio (1,3 milliard) et le suédois Volvo (1,2 milliard).

Mais la construction de l'« Europe des moteurs » est complexe. Malgré les appels du pied répétés de l'anglais Rolls Royce, Snecma refuse d'envisager un rapprochement avec le britannique. M. Béchat estime que son alliance industrielle avec General Electric, qui a donné naissance à CFM, le numéro un mondial des moteurs d'avions civils, est incompatible avec un mariage avec l'un des principaux concurrents de l'américain.

C. Ja.

Topco, le nouveau pôle nucléaire français, est confronté à l'impopularité de cette énergie

Pascal Colombani, président du conseil de surveillance, prône un « compromis » avec les écologistes

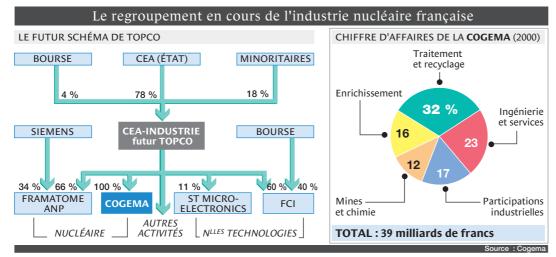
Lundi 18 juin, l'assemblée générale de CEA Industrie devait donner le coup d'envoi à la constitution de Topco, le nouvel ensemble qui regroupera, sous la houlette du Commissariat à l'énergie atomique, les activités de Framatome, de la Cogema et de CEA Industrie. Pascal Colombani, administrateur général du CEA et futur président du conseil de surveillance de Topco, explique sa stratégie dans un entretien au Monde.

NOUVELLE ÉTAPE dans la constitution de Topco, le futur ensemble à capitaux publics qui regroupera autour de deux pôles, sous la houlette du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), les activités nucléaires et de hautes technologies de Framatome, de la Cogema et de CEA Industrie. Lundi 18 juin, une assemblée générale de CEA Industrie devait transformer cette société, appelée à devenir la holding de tête du groupe Topco, en société à conseil de surveillance et directoire.

La première instance composée de dix-huit personnes sera présidée par Pascal Colombani, administrateur général du CEA; la seconde, qui aura au maximum cinq personnes, sera confiée à Anne Lauvergeon, actuelle présidente de la Cogema. « Le conseil de surveillance sera doté de pouvoirs importants. Il aura un rôle déterminant dans l'établissement et le contrôle de la stratégie mise en œuvre par le directoire, affirme M. Colombani. C'est une structure familière aux marchés internationaux, qui correspond clairement au gouvernement d'entreprise. »

Réfutant tout retard, le patron du CEA affirme: « Nous sommes engagés dans un processus amorcé en décembre 2000. Il aboutira comme prévu à l'automne avec la création du nouveau groupe. » Les syndicats, qui appellent à un rassemblement national mardi 19 juin devant le siège du CEA à Paris, dénoncent cependant un manque d'information. Ils voient dans cette fusion un projet plus financier qu'industriel pouvant donner lieu à des plans sociaux dans les différentes sociétés. « Les informations ont été fournies aux syndicats à partir du mois de mai », reconnaît M. Colombani tout en affirmant que « les plans de suppressions d'emplois annoncés actuellement ne sont pas liés à la constitution de Topco ».

Bâtir cet ensemble sur deux pieds doit permettre au pôle nucléaire de résister à la conjoncture morose, le groupe se développant dans les hautes technologies grâce à FCI, la connectique de Framatome, et à sa par-



ticipation dans STMicroelectronics. Dans ce contexte, les déclarations du président américain George W. Bush sur une relance de la politique nucléaire sont considérées comme encourageantes. Cette inflexion « confirme une tendance générale observée dans d'autres pays, en Finlande, en Chine, en Corée du Sud et au Japon ». Ce mouvement « contrebalance » l'arrêt des centrales allemandes dont « on peut se demander s'il n'est pas l'aboutissement de vieux combats plus qu'une véritable vision du futur ».

« Conduits par la nécessité, les Etats-Unis ont été amenés à se pencher sur leur politique énergétique.

Ils l'ont fait avec beaucoup de rapidité et de pragmatisme en reconsidérant un possible recours au nucléaire et en abandonnant le dogme du nonretraitement des déchets, estime M. Colombani. Cela confirme les choix industriels du CEA et de l'industrie nucléaire française. » Mais cela ne résout pas tout. Sur ces sujets sensibles, le patron du CEA plaide pour une atmosphère plus sereine. « Je crois, dit-il, qu'il faudrait passer un compromis historique avec les écologistes sur le thème: "Résolvons ensemble ces problèmes, préparons ensemble le futur." D'autant que les besoins en énergie iront croissants. » Actuellement 450 réacteurs

« PRODUITS MOINS DANGEREUX »

dans le monde produisent des

déchets. « Il n'est pas question de les

laisser en l'état. Il faut les trier et les conditionner. Et ce, de façon réversi-

ble même si c'est difficile et coû-

Le problème du nucléaire aujourd'hui, « c'est son acceptabilité par le public, reconnaît M. Colombani. Celle-ci nécessite, au-delà des exigences de sûreté et de transparence, une information bénéficiant des progrès les plus récents de la recherche. Par exemple, sur les effets du rayonnement sur le vivant mais aussi sur le traitement des déchets où des progrès significatifs sont à accomplir pour réduire leur volume et leur dangerosité ».

Sur le premier point, d'importants résultats ont été obtenus au cours des cinq dernières années. Sur le second, le bilan est plus nuancé. Si l'on sait désormais séparer chimiquement les actinides - des éléments radioactifs à vie longue comme le neptunium, l'américium et le curium - des produits de fission générés par le fonctionnement des réacteurs, « il convient de faire la démonstration technologique que l'on est capable de les transmuter en des produits moins dangereux et à vie plus courte ». Le petit réacteur surgénérateur prototype Phénix, installé à Marcoule (Gard) a été utilisé à cette fin. Mais du fait de quelques difficultés, « on a dixhuit mois de retard sur le programme d'essais de transmutation ».

Faire accepter le nucléaire, c'est aussi ne pas refuser le développement plus marqué de certaines énergies alternatives. Sur ce point, Pascal Colombani « souhaite mettre l'accent sur l'utilisation de l'hydrogène produit à partir de la décomposition de l'eau (électrolyse) ou du cracking des hydrocarbures. Derrière, c'est bien évidemment la réduction des gaz à effet de serre dans les transports que l'on vise, mais aussi le marché des piles à combustible pour les les ordinateurs portables ainsi que celui des grosses unités fixes de production d'énergie ».

> Jean-François Augereau et Dominique Gallois

Moins cher et plus astucieux

Le retour du nucléaire, s'il y en a un, passera inévitablement par le développement de nouveaux réacteurs. A l'horizon 2030-2040, affirme Pascal Colombani, « on n'aura pas forcément besoin de concepts très originaux mais plutôt de machines astucieuses. Des réacteurs qui devront produire moins de déchets, en consommer une partie, avoir une sécurité intrinsèque et présenter un caractère proliférant limité ». Autre point capital et évident, ces installations devront être « économiquement compétitives » et « peut-être aussi plus petites pour l'exportation », insiste le patron du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui précise qu'une de ses priorités est de diviser par trois les investissements nécessaires pour construire une tranche.

Parallèlement, dit-il, il importe de travailler sur de nouvelles filières, en particulier sur les réacteurs à haute température, dont un petit prototype de moins de 60 mégawatts « pourrait être construit vers 2015 dans nos centres de Cadarache ou Marcoule » pour préparer le futur.

Le sort d'AOM-Air Liberté dépend des juges

C'EST UNE NOUVELLE SEMAINE décisive qui s'est ouverte lundi 18 juin pour l'avenir des salariés d'AOM-Air Liberté. Mardi 19 juin devrait être la journée la plus importante avec l'examen de la situation du groupe par le tribunal de commerce de Créteil. Celui-ci devra décider entre un redressement judiciaire accompagné d'une continuation de l'activité et une liquidation judiciaire.

Cette semaine fait suite à un week-end houleux où, pêle-mêle, ministère, actionnaires et anciens alliés n'ont cessé de s'intenter des procès en recherche de responsabilité. Après les accusations portées par Ernest-Antoine Seillière, patron de Marine-Wendel, à l'encontre de Swissair et de Jean-Claude Gayssot, ministre des l'actionnaire suisse a vivement réagi et « rejeté ces déclarations ». Selon le porte-parole du groupe suisse, « Swissair a fait tout ce qu'elle a pu pour trouver une solution, notamment en proposant un plan de restructuration. Nous étions prêts à payer 2 milliards de francs français, alors que M. Seillière, qui devait apporter le milliard

restant, n'a jamais été prêt à payer un centime pour ce plan ». De son côté, M. Gayssot a également tenu à répondre à M. Seillière. Dans un communiqué rendu public samedi, le ministre a accusé les actionnaires d'avoir « choisi de privilégier, depuis le début de la crise, leurs intérêts propres au détriment de l'entreprise et de ses salariés ». Selon lui, « la reprise par des candidats sérieux et crédibles était pourtant à portée de main ».

Dès ce lundi, un comité d'entreprise devait débuter à 10 heures, pour examiner les points qui n'avaient pu l'être au cours de la dernière réunion sur la situation de l'entreprise et le calendrier du plan social d'accompagnement. Ce CE devait également être mis à profit seront présents au tribunal de commerce alors que les autres représentants des salariés seront réunis, comme prévu, au ministère des transports, pour une séan-

François Bostnavaron

La Norvège ouvre le capital de la compagnie pétrolière Statoil

la Norvège s'est décidée à privatiser partiellement le joyau de son industrie, la compagnie pétrolière Statoil. Lundi 18 juin, 17,5 % de son capital a été introduit en Bourse, à Oslo et à New York. Depuis que le royaume a découvert, à la fin des années 1960, du pétrole au large de ses côtes, au fond de la mer du Nord, ce secteur est considéré comme hautement



pays, quelle que soit leur couleur politique. Les ressources en hydrocarbures ont permis à la Norvège, naguère très dépendante de sa pêche, de se hisser parmi les nations les plus riches de la planète. Seule l'Arabie saoudite exporte davantage qu'elle, en terme de volume.

Le contrôle absolu d'une telle manne a longtemps été considéré comme primordial par le gouvernement d'Oslo. Ainsi, lorsqu'Elf-Aquitaine tenta, en 1998, de s'emparer de Saga, autre compagnie pétrolière norvégienne, le français - qui n'avait pas encore fusionné avec Total – se heurta à un mur. Statoil et Norsk Hydro, elle aussi majoritairement détenue par l'Etat, allièrent leurs forces pour le contrer.

Cette hostilité à tout apport extérieur fut toutefois de plus en plus contestée, au sein même du secteur pétrolier norvégien. Celui-ci, de taille limitée au niveau mondial. devait faire face, seul, à des coûts d'exploitation de plus en plus

lourds, au fur et à mesure que se tarissaient les champs pétroliers les moins difficiles à pomper. Le choc pétrolier de 1998, marqué par une chute des cours et une réduction sévère des investissements, contribua à une prise de conscience dans le royaume. L'appel à la restructuration du secteur, lancé par l'ancien président de Statoil, Harald Norvik, fut entendu

« VACHE SACRÉE »

Sous la houlette d'un nouveau chef de gouvernement, le travailliste Iens Stoltenberg, ex-ministre de l'énergie, le pays décida de toucher à la « vache sacrée » que constitue Statoil, l'une des dernières compagnies pétrolières à être encore contrôlées à 100 % par un Etat occidental. Outre les 17,5 % du capital qui ont été introduits en Bourse lundi, au cours de 9 euros l'unité (en hausse de 4 % par rapport au prix annonsupplémentaires 2.5 % devraient suivre si les options prises sont exercées par les investisseurs.

tion effectuée ces dernières années dans le secteur. Elle devrait rapporter plus de 30 milliards de couronnes (3,73 milliards d'euros).

Le gouvernement a également prévu, à terme, une diminution des parts publiques jusqu'à deux tiers du capital, dans le cadre de participations croisées avec des groupes étrangers. Des partenaires stratégiques, parmi lesquels l'allemand Ruhrgas et Gaz de France comptent bien figurer. Toutefois, le récent report de l'ouverture partielle du capital de GDF pourrait compliquer les choses.

Pour mieux séduire les investisseurs, le gouvernement a organisé le rachat par Statoil de 15 % des actifs pétroliers off-shore appartenant à l'Etat. Une initiative, évaluée à 4,8 milliards d'euros, qui va permettre à la compagnie d'augmenter ses réserves de pétrole et de gaz d'environ 50 %.

Antoine Jacob

Echec des négociations entre AOL et Microsoft

MICROSOFT, le numéro un mondial du logiciel, et AOL, premier fournisseur d'accès à Internet, n'ont pas réussi à se mettre d'accord : le premier n'intègrera pas, sur sa nouvelle version de Windows (la XP) attendue en octobre, le logiciel propriétaire développé par le second. Les négociations, qui duraient depuis l'expiration d'un précédent accord, en janvier, ont achoppé sur des questions juridiques et sur les services de messagerie instantanée, a annoncé, samedi 16 juin, un porte-parole de Microsoft. En dépit de cette impasse, « Microsoft continuera à s'assurer que les services d'AOL fonctionnent bien sous Windows XP », a-t-il ajouté, sans exclure de nouvelles discussions avec AOL dans le futur. L'accord qui n'a pas été renouvelé accordait une place privilégiée à AOL sur l'écran d'accueil de Windows. En échange, la filiale d'AOL Time Warner faisait du logiciel de navigation Microsoft Internet Explorer son outil par défaut pour ses

TGV Méditerranée : la SNCF fait son mea culpa sur les retards

LA SNCF a reconnu certaines erreurs dans sa communication sur les aléas de la première semaine de circulation du TGV Méditerannée. Guillaume Pepy, directeur général délégué clientèles de la SNCF a tiré un premier bilan, lundi 18 juin, selon lequel 77 % des TGV sont arrivés à l'heure alors que l'objectif prévu était de 90 %. Selon M. Pepy, le problème de balast a coûté 4 points de ponctualité. Environ 65 % des retards sont imputables à la SNCF et 35 % à des causes externes (suicides, malveillance...). La SNCF prévoit la création d'une cellule de coordination de l'information afin d'améliorer l'affichage et la sonorisation dans les gares nouvelles et de distribuer, à 300 000 exemplaires, dans les gares et les trains, un journal qui fera le point sur les améliorations. Selon M. Pepy, 405 000 personnes ont emprunté le nouveau train dont deux tiers en provenance de l'Ile-de-France vers la province et un tiers de province à province. Les ventes sont en augmentation de 40 % par rapport à l'année précédente et 1,2 million de personnes ont déjà réservé jusqu'au 17 août.

Ford et Mazda renforcent leur coopération

LE CONSTRUCTEUR automobile japonais Mazda Motor et l'américain Ford vont investir 10 milliards de yens (94 millions d'euros) pour renforcer leur société commune américaine AutoInternational Alliance, selon le quotidien japonais Nikkei de lundi. Mazda et Ford mettront en place de nouvelles lignes de production chez AutoInternational Alliance, située dans le Michigan, d'ici 2002, selon le quotidien économique, qui cite des sources internes à Mazda.

Ford est le principal actionnaire de Mazda, avec 33,3 % de participation dans le capital du constructeur japonais. Selon le Nikkei, les nouvelles lignes de production mises en place permettront de produire douze modèles différents. « Rien n'a été décidé pour l'instant. Les chiffres et la date avancées par le quotidie sont fondées sur des spéculations », a commenté un porte-parole de Mazda.

Rhodia se restructure aux Etats-Unis

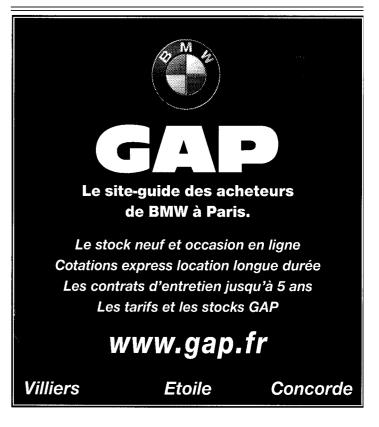
LE GROUPE français de chimie de spécialités Rhodia va restructurer sa filiale dans les phosphates Albright et Wilson, en fermant notamment plusieurs de ses sites, indique le quotidien économique *La Tribu*ne dans son édition de lundi.

« Autant l'intégration de ChiRex (chimie pharmaceutique) se déroule bien, autant celle d'Albright and Wilson s'avère difficile et complexe », a déclaré Jean-Pierre Tirouflet, le PDG de Rhodia, cité par le journal. Le journal ne précise pas les sites qui pourraient être fermés. «L'évolution du prix de l'énergie aux Etats-Unis, conjuguée aux décisions prises à propos d'Albright and Wilson, comme par exemple la fermeture de sites, devrait entraîner des économies substantielles dès cette année », a ajouté M. Tirouflet, en marge de l'Assemblée générale de l'association de la chimie européenne (Cefic).

Montedison: un commissaire européen donne tort à EDF

LOYOLA DE PALACIO, commissaire européenne chargée de l'énergie, est favorable aux mesures adoptées en Italie et en Espagne visant à limiter l'expansion d'Electricité de France (EDF) en Europe, rapporte le quotidien Financial Times Deutschland de lundi.

de Palacio entend freiner la politique en Europe par EDF, groupe détenu à 100 % par l'Etat français, alors que la France limite à ses yeux les possibilités de pénétration du marché français de l'énergie, selon un document de la commissaire cité par le journal. EDF a été vivement critiqué après être entré début juin à hauteur de 23 % dans le capital du groupe énergétique italien Montedison.



22

COMMUNICATION

Le groupe Amaury et le syndicat du Livre finissent par s'entendre

« Le Parisien » et « L'Equipe » étaient à nouveau distribués dans les kiosques lundi 18 juin. Si le conflit entre l'éditeur et le syndicat du Livre est réglé par un compromis, les NMPP doivent désormais négocier le délicat volet social de l'accord

EN CONFLIT ouvert depuis le 13 juin, le groupe Amaury –éditeur du Parisien et de L'Equipe-, les Nouvelles messageries de le presse parisienne (NMMP) et le syndicat du Livre CGT, majoritaire aux NMPP, ont trouvé un compromis, dimanche 17 juin. L'Equipe et Le Parisien, qui étaient bloqués depuis cinq jours, étaient à nouveau dans les kiosques lundi 18 juin au matin.

La volonté du groupe Amaury de retirer Le Parisien du système de distribution coopératif des NMPP, pourtant annoncée depuis juin 2000 et reportée plusieurs fois avait mis le feu au poudre. Malgré un imbroglio juridique qui a contraint le groupe Amaury a cessé la parution d'Aujourd'hui, le titre national jumeau du Parisien, l'éditeur a voulu mettre en place son propre système de distribution le 13 juin. Le syndicat du Livre, pourtant divisé, était totalement hostile à un tel projet et bloquait la diffu-

sion du Parisien et de L'Equipe. Certains éditeurs redoutaient également un éclatement du système de distribution français, dans la mesure où la branche quotidiens des NMPP est déficitaire. L'éditeur Alain Ayache, tout comme certains éditeurs de magazines souhaitent depuis longtemps avoir leur système de distribution propre. Premier à vouloir quitter un système créée en 1947 et fondé sur une mutualisation des coûts, le groupe Amaury a créé son propre système de distribution autonome, la Société de distribution et de vente du parisien (SDVP). Son objectif est de porter de 350 000 exemplaires de diffusion aujourd'hui à 400 000 les ventes du Parisien d'ici à 2003. Selon le système adopté par la presse quotidienne régionale, l'éditeur veut vendre Le Parisien dans toutes les petites communes d'Ilede-France, quitte à le commercialiser dans les cafés, les stations services, les boulangeries, et affiner les

réglages, en réapprovisionnant plus rapidement les points de ventes quand l'actualité locale l'oblige. Ce sont ces ambitions du groupe Amaury qui ont déclenché le conflit.

Des négociations marathon ont permis de conclure, dimanche 17 juin, un accord entre le groupe Amaury, et le syndicat du Livre. Cet accord acquis en deux étapes -d'abord avec le syndicat du Livre CGT puis avec la composante du syndicat compétente pour Paris intra-muros et la proche banlieuemaintient la distribution du Parisien au sein d'un système coopératif, comme le souhaitait le syndicat du Livre, mais entérine également la sortie de ce titre du réseau de distribution des NMPP, ce qui souhaitait le groupe de presse.

Le constat accord avec le comité inter du livre parisien (CGT) réaffirme un attachement aux principes coopératifs de la distribution de la presse, mais le caractère spécifique de la distribution régionale du Parisien est également pris en compte. L'éditeur, en contre-partie, s'engage de façon « formelle et irrévocable à laisser ses titres nationaux » au sein des NMPP. Le texte prévoit l'entrée, à hauteur de 51 % d'une coopérative de presse dans le capital de la SDVP, les 49 % restants étant aux mains du groupe Amaury, qui en reste l'opérateur. Le choix de la coopérative, celle des NMPP (la coopérative des quotidiens, qui regroupe Le Monde, Libération, La Tribune, les Echos, L'Humanité, La Croix, Paris-Turf...) ou encore Coopé-Presse, qui comprend déjà certains titres du groupe Amaury, ainsi que le *Journal du* Dimanche et la Socpresse, éditeur du Figaro, n'est pas prévu explicitement. Le groupe Amaury militera pour que Coopé-Presse soit choisie. Très concrètement, Le Parisien pourra être distribué par cette structure, mais uniquement en grande banlieue parisienne, dès le

25 juin.

Par ailleurs, le second protocole précise que le nouveau système de distribution du Parisien interviendra sur la zone géographique de Paris Diffusion Presse (PDP), soit Paris et sa proche banlieue au plus tard le 15 septembre. Dépositaire sur la capitale des NMPP, PDP est une structure fiancièrement très coûteuse, son déficit est estimé à plus de 200 millions de francs par an, et doit faire l'objet d'un plan de réorganisation qui se traduira par un vaste plan social. Avec le départ du Parisien, la situation financière de PDP devrait encore s'aggraver.

Les négociations vont s'ouvrir dès aujourd'hui pour négocier concrètement les retombées sociales de ces accords. Le 27 juillet au plus tard, les aspects sociaux et techniques liés à la mise en exploitation de la SPDV sur Paris devront être mis au point. Les NMPP qui n'étaient plus présentes dans les discussions depuis samedi, ont

désormais plusieurs semaines pour parvenir à un statu quo.

Pour Bertrand Villeneuve, président de la coopérative des quotidiens des NMPP, « Le départ pur et simple du Parisien aurait été une catastrophe. Cet accord permet de laisser Le Parisien dans un système coopératif, tout en prenant en compte les spécifictés régional de ce titre. C'est un signal fort pour tous les autres journaux : même le plus atypique des quotidiens choisit de rester dans le système coopératif. Toute la difficulté était de d'éviter un risque d'extension du conflit aux autres titres du groupe Amaury.», expli-

Pour le syndicat du Livre, Roland Bingler estime qu' « il est nécessaire que le système évolue. le délai accordé jusqu'au 15 septembre permettra de voir comment améliorer la distribution des quoti-

N.V.

TROIS QUESTIONS A... YVES DE CHAISEMARTIN

En tant que président du En tant que president Conseil supérieur des messageries de presse, quel est votre sentiment sur l'accord conclu, dimanche 17 juin, entre le groupe Amaury et le syndicat du

L'accord entre le groupe Amaury et deux délégations du comité Inter du livre parisien CGT met fin à un conflit social. C'est l'essentiel. On ne peut pas avancer dans le climat de tensions que nous connaissions depuis huit jours. Un principe politique essentiel, le maintien du système coopératif, a été réaffirmé.

» Tout reste à faire entre le groupe Amaury et les Nouvelles messageries de la presse parisienne, que ce soit à l'amiable ou sur le plan judiciaire. Il convient qu'ils se voient au plus

2 Les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) sont-elles les grandes perdantes de cet accord?

En aucun cas. Les NMPP ont gagné devant la cour d'appel. Je vous rappelle en effet que le 6 juin, la cour d'appel de Paris, infirmant un jugement du tribunal de grande instance de Paris du 11 mai, a interdit au groupe Amaury de retirer Le Parisien des NMPP, tout en y laissant son titre national Aujourd'hui en France.

» Le groupe Amaury accepte aujourd'hui de revenir à la maison. Tout peut être possible. Les Nouvelles messageries de la presse parisienne ont toutes les cartes en main pour régler le

3 Est-ce que la distribution du Parisien par ses propres moyens préfigure un éclatement du système de distribution des quotidiens en France?

Je sais que des interprétations

malveillantes sont données par ceux qui souhaitent un éclatement du système. Certains prétendent que cet accord interne au groupe Amaury, strictement syndical, pourrait préfigurer une brèche dans le système de distribution des quotidiens. C'est une absurdité qui me révolte. Les quotidiens sont attachés plus que tout au maintien du système.

battons pour la mise en place du plan de modernisation des NMPP. Toutes les discussions menées à l'occasion de la table ronde sur la distribution de la presse ont été dans ce sens. Les déclarations faites par le Conseil supérieur messageries de presse ont réaffirmé un soutien et une solidarité vis-à-vis des NMPP et de l'opérateur, le groupe

» Depuis un an, nous nous

Propos recueillis par Nicole Vulser

Le fonctionnement des NMPP

Organisation Créées le 16 avril 1947, les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) sont une société commerciale de messageries de presse. Cinq coopératives de presse, qui contrôlent 51 % des NMPP, lui ont confié la distribution de leurs titres. Hachette est l'opérateur des NMPP, il en détient 49 % et assure la direction générale. Les actionnaires sont représentés au sein d'un conseil de gérance qui détermine les orientations stratégiques et propose les tarifs. Les NMPP ne sont ni une institution ni une administration dépendante de l'Etat, mais une société privée qui travaille sous le contrôle des représentants des coopératives de

• Histoire. La loi Bichet du 2 avril 1947 – du nom du député Robert Bichet, ancien secrétaire d'Etat à l'information - prévoit et organise le cadre légal du groupa-

les éditeurs qui souhaitent mettre en commun leur distribution doivent le faire autour d'une société de coopérative d'éditeurs. Le capital social des coopératives doit être entièrement souscrit par des éditeurs qui en sont membres. Le système coopératif est garant de l'égalité des droits de ses membres éditeurs (accès au réseau, impartialité du traitement des titres).

• Profil de l'entreprise. Les NMPP sont la première société de messageries de presse en France, avec plus de 80 % du marché de la vente au numéro. Elles n'ont pas le monopole du marché et sont en concurrence, notamment avec les Messageries lyonnaises de presse.

Depuis cinquante-trois ans, les NMPP ont aussi pour mission d'assurer et de promouvoir la diffusion de la presse écrite, en France et à l'étranger. Hormis la distribution au sens strict, l'entreprise fournit aux éditeurs une large gamme de prestations et de services qui contribuent à la promotion des ventes (logiciels de réglage, études statistiques des ventes, conseils en merchandising, matériels d'exposition et de publicité sur le

lieu de vente, etc.) • Activité. En 2000, les NMPP ont distribué, en France et dans 113 pays, près de 3 500 titres de presse quotidienne et magazines, soit plus de 2,8 milliards d'exemplaires, pour le compte de 665 clients. L'activité des NMPP a généré près de 19 milliards de francs (2,9 milliards d'euros) de

• Résultats. Les NMPP ont réalisé un bénéfice de 23,2 millions de francs en 2000, après un déficit de 390.4 millions en 1999.

• Diffusion. Il existe en France 334 dépositaires ou grossistes et 32 000 marchands de journaux. Le taux moyen d'invendus s'élève à 44,9 %. Les ménages français dépensent chaque année en moyenne 715 francs en presse.

• Filiales. Les NMPP comptaient 4 281 salariés à la fin décembre 2000, dont 2 241 dans treize filiales étrangères et cinq filiales françaises: administration d'affichage et de publicité (maintenance et implantation des kiosques); Novacod (gestion informatique pour les diffuseurs de presse); Seddif (maison de la presse et Mag-Presse); la Société d'agences et de diffusion (diffusion dans les vingt principales villes de province) et Serefax (exploitation des réseaux de fac-similés pour imprimer les quotidiens parisiens en province).

• Le Conseil supérieur des messageries de presse. C'est un organe consultatif de la profession, une sorte de haute autorité, institué par la loi Bichet. Il exerce un rôle de contrôle financier et sa mission est de faciliter l'application de la loi. L'une de ses commissions permanentes contribue à l'organisation du réseau de distribution et décide des ouvertures, fermetures, mutations ou créations de points de vente de détail.

N. V.

En Grande-Bretagne, le cartel de distribution fait l'objet de nombreuses critiques

Lagardère.

LONDRES

de notre correspondant à la City

En 1986, la « bataille de Wapping » a permis au magnat britannique des médias, Rupert Murdoch, d'écraser le Syndicat du livre britannique, jusque-là omnipotent. Dans la foulée, le président de News International a mis en place son propre système de distribution par camions. Sous l'effet de la concentration, le système en place, alors contrôlé par la compagnie de chemin de fer nationale British Rail. ainsi qu'un millier de grossistes indépendants varu au début des années 1990

Aujourd'hui, avec 80 % du marché, trois dépositaires de journaux et de magazines, WHSmith News, Menzies et Surridge Dawson, dominent le réseau de la distribution. Ce trio se partage l'essentiel des quatre-vingts zones d'opérations, où chacun dispose, de facto, d'un monopole exclusif. Le premier couvre l'Angleterre et le pays de Galles, le deuxième l'Ecosse et une partie du nord de l'Angleterre, le troisième les campagnes. De petits

grossistes régionaux et locaux liés d'une manière ou d'une autre aux « grands » se répartissent le reste du marché.

SYSTÈME PARALLÈLE

Au cœur du système figurent les 55 000 diffuseurs, ou newsagents, les marchands de presse locaux chargés de la vente au numéro et du portage à domicile. Dans un souci d'efficacité, pour effectuer leurs tournées, les diffuseurs ont remplacé les jeunes livreurs à bicyclette par des retraités se déplaçant en voiture. Cerfois leur propre système de distribution, comme l'Evening Standard, l'unique quotidien de l'après-midi londonien.

« Le système est bien rodé, relativement bon marché pour les éditeurs, très pratique et arrange tout le monde », estime Paul Dobson, professeur à la Loughborough University Business School. Actuellement, les grossistes perçoivent 13 % du prix de vente contre 17 % au diffuseur, l'éditeur gardant 70 %. Mais la vente des

journaux par les grandes surfaces (17 % du marché de détail) a bouleversé les us et coutumes. Soucieux de réduire ses coûts, WHSmith News s'est allié en 2000 avec le grand magasin Tesco au sein d'une coentreprise de distribution de magazines. Cette tentative de mettre en place un système parallèle a provoqué la colère des éditeurs de journaux, qui redoutent le diktat des chaînes de distribution. Selon M. Dobson, ce projet, en outre, menaçait de fermeture quelque 12 000 points de vente, essentiellement en zone rurale. Devant la de hougliers WHSmith a f arrière en janvier.

Mais certains éditeurs, qui se plaignent de l'emprise des trois grossistes, étudient la mise en place d'un système autonome de distribution. Par ailleurs, les autorités de la concurrence pourraient s'intéresser au fonctionnement d'un système qui fonctionne, en pratique, comme un cartel.

Marc Roche

En Allemagne, 88 grossistes régionaux approvisionnent les kiosques

FRANCFORT

de notre correspondant

« Inimaginable »: c'est ainsi que les professionnels allemands de la distribution de journaux réagissent à la crise des Nouvelles Messageries de la presse parisienne. Car leur système, considéré comme l'un des plus efficaces au monde, est très différent du dispositif coopératif français. Outre-Rhin, l'approvisionnement des kiosques est réalisé par un vaste réseau de grossistes à vocation régionale. Ces PME on en compte quatre-vingthuit - sont réparties sur l'ensemble du territoire; elles sont en situation de monopole dans leur zone de distribution.

En principe, la plupart de ces entreprises sont indépendantes des éditeurs ; une grosse douzaine d'entre elles compte cepen-

dant des groupes de presse à leur tour de table, surtout dans les nouveaux Länder de l'ex-RDA qui ont adopté le système ouestallemand après la chute du mur de Berlin. A l'Ouest, seuls les groupes Axel Springer et Heinrich Bauer contrôlent chacun un grossiste régional, mais il est à disposition des maisons concur-

TARIFS NÉGOCIÉS Chaque grossiste est en effet dans l'obligation de diffuser, en toute neutralité, l'ensemble des quotidiens et magazines, pour le compte des éditeurs. Il est tenu d'acheminer ces titres dans toute sa zone, même dans les endroits les plus reculés, en fonction de la demande. Le nombre de kiosques de presse est relativement stable. de l'ordre de 118 500 selon les

derniers pointages de la Fédération des grossistes; ce chiffre n'inclut pas les points de vente dans les gares car ils sont approvisionnés directement par les édi-

Déjà en place dans les années 1920, le dispositif allemand a fait ses preuves. « Personne ne songe à le remettre en cause », dit Gerd Kapp, le secrétaire général de la Fédération des grossistes. Pour les éditeurs de quotidiens nationaux, ce système a l'avantage de leur permettre de distribuer leurs journaux dans tout le pays, à des tarifs négociés au niveau fédéral. L'enjeu est cependant moins important qu'en France: l'essentiel des ventes de la presse quotidienne est réalisé par abonnement. Dans ce domaine, le portage est pris en charge par les groupes de presse, soit directement, soit par le biais d'intermédiaires.

Seule tendance forte ces dernières années, les fusions de grossistes, qui réduisent petit à petit le nombre d'opérateurs en présence. Un mouvement suivi de près par les autorités de lutte anti-cartel: si elles ont pour le moment donné leur accord à ces rapprochements, elles entendent défendre la vocation d'un dispositif censé protéger le pluralisme édi-

Mais, pour l'instant, le grossiste le plus important réalise un chiffre d'affaires d'environ 280 millions de deutschemarks (143 millions d'euros), dans le nord de la Bavière. Pas de quoi remettre en cause l'actuel réseau, estiment les autorités.

Philippe Ricard

Le groupe Decaux prudent pour son entrée en Bourse

LE GROUPE d'affichage JC Decaux a annoncé, dimanche 17 juin, qu'il baissait sa fourchette de prix de 20 % pour son introduction en Bourse entre 16,50 euros et 19,50 euros par action, contre 21 euros et 24,5 euros précédemment. L'afficheur, qui réalise 70 % de son activité dans le mobilier urbain et l'affichage dans les transports, repousse au ieudi 21 juin sa première cotation.

« Nos comparables, les valeurs médias, ont glissé de 10 % à 13 % ces trois derniers jours, il nous faut tenir compte de cette tendance », a expliqué Jean-Charles Decaux, coprésident du groupe. La famille fondatrice cédera entre 23,9 % et 27 % du capital du groupe en plaçant auprès du public 47,6 millions d'actions. JC Decaux espère lever un milliard d'euros. Les titres souscrits sont révocables.

StudioCanal prend le contrôle d'Expand

STUDIOCANAL et Finexpand ont signé, vendredi 15 juin, un accord aux termes desquels StudioCanal prend le contrôle de la société de production Expand en acquérant Finexpand, qui détient 20 % du capital d'Expand et 33 % des droits de vote. Cette acquisition est la suite des accords signés, en février 2000, à l'occasion du rapprochement des sociétés Expand et Ellipse Programme. L'acquisition se réalise sur la base de 55 euros par titre Expand, montant qui représente une prime de 22 % par rapport à la valeur du titre au 22 janvier 2001.

Philippe Poiret et Dominique Ambiel assureront la direction d'Expand alors que Patrick Wallaert, cofondateur de cette entreprise avec Philippe Poiret, n'y occupera plus de fonction opérationnelle. Grâce à l'adossement à StudioCanal, le numéro trois de la production audiovisuelle en Europe « disposera des moyens nécessaires à une politique dynamique de croissance, tant interne que par acquisitions ».

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 19 JUIN

■ FRANCE: résultats provisoires de mars de la balance des paiements et résultats avancés d'avril. ■ ÉTATS-UNIS: mises en chantier de logements en mai et déficit budgétaire.

MERCREDI 20 JUIN

■ ÉTATS-UNIS: discours d'Alan Greenspan devant le Labor Department Workforce Summit, moins d'une semaine avant le prochain comité de politique monétaire de la Fed, les 26 et 27 juin.

JEUDI 21 JUIN

- BCE: réunion du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) à Dublin, suivie d'une conférence de presse.
- ALLEMAGNE : indice des prix à la consommation en juin.

VENDREDI 22 JUIN

■ ALLEMAGNE : baromètre Ifo (climat des affaires dans l'industrie) en juin.

AFFAIRES

documents internes.

INDUSTRIES

- CHRYSLER: le constructeur automobile américain en difficultés, filiale de DaimlerChrysler, va réduire de près de 40 % ses dépenses sur cinq ans afin d'économiser 20,8 milliards d'euros affirme le Financial Times, citant des
- SCHNEIDER: la société néo-zélandaise d'électronique PDL Holdings a annoncé lundi 18 juin que la famille Steward, son principal actionnaire, a l'intention de vendre sa participation de 59,56 % au groupe français Schneider Electric Industries.
- AVENTIS: l'intersyndicale d'Aventis CropScience, la division agrochimique du laboratoire franco-allemand Aventis, a appelé à une journée d'action, lundi, pour le maintien dans la région lyonnaise « d'un pôle majeur français de recherches en agronomie et en santé alimentaire ».
- ETHYPHARM: la société de biotechnologie dont le siège est à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), a commencé sa tournée de promotion sur le Premier Marché

de la Bourse de Paris, lundi. La société compte lever 200 millions d'euros via son introduction en

• BATA: une réunion exceptionnelle du comité d'entreprise de Bata-Hellocourt, menacé d'un dépôt de bilan, devait se tenir lundi dans les locaux de la sous-préfecture de Sarrebourg (Moselle).

SERVICES

- CENDANT : le groupe américain, propriétaire de la société de locations de voitures Avis et de plusieurs chaînes d'hôtels va acheter la société de réservations électroniques Galileo pour 2,9 milliards de dollars, selon l'édition électronique du Wall Street Journal.
- GALERIES LAFAYETTE: l'activité du premier semestre des grands magasins est « en ligne », avec ses prévisions de croissance de plus de 15 % de ses résultats 2001, a annoncé Philippe Lemoine, l'un des co-présidents du groupe, dans un entretien publié lundi par l'Agefi.
- RADIO: la grève des personnels administratifs de Radio France se poursuivait lundi et a provoqué la suppression de certaines émissions.
- PUBLICITÉ: le Bureau de vérification de la publicité (BVP) a finalement autorisé la publicité d'Adia mettant en scène le harcèlement sexuel (*Le Monde* du 12 juin). Seul un des trois spots, celui dénonçant le racisme est autorisé.

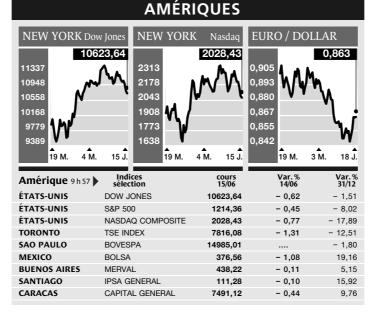
FINANCES

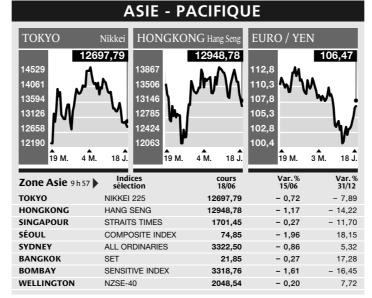
- AXA: le conseil de surveillance de l'assureur a exprimé vendredi 15 juin « unanimement sa totale confiance et son soutien » au fondateur du groupe Claude Bébéar et à son président du directoire Henri de Castries, mis en examen jeudi dans l'affaire de blanchiment présumé de la société luxembourgeoise d'assurance-vie PanEurolife, ancienne filiale du groupe.
- CRÉDIT AGRICOLE: le futur véhicule coté que tente de finaliser la banque depuis plusieurs mois serait valorisé à environ 30 milliards d'euros, selon une enquête du *Journal des Finances*. L'ensemble du groupe Crédit agricole est valorisé entre 40 et 45 milliards d'euros, selon l'hebdomadaire.

Action Alcatel

EUROPE FRANCFORT DAX 30 LONDRES **PARIS** CAC 40 5926,90 5699,10 5237,16 5843 6111 5519 5711 5932 5346 5753 5579 5172 5575 5446 5314 4824 18 Ĵ. 18 Ĵ. 3 M. 3 M. 3 M. 18 Ĵ. 19 M. 19 M. 19 M. Var. % Var. % Furone 9h57

Lui ope 91137	sélection	18/06	15/06	31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4220,82	- 0,38	- 11,56
EUROPE	STOXX 50	4054,99	- 0,46	- 11,02
EUROPE	EURO STOXX 324	349,41	- 0,21	- 10,82
EUROPE	STOXX 653	326,94	- 0,29	- 9,13
PARIS	CAC 40	5237,16	- 0,13	- 11,63
PARIS	MIDCAC			
PARIS	SBF 120	3575,44	- 0,11	- 11,11
PARIS	SBF 250			
PARIS	SECOND MARCHÉ			
AMSTERDAM	AEX	556,47	- 0,22	- 12,72
BRUXELLES	BEL 20	2816,11	0,36	- 6,89
FRANCFORT	DAX 30	5926,90	0,20	- 7,88
LONDRES	FTSE 100	5699,10	- 0,42	- 8,41
MADRID	STOCK EXCHANGE	9274,50	- 0,95	1,81
MILAN	MIBTEL 30	37092,00	- 0,70	- 15,16
ZURICH	SPI	7322,90	- 0,07	- 9,99





ÉCONOMIE

Les marchés financiers font preuve d'optimisme

- LES MARCHÉS financiers sont à nouveau optimistes à propos de la conjoncture économique mondiale, selon un rapport publié dimanche 17 juin par la Banque des règlements internationaux (BRI), concernant le premier trimestre. « Sur le marché des actions, le sentiment est passé du pessimisme, en début d'année, à l'optimisme à partir d'avril », a indiqué un auteur du rapport, alors que, sur le marché des obligations, l'optimisme est à l'ordre du jour depuis le début de l'année. Quelques emprunteurs, originaires des marchés émergents, ont aussi fait leur retour sur le marché des obligations, où une grande partie des fonds levés ont servi à payer des dettes contractées au quatrième trimestre 2000.
- ZONE EURO: les Français sont partagés sur l'euro. 34 % se disent « plutôt inquiets », 33 % « plutôt confiants », et 33 % ne sont « ni l'un ni l'autre », selon un sondage Ipsos publié par Le Journal du dimanche du 17 juin. Plus des trois quarts d'entre eux considèrent qu'ils sont « très bien ou assez bien informés », contre 21 % qui pensent le contraire.
- EUROPE: au sommet de Göteborg, les leaders de l'Union européenne ont pressé les pays candidats d'Europe centrale et orientale désireux d'entrer dans l'Union en 2004 d'effectuer leurs réformes économiques et politiques afin que les négociations puissent aboutir en 2002 (*lire page 3*). A ce jour, la Hongrie et Chypre sont les plus avancés. L'Allemagne presse la Pologne d'en faire autant.
- Les prix à la consommation dans les douze pays de l'Union ont augmenté à un taux annuel jamais atteint, ont estimé des économistes en avance sur les publications attendues lundi d'Eurostat. Les prix auraient augmenté de 0,5 % en mai et de 3,3 % sur l'année écoulée.
- FRANCE: le Commissariat général du Plan constate dans un rapport publié, lundi 18 juin, que les salariés sont globalement satisfaits de la réduction du temps de travail (RTT) mais met en garde contre les risques de dégradation des conditions de travail. Il pointe le risque de surcharge de travail induit par la RTT et ses conséquences sur la santé des salariés.
- **■** GRANDE-BRETAGNE:

chancelier de l'échiquier, Gordon Brown, devait annoncer lundi un plan destiné à stimuler les entreprises britanniques et à accroître leur productivité. Il baissera les taxes sur les entreprises et renforcera le contrôle antitrust. Les procédures de faillite et de mise en liquidation judiciaires seront plus rapides et plus faciles, a annoncé le Trésor.

- ITALIE: le premier ministre Silvio Berlusconi a laissé entendre, samedi, à Göteborg qu'il reporterait la réduction d'impôts sur le revenu promise pendant sa campagne électorale pour épargner le déficit budgétaire du pays.
- JAPON: la Banque du Japon a revu à la baisse son opinion sur l'économie dans son rapport de juin, estimant que l'activité économique se ralentit de plus en plus en raison d'une chute des exportations.
- CHINE: les dépenses de l'Etat chinois sont en forte hausse, 20,3 % sur les sept derniers mois, afin de soutenir la croissance. Des travaux sont effectués sur les routes, les voies ferrées et dans d'autres chantiers d'infrastructures.
- HONGKONG: le gouvernement de Hongkong va proposer, mardi 19 juin, à la vente aux enchères deux sites immobiliers situés dans les banlieues de Tsuen Wan et Shatin pour une valeur de 10,3 millions de dollars.
- THAÏLANDE: le gouvernement thaïlandais a réduit lundi sa prévision de croissance pour 2001 à 2 %-3 %, contre une fourchette de 3,5 %-4 % précédemment. Le fléchissement de la croissance, attendu, est principalement dû à un ralentissement des exportations (- 3,5 % en rythme annuel au premier trimestre).
- thaïlandaise n'a pas l'intention d'augmenter davantage ses taux d'intérêt. Cette affirmation de l'organisme dément un rapport publié, lundi, dans le *Bangkok Post* qui fait état d'une augmentation probable des taux d'intérêt de l'ordre de 1 %. Ceux-ci avaient déjà été augmentés dans les mêmes proportions (à 2,5 %) le 8 juin.
- ARGENTINE: le nouveau système de change pour le commerce en Argentine a été approuvé par le Fonds monétaire international (FMI). Il ne s'agit pas d'un nouveau taux de change mais d'une mesure de politique commerciale destinée à soutenir la production, a affirmé le ministre de l'économie, Domingo Cavallo.

VALEUR DU JOUR

Alcatel subit les difficultés de 360 Networks

LE TITRE Alcatel était quasiment stable à l'ouverture, lundi 18 juin, (-0,08 %, à 25,77 euros), après avoir clôturé en repli de 4,48 %, vendredi 15 juin, à son plus bas niveau depuis octobre 1999. Le titre a été ébranlé par les difficultés financières de la société canadienne de télécommunications par fibre optique 360 Networks, qui a annoncé vendredi qu'elle ne pouvait rembourser 10.9 millions de dollars d'intérêts sur sa dette à long terme, et que le dépôt de bilan était l'une de ses possibilités. Le paiement des intérêts a été suspendu pour « préserver la trésorerie en attendant d'autres solutions », a déclaré la société canadienne qui n'a que 30 jours pour trouver des financements avant de se retrouver en défaut de paiement sur sa dette.

Or Alcatel est très lié à 360 Networks dont il est actionnaire et fournisseur avec un contrat de 1,1 milliard de dollars pour la construction d'un réseau de télécommunications. Le groupe français avait annoncé mercredi qu'il avait passé une provision sur les titres 360 Networks qu'il obtiendrait en cas de conversion de 700 millions de dollars d'obligations convertibles. Il avait également déclaré qu'un report, au-delà de 2001, de la réalisation du projet de réseau global de fibre optique du canadien aurait un impact « significatif » sur les résultats de

en euro à Paris 70 60 25,79 le 15 juin 2000 2000 2001

son activité de réseaux sousmarins, qui représente 10 % de son chiffre d'affaires dans les télécoms pour 2001 et 21 % de son résultat opérationnel.

Le français, qui a été ébranlé récemment par l'échec de ses négociations avec l'équipementier américain Lucent, subit de plein fouet la crise qui touche actuellement les sociétés de technologie. Vendredi, deux grands groupes ont prévenu que leurs perspectives seraient moins bonnes que prévu. Le géant canadien des équipements pour les télécoms Nortel Networks (Le Monde daté dimanche 17-lundi 18 juin) et JDS Uniphase, premier fournisseur mondial de composants pour fibres optiques, qui s'attend à une perte au quatrième trimestre de son exercice 2000-2001.

Cécile Prudhomme

PARIS

LA BOURSE de Paris était hésitante, lundi matin 18 juin, après une semaine mouvementée. Après avoir ouvert en baisse de 0,34 %, l'indice CAC abandonnait 0,28 %, à 5 229,35 points, en début de séance. L'indice du Nouveau Marché perdait 0,37 %, à 1 468,91 points. Les échanges sur les valeurs éligibles au Service à règlement différé (SRD) restaient limités à 122 millions d'euros (800 millions de francs).

SUR LES MARCHÉS

FRANCFORT

LE DAX de la Bourse de Francfort indiquait une hausse de 0,11 %, à l'ouverture, lundi, pour s 'établir à 5 921,61 points, contre 5 915,18 points, vendredi, à la clôture.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE ouvrait, lundi, en baisse de 0,32 %, à 5 704,5 points. La Bourse de Londres a terminé dans le rouge vendredi, affectée par les avertissements sur résultats du canadien Nortel et de McDonald's. A la fermeture du marché, l'indice Footsie avait affiché une perte de 29,5 points, soit 0,51%, à 5 723 points.

ТОКҮО

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse de 0,7 %, à 12 697,79 points, lundi, dans un marché terne et peu actif. L'indice de référence Nikkei a cédé 92,59 points, à 12 697,79 points. Les valeurs japonaises des télécommunications ont été particulièrement touchées.

NEW YORK

LES VALEURS AMÉRICAINES ont terminé en baisse, vendredi 15 juin, à leur plus bas niveau depuis sept semaines. L'indice Dow Jones a fini en repli de à 10 623,64 points, tandis l'indice Standard & Poor's 500 a reculé de 0,45 %, à 1 214,36 points. L'indice composite du Nasdaq a abandonné 0,77 %, à 2 028,43 points. Ces trois indices sont à leur plus bas niveau depuis la fin du mois d'avril. Les mises en garde sur les bénéfices futurs n'ont pas concerné que les valeurs technologiques. A celles des canadiens Nortel Networks et JDS Uniphase se sont ajoutées celles de sociétés considérées comme défensives : McDonald's ainsi que Procter & Gamble ont également revu à la baisse leurs prévisions de bénéfice.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat à dix ans en France s'inscrivait en repli à 5,12 %, lundi 18 juin en début de matinée, malgré la légère hausse des taux longs aux Etats-Unis vendredi.

MONNAIES

LE YEN était en légère baisse contre le dollar et l'euro, lundi matin, après la publication du rapport mensuel de la Banque du Japon (BoJ), qui reste pessimiste sur l'état de l'économie. Le billet vert se négociait à 122,97 yens. La monnaie européenne, qui s'était redressée vendredi, était relativement stable, à 0,8639 dollar.

Taux de change fixe zone Euro

contre franc Euro contre > Taux Taux 6,55957 FRANC. EURO.. DEUTSCHEMARK 1,95583 LIRE ITALIENNE (1000). 1,93627 DEUTSCHEMARK . LIRE ITAL. (1000) ... PESETA ESPAG. (100) 1.66386 PESETA ESPAG. (100) 3,94238 ESCUDO PORT. (100).... 3,27190 SCHILLING AUTR. (10)... 4,76703 ESCUDO PORT. (100).... 2,00482 SCHILLING AUTR. (10) . 1,37603 PUNT IRLANDAISE.. .. 0,78756 PUNT IRLANDAISE. FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371 FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660 FRANC BELGE (10) 4,03399 FRANC BELGE (10) ...
MARKKA FINLAND...... 5,94573 MARKKA FINLAND... FRANC BELGE (10) 1,62607 1,10324

Euro contre 🕨	15/06
COURONNE DANOISE.	7,4555
COUR. NORVÉGIENNE	7,9980
COUR. SUÉDOISE	9,1600
COURONNE TCHÈQUE	34
DOLLAR AUSTRALIEN.	1,6426
DOLLAR CANADIEN	1,3244
DOLLAR HONGKONG.	6,7556
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0700
FORINT HONGROIS2	46,1500
LEU ROUMAIN250	58
ZLOTY POLONAIS	3,4117

Hors zone Euro

Cours de change croisés Cours DOLLAR Cours EURO Cours FRANC Cours LIVRE Cours FR. S. 18/06 9 h 57 DOLLAR 0,86300 0,13150 0,56392 123,42000 YEN. 106,47500 16,23000 173,74000 69,60500 EURO 0,93919 6.55957 FRANC. 7.60485 6.16175 10,70380 4.28855 0,40070 FRANC SUISSE... 2.49590 1.43680 1.52970 0.23320

Taux d'intérêt (%) Taux 15/06 4,35 4,46 5,16 4,52 4,54 4,31 4,96 4,43 0,01 3,53 5,38 1,19 5,21 ITALIF... JAPONÉTATS-UNIS... 4,09 5,66 SUISSE 3.15 **4,50 4,43 5,16 5,67** PAYS-BAS.....

_								
Matières premières								
En dollars 🕨	Cours 15/06	Var. % 14/06						
MÉTAUX (LONDRES)		\$/TONNE						
CUIVRE 3 MOIS	1599	- 0,59						
ALUMINIUM 3 MOIS	1481	- 0,27						
PLOMB 3 MOIS	450	- 1,32						
ETAIN 3 MOIS	4780	- 0,42						
ZINC 3 MOIS	920	- 0,76						
NICKEL 3 MOIS	6645	- 0,67						
MÉTAUX (NEW YORK)		\$/ONCE						
ARGENT A TERME	4,42	- 0,67						
PLATINE A TERME	154284,00							
GRAINES DENRÉES	\$/B	OISSEAU						
BLÉ (CHICAGO)	255	- 0,29						
MAIS (CHICAGO)	189,75	- 0,39						
SOJA TOURTEAU (CHG.)	167,80							
SOFTS		\$/TONNE						
CACAO (NEW YORK)	915	- 1,19						

CAFÉ (LONDRES)...... SUCRE BL. (LONDRES).

Matif		
Cours 9 h 57 Volu 18/0		r premier prix
DÉCEMBRE 2001 255	5 6 88,61	88,46
Euribor 3 mois JANVIER 2001 N	C NC	NC
, .		
Pétrole		
En dollars 🕨	Cours 15/06	Var. % 14/06
BRENT (LONDRES)		
WTI (NEW YORK)	0,28	- 0,18

LIGHT SWEET CRUDE	28,52	- 2,00
Or		
En euros 🕨	Cours 15/06	Var 9 14/0
OR FIN KILO BARRE	10150	- 0,49
OR FIN LINGOT	10230	- 0,29
ONCE D'OR (LO) \$	266,40	
PIÈCE FRANCE 20 F	58,20	- 0,34
PIÈCE SUISSE 20 F	58,20	- 0,34
PIÈCE UNION LAT. 20	58,20	- 0,34
PIÈCE 10 DOLLARS US	187	
PIÈCE 20 DOLLARS US	404	+ 4,39
PIÈCE 50 PESOS MEX	376,25	- 1,31

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse SCHERING AG

SMITH & NEPHEW

SYNTHES-STRATEC

COFLEXIP DORDTSCHE PETRO

ENTERPRISE OIL

LATTICE CROLLE

VALEURS EUROPÉENNES

• L'action British Telecom a terminé la séance de vendredi 15 juin en baisse de 2,25 %, à 434 pence. Le groupe a annoncé lundi 18 juin que 89,5 % de ses nouvelles actions, émises dans le cadre de son augmentation de capital de 5,9 milliards de livres (9,8 milliards d'euros), avaient été souscrites. BT avait toutefois gagné du terrain dans la semaine après avoir annoncé un accord avec Deutsche Telekom pour partager les coûts de l'UMTS, puis la vente de son parc immobilier.

• La valeur du groupe allemand **Siemens** a terminé la séance de vendredi en recul de 3,71 %, à 75,3 euros. Le groupe d'électronique, présent sur le même créneau que Nokia, a souffert de l'annonce mardi du constructeur finlandais d'un avertissement sur résultats.

• Le groupe pharmaceutique britannique GlaxoSmithKline, qui a annoncé 2 000 suppressions d'emplois dans les trois ans, a terminé la semaine en hausse de 0,4 %, à 1.988 pence.

• Le titre Royal Bank of Scotland a clôturé la séance de vendredi 15 juin en baisse de 5,44 %, à 1 650 pence. La banque a annoncé un accroissement du risque de défaut de paiement sur certains types de prêts et a estimé qu'une réduction des taux d'intérêt pourrait peser sur les marges.

	6.4.		0/ 1/	SOLVAY	BE*	60,10 + 0,42
18/06 10 h 16	Code	Cours en euros	% Var. 15/06	SYNGENTA N	CH	59,52 - 0,66
	pays	eneuros	13/00	TESSENDERLO CHE	BE*	30,50 - 0,29
AUTOMOBIL	E			▶ DJ E STOXX CHEN	ЛP	374,73 - 0,31
AUTOLIV SDR	SE	19,43		CONGLOMÉ	DATC	
BASF AG	BE*	44,70	- 0,56	CONGLOME	RAIS	
BMW	DE *	37,80	- 0,53	D'IETEREN SA	BE*	196,20 - 2,05
CONTINENTAL AG	DE *	16,40	+ 1,23	AZEO	FR *	71,95
DAIMLERCHRYSLER	DE *	50,60	- 0,39	GBL	BE*	300,10
FIAT	IT *	24,67	- 3,63	GEVAERT	BE*	34,50
FIAT PRIV.	IT ∗	15,54	- 4,13	INCHCAPE	GB	7,98 - 0,20
MICHELIN	FR *	38,82	- 0,46	KVAERNER -A-	NO	8,69
PEUGEOT	FR *	316	+ 0,57	MYTILINEOS	GR	7,36 - 0,81
PIRELLI SPA	IT ★	3,41	- 1,16	UNAXIS HLDG N	CH	176,01 + 0,19
DR ING PORSCHE	DE *	387	+ 1,04	ORKLA	NO	19,69
RENAULT	FR *	51,10	+ 0,49	SONAE SGPS	PT*	0,93
VALEO	FR *	47,62	+ 2,41	▶ DJ E STOXX CONG	G P	329,98
VOLKSWAGEN	DE *	55,20	+ 1,66	-		
▶ DJ E STOXX AUTO	P	231,12	+ 0,10	TÉLÉCOMM	INICA	TIONS
				TELECOIVIIVI	DIVICA	HONS
BANQUES				ATLANTIC TELECO	GB	0,26 - 5,88
DAIRQUES				BRITISH TELECOM	GB	7,11 + 0,69
ABBEY NATIONAL	GB	19,41	- 1,24	CABLE & WIRELES	GB	7,15 - 2
ABN AMRO HOLDIN	NL *	21,22	- 0,24	COLT TELECOM NE	GB	9,85 - 1,94

▶ DJ E STOXX AUTO	Р	231,12	+ 0,10	TÉLÉCOMMU	INIICA	TIONS	
BANQUES				ATLANTIC TELECO	GB	0,26	
	0.0		4.04	BRITISH TELECOM	GB	7,11	
ABBEY NATIONAL	GB		- 1,24	CABLE & WIRELES	GB	7,15	
ABN AMRO HOLDIN	NL *		- 0,24	COLT TELECOM NE	GB	9,85	
ALL & LEICS	GB	13,01		DEUTSCHE TELEKO	DE *	24,18	
ALLIED IRISH BA	GB		+ 0,39	E.BISCOM	IT *	73,50	- 2
ALPHA BANK	GR		+ 0,07	EIRCOM	IR *		
B.P.SONDRIO	IT*	11,15		ELISA COMMUNICA	FI∗	18,01	
B.P.VERONA E S.	IT ∗		- 0,34	ENERGIS	GB	3,51	
BANK OF IRELAND	GB		+ 0,28	EQUANT NV	DE *	29,60	
BANK OF PIRAEUS	GR		- 1,21	EUROPOLITAN HLD	SE	6,82	
BANKINTER R	ES*		+ 0,34	FRANCE TELECOM	FR *	58,25	
BARCLAYS PLC	GB	35,66	- 0,95	HELLENIC TELE (GR	16,20	
BAYR.HYPO-U.VER	DE *	58,10	- 0,68	KINGSTON COM	GB	1,79	- (
BBVA R	ES*		- 2,14	KONINKLIJKE KPN	NL *	6,58 -	۱ (
BCA AG.MANTOVAN	IT *		- 0,19	KPNQWEST NV -C-	NL*	9,78	- (
BCA FIDEURAM	IT ★	10,95	+ 1,20	LIBERTEL NV	NL *	10,50	
INTESABCI	IT ★	4,11	+ 0,24	MANNESMANN N	DE *	203,35	+ (
BCA LOMBARDA	IT *	10,28	+ 0,78	MOBILCOM	DE *	17,20	+ 2
BCA P.BERGC.V	IT *	19,14	- 0,10	PANAFON HELLENI	GR	6,04	+ (
BCA P.MILANO	IT *	4,55	- 1,09	PT TELECOM SGPS	PT*	8,17	
B.P.EMILIA ROMA	IT *	36,50		SONERA	FI *	9,12	١.
B.P.NOVARA	IT *	7,35	- 1,47	SWISSCOM N	CH	286,79	- (
B.P.LODI	IT ★	11,82	+ 0,17	T.I.M.	IT*	5,96	+ (
BCA ROMA	IT *	4,42		SONG NETWORKS	SE	2,62	+ ;
BCO POPULAR ESP	ES *	39,72	+ 1,07	TDC -B-	DK	44,53	
BCP R	PT*	4,43		TELE2 -B-	SE	39,85	- (
BIPOP CARIRE	IT *	4,44	+ 2,30	TELECEL	PT*	9,25	
BK OF SCOTLAND	GB	12,72	+ 0,26	TELECOM ITALIA	IT*		- 2
BNL	IT ★	3,74	-0.27	TELECOM ITALIA	IT*	5,57	
BNP PARIBAS	FR *	99,70	- 0,30	TELIA	SE	5,95	
BSCH R	ES*	10,80	- 2,44	TISCALI	IT*	10,90	
COMIT	IT*	6,16		VERSATEL TELECO	NL*	3,88	
COMM.BANK OF GR	GR		- 1,53	VODAFONE GROUP	GB	2.65	
COMMERZBANK	DE *		+ 0.35	▶ DJ E STOXX TCOM			- (
CREDIT LYONNAIS	FR*		- 1,03	,,			
DANSKE BANK	DK						
DEUTSCHE BANK N	DE *		+ 0,12	CONSTRUCT	ION		
DEVIA	DE +	176 00	-,				

176,80

14,86 - 1,07 **57** - 3,46

15,80 13,92 - 0,39

11,35 - 1,69 3,80 + 1,60 37,74 + 0,64 97,80 - 0,31

97,80 5,2 6,82 17,70 + 1,32 27,28 + 1,70

15.35 - 0.11

318,07 - 0,33

13,22 + 0,46

+ 2,52

- 0,50

+ 0,13 - 0,71

GR

SE

ES*

GB

SE

BE *

GR

DE *

CH

FI*

GB

DEXIA

DNB HOLDING DRESDNER BANK N EFG EUROBK ERGA

ERSTE BANK ESPIRITO SANTO FOERENINGSSB A

HALIFAX GROUP

KBC BANCASSURAN

NORDEA ROLO BANCA 1473

ROYAL BK SCOTL S-E-BANKEN -A-SAN PAOLO IMI

STANDARD CHARTE

STE GENERAL-A-SVENSKA HANDELS

SWEDISH MATCH

ACERALIA

BEKAERT

ELVAL

ACERINOX R

ALUMINIUM GREEC ANGLO AMERICAN

HOLMEN -B-ISPAT INTERNATI JOHNSON MATTHEY

MAYR-MELNHOF KA M-REAL -B-OUTOKUMPU

PECHINEY-A-RAUTARUUKKI K RIO TINTO

SILVER & BARYTE SMURFIT JEFFERS STORA ENSO -A-

STORA ENSO -R SVENSKA CELLULO THYSSENKRUPP UNION MINIERE

UPM-KYMMENE COR USINOR VIOHALCO

VOEST-ALPINE ST WORMS N

CHIMIE AIR LIQUIDE AKZO NOBEL NV BASF AG BAYER AG

BOC GROUP PLC CELANESE N CIBA SPEC CHIMI

DSM NV EMS-CHEM HOLD A

CLARIANT N

KON. VOPAK NV LAPORTE

LONZA GRP N

NORSK HYDRO RHODIA

KEMIRA

DJ E STOXX BASI P

SIDENOR

BOEHLER-UDDEHOL AT *

ASSIDOMAEN AB

UBS N C
UNICREDITO ITAL

▶ DJ E STOXX BANK P

PRODUITS DE BASE

NAT BANK GREECE GR NATEXIS BQ POP.

CONSTRUCTI			
ACCIONA	ES*	44,40	
ACS	ES *	33,05	+ 0,15
AGGREGATE IND	GB	1,37	
AKTOR SA	GR	7,72	- 0,77
AMEY	GB	6	+ 1,10
UPONOR -A-	FI∗	17,85	
AUREA R	ES *	20,90	- 0,24
ACESA R	ES *	10,96	+ 0,92
BOUYGUES	FR *	39,30	- 0,51
BPB	GB	4,24	+ 0,38
BRISA AUTO-ESTR	PT *	10	
BUZZI UNICEM	IT ∗	11,76	- 0,34
NOVAR	GB	2,70	- 0,60
CRH PLC	GB	33,66	+ 0,24
CIMPOR R	PT*	23,90	
COLAS	FR *	62,50	+ 0,16
GRUPO DRAGADOS	ES*	15,60	+ 1,30
FCC	ES*	24,59	+ 1,28
GRUPO FERROVIAL	ES *	19,87	- 0,10
HANSON PLC	GB	7,72	+ 1,93
HEIDELBERGER ZE	DE *	54	+ 0,19
HELL.TECHNODO.R	GR	6,48	+ 2,21
HERACLES GENL R	GR	12,54	- 0,48
HOCHTIEF ESSEN	DE *	24,50	- 0,41
HOLCIM	CH	1301,21	
IMERYS	FR *	117,10	
ITALCEMENTI	IT *	9,75	+ 0,62
LAFARGE	FR *	101,90	- 0,10
MICHANIKI REG.	GR	2,78	- 0,36
PILKINGTON PLC	GB	1,67	+ 4,04
RMC GROUP PLC	GB	10,63	+ 0,93
SAINT GOBAIN	FR *	163,30	- 0,24
SKANSKA -B-	SE		- 74,88
TAYLOR WOODROW	GB	2,94	
TECHNIP	FR *	172,80	+ 3.16
TITAN CEMENT RE	GR	38.04	- 2,46
VINCI	FR *	72.40	
WIENERB BAUSTOF	AT *	20,55	- 0,48
DI E STOXX CNST		235,94	+ 0,09
			,-

24,02	- 0,45	TECHNIP	FR *	172,80	+ 3,16
42,95	+ 1,78	TITAN CEMENT RE	GR	38,04	- 2,46
5,93		VINCI	FR *	72,40	- 0,48
43,10	- 0,58	WIENERB BAUSTOF	AT *	20,55	- 0,48
7,66		▶ DJ E STOXX CNST	P	235,94	+ 0,09
1,02					
4,30	+ 1,42	CONCORRE		07/61 1	0111
22,60	- 0,48	CONSOMM	MOITA	CYCLI	QUE
3,98		ACCOR	FR *	46,05	- 0,35
17,37	+ 1,14	ADIDAS-SALOMON	DE *	64,50	
50,76	+ 0,02	AGFA-GEVAERT	BE*	16,60	- 1,48
7,15		AIR FRANCE	FR *	20,42	- 1,21
10,05		AIRTOURS PLC	GB	4,59	- 1,2
54,40	+ 1,68	ALITALIA	IT*	1,40	
4,05		AUSTRIAN AIRLIN	AT*	11,90	
20,47	+ 0,96	AUTOGRILL	IT*	12,33	- 0,16
3,74	+ 6,25	BANG & OLUFSEN	DK	33,53	
22,68	+ 4,04	BASS	GB	11,80	- 1,09
2,16	+ 2,31	BENETTON GROUP	IT*	16,55	- 1,08
12		BERKELEY GROUP	GB	11,32	+ 1,16
11,50	- 0,17		GB		
24,02		BRITISH AIRWAYS		5,40	- 0,30
15,65	- 1,88	BULGARI	IT*	13,54	+ 1,42
47,65	+ 2,03	CHRISTIAN DIOR	FR *	44,85	
32	- 0,93	CLUB MED.	FR *	67	- 1,18
12,75	+ 0,24	COMPASS GROUP	GB	8,50	+ 0,97
10,26	+ 1,58	DT.LUFTHANSA N	DE *	20,20	
35,10	+ 0,14	ELECTROLUX -B-	SE	16,38	- 1,32
19,50		EM.TV & MERCHAN	DE *	3,05	- 2,24
	- 0,22	EMI GROUP	GB	6,34	+ 1,30
170,02	U,LL	EURO DISNEY	FR *	1,05	+ 0,96
		HERMES INTL	FR *	164	- 0,55
		HILTON GROUP	GB	3,63	- 0,45
		HDP	IT *	4,45	- 0,22
	- 0,18	HUNTER DOUGLAS	NL*	30	- 1,80
49,63	- 0,24	KLM	NL*	21,50	+ 0,70
	- 0,56	LVMH	FR *	62,65	+ 1,21
45,83	- 0,59	MEDION	DE *	93,50	- 0,53
17,82	+ 0,55	MOULINEX	FR *	3,76	+ 0,27
26,40		NH HOTELES	ES *	14,18	- 1,18
71,62	- 0,23	NXT	GB	7,06	- 4,62
332,35		P & O PRINCESS	GB	5,28	- 0,91
42,17	+ 0,14	PERSIMMON PLC	GB	4,62	+ 0,71
4827,93	- 0,14	PREUSSAG AG	DE *	36,10	- 0,28
7,25		RANK GROUP	GB	3,53	- 0,91
6,35	- 0,78	RICHEMONT UNITS	CH	3028,52	- 0,11
26,40	- 0,94	ROY.PHILIPS ELE	NL*	28,13	- 0,39
11,28		RYANAIR HLDGS	IR *	11,80	- 1,67
681,09	- 0,19	SAIRGROUP N	CH	68,50	- 2,79
50,01		SAS DANMARK A/S	DK	11,94	
12,90	- 0,77	SEB	FR *	57,30	+ 0,61

STOXX 653			sur 1 an			sur	5 jo	urs
404 383 362 342 321 300	^ ~ ^	M	326,94	332,38	334,89	330,37	327,68	326,94
19 JUIN		13 DÉC.	18 JUIN	M	M	J	v	Ĺ
SODEXHO ALLIANC	FR*	49,24 - 0,32	CARLSBERG AS -A	DK		47,0	8	

SODEXHO ALLIANC	FR *	49,24	- 0,32	CARLSBERG AS -A	DK	47,08	
TELE PIZZA	ES *	2,28	+ 1,33	COCA COLA HBC	GR	13,06	- 2,54
THE SWATCH GRP	CH	1323,50	- 0,54	DANISCO	DK	38,76	- 0,34
THE SWATCH GRP	CH	277,61	- 0,24	DANONE	FR *	150,80	+ 0,20
THOMSON MULTIME	PA	40,30	- 0,49	DELTA HOLDINGS	GR	7,18	- 0,83
J D WETHERSPOON	GB	5,66		DIAGEO	GB	12,29	+ 0,13
WILSON BOWDEN	GB	11,30		ELAIS OLEAGINOU	GR	20,66	- 1,53
WM-DATA -B-	SE	3,88	- 1,39	ERID.BEGH.SAY	FR *	103	- 0,48
WOLFORD AG	AT *	17,65		HEINEKEN HOLD.N	NL *	43,30	
WW/WW UK UNITS	IR *	1,13		HELLENIC SUGAR	GR		+ 1,84
▶ DJ E STOXX CYC GO	O P	131,33	- 0,11	KAMPS	DE*		+ 1,43
				KERRY GRP-A-	GB	21,71	- 0,30
				KONINKLIJKE NUM	NL*	45,22	
PHARMACIE				MONTEDISON	IT *	2,79	+ 0,72
ACTELIONIN	011	457.40	1 0 10	NESTLE N	CH	2464,77	
ACTELION N	CH DE *		+ 0,10	PARMALAT	IT ★	1,82	
ALTANA AG			+ 1,06	PERNOD RICARD	FR *	82,50	
ASTRAZENECA	GB FR*		- 0,40	RAISIO GRP -V-	FI∗	1,60	
AVENTIS		88,35		SCOTT & NEWCAST	GB	8,54	+ 0,96
BB BIOTECH	CH GB	89,15 19.90		SOUTH AFRICAN B	GB	8,88	- 0,18
CELLTECH GROUP ELAN CORP	IR*		.,	TATE & LYLE	GB	4,68	- 0,69
	FR*	43,65 322		TOMKINS	GB	3,01	- 2,12
ESSILOR INTL	DE *		+ 0,63 + 0,25	UNILEVER	NL*	65,80	
FRESENIUS MED C	GB	81,70		UNILEVER	GB		- 0,35
GALEN HOLDINGS GAMBRO -A-	SE		+ 0,22	UNIQ	GB	3,33	
GLAXOSMITHKLINE	GB		- 1,26	WHITBREAD	GB	10,20	
H. LUNDBECK	DK	27,32		▶ DJ E STOXX F & B	V P	249,14	- 0,12
NOVARTIS N	CH		+ 0,22				
NOVO-NORDISK -B	DK	215.95		DIENS DIÉCH	HDEN	ICAIT	
NOVOZYMES -B-	DK	25.48		BIENS D'ÉQU	JIPEIV	IENI	
NYCOMED AMERSHA	GB	8,37	+ 0,19	ABB N	CH	83,91	
ORION B	FI *	18	+ 0,19	ADECCO N	CH	700,10	
OXFORD GLYCOSCI	GB	18,33		AEROPORTI DI RO	IT*	9,14	
PHONAK HLDG N	CH	3618.49		AGGREKO	GB	7,82	
QIAGEN NV	NL *	26,40		ALSTOM	FR *	33,30	- 0,57
ROCHE HLDG	CH	101,44		ALTRAN TECHNO	FR *	62,40	
ROCHE HOLDING G	CH	8390,69		ALUSUISSE GRP N	CH	825,96	
SANOFI SYNTHELA	FR *		+ 0,42	ASSA ABLOY-B-	SE	17,47	- 0,93
SCHEDING AC	DE +		+ 0.54	ASSOC BR PORTS	GB	6,44	

65.25 + 0.54

38.25 + 2

1112,42 20,57 **5,56** - 2,01

WS ATKINS	GB	13.33		CDB
ZELTIA	ES*	12.70	+ 0.79	CGIP
DJ E STOXX HEA		575,59		COOK
, 5, 2 5 1 5 1 1 1 1 2 1	_	0.0,00	0,20	DAMI
				DAM
ÉNERGIE				DAM
LINEINGIL				E.ON
BG GROUP	GB	4,63	- 1,04	EADS
BP	GB	10,26	- 1,10	ELEC
CEPSA	ES*	14,02	- 3,84	EPCO
			— (Pub	licité)—

DE *

GB

BE*

HEINEKEN HOLD.N	NL *	43,30	
HELLENIC SUGAR	GR	7,74	+ 1,84
KAMPS	DE*	10,65	+ 1,43
KERRY GRP-A-	GB	21,71	- 0,30
KONINKLIJKE NUM	NL*	45,22	- 0,26
MONTEDISON	IT *	2,79	+ 0,72
NESTLE N	CH	2464,77	
PARMALAT	IT ★	1,82	
PERNOD RICARD	FR *	82,50	- 0,66
RAISIO GRP -V-	FI∗	1,60	+ 1,27
SCOTT & NEWCAST	GB	8,54	+ 0,96
SOUTH AFRICAN B	GB	8,88	- 0,18
TATE & LYLE	GB	4,68	- 0,69
TOMKINS	GB	3,01	- 2,12
UNILEVER	NL*	65,80	+ 0,08
UNILEVER	GB	9,19	- 0,35
UNIQ	GB	3,33	
WHITBREAD	GB	10,20	
▶ DJ E STOXX F & B\	/ P	249,14	- 0,12
<u> </u>			
BIENS D'ÉQU	JIPEN	IENT	
ABB N	CH	83,91	
ADECCO N	CH	700,10	
AEROPORTI DI RO	IT *	9,14	
AGGREKO	GB	7,82	
ALSTOM	FR *	33,30	- 0,57
ALTRAN TECHNO	FR *	62,40	
ALUSUISSE GRP N	CH	825,96	
ASSA ABLOY-B-	SE	17,47	- 0,93
ASSOC BR PORTS	GB	6,44	
ATLAS COPCO -A-	SE	23,14	- 0,70
ATLAS COPCO -B-	SE	22,38	- 1,44
ATTICA ENTR SA	GR	7,74	- 0,26
BAA	GB	10,18	- 0,48
BBA GROUP PLC	GB	4,36	- 1,83
BTG	GB	20,49	
CIR	IT *	1,44	-2,70
CAPITA GRP	GB	7,90	- 1,22
CDB WEB TECH IN	IT*	4	- 2,20
CGIP	FR *	39,54	+ 5,86
COOKSON GROUP P	GB	2,39	+ 0,68
DAMPSKIBS -A-	DK	8087,99	
DAMPSKIBS -B-	DK	9053.72	+ 3.85
DAMSKIBS SVEND	DK	12004,56	+ 5,29
E.ON AG	DE*	58.85	- 1,59
EADS SICO.	FR *	22,43	- 1,67
ELECTROCOMPONEN	GB	9,14	- 2,26
EPCOS	DE*	66	- 1,49
			, .

Chaque mardi avec



retrouvez

LE MONDE INTERACTIF

61,50 7,76 10,41

- 1,08

7,22 + 1,40 2,93

2.23 - 0.72

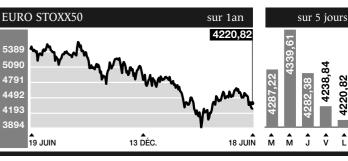
LATTICE GROUP	GB	2,23	- 0,72
OMV AG	AT *	117,60	- 0,51
PETROLEUM GEO-S	NO	13,19	
REPSOL YPF	ES *	21,08	- 0,09
ROYAL DUTCH CO	NL*	71,65	- 0,14
SAIPEM	IT ★	7,40	+ 8,82
SHELL TRANSP	GB	10,18	- 0,16
TOTAL FINA ELF	FR *	174	- 0,11
IHC CALAND	NL*	59,60	- 0,91
▶ DJ E STOXX ENGY	P	382,74	- 0,52
SERVICES FIN	NANC	IERS	
3I GROUP	GB	19,20	+ 1,81
ALMANIJ	BE*	39,61	+ 0,03
ALPHA FINANCE	GR	44,90	
AMVESCAP	GB	19,06	+ 0,43
BHW HOLDING AG	DE *	32,30	+ 0,31
BPI R	PT*	2,99	
BRITISH LAND CO	GB	8,21	+ 2,23
CANARY WHARF GR	GB	8,99	- 0,54
CATTLES ORD.	GB	4,86	
CLOSE BROS GRP	GB	15,50	- 0,73
COBEPA	BE*	64	
CONSORS DISC-BR	DE *	23,40	- 2,38
CORP FIN ALBA	ES*	25,06	- 0,04
CS GROUP N	CH	197,97	- 0,17
DEPFA-BANK	DE *	77,50	- 2,52
DAB BANK AG	DE *	17,45	- 1,69
DROTT -B-	SE	12,66	- 1,69
EURAZEO	FR *	72	+ 0,28
	FR *	109	
FINAXA			- 0,91
FORTIS (B)	BE*	27,72	+ 0,80
FORTIS (NL)	NL *	27,61	- 0,68
GECINA	FR *	101,50	- 0,49
GIMV	BE*	41,47	+ 0,51
GREAT PORTLAND	GB	4,80	
HAMMERSON	GB	8,24	
ING GROEP	NL*	72,32	+ 0,44
LAND SECURITIES	GB	14,60	
LIBERTY INTL	GB	8,91	- 0,36
MAN GROUP	GB	15,50	
MARSCHOLLEK LAU	DE *	122,80	+ 1,07
MEDIOBANCA	IT ★	12,80	+ 0,39
METROVACESA	ES *	17	
MONTEDISON	IT ★	2,79	+ 0,72
PROVIDENT FIN	GB	12,93	
REALDANMARK	DK	71,09	
RODAMCO EUROPE	NL*	43,20	+ 0,93
RODAMCO NORTH A	NL*	48,70	- 0,41
SCHRODERS	GB	14,23	
SIMCO N	FR *	79	- 0,38
SLOUGH ESTATES	GB	5,85	
UNIBAIL	FR *	60,80	- 0,33
VALLEHERMOSO	ES*	7,60	
WCM BETEILIGUNG	DE *	18,44	+ 0,77
▶ DJ E STOXX FINS P		272,37	+ 0,31
ALIMENTATION	ON E	T BOIS	SON
ALLIED DOMECQ	GB	7,09	
ASSOCIAT BRIT F			
AJJOCIAI DICITI	GB	7,25	- 0,22
BBAG OE BRAU-BE	GB AT *	7,25 43,06	- 0,22 - 0,55

CADBURY SCHWEPP CARLSBERG -B-

42,49 + 0.90

GROUP 4 FALCK	DK	136,41	
FINMECCANICA	IT *	1,06	- 0,93
FINNLINES	FI∗	23,50	
FKI	GB	4,28	- 1,50
FLS IND.B FLUGHAFEN WIEN	DK AT *	13,21 38,81	
GAMESA	ES*	25,10	+ 0,54 + 1,74
GKN	GB	11,09	- 2,01
HAGEMEYER NV	NL *	24,60	+ 0,61
HALKOR	GR	4,30	- 1,83
HAYS	GB	3,06	+ 1,62
HEIDELBERGER DR	DE*	57,60	- 0,69
HUHTAMAEKI VAN	FI∗	30,20	
FIL	IT ∗	6,95	+ 3,73
IMI PLC	GB	4,36	- 1,11
NDRA SISTEMAS	ES*	11,30	+ 1,07
ND.VAERDEN -A-	SE SE	20,63	+ 2,44
NVESTOR -A- NVESTOR -B-	SE	15,17 14,90	+ 1,46 + 0,37
SS	DK	63,71	
OT AUTOMATION	FI*	0,82	+ 6,49
KINNEVIK -B-	SE	24,34	
COPENHAGEN AIRP	DK	95,90	- 0,97
KONE B	FI∗	90	
LEGRAND	FR *	222,20	- 0,36
LINDE AG	DE*	50,50	+ 0,80
Man ag	DE*	26,40	- 0,38
MG TECHNOLOGIES	DE*	12,70	+ 1,60
WARTSILA CORP A	FI*	24,90	
METSO	FI*	12,45	
MORGAN CRUCIBLE	GB SE	5,09	- 0,32
TELE2 -B- NKT HOLDING	DK	39,85	- 0,95 + 0,54
EXEL	GB	24,81 10,76	- 0,45
PACE MICRO TECH	GB	5,90	- 2,94
PARTEK	FI∗	11,50	
PENINS.ORIENT.S	GB	4,29	- 1,86
PERLOS	FI∗	10,60	+ 1,53
PREMIER FARNELL	GB	4,85	- 1
RAILTRACK	GB	4,94	+ 2,01
RANDSTAD HOLDIN	NL*	12,65	+ 0,40
RENTOKIL INITIA REXAM	GB GB	3,71 5,11	+ 1,33 + 1,95
REXEL	FR *	74,90	+ 1,95 - 1,45
RHI AG	AT*	23,46	+ 1,78
RIETER HLDG N	CH	281,87	
ROLLS ROYCE	GB	3,82	+ 0,43
SANDVIK	SE	24,24	- 1,77
SAURER ARBON N	CH	455,59	- 5,31
SCHNEIDER ELECT	FR *	64,25	- 1,08
SEAT PAGINE GIA	IT *	1,21	- 1,63
SECURICOR	GB	2,70	- 2,35
SECURITAS -B-	SE	21,12 6,78	- 0,26
SERCO GROUP	GB	6,78	- 1,42
SGL CARBON	DE*	43,70	- 0,68
SHANKS GROUP SIDEL	GB FR*	2,89 47,60	+ 1,14
INVENSYS	GB	2,21	- 1,45
SINGULUS TECHNO	DE*	23,64	- 3,51
SKF -B-	SE	17,74	- 0,61
SMITHS GROUP	GB	13,61	+ 0,72
SOPHUS BEREND -	DK	29,91	- 0,45
SPIRENT	GB	3,17	- 2,01
TECAN GROUP N	CH	1055,39	
TPI	ES*	5,73	+ 0,53
THALES	FR *	45,95	+ 1,66
TOMRA SYSTEMS	NO	19,57	
TRAFFICMASTER UNAXIS HLDG N	GB CH	3,56	+ 0,92
OINANIS LITUR IN	OH	176,01	+ 0,19

1,26 10,76 5,56



VA TECHNOLOGIE	AT *	38,15	+ 0,13
VEDIOR NV	NL*	13	-0.38
VESTAS WIND SYS	DK	53,79	- 1,47
VINCI	FR*	72,40	- 0,48
VIVENDI ENVIRON	FR*	48,25	- 0,68
VOLVO -A-	SE	16,70	
VOLVO -B-	SE	17,47	
▶ DJ E STOXX IND G		430,85	- 0,31
, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	•	100,00	٠,٠.
ASSURANCES	S		
AEGIS GROUP	GB	1,90	- 2,50
AEGON NV	NL *	31,50	- 0,47
AGF	FR*	65	- 0,46
ALLEANZA ASS	IT *	12,18	- 0,16
ALLIANZ N	DE*		- 1,30
	NL*	335,10 81,10	
ASR VERZEKERING			
AXA	FR *	31,96	- 0,06
BALOISE HLDG N		1176,66	
BRITANNIC	GB	15,64	+ 0,52
CGNU	GB	14,96	- 0,86
CNP ASSURANCES	FR*	38,39	- 0,83
CORP MAPFRE R	ES*	24,05	- 0,21
ERGO VERSICHERU	DE*	169,50	+ 0,71
ETHNIKI GEN INS	GR	12,12	- 0,82
EULER	FR*	55,95	- 0,09
CODAN	DK	92,55	
FORTIS (B)	BE*	27,72	+ 0,80
GENERALI ASS	IT *	34,45	- 0,29
GENERALI HLD VI	AT *	158	
INDEPENDENT INS	GB	1,37	+ 5
INTERAM HELLEN	GR	19,96	+ 0,10
IRISH LIFE & PE	GB	13,82	- 0,82
FONDIARIA ASS	IT ★	5,89	
LEGAL & GENERAL	GB	2,57	- 0,63
MEDIOLANUM	IT ★	11,75	- 0,68
MUENCH RUECKVER	DE*	325,20	+ 0,06
SCHW NATL VERS	CH	642,41	
POHJOLA GRP.B	FI∗	22,75	+ 0,66
PRUDENTIAL	GB	13,58	- 0,36
RAS	IT *	14,30	- 0,14
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,79	- 1,24
SAI	IT ∗	18,09	+ 0,50
SAMPO-LEONIA -A	FI∗	9,20	+ 2,68
SWISS RE N	CH	2277,29	- 0,34
SCOR	FR*	52	+ 0,10
SKANDIA INSURAN	SE	11,57	
ST JAMES'S PLAC	GB	6,83	- 0,94
STOREBRAND	NO	8,69	
SWISS LIFE REG	CH	786,63	+ 0,08
TOPDANMARK	DK	30,45	
ZURICH FINL SVC	CH	407,74	- 0,48
▶ DJ E STOXX INSU P		388,24	- 0,04

<i>y b</i> , <i>c s r o</i> , <i>c r r r r r r r r r r</i>		000,24	0,04
MEDIAS			
IVIEDIAS			
B SKY B GROUP	GB	11,19	- 0,15
CANAL PLUS	FR*	3,54	+ 0,28
CAPITAL RADIO	GB	12,76	
CARLTON COMMUNI	GB	5,71	- 0,28
DLY MAIL & GEN	GB	12,29	+ 0,80
ELSEVIER	NL*	14,37	+ 0,84
EMAP PLC	GB	12,08	- 0,93
FOX KIDS EUROPE	NL*	9,30	+ 1,09
FUTURE NETWORK	GB	1,14	
GRANADA	GB	2,52	- 1,90
GRUPPO L'ESPRES	IT ∗	4,32	- 0,92
GWR GROUP	GB	6,10	+ 2,74
HAVAS ADVERTISI	FR*	12,91	- 4,16
INDP NEWS AND M	IR*	2,81	+ 1,81
INFORMA GROUP	GB	7,80	
LAGARDERE SCA N	FR*	58,65	- 0,68
LAMBRAKIS PRESS	GR	7,60	+ 1,33
M6 METROPOLE TV	FR*	26,10	+ 4,78
MEDIASET	IT ∗	10,12	+ 0,50
MODERN TIMES GR	SE	27,84	
MONDADORI	IT *	9,20	- 1,50
NRJ GROUP	FR*	17,44	- 3,65
PEÁRSON	GB	18,76	- 1,54
PRISA	ES*	12,35	- 0,32
PROSIEBEN SAT.1	DE*	17,50	
PT MULTIMEDIA R	PT*	15,75	
PUBLICIS GROUPE	FR*	29,50	- 4,03
PUBLIGROUPE N	CH	434,61	- 1,78
REED INTERNATIO	GB	10,08	+ 0,81
REUTERS GROUP	GB	14,47	- 2,52
RTL GROUP	LU *	70	+ 2,94
SMG	GB	3,24	- 0,50
SOGECABLE R	ES*	25,15	+ 0,12
TAYLOR NELSON S	GB	3,76	
TELEFONICA	ES*	16,16	- 2,36
TELEWEST COMM.	GB	1,63	+ 1,01
TF1	FR*	35,49	- 1,55
TRINITY MIRROR	GB	7,09	
UNITED PAN-EURO	NL *	3,61	- 2,17
UTD BUSINESS ME	GB	11,59	
VIVENDI UNIVERS	FR*	71,60	- 1,24
VNU	NL*	44.61	- 0,69
WOLTERS KLUWER	NL*	29,34	
WPP GROUP	GB	10,60	- 1,95
▶ DJ E STOXX MEDIA		379,92	- 0,91
,,		0.0,01	٠,٠٠

BIENS DE	CONSON	IMATI	ON
AHOLD	NL*	36,29	- 0,14
ALTADIS	ES*	15,50	
AMADEUS GLOBA	L ES*	7,85	
ATHENS MEDICAL	GR	4,78	-0,83
AUSTRIA TABAK A	AT *	76	
AVIS EUROPE	GB	2,36	+ 3,57
BEIERSDORF AG	DE *	120,15	+ 0,04
BIC	FR*	42	+ 1,08
BRIT AMER TOBA	C GB	8,55	+ 0,19
CASINO GP	FR *	102,40	-0,39
CLARINS	FR*	86	+ 2,32
DELHAIZE	BE*	68,55	-0,65
COLRUYT	BE*	42,40	
FIRSTGROUP	GB	5,37	- 4,07
FREESERVE	GB	1,54	
GALLAHER GRP	GB	7,56	- 0,85
GIB	BE*	46,75	+ 1,41
GIVAUDAN N	CH	322,19	-0,10
HENKEL KGAA VZ		70,65	+ 0,78
IMPERIAL TOBACO		13,11	+ 2,03
JERONIMO MART		7,70	
KESKO -B-	FI∗	8,50	
L'OREAL	FR*	75,10	+ 1,90
LAURUS NV	NL*	7,20	+ 0,70
MORRISON SUPE		3,25	- 2,44
RECKITT BENCKIS		15,77	- 1,02
SAFEWAY	GB	6,21	- 0,26
SAINSBURY J. PL	GB	6,75	
STAGECOACH HL			10,71
TERRA LYCOS	ES *	8,49	- 0,12
TESCO PLC	GB	4,29	+ 0,76
TNT POST GROEP		23,85	- 1,32
WANADOO	FR⋆	6,35	+ 0,79
▶ DJ E STOXX N	CY G P	405,60	+ 0,26

▶ DJ E STOXX N CY	G P	405,60	+ 0,26
COMMERCE	DISTR	RIBUTIO	ON
ALLIANCE UNICHE	GB	8,59	
AVA ALLG HAND.G	DE*	39,80	
BOOTS CO PLC	GB	9,45	+ 0,87
BUHRMANN NV	NL *	16,35	- 2,39
CARREFOUR	FR*	61,80	+ 0,32
CASTO.DUBOIS	FR*	239,60	+ 0,88
CC CARREFOUR	ES*	15,88	+ 0,57
CHARLES VOEGELE	CH	142,25	- 0,91
D'IETEREN SA	BE*	196,20	- 2,05
DEBENHAMS	GB	6,75	
DIXONS GROUP	GB	3,61	- 1,77
GAL LAFAYETTE	FR*	184	+ 0,71
GEHE AG	DE*	43	+ 1,18
GREAT UNIV STOR	GB	9,76	+ 0,33
GUCCI GROUP	NL *	101	+ 0,40
HENNES & MAURIT	SE	17,03	
KARSTADT QUELLE	DE*	34	- 1,16
KINGFISHER	GB	6,26	
MARKS & SPENCER	GB	3,89	- 0,42
MATALAN	GB	7,45	+ 1,78

	18 JUIN	М	М	J	٧	L
METRO		DE*		41,60	- (2,12
NEXT PLC		GB		15,50) –	2,06
PINAULT PI	RINT.	FR *		190,50	٠	
SIGNET GR	OUP	GB		1,30	٠	
VALORA HL	DG N	CH		221,57	-	0,29
VENDEX KB	B NV	NL*		14,85	· -	0,67
W.H SMITH		GB		8,81		
WOLSELEY		GB		7,71	+	0,85
▶ DJ E STO	XX RETL P	'		326,02	+	0,20

HAUTE TECHNICI OCIE

HAUTE TECH	NOLO	GIE	
AIXTRON	DE*	40	+ 1,01
ALCATEL-A-	FR *	25,70	- 0,35
ALTEC SA REG.	GR	4,66	- 0,43
ARM HOLDINGS	GB	4,24	- 0,76
ARC INTERNATION	GB	1,45	- 2,20
ASML HOLDING	NL *	25,72	- 0,04
BAAN COMPANY	NL *	2,66	
BALTIMORE TECH	GB	0,70	- 2,27
BAE SYSTEMS	GB	5,56	
BROKAT	DE*	3,20	- 12,57
BULL	FR *	2,31	+ 0,43
BUSINESS OBJECT	FR*	31,43	+ 3,39
CAP GEMINI	FR *	117	- 1,52
COMPTEL	FI *	9,50	
DASSAULT SYST.	FR*	49,80	+ 2,47
ERICSSON -B-	SE	5,90	- 1,82
F-SECURE	FI *	1,18	
FILTRONIC	GB	2,89	- 6,32
FINMATICA	IT ★	18	- 1,64
GETRONICS	NL *	5	+ 3,09
GN GREAT NORDIC	DK	10,33	+ 2,67
INFINEON TECHNO	DE *	36,70	+ 0,55
INFOGRAMES ENTE	FR *	19,20	- 2,74
INTRACOM R	GR	18,56	- 0,96
KEWILL SYSTEMS	GB	1,58	- 3
LEICA GEOSYSTEM	CH	318,58	
LOGICA	GB	13,32	- 1,92
LOGITECH INTL N	CH	327,76	- 1,38
MARCONI	GB	4,62	
NOKIA	FI *	25,85	- 1,71
OCE	NL *	14,15	
OLIVETTI	IT *	1,95	
PSION	GB	1,53	
SAGE GRP	GB	3,95	- 3,95
SAGEM	FR *	65,30	+ 0,93
SAP AG	DE*	153,60	- 0,52
SAP VZ	DE *	153,99	
SEMA	GB	9,07	
SEZ HLDG N	CH	690,92	
SIEMENS AG N	DE*	75,35	
MB SOFTWARE	DE *	2,20	- 7,95
SPIRENT	GB	3,17	
STMICROELEC SIC	FR *	37,26	
THINK TOOLS	CH	20,98	
THUS	GB	0,78	
TIETOENATOR	FI∗		+ 0,74
▶ DJ E STOXX TECH	P	512,83	- 0,55

SERVICES CO	DLLEC	TIFS	
ACEA	IT ★	9,70	
AEM	IT ∗	2,57	
BRITISH ENERGY	GB	4,15	
CENTRICA	GB	3,82	
EDISON	IT *	10,65	+ 1,24
ELECTRABEL	BE*	229,50	
ELECTRIC PORTUG	PT *	2,93	
ENDESA	ES*	19,77	- 0,35
ENEL	IT *	3,79	- 3,56
EVN	AT *	33,68	+ 1,75
FORTUM	FI *	5,20	- 1,52
GAS NATURAL SDG	ES *	18,50	+ 0,54
HIDRO CANTABRIC	ES*	25,99	
IBERDROLA	ES*	15,79	+ 0,96
INNOGY HOLDINGS	GB	3,59	- 0,90
ITALGAS	IT *	10,49	+ 0,10
KELDA	GB	6,37	- 0,25
NATIONAL GRID G	GB	9,19	+ 0,18
INTERNATIONAL P	GB	4,91	+ 2,37
DESTERR ELEKTR	AT *	110,30	
PENNON GROUP	GB	10	
POWERGEN	GB	11,67	+ 0,14
SCOTTISH POWER	GB	8,59	- 1,31
SEVERN TRENT	GB	12,18	+ 1,77
SUEZ	FR*	36,97	- 0,86
SYDKRAFT -A-	SE	25,33	
SYDKRAFT -C-	SE	21,29	
FENOSA	ES*	21,48	+ 0,99
UNITED UTILITIE	GB	10,42	- 0,16
VIRIDIAN GROUP	GB	11,07	
DI E STOXX PO SU	D D	322,49	- 0.52

EURO NOUVEĄU MARCHE

18/06 10 h 16	en euros	% var. 15/06
AMSTERDAM		
AIRSPRAY NV	20	
ANTONOV	0,35	- 2,78
C/TAC	2,90	
CARDIO CONTROL	2,40	
CSS	23,90	
HITT NV	8,10	
INNOCONCEPTS NV	18,90	
NEDGRAPHICS HOLD	5,80	
SOPHEON	1,04	+ 7,22
PROLION HOLDING	94	
RING ROSA	0,03	
UCC GROEP NV	6,90	
BRUXELLES		

AKITIOK	7,33	
ENVIPCO HLD CT	0,37	
FARDIS B	17,27	
INTERNOC HLD	0,49	
INTL BRACHYTHER B	8,25	- 1,67
LINK SOFTWARE B	3,78	
PAYTON PLANAR	0,45	
FRANCFORT		
AIXTRON	115,50	
AUGUSTA TECHNOLOGIE	20,32	
BB BIOTECH ZT-D	87,60	
BB MEDTECH ZT-D	16,90	

AUGUSTA TECHNOLOGIE	20,32	
BB BIOTECH ZT-D	87,60	
BB MEDTECH ZT-D	16,90	
BERTRANDT AG	13,07	
BETA SYSTEMS SOFTWA	5,67	+ 1,61
CEYONIQ	6,85	- 8,67
CE CONSUMER ELECTRO	8,24	- 3,06
CENIT SYSTEMHAUS	16,80	+ 1,45
DIALOG SEMICOND	6,15	- 1,28
DRILLISCH	2,07	+ 5,61
EDEL MUSIC	4,50	
ELSA	6,60	
EM.TV & MERCHANDI	5,90	
EUROMICRON	17	

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR: France - DE: Allemagne - ES: Espagne IT: Italie - PT: Portugal - IR: Irlande LU: Luxembourg - NL: Pays-Bas - AT: Autriche FI: Finlande - BE: Belgique - GR: Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

-17,64

-15.80

VALEURS FRANCE

- Studiocanal a annoncé, lundi 18 juin, le rachat de 20 % du capital d'Expand sur la base de 55 euros par action. La filiale de Vivendi Universal aura ainsi 52 % du capital du producteur audiovisuel et proposera d'en racheter les parts minoritaires au même prix. Expand gagnait 0,93 %, à 54 euros, lundi matin.
- Eridania Béghin-Say, dont le titre cédait 0,48 % lundi matin, à 103 euros, a obtenu une facilité de prêt de 2,85 milliards d'euros pour financer les quatre sociétés issues de sa scis-
- Le résultat d'exploitation du groupe de BTP Eiffage devait croître d'au moins 15 % en 2001 et 2002, a déclaré son président Jean-François Royerato au Journal des Finances de samedi 16 juin. Concernant la participation de 29,5 % que détiendra BNP Paribas après le débouclage du RES (rachat de l'entreprise par les salariés), il a confirmé que la stratégie de la banque n'est pas de conserver « une position de référence » au sein d'Eiffage. L'action gagnait 0,39 %, à 77,5 euros, lundi en début de matinée.
- L'action Dexia, qui reculait de 1,01 %, à 17,66 euros, faisait l'objet lundi d'une division par dix de son nominal.
- Avenir Télécom, qui chutait de 5,17 %, à 2,75 euros, lundi matin, envisage un plan de restructuration, avec un plan social d'environ 170 personnes.

PREMIER MARCHE

LUNDI 18 JUIN	Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation	des OSRD : 25 juin

France >	Cours en euros		Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
ACCOR	1	46,05	302,07	-0,35	+2,33
AGF	3	64,80	425,06	-0,77	-12,43
AFFINE(EXIMM		39,99	262,32	+0,03	+11,08
AIR FRANCE G	3	20,50	134,47	-0,82	-18
AIRLIOUIDE	3	163	1069 21	-0.31	+2 58

ı			05.00	400.00	0.50	F7 F0	FUDO DIGNEY		4.05	0.00		.04.44	DUDUICIC CD		00.04	404.40	0.50
ı	ALCATEL	2	25,66 16.32	168,32		-57,58 -65.28	EURO DISNEY	1	1,05	6,89 8.33	+0,96 +0.79	+94,44	PUBLICIS GR		29,64	194,43	
ı		,	33,42	107,05 219,22		+21,52	EUROTUNNEL FAURECIA	1	1,27 64,20			+52,85	REMY COINTRE	3	37,89 51,25	248,54 336,18	
ı		1	62,30	408,66		-22,44	FIMALAC SA	1	41,99	275,44	-0,78	+17,02	REXEL		74,90	491,31	
		i	84	551	-3,45	+12	F.F.P. (NY)	4	-1,33	275,44	0,70	+49,53	RHODIA		12,90		-0,77
	ARBEL		6,15		-5,38	-38,50	FINAXA		109	714,99	- N 91	-16,15	ROCHETTE (LA	-	7,75	50,84	
		2	88,40	579,87		-5,45	FONC.LYON.#		32,30	211,87	-1,22	+12,07		1	111,70	732,70	
•		i	31,97	209,71		-16,96		1	58,15	381,44	-1.19	-36,75	ROUGIER #	-	69,10	453,27	
	BAIL INVESTI		126,50	829,79		+7,29	FROMAGERIES					+34,03	RUE IMPERIAL		1690	11085,67	
	BAZAR HOT. V		134,90	884,89		+6,55	GALERIES LAF	1	183	1200,40	+0,16	-10,29	SADE (NY)		47		
L	BIC	2	42	275,50	+1,08	+0,26	GAUMONT #		44,30	290,59	+0,68	+5,98	SAGEM S.A	3	65,50	429,65	+1,24
-	BIS					+21,55	GECINA	1	101,10	663,17	-0,88	-0,88	SAGEM ADP		44,19	289,87	+0,41
•	BNPPARIBAS	2	99,65	653,66	-0,35	+6,57	GEOPHYSIQUE	1	74,10	486,06	-2,50	+3,49	SAINT-GOBAIN	3	163,30	1071,18	-0,24
	BOLLORE	3	255	1672,69	-2,78	+21,54	GFI INFORMAT	3	22,50	147,59	+2,27	-10,60	SALVEPAR (NY		67	439,49	+0,75
L	BOLLORE INV		56,20	368,65		+38,15	GRANDVISION	3	23	150,87		+19,60	SANOFI SYNTH		71,45	468,68	
	BONGRAIN		43,50	285,34	+0,35	+24,28	GROUPE ANDRE		125,90	825,85	-1,56	-9,74	SCHNEIDER EL		64,40	422,44	-0,85
t		2	39,29	257,73	-0,53	- 18,56	GROUPE GASCO		83,90	550,35	-0,36	-0,35	SCOR		52	341,10	
		1	58,55	384,06	+0,26	+20,72	GR.ZANNIER (97	636,28	+1,04	+57,72	S.E.B	3	57,30	375,86	
		3	2,32	15,22	+0,87	-52,45	GROUPE PARTO	1	74,50 90,10	488,69	-0,07	+29,56	SEITA	2	45,80 15,25	300,43	
	BUSINESS OBJ	4	31,50	206,63	+3,62	-24,74				591,02		+8,55	SELECTIBAIL(,		100,03	
-	B T P (LA CI BURELLE (LY)		66.50	436,21	-362	- 14,74	HAVAS ADVERT	1	12,97 117,10	85,08 768.13	-3,71	-15,77 -3.22	SIDEL	4	48 167,70	314,86 1100,04	
		3	3,54	23,22	+0,28	-7,32	IMMOBANQUE	1	121,50	796,99		-2,80	SIMCO	1	79	518,21	
,		i	117,40			-31,66	IMMEUBLES DE		,			+11,97	SKIS ROSSIGN	-	16,60	108,89	
		i	45	295,18		- 15,09	INFOGRAMES E	1	19,20	125,94		,	SOCIETE GENE	3	69.65	456,87	
)		2	61,85	405,71		-7,54	IM.MARSEILLA				-,	+4,34	SODEXHO ALLI		49,30	323,39	
	CASINO GUICH	2	102,50	672,36	-0,29	-2,83	INGENICO	1	21,05	138,08	-3,44	-25,30	SOGEPARC (FI		88,10	577,90	
	CASINO GUICH		69,15	453,59	+1,99	+2,20	ISIS	1	127,10	833,72	-0,31	+67,45	SOMMER-ALLIB		54,10	354,87	
	CASTORAMA DU	2	239,60	1571,67	+0,88	-13,18	JC DECAUX SA						SOPHIA	3	32,46	212,92	-1,64
l	CEA INDUSTRI		202,10	1325,69	-0,79	+9,83	KAUFMAN ET B	1	20,30	133,16		+6,84	SOPRA #	3	71,30	467,70	-2,19
•	CEGID (LY)		102,10	669,73		+44,51	KLEPIERRE		104,50	685,48		+4,39	SPIR COMMUNI		80,55	528,37	
•	CFF.RECYCLIN		46,80	306,99		+18,18	LAFARGE		101,70	667,11		+16,36	SR TELEPERFO	3	27,05	177,44	
		3	39,08			-22,61	LAGARDERE		58,65	384,72		-5,09	STUDIOCANAL		12,90		-0,39
L	CHARGEURS		83	544,44		+18,57	LAPEYRE	3	54,20	355,53		-16,61	SUCR.PITHIVI	_	306,60	2011,16	
1	CHRISTIAN DA	, l	104	682,20		+34,54	LEBON (CIE)	1	55,85			-0,17	SUEZ LYON.DE	2	36,97	242,51	-0,86
l	CHRISTIAN DI CIC -ACTIONS	4	45	295,18	+0,33	-11,85 -0,34	LEGRAND LEGRAND ADP	4	222,20 181,50	1457,54 1190,56	-0,36 -0,27	+3,34 +54,33	TAITTINGER	1	46,05	302,07	 ±1 00
ŀ		,	 53	347,66	+0,57	-3,63	LEGRAND ADP	1	54,50	357,50	-0,27	+13,54	THALES		35,48	232,73	
-		í	86	564,12	+2,32	-1,14	LIBERTY SURF	4	5,16	33,85	-4,44	. 10,04	TECHNIP		172,60	1132,18	
		i	67,50	442,77	-0,44	-25,74	LOCINDUS		133,90	878,33	-0,07	+18,28	THOMSON MULT.		40,44	265,27	-0,15
l		2	38,12	250,05	-1,52	-10,70	L'OREAL	1	75	491,97	+1,76	-17,85	TOTAL FINA E		174,20	1142,68	
l		2	81	531,33	-1,64	-25,68	LOUVRE #		97	636,28	-1,02	+50,97	TRANSICIEL #	3	47,35	310,60	+1,83
	COFLEXIP	2	166,80	1094,14	+2,71	+23,19	LVMH MOET HE	3	62,60	410,63	+1,13	-11,20	UBI SOFT ENT	3	38,20	250,58	-0,78
		2	62,50	409,97	+0,16	+14,57	MARINE WENDE	3	67,50	442,77	-1,96	-25	UNIBAIL		60,80	398,82	-0,33
L	CONTIN.ENTRE		48	314,86		+14,28	MAUREL ET PR		12	78,71	+0,17	+20,12	UNILOG	3	91,50	600,20	
•	CPR		58	380,46		+8,71	METALEUROP	_	5,60	36,73	+2,38	+10,01	USINOR	3	12,78	83,83	
1	CRED.FON.FRA	.	13,10	85,93		+3,63	MICHELIN	3	38,89	255,10	-0,28	+0,88	VALEO	3	47,49	311,51	+2,13
	CREDIT LYONN	2	43,01	282,13	- 1,08	+15,61	MARIONNAUD P		122,20	801,58	+0,33	-11,95	VALLOUREC		66,10	433,59	+1,69
	CS COM.ET SY		6,30 81	41,33			MONTUPET SA		16,35	107,25 24,34	+0,06 -1,07	-16,23 -10,81	VIA BANQUE	•	61 20	402.10	-0,33
	DAMART DANONE	2	151	531,33 990,50	+1,25 +0,33	-5,97	MOULINEX NATEXIS BQ P	1	3,71 98	642,84	-0,10	+3,75	VICAT	1	61,30 72,40	402,10 474,91	
	DASSAULT-AVI	1	310	2033,47	+6,13	+40,90	NEOPOST	1	31	203,35	-0,10	+24	VIVENDI ENVI	1	48,50	318,14	
	DASSAULT SYS	,	49,41	324,11	+1,67	-32,31	NEXANS	1	29,53	193,70	-1,57		VIVENDI UNIV	í	71,70	470,32	
	DE DIETRICH					-1,83	NORBERT DENT	-	22,50	147,59		+25	WANADOO		6,35	41,65	
	DEVEAUX(LY)#		84	551		.,	NORD-EST		27,80	182,36	+0,07	+6,30	WORMS (EX.SO		19,50	127,91	
	DEV.R.N-P.CA■	П	14,71		+5,45	+5,07	NRJ GROUP	1	17,43	114,33	-3,70	-42,73	ZODIAC	1	283	1856,36	-2,58
•	DMC (DOLLFUS		10			-6,01	OBERTHUR CAR	3	11,21	73,53	-1,92	-34,44					
	DYNACTION		24,81	162,74		-16,74	OLIPAR		9,18	60,22		+33,43					
		2	77,50	508,37		+9,46	ORANGE	3	9,57	62,78	-0,31						
		3	13,60		-0,73	+0,29	OXYG.EXT-ORI	_	405	2656,63	+2,27	+11,26					
•	ELEC.MADAGAS		21	137,75	+0,67	- 12,31	PECHINEY ACT	3	55,40	363,40	+3,55	+13,78			•••		
	ENTENIAL(EX		36,25	237,78	-1,47	+21,68	PECHINEY B P	,	51,55	338,15	-2,74	+7,39			•••		
,		3	38,80	254,51	-1,02	-10,90	PENAUILLE PO	1	76 92 40	498,53 540,51	 -0.79	+13,26 +12,10					
2	ERIDANIA BEG ESSILOR INTL	3	103 321,10	675,64 2106,28	-0,48 +0,34	+11,23	PERNOD-RICAR PEUGEOT	1	82,40 316.60	2076,76	-0,78 +0.76	+30.66			•••		•••
2	ESSO	1	91,50	600,20		+41,86		1	190,80	1251,57	+0,76	-16,64					•••
	EULER	,	55,95	367,01		+2,56	PLASTIC OMN		95		-0,52						
3		i	72	472,29		-6,97	PSB INDUSTRI	-	82	537,88		+14,20					
		- 4		, -	, ,					. ,		, .					

-7,65	International 		en euros	en francs	% var. veille	31/12
-16,77	Une sélection			cii i uiics		(1)
-21,81	ADECCO		58,05	380,78	-0,77	-12,83
+26,01	AMERICAN EXP		45,50	298,46	+0,73	-20,80
-2,01	AMVESCAP EXP		19,50	127,91	-2,01	-2,50
+13,27	ANGLOGOLD LT		42,75	280,42	-0,58	+34,85
-13,77	A.T.T. #		24,02	157,56	+1,56	+36,01
+1,88	BARRICK GOLD		19,78	129,75	+0,92	+14,93
-54	COLGATE PAL		66	432,93	-1,86	-5,71
-48,61	CROWN CORK O		4,80	31,49		-38,46
-2,39	DE BEERS #		•••	•••		+80,89
+7,54	DIAGO PLC		12,25	80,35	+0,41	+4,61
+0,63	DOW CHEMICAL			. :::		+0,49
-17,11	DU PONT NEMO		53	347,66	-0,19	-0,37
-5,96	ECHO BAY MIN		1,14	7,48		+200
-1,12	ELECTROLUX		14,61	95,84	-8,23	+10,51
+5,72	ELF GABON		208,90	1370,29	-0,52	+72,93
+3,04	ERICSSON #	3	5,92	38,83	-2,95	-50,70
	FORD MOTOR #		27,95	183,34		+9,17
+2,63	GENERAL ELEC		56,25	368,98	-1,06	+8,17
+7,33	GENERAL MOTO		69	452,61	-0,65	+28,97
-2,35	GOLD FIELDS		5,25	34,44	-0,57	+45,83
+5,21	HARMONY GOLD		6,74	44,21	+2,43 -1,88	+45,88
+2,07 +6,14	HITACHI #	1	10,95	71,83	+0,07	+17,61
-	HSBC HOLDING	1	13,71 131,30	89,93 861,27	-1,35	-11,03 +43,18
+8,20	I.C.I	1			,	-13,43
+14,08	ITO YOKADO #		 57	373,90	 -1,72	+10,46
+11,95	I.T.T. INDUS		52,90	347	+1,34	+31,20
-35,36	KINGFISHER P	1	6,40	41,98	-0,78	-16,01
+24,03	MATSUSHITA	1	18,50	121,35	-7,45	-27,45
+5,18	MC DONALD'S		33,02	216,60	-3,28	-2,93
-4,96	MERK AND CO		84,40	553,63	-1,75	-13,96
+2,22	MITSUBISHI C					+8,06
-9,79	NESTLE SA #	1	247,70	1624,81	+0,28	+2,10
-38,29	NORSK HYDRO	-	47,81	313,61	-3	+11,67
+11,64	PFIZER INC		49,20	322,73	+0,41	+0,36
-18,86	PHILIP MORRI		53	347,66	-3,11	+12,67
+9,97	PROCTER GAMB		72,70	476,88	-1,02	-8,03
+24,27	RIO TINTO PL		21,06	138,14	+4,72	+17,45
-7,95	SCHLUMBERGER		66,40	435,56	-1,34	-21,83
+7,49	SEGA ENTERPR		19,60	128,57		+101,85
+7,64	SHELL TRANSP		10,10	66,25	-1,46	+16,35
-9,10	SONY CORP. #	1	81,05	531,65	-2,17	+10,57
-0,14	T.D.K. #		57	373,90	-2,56	-44,11
+16,16	TOSHIBA #		6,01	39,42	-0,83	-13,77
+25	UNITED TECHO		87	570,68	-2,41	+1,81
+9,07	ZAMBIA COPPE		0,56	3,67	+1,82	+24,44
+10,53						
+4,30	_					
+2,28	ABRÉVIATIO	N	S			
-27,01	B = Bordeaux; Li = Lille; Ly			Aarseille · Nv =	Nancy · No	- Nantes
+11,11		-	Lyon, IVI = I	naiselle, ivy =	italicy, INS	- ivallies.
-3,74	SYMBOLES					
		4.	4-4:	! 4!!	.:+2	:- 2 .

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert : d = demandé : 1 offre réduite : 1 demande réduite ◆ cours précédent ; 1 Valeur pouvant bénéficier du service

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1): Lundi daté mardi: % variation 31/12; Mardi daté mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

> 8000 46.94

GEODIS...... GFI INDUSTRI...... GRAND MARNIE .. ◆

GROUPE BOURB... ■

GROUPE J.C.D.....

SYLEA...

TRIGANO.

VIRBAC...

SYLIS # SYNERGIE (EX

TEAM PARTNER ...

UNION FIN.FR..... VILMOR.CLAUS.....

261,99 +2,12 193,51 -1,67 52476,56 ...

307.91

790,43

311.58

313,55

82,65

284.69

244,02 472,62

551

-2,91 +0,84

+0,08

+0,12

+0,06

47.50

26,70 47,80 12,60

43,40 37,20 72,05 84

de règlement différé.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 15 JUIN

BCI NAVIGATI...... BELVEDERE.....

BOURSE DIREC

BRIME TECHNO...

BRIME TECHN.....

BUSINESS INT

CAC SYSTEMES..... ♦

CARRERE GROU...

CHEMUNEX #...... ♦

BUSINESS ET.

BVRP ACT.DIV.

Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Valeurs >	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	11	72,16	+0,18
AB SOFT	4,50	29,52	-1,10
ACCESS COMME	6,80	44,61	-4,90
ADL PARTNER	19,58	128,44	-1,11
ALGORIEL #	5,55	36,41	-2,63
ALPHAMEDIA	1,21	7,94	-3,20
ALPHA MOS #	4,49	29,45	-4,87
ALPHA MOS BO ♦	0,70	4,59	
ALTAMIR & CI	124,50	816,67	-0,40
ALDETA ♦	4,05	26,57	
ALTI #	10,42	68,35	-0,76
A NOVO #	141	924,90	-11,32
ARTPRICE COM	10,20	66,91	-5,12
ASTRA	0,76	4,99	-1,30
AUFEMININ.CO	2,21	14,50	-9,80
AUTOMA TECH	6,79	44,54	+2,88
AVENIR TELEC	2,90	19,02	-1,02
AVENIR TELEC ♦	1,48	9,71	
BAC MAJESTIC	4,45	29,19	-4,30
RADRADA RIII	17 90	117 42	-272

VOTEAM #.... GNOSTIC A..... ♦ INTERACTIV
INTERACTIV NTERACTIV ♦ REKT ANLAG REKT ANLAG IRAND ALLIZ.... RAN DUBOI RAN BS 00 ◆ IDE #. EMME NV 17,90 4,53 19,50 3,33 49,21 1,19 13,24 3,56 29,71 127,91 21,84 -2,79 -8,45 ESI GROUP ESKER...... EUROFINS SCI..... -2,06322.80 -2.84EURO.CARGO S.... -4,03 +0,23 FIMATEX #FI SYSTEM # 7,81 86,85 23,35 -2,20 FI SYSTEME A...... ♦ -5,42 FI SYSTEM BS...... 19,55 3,40 8,20 16,95 128.24 22,30 53,79 FLOREANE MED ... GAMELOFT COM . 111,18 -5,57 GAUDRIOT #.... GENERIX # -5,54

CMT MEDICAL....

COALA # COHERIS ATIX.....

CION ET SYS.... CONSODATA #

CONSODATA NV.. ♦

CONSORS FRAN

COIL

3,15 7,20 6,25 CROSS SYSTEM.... CRYO # YO NV. 20,01 ... 7,02 -1,83 91,83 ... 26,89 +0,24 YONETWORKS. 3,05 1,07 14 4,10 0,97 3,85 3,59 3,50 0,79 37 12,55 HIMALAYA HI MEDIA HOLOGRAM IND.. BER PRES.P BERSEARCH HUBWOO.COM 6,36 +15,48 25,25 -9,20 23,55 -1,37 IB GROUP.COM RANO #..... TASQUARE #.... IDP BON 98 (.... **22.96** -9,09 TATRONIC ... 5,18 242,70 82,32 INTERACTIF B... -0,40ILOG #... 14,50 5,46 5,56 7,70 17 14,50 0,87 12,98 95,11 IMECOM GROUP. 35,82 -0,18 36,47 -22,78 -0,18 50,51 INFOTEL# -8,60 INFO VISTA INTEGRA NET..... INTEGRA ACT. **85,14** +2,12 INTERCALL #.... 0,18 12,40 99,90 11,20 1,18 81,34 655,30 IPSOS # +0,81 -8,35 +0,45 ITESOFT..... 73.47 IT LINK.. 27,29 5,29 19,89 179,01 34,70 130,47 -2,12 -2,04 JOLIEZ REGOL..... -1,04KALISTO ENTE 11.90 78.06 KALISTO ACT... 3,75 4,60 4,91 0,18 8,30 1,28 35,40 24,60 30,17 +3,88 +2,22 KEYRUS PROGI.... KAZIBAO. 32,21 1,18 – 10 54,44 – 2,35 8,40 – 14,67 LEXIBOOK # LEXIBOOK #..... LEXIBOOK ACT. LINEDATA SER. 232,21 -1,67LYCOS EUROPE.... 26,42 25,30 42,20 173,30 165,96 +2,01 -8 MEDCOST #.
MEDIDEP #.. GENESYS ACT...... ♦ MEMSCAP

44,74 272,59

27.81

293,48 1788,07

182.42

17/06

17/06

17/06

24,27 123,98 GUYANOR ACTI HF COMPANY 0,25 55 96,70 89 127,91 HIGH CO.#... ... -7,41 HIGH CO ACT...... ♦ 26.24 HIGH BON DE HIGHWAVE OPT ... 5,05 16,07 15 20,66 - 11,52 47,23 + 0,70 HIGHWAVE OPT ... ♦ INTERACTIF B....... ♦ INFOSOURCES...... INFOSOURCE B ♦

GENESYS BS00.. GENSET GL TRADE #.....

GUILLEMOT #

11,90 37,30

34.05

-1,03 -6,28

-6,88

-2.05

113.61

118,07

109.54

16.70

3,70 18,90 19,50

4,85 1,74 8,68 3,01 5,99 2 1,07 0,15 0,30 9,14 18,43 1,81 0,85 1,45 31,50 1,74 73 2,80 2,50 3,95 1,02 1,15 3,92 1,91 1,05 10,05 17 20 21,40 1,55 LA COMPAGNIE.... ♦

61,45 7,90 10,48 4,40 3,95 13,78 1,64 – 10,71 MULTIMA 360,78 – 1,17 NATUREX 634,31 – 7,02 NET2S #... MULTIMANIA 583.80 NETGEM... 33,13 -1,37 NETVALUE # 105,41 +8,58 NEURONES #...... NICOX #..... -7,79 OLITEC............. +8,07 OPTIMS #......... -1,36 OXISTATL RG. -7,79 56,94 - 1, 19,74 - 14 PERFECT TECH 39,29 -8,83 13,12 -4,76 PERF.TECHNO..... PHARMAGEST I.... PHONE SYS.NE..... ♦ PICOGIGA. PROSODIE #. 120,89 -5,92 PROLOGUE SOF ... 11,87 -7,18 PROXIDIS... 5,58 +1,19 QBIOGENE 9,51 ... QUALIFLOV 206,63 -4,55 QUANTEL.. QBIOGENE QUALIFLOW 45,06 - 10,89 16,20 - 1,20 R2I SANTE. R2I SANTE BO ♦ RECIF #. 29,80 26,95

REPONSE #

SILICOMP #..

SITICOM GROU.... SODITECH ING

SOFT COMPUTI....

SOLUCOM ACT..... ♦

SQLI ACT.NOU...... ◆

484,30 422,80 181,34

478,85 -9,77 REGINA RUBEN ... 18,37 -9,09 RIBER #...... 16,40 -1,96 RIGIFLEX INT...... 25,91 -1,25 RISC TECHNOL ...

6,69 -0,97 SAVEURS DE F..... 7,54 -0,86 GUILLEMOT BS 13,12 -3,85 SELF TRADE.......

-0,93 SOI TEC SILI... ... SOI TEC BS 0...

-5,18 SOLUCOM

-3,13 SQLI -4,18 SQLI

+2,69

METROLOGIC G...
MICROPOLE.....

-6,98 MILLIMAGES..

223.35 -3.54 MONDIAL PECH

-2,86

244,67

11,41

65,92

40,67 676,95

CIC EURO OPPORTUNITÉ.... CIC NOUVEAU MARCHÉ CIC TECHNO. COM......

Fonds communs de placements

6,20 103,20 5,89

10,17 +1,97

25,91 90,39 13,05 85,60 39.36 2,06 4,03 62,20 13,51 408,01 24 2,69 0,27 13,25 2 8,48 42,50 11,49 6,13 1,16 4,90 11,13 3,50 5,80

0,98 8,40

134,90 9,74 8,50 13,46 4,20 44,45

17,30 6,70 6,20

47 47,76

3907,73 15/06

49,85 712,57

www.clamdirect.com

3176,80

2773,39 1189,51

15/06

-3,93 Valeurs ▶ 86,91 2,95 116,43 13,12 55.63 40,21 -9,44 22,96 38.05 -5,69 0,46 195,48 176,78 -3,87 55,10 884,89

27,55

291.57

113,48 43,95

40,67

141,36 78,71

313,29

-3,89 -4,29 -6,91

+3,91

-4,82

Fonds communs de placements

LA POSTE.

EXPAND S.A

FININFO.

403,09 +0,74 51,82 ... 68,74 -0,19

28.86

-0,19

-4 82

-1,57 +7,41

-3.85

-0,25 -7,99

+1,15 AB GROUPE.. 43 ... ACTIELEC TEC...... -1,93 ALGECO #..... 107,70 ALTEDIA. -5,78 ALTEN (SVN) 125 APRIL S.A.#(.......... ARKOPHARMA # .. 22,58 146,70 59,50 -5,40 ASSYSTEM # 7,90 121 +4,50 AUBAY BENETEAU #...... BOIRON (LY)#..... -2,78 BONDUELLE. BQUE TARNEAU... ◆
BRICORAMA #
BRIOCHE PASQ -0,19 BUFFALO GRIL.... +5,38 C.A. OISE CC -4,55 C.A. PARIS I.. +1,43 C.A.PAS CAL. C.A. OISE CC. C.A. PARIS I... 63,89 -0,10 CDA-CIE DES .. CEGEDIM #..... CIE FIN.ST-H... +1,45 CNIM #... +2.42 COFITEM-COFI..... ◆

-4,19 LUNDI 18 JUIN

SECOND

MARCHE

51,82 793,71 511,65 263,69 78 40,20 98 55 76,95 11,05 642.84 360,78 504,76 +2,80 +0,52 72,48 -1,34649,40 491,31 1016,73 45.90 301.08 51,30 125 336,51 819,95 -2,29 +2,65 63,80 57,75 418,50 378.82 DANE-ELEC ME.... ENTRELEC GRO... 3,01 60,05 10,15 -2,90 -1,56 +0,50 ETAM DEVELOP... 66,58 103 54 153,80 EUROPEENNE C... 675.64 -0.39354,22 1008,86 +0,93 FINATIS(EX.L ♦ 36 24,30 68 236,14 -1,10 16,07 -5,77 FLEURY MICHO ... 20,33 ... FOCAL (GROUP 16,33 -1,19 GENERALE LOC.... 159.40 -0,08

128.50

842,90

Cours en francs

282,06

42.83

819.95

148,12 962,29

390,29

Cours en euros

104,95 985,90 1075,77 HERMES INTL..... -0,55HYPARLO #(LY 29.51 193,57 IMS(INT.META..... INTER PARFUM.... 41,30 33 123,10 5,41 10,01 452,61 -1,43 -2,82 Une sélection. Cours relevés à 9 h 57 JET MULTIMED ... 270,91 216.47 % Var. veille LECTRA (B) #..... 35,49 65,66 -4,44LOUIS DREYFU -2.05-3,97 +3,36 LVL MEDICAL...... M6-METR.TV A..... -15,72 +1,89 +3 268.94 706,47 +3,36 301,74 -1,08 166,48 472,29 MANITOU #... 42.06 -4.41 -2.34MANUTAN INTE... 275.90 PARC DES EXP •
PCAS #......
PETIT FOREST...... 117 25 43 +2,64 282,06 -5.95 PIERRE VACAN. 419.81 PINGUELY HAU 143,98 642,84 -3,70 +1,01 -0,49 RADIALL # ... 535,92 403,41 89,47 414,89 197,77 SABATE SA #.. 30,15 +0,17 SECHE ENVIRO..... SINOP.ASSET....... 590.36 +0,99 SIPAREX CROI..... 30,50 200,07 SOLERI. 243 1593.98 SOLVING #..... STEF-TFE #..... STERIA GROUP..... 505,09 325,35 -2,82

SICAV et FCP

Une sélection.

Emetteurs	Euros francs ★★			
AGIPI				
AGIPI AMBITION (AXA)	28,16	184,72	15/06	
AGIPI ACTIONS (AXA)	29,80	195,48	15/06	
**		36	15 BNP	
BNP PARIBAS	0	8 36 68 17 17 (2,	21 F/mn)	
BNP MONÉ COURT TERME	2458,09	16124,01	14/06	
BNP MONÉ PLACEMENT C	13497,74	88539,37	17/06	
BNP MONÉ PLACEMENT D	11784,82	77303,35	17/06	
BNP MONÉ TRÉSORERIE	153605,85	1007588,33	17/06	
BNP OBLI. CT	162,82	1068,03	17/06	
BNP OBLI. LT	33,36	218,83	17/06	
BNP OBLI. MT C	150,25	985,58	17/06	
BNP OBLI. MT D	137,84	904,17	17/06	
BNP OBLI. SPREADS	181,54	1190,82	17/06	
BNP OBLI. TRÉSOR	1926.68	12638.19	17/06	

	,		
BANQUE POPULAII www.bpam.fr	RE ASSET M		r 19 40 00
BP OBLI HAUT REND	112.82	740.05	14/06
BP MEDITERRANÉE DÉV	67,92	445,53	14/06
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	118,19	775,28	14/06
BP OBLIG. EUROPE	50,82	333,36	15/06
BP SÉCURITÉ	101443,05	665422,79	15/06
EUROACTION MIDCAP	153,88	1009,39	15/06
FRUCTI EURO 50	115,22	755,79	15/06
FRUCTIFRANCE C	98,47	645,92	13/06
FRUCTIFONDS FRANCE NM	241,86	1586,50	14/06

COC IXIS

Fonds communs de placements

www.cdcixis-am.fr

319,45 315,12

95256,76 272,68

1249,34

17/06

17/06

17/06

CIC CONVERTIBLES

UNION AMÉRIQUE

CIC OBLI LONG TERME C..

11825,59 14/06

MULTI-PROMOTEURS NORD SUD DÉVELOP. C...... NORD SUD DÉVELOP. D 3389,99 13/06 2616,22 13/06 Sicav en ligne : CAISSE D'EPARGNE 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn) ÉCUR. 1,2,3... FUTUR. 375,93 17/06 131,06 484,29 282,59

ÉCUR. ACTIONS EUROP. C ... ÉCUR. ACTIONS FUTUR ÉCUR. CAPITALISATION C ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA. 48,70 48,04 ÉCUR. ÉNERGIE D PEA.. ÉCUR. EXPANSION C.....ÉCUR. EXPANSION C....ÉCUR. INVESTISSEMENTS... 14521,80 41,57 ÉCUR. MONÉTAIRE D.

2273,61 GÉOPTIM C 14913,90 Cours de clôture le 15 juin Fonds communs de placements ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C. ÉCUREUIL VITALITÉ C CRÉDIT AGRICOLE ATOUT CROISSANCE D.. ATOUT CROISSANCE D...... ATOUT FRANCE ASIE D ATOUT FRANCE EUROPE D ATOUT FRANCE MONDE D. 50,68 226,33 ATOUT FUTUR C ATOUT FUTUR D.......
ATOUT SÉLECTION D.
DIÈZE C..... 205,09 121,90 462,06 582,39 EURODYN C 127,52 431,98 46,04 21,65 388,61 INDICIA EUROLAND D...
INDICIA FRANCE D......INDOCAM AMÉRIQUE C. INDOCAM ASIE C INDOCAM FRANCE C INDOCAM FRANCE D.....INDOCAM MULTI OBLIG. C.. 319,43 181,75 98,32 81,11 OBLIFUTUR D. 171,94 62,57 43,70 REVENU-VERT D UNIVERS ACTIONS C....... UNIVERS-OBLIGATIONS C. Fonds communs de placements ATOUT VALEUR D. INDOCAM FONCIER......INDOCAM VAL. RESTR. C 313,56 49,10 15,12 MASTER DUO C.. MASTER OBLIGATIONS C 30,46 14,70 20,71 19,86 19,73 18,46 17,30 17,18 17,94 16,22 MASTER PEA D...... OPTALIS DYNAMIQ. C .. OPTALIS DYNAMIQ. D.. OPTALIS ÉQUILIB. C OPTALIS ÉQUILIB. D...... OPTALIS EXPANSION C . OPTALIS EXPANSION D . OPTALIS SÉRÉNITÉ C OPTALIS SÉRÉNITÉ D. PACTE SOL. LOGEM......PACTE SOL.TIERS MONDE... 77,44 82,35 189,39 186,63 UNIVAR D.. CIC

ÉCUR. OBLIG. INTERNAT

ÉCUR. TECHNOLOGIES

ÉCUR. TRIMESTRIEL D.

ÉPARCOURT-SICAV D.

CREDIT LYONNAIS
ASSET MANAGEMENT EURCO SOLIDARITÉ. 17/06 LION 20000 C/3 11/06/99 287,97 17/06 LION 20000 D/3 11/06/99. SICAV 5000. 08 36 68 56 55 SLIVAFRANCE 2988.93 15/06 332,44 1484,63 15/06 15/06 1345,30 799,61 3030,91 15/06 15/06 15/06 3820,23 15/06 836,48 2833,60 302 142,01 14/06 14/06 15/06 15/06 2549.11 15/06 2095,32 1192,20 644,94 532,05 15/06 15/06 15/06 15/06 15/06 15/06 15/06 1127,85 594,95 14/06 15/06 14/06 13/06 671,57 2056,82 322,07 99,18 199,80 13/06 13/06 96,43 135,85 13/06 14/06 14/06 130,27 129,42 14/06 121,09 113,48 112,69 117,68 14/06 14/06 14/06 14/06

106.40

507,97 540,18 1242,32

1224,21

40,01

98.26

98,26 879,84 242,05

3309,50

6,10 14,98 14,98 134,13

19/06

29/05 15/06

15/06 15/06

15/06

15/06

ST-HONORÉ VIE SANTÉ

ST-HONORÉ WORLD LEAD.

LEGAL & GENERAL BANK

STRATÉGIE IND. EUROPE 230,84

318,50 40,47 171,08 751,09 2089,22 265,47 1122,21 4926,83 TRILION... Fonds communs de placements ACTILION DYNAMIQUE 203,83 1337,04 191,99 76,70 188,56 176,30 181,29 175,55 1259,37 503,12 1236,87 1156,45 1189,18 ACTILION DYNAMIQUE D....
ACTILION PEA DYNAMIQUE
ACTILION ÉQUILIBRE C......
ACTILION ÉQUILIBRE D..... ACTILION PEA ÉQUILIBRE ... 1151,53 ACTILION PRUDENCE C. 163,59 226,36 103,37 105,15 1073,08 1484,82 678,06 689,74 ACTILION PRUDENCE D. INTERLION FRODENCE LION ACTION EURO . LION PEA EURO Crédit - Mutuel CM EURO PEA 163,53 CM EURO PEA......
CM EUROPE TECHNOL......
CM FRANCE ACTIONS
CM MID. ACT. FRANCE
CM MONDE ACTIONS 5,43 39,98 37,06 348,76 104,89 35,62 262,25 243,10 2287,72 CM OBLIG. LONG TERME.. CM OPTION DYNAM.....CM OPTION ÉQUILCM OBLIG. COURT TERME ...
CM OBLIG. MOYEN TERME ... 33,93 54,32 161,29 332,03 CM OBLIG. QUATRE. 163,07 1069,67 Fonds communs de placements CM OPTION MODÉRATION LCF E. DE ROTHSCHILD 145,72 81,11 242,53 AMÉRIQUE 2000. ASIE 2000 NOUVELLE EUROPE. 14/06 SAINT-HONORÉ CAPITAL C 3516.32 23065.55 SAINT-HONORE CAPITAL C.
SAINT-HONORÉ CAPITAL D.
ST-HONORÉ CONVERTIBLES
ST-HONORÉ FRANCE.......ST-HONORÉ PACIFIQUE
ST-HONORÉ PECH. MEDIA... 12/06 12/06 19/06

2257,72 688,03 222,57 356,32 1057,99 2177,97 15/06 15/06 15/06 15/06 15/06 126,07 15/06 ASSET MANAGEMENT 955,86 532,05 1590,89 21407.81 338,41 63,71 108,44 127,87 2219,82 417,91 711,32 838,77 397.93 2610.25 15/06 108,71 713,09 Fonds communs de placements 199,74

1514,21 14/06

CADENCE 1 D

CADENCE 2 D

08 36 68 50 10 (2,21 F/mn) 104,70 29,30 28,73 ADDILYS D. 15/06 686,79 192,20 AMPLITUDE AMÉRIQUE C 15/06 15/06 AMPLITUDE AMÉRIQUE D ... 188,46 36,12 35,06 95,29 257,14 230,64 15/06 15/06 15/06 15/06 14/06 AMPLITUDE EUROPE C...
AMPLITUDE EUROPE D..
AMPLITUDE FRANCE
AMPLITUDE MONDE C... 236,93 229,98 625,06 1686,73 1512,90 AMPLITUDE MONDE D 19,12 AMPLITUDE PACIFIQUE C.. 125,42 15/06 19,12 18,55 115,04 47,70 34,97 118,48 108,98 AMPLITUDE PACIFIQUE D .. 121.68 ÉLANCIEL EURO D PEA...... ÉLANCIEL FRANCE D PEA.... ÉMERGENCE E.POST.D PEA. 229,39 777,18 GÉOBILYS C GÉOBILYS D. 20,31 17,26 236,61 230,12 87,40 133,22 113,22 1552,06 1509,49 15/06 14/06 15/06 15/06 573,31 207,80 201,31 192,01 185,60 80,84 110,62 108,89 KALEIS ÉOUILIBRE C 1363.08 KALEIS ÉQUILIBRE D. KALEIS SÉRÉNITÉ C... KALEIS SÉRÉNITÉ D.. KALEIS TONUS C...... 1320.51 OBLITYS C. 725,62 714,27 OBLITYS D. 304,30 16909,06 14989,60 45950,31 PLÉNITUDE D PEA 46.39 POSTE GESTION C.
POSTE GESTION D.
POSTE PREMIÈRE... 2577,77 2285,15 7005,08 41582,00 POSTE PREMIÈRE 1 AN 272760,04 POSTE PREMIÈRE 2-3. 8926.65 58554.99 67,92 781,25 183,47 153,16 PRIMIEL EUROPE C......... REVENUS TRIMESTRIELS 445.53 5124.66 1203,48 1004,66 306254,71 THÉSORA D. TRÉSORYS C SOLSTICE D.. 361.98 2374.43 Fonds communs de placements DÉDIALYS FINANCE...... DÉDIALYS MULTI-SECT...... DÉDIALYS SANTÉ..... DÉDIALYS TECHNOLOGIES.. 93,15 71,82 103,55 611,02 471,11 679,24 266,06 347,46 586,75 40,56 52,97 DÉDIALYS TELECOM.. POSTE EUROPE C. POSTE EUROPE D 85.84 563.07 POSTE PREMIÈRE 8 ANS C... POSTE PREMIÈRE 8 ANS D... 1264,03 1160,39 REMUNYS PLUS. 666,98 17/06 SG ASSET MANAGEMENT

15/06 15/06 15/06 15/06 1000,60 1592,86 380,39 553,56 45438,08 14/06 68218,48 14/06 INTEROBLIG C INTERSÉLECTION FR. D... SÉLECT DÉFENSIF C....... SÉLECT DYNAMIQUE C SÉLECT ÉQUILIBRE 2 194,03 270,24 179,46 165,45 www.lapostefinance.fr 1272.75 692,23 17/06 SÉLECT PEA DYNAMIQUE .. 1085,28 SÉLECT PEA 1 1525,69 15/06 SG FRANCE OPPORT. C.
SG FRANCE OPPORT. D.
SOGENFRANCE C........
SOGENFRANCE D...... 501,48 469,55 542,34 488,74 109,75 45,26 3289,49 3080,05 3557,52 3205,92 15/06 15/06 15/06 15/06 17/06 17/06 17/06 SOGEOBLIG C 719,91 296,89 15/06 15/06 SOGÉPARGNE D 17/06 SOGEPEA EUROPE SOGINTER C..... 1683,71 456,48 15/06 15/06 17/06 17/06 17/06 Fonds communs de placements 116,10 DÉCLIC ACTIONS EURO ... DÉCLIC ACTIONS FRANC . 17,70 60,72 398,30 14/06 DÉCLIC ACTIONS INTER. 39,34 57,12 17,67 16,86 28,28 69,92 258,05 374,68 115,91 110,59 15/06 14/06 14/06 14/06 17/06 DÉCLIC BOURSE PEA.....DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE DÉCLIC OBLIG. EUROPE..... 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 DÉCLIC PEA EUROPE 185,50 14/06 14/06 DÉCLIC SOGENFR. TEMPO.. 458.65 FAVORSOGESTION C....SOGINDEX FRANCE C ... 378,24 52,17 603,10 2481,09 342,21 3956,08 15/06 14/06 14/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06 17/06

0836683662 (2,21 F/mn) **LÉGENDE** ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif

1025,06 15/06 1010,90 15/06

SPORTS L'équipe de France de rugby a remporté une victoire inattendue (23-32) face aux Springboks sud-africains, samedi 16 juin à Johannesburg. A la mi-temps, les hommes

de Bernard Laporte menaient 16-11. ● LE XV DE FRANCE n'avait plus battu son homologue sud-africain depuis huit années et avait subi une défaite mémorable (10-52) en 1997,

au Parc des Princes. L'Ellis Park de Johannesburg lui réussit bien, puisqu'il s'y est imposé à quatre reprises en autant de rencontres depuis 1958. ● PAR SA DÉCONTRACTION et ses qualités, la nouvelle génération du rugby français, incarnée par Nicolas Jeanjean, Yannick Jauzion ou Patrick Tabacco, a remis sur la bonne voie une équipe de France en proie

au doute après un Tournoi des six nations raté. Depuis le début de la tournée, l'insouciance affichée par ces jeunes joueurs déconcertait les

Le XV de France impose son audace et son insouciance aux Springboks

Les jeunes joueurs emmenés par Bernard Laporte dans l'hémisphère Sud ont su insuffler dès le premier match de la tournée de l'équipe de France de rugby leur décontraction naturelle et leur absence de complexes. Les Bleus ont remporté (23-32) leur première victoire en huit ans sur l'Afrique du Sud

JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial

Comme le football français avait découvert sa « génération PlayStation » pendant l'Euro 2000, la France du rugby est en train de faire connaissance avec sa « génération ping-pong ». C'est le surnom donné par Raphaël Ibanez à ses jeunes coéquipiers, pour lesquels il n'avait que des mots d'admiration après la nette victoire de l'équipe de France sur l'Afrique du Sud (23-32), samedi 16 juin, à Johannesburg. « Ils jouent sans complexe, c'est une qualité extraordinaire, un état d'esprit à conserver », souligne le talonneur français.

Comme tous ses partenaires plus âgés ou plus capés, Raphaël Ibanez connaissait les qualités de jeu de tous ces jeunes gens qui débutaient là leur carrière internationale, tels Yannick Jauzion (Colomiers), Nicolas Jeanjean (Stade toulousain) et Patrick Tabacco (Stade français). Mais comme tout le monde, il était à mille lieues d'imaginer qu'ils pourraient faire preuve d'autant de facilité et de décontraction avant une échéance aussi périlleuse. « On se sentait encore seuls au monde avant ce match », rappelle Olivier Brouzet.

Pendant que les aînés du XV de France, rongés par le doute après un Tournoi des six nations sans relief, cherchaient des raisons de croire à un avenir plus brillant, les nouveaux ont passé beaucoup de temps devant la table de pingpong de l'hôtel Cullinan, au Cap. Cette passion a beaucoup intrigué. « On s'est demandé si on ne devrait pas leur interdire de jouer », s'amuse Raphaël Ibanez. Avec Olivier Magne, il s'est dit « qu'ils [les jeunes] ne devaient pas se rendre compte de ce qui les attendait ». Puis, voyant que rien ne s'arrangeait à l'approche du match, il a changé de discours : « Est-ce que ce n'est pas nous qui nous prenons un peu trop la tête?»

«Raphaël, tu es trop sensible », lui a confirmé un partenaire. Le jour du match, la même impression domine : « Jouer à l'Ellis Park ou dans leur jardin, c'est la même chose pour eux. Ils n'ont pas froid aux yeux, ils expriment leur talent.» Raphaël Ibanez s'est alors souvenu que quelques-uns de ces jeunes avaient été champions du monde dans les jeunes catégories d'âge.

DÉBUT DE MATCH LABORIEUX

L'avenir, le deuxième test-match contre les Springboks, samedi 23 juin, à Durban, dira si le rugby français a raison de s'emballer pour cette génération de talents. Mais l'histoire immédiate du rugby tricolore retiendra l'apport décisif de ces novices, les belles audaces de Nicolas Jeaniean à l'arrière. l'efficacité de Patrick Tabacco en touche, les plaquages abrasifs de Sébastien Chabal et les débuts solides de Yannick Jauzion au centre. Faute de livrer une performance spectaculaire, le XV de France s'est offert une grande victoire, sa quatrième consécutive à l'Ellis Park après celles de 1958, 1967 et 1993. Elle devrait lui faire le plus grand bien. « Des barrières ont sauté, aujourd'hui », assure Christophe Dominici.

Les Bleus ont construit leur succès avec intelligence et application, courage et enthousiasme.



Gérald Merceron a marqué six pénalités et un essai. Il est accompagné dans l'en-but par Yannick Jauzion, un de ces jeunes qui faisaient samedi leurs débuts en équipe de France.

« Le rugby, ce n'est pas seulement la manière d'exécuter les choses, c'est aussi la qualité mentale avec laquelle on rentre sur le terrain », insiste l'entraîneur français, Bernard Laporte. L'entrée en action, justement, fut plutôt laborieuse. Les Springboks ont récupéré le ballon sur leur coup d'envoi, et la première passe de Butch James a décalé Breyton Paulse à l'aile, pour l'essai le plus rapide de l'histoire : moins de vingt secondes.

Avant que les « Boks » n'obtien-

nent une pénalité bien placée pour un hors-jeu (5° minute) sur leur deuxième incursion dans le camp français, Sébastien Chabal avait relâché le ballon sur un contact et la mêlée française avait été sanctionnée. Une passe manquée de Yannick Jauzion pour Stéphane Glas, seul à quelques mètres de l'en-but sud-africain, avait confirmé ce départ poussif et ramené tout le monde en arrière, du côté de ce triste Tournoi des occasions manquées et des approximations chroniques. Après tout, cette tournée n'avait-elle pas débuté sous les plus sombres auspices, avec quelques joueurs à peine remis de leur finale du championnat de France, avec deux invités de la onzième heure, un entraîneur adjoint nommé moins d'une semaine avant le départ et une préparation limitée à cinq jours pour le premier test?

Sur le terrain, les Français restaient concentrés sur leur tâche. Appliqués. « On a pris confiance petit à petit, car on s'est aperçu que tout ce qu'on avait mis en place à l'entraînement marchait bien », indique Stéphane Glas. Sur une touche, le capitaine, Fabien Galthié, a annoncé « Brumbies », le code d'une nouvelle combinaison. Prise de balle, regroupement, libération rapide, puis le ballon a volé de mains en mains, sur toute la largeur. « Tout le monde avait les bonnes courses, tout le monde a décalé tout le monde, se félicite Christophe Dominici, auteur de l'essai en bout de ligne (18e minute). Dans une combinaison, quand tu mets beaucoup de conviction, ça passe et ca gagne. »

DANS L'ATTENTE DE LA REVANCHE

Cette force morale n'a plus quitté les Bleus. Leur mélange d'application et de sérieux a provoqué un vent de panique chez des Springboks un peu trop sûrs d'eux. Et Gérald Merceron, non content de passer six pénalités, a su se faufiler entre les poteaux adverses après une mêlée à cinq mètres (63° minute). Dans les vestiaires, les nouveaux venus, mais aussi les anciens, ont surpris l'encadrement français par leur sérénité et leur absence de triomphalisme. Ils se savent attendus par des Sud-Africains revanchards, et ils n'oublient pas, avec Bernard Laporte, que le XV de France ne gagnera « le respect de ses adversaires » qu'en renouvelant ces bonnes sorties. Le mélange hardi de la jeunesse et de l'expérience, de l'audace et du sérieux, paraît être une bonne voie d'y parvenir.

Eric Collier

Le naufrage de Joost van der Westhuizen et de la vieille garde des Sud-Africains

JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial Bernard Laporte n'est pas le seul entraîneur à profiter des tournées d'été pour tester des jeunes. Pour son premier match en terre sudafricaine, samedi 16 juin, Harry

Vilioen, le *coach* des Springboks, a donné leur chance à trois joueurs qui avaient brillé dans le Super 12, la compétition opposant des sélections provinciales sud-africaines, australiennes et néo-zélandaises. Si Etienne Fynn, le premier avant noir de l'histoire des Springboks, a terriblement souffert en mêlée face à Jean-Jacques Crenca, et si l'ouvreur Butch James ne s'est guère montré à la hauteur de sa réputation naissante, Dean Hall, le masden Cats a été un des rares Sud-Africains à surnager dans une équipe peu inspirée et dominée dans la

plupart des secteurs de jeu par la Mais lorsque Harry Viljoen assu-

La fiche technique IQUE DU SUD - FRANCE : 23-3 Test-match A Johannesburg (Ellis Park); temps: froid et sec; spectateurs: 62 600; pelouse: en parfait état; arbitre: M. De Luca (Argentine)

AFRIQUE DU SUD: 1 essai de Paulse (1re); 6 pénalités de Montgomery (5e, 21e, 46e, 51e, FRANCE: 2 essais de Dominici (18e) et Merceron (63e); 2 transformations de Merceron

(18e, 63e); 6 pénalités de Merceron (10e, 25e, 34e, 54e, 65e, 81e)

• LES ÉQUIPES

AFRIQUE DU SUD (entraîneur : Harry Viljoen) : Montgomery • Paulse, Barry (Fleck 75e). Mulder, Hall • (o) James, (m) Van der Westhuizen • Erasmus, Vos (cap.), Krige (Skinstad, 65^e) • Andrews, Venter • Fynn (Meyer, 41^e), Smit, Kempson (Le Roux, 54^e)

FRANCE (entraîneur : Bernard Laporte) : Jeanjean • Dominici, Glas, Jauzion, Bory • (o) Merceron, (m) Galthié (cap.) • Magne, Tabacco, Chabal (Vermeulen, 51e) • Brouzet (Nallet, 78e), Auradou • De Villiers (Califano, 75e), Ibanez, Crenca.

re qu'il ne « pense pas que son équipe puisse jouer plus mal » qu'elle l'a fait dans ce match de rentrée, c'est à ses joueurs les plus expérimentés qu'il fait allusion. De l'arrière Percy Montgomery, au jeu au pied et

aux relances catastrophiques, aux deuxièmes-lignes Mark Andrews, coupable d'un vilain geste sur Fabien Galthié, et André Venter, en passant par le flanker Johann Erasmus, souvent en retard sur les

plaquages, les rescapés de l'équipe sud-africaine qui avait écœuré le XV de France au Parc des Princes en novembre 1997 ne se sont pas montrés sous leur meilleur jour à l'Ellis Park. Tous ont semblé adhérer au projet de jeu ambitieux de leur nouvel entraîneur avec un enthousiasme égal à celui des spectateurs blancs de l'Ellis Park au moment de chanter les premiers couplets de l'hymne sud-africain, en langues xhosa et sotho. Tous ne devraient pas forcément revenir en deuxième semaine, samedi 23 juin à Durban.

Le cas de Joost van der Westhuizen devrait poser des problèmes plus ardus au sélectionneur des vert et or. Avec ses courses trancieux, le grand demi de mêlée de Pretoria a longtemps été considéré comme le meilleur du monde à son poste. Depuis sa première sélection, en 1993, les supporteurs sud-africains se sont pris d'affection pour ce trentenaire au regard clair et aux idées sombres : il n'a jamais caché ni renié son admiration pour l'ancien régime de l'apartheid et il a été accusé de tenir des propos racistes à l'encontre d'un

DÉPART POUR LE PAYS DE GALLES

Au fil des saisons, « VdeW » est devenu une icône du rugby sudafricain. Avant la Coupe du monde 1999, l'entraîneur Nick Mallett en avait fait son capitaine, un geste destiné à apaiser les tensions entre joueurs afrikaners et joueurs d'origine britannique. Aujourd'hui, avec 68 sélections, il fait presque figure d'intouchable : en dépit de ses timides performances derrière tout le dernier Super 12, Harry Viljoen a tenu à le rappeler, sans toutefois lui redonner le brassard de capitaine, confié à André Vos.

Mais face au XV de France, Joost Van der Westhuizen a semblé

étrangement absent. Jamais il n'a paru capable de reproduire ses démarrages fulgurants au ras de la mêlée et il n'a pas soutenu la comparaison avec son homologue français, Fabien Galthié. Sa terne performance laisse planer un gros doute sur la suite de sa carrière internationale. Harry Viljoen, qui n'a jamais masqué sa volonté de rajeunir son équipe, n'a rien laissé deviner de ses intentions juste après «le choc» de la défaite. Mais la veille du match, alors que Joost van der Westhuizen venait de révéler son départ prochain, en août, pour le club gallois de Newport, le sélectionneur sud-africain n'a pas caché que son demi de mêlée tentait « un pari risqué » en s'éloignant de son pays. Jamais un rugbyman d'Afrique du Sud n'a continué à jouer avec les Springboks après sa « défection » pour un club européen.

E. C.

LA CHRONIOUE DE PHILIPPE GUILLARD

La bande des jeunes imberbes

DES GENS très importants et, donc, très influents nous avaient expliqué la folie. D'amener cette bande de juvéniles, à peine capés, parfois même vierges de Marseillaise, là-bas, très loin, au pays des découpeurs de rêve. D'amener cette bande d'imberbes comme on amènerait un troupeau de petits veaux de lait à l'abattoir, sur les terres du super Super 12, en priant pour que ces bourreaux du Grand Sud n'aient pas soudain l'envie de guillotiner net notre espoir.

La folie donc, à coup sûr. Et pourtant, une fois de plus dans la très longue histoire du sport, en guise d'exécution d'un jeune coq programmée à l'avance, c'est la tête du springbok qui est tombée d'un coup de lame très froide, en plein milieu de l'Ellis Park, devant 55 000 personnes venues voir leurs gladiateurs avaler un tartare bien français, label bleu pour les gour-

L'entame de match des Spring-

boks montrait d'ailleurs bien cet appétit de roi. Dix-neuf secondes de déferlantes musclées, une percée de Paulse, rebondissant de Français en Français pour marquer le premier essai de la partie à bout de bras, et les Sud-Africains confirmaient d'entrée cette volonté de démontrer au monde entier que le nouveau jeu de rugby n'était plus un sport de grenouilles romantiques, mais bien un sport d'hommes pratiqué par des hommes.

NI COMPLEXE NI PANIOUE

Paradoxalement, c'est peut-être là, au bout de ces dix-neuf secondes d'enfer, que se situe le tournant du match. Cet essai offrait aux Sud-Africains un apéritif avant ce festin qu'ils pensaient à cet instant s'assurer. Pour eux, la messe était dite, la seule incertitude étant le nombre de points qu'ils rangeraient, l'air narquois, dans les malles de l'équipe de France pour son retour au pays.

Le problème, et c'est sûrement ce que les Springboks n'avaient pas calculé, c'est que dix-neuf secondes, c'est bien trop court pour avoir peur quand on a vingt ans et qu'en plus, non seulement le match n'est pas fini, mais il n'a même pas encore débuté.

Car, loin d'être groggy par ce coup de massue, les Français commencèrent tranquillement, sans complexe, sans panique, à mettre en place l'organisation qu'ils avaient dû travailler à la va-vite en débarquant fraîchement la semaine passée: conquête, défense, occupation du terrain par un Merceron très inspiré. C'est en se rassurant ainsi sur ces bases communes à tous les rugbys, du nord au sud et de l'est à l'ouest, que l'équipe de France revenait vite dans ce match, jusqu'à dominer, non sans culot, dans le sillage d'un Tabacco chapardeur de ballons en touche et d'un Jeanjean robuste et opportuniste.

D'une manière logique et inimaginable, l'équipe de France dirigeait négligemment ce match à sa guise. Et même si elle reculait souvent sur les impacts, elle avait, en ce samedi saint, une capacité implacable à se réorganiser en subissant, pour rebondir sur du bonheur au large, mettant bien à mal l'organisation sud-africaine bâtie sur l'arrogance et l'excès de

Et, pendant que les spectateurs quittaient le stade par grappes de mécontents, pendant que les Springboks jetaient sans intelligence quelques actions désordonnées plus dictées par l'orgueil que par le talent, pendant ce temps donc, la bande de jeunes imberbes, promise au suicide collectif, vivait peutêtre les premiers mètres d'un chemin de gloire.

★ Ancien rugbyman, Philippe Guillard est journaliste à Canal+ et écrivain.



Les autorités du football poussent Toulouse à retirer sa requête devant le Conseil d'Etat

Des tractations sont en cours pour éviter une possible annulation de l'homologation du championnat

Le Conseil d'Etat doit examiner, mercredi 20 juin, la requête déposée par le Toulouse Football Club dans le cadre de l'affaire des faux passeports

visant à une annulation de l'homologation du dernier championnat de France. L'institution devrait rendre son jugement trois jours plus

tard, mais la Fédération française de football a entamé des négociations avec les dirigeants toulousains pour les pousser à retirer leur requête.

LA SEMAINE s'annonce décisive pour le football français. Mercredi 20 juin, le Conseil d'Etat, saisi en ultime recours dans l'affaire des faux passeports, étudiera la



l'annulation de l'homologation du championnat de France de D1. Bernard Decker, l'avocat et vice-président du club, demande que les clubs qui ont aligné un joueur ayant obtenu sa licence grâ-

ce à de faux papiers soient pénali-

Si, trois jours plus tard, samedi 23 juin, dans le cadre d'une procédure accélérée, la plus haute juridiction administrative donnait raison aux dirigeants toulousains, le classement s'en trouverait bouleversé, Nantes pouvant même perdre son titre de champion au bénéfice de Lyon. Un scénario qui n'est pas à l'abri d'un ultime rebondissement, une rumeur née pendant l'assemblée genérale de la Ligue nationale de football (LNF) voulant que Toulouse retire sa requête. Selon nos informations, des discussions ont été entamées dans ce sens entre la Fédération française de football (FFF) et les dirigeants

« Le plaignant a toujours le droit de se retirer, a commenté Gérard Bourgoin, le président de la LNF. C'est une hypothèse plausible, compte tenu du fait que Bernard Decker s'est proposé pour faire partie d'une cellule qui doit réfléchir à une charte pour respecter les règlements sportifs. » Mais les ennuis financiers du TFC, relégués administrativement en championnat National par la direction nationale de contrôle de gestion (DNCG) le 1er juin, devraient peser beaucoup plus lourd dans ces négociations. Le TFC, miné par un déficit de plus de 70 millions de francs, doit repasser devant la DNCG le 20 juin, après avoir fait appel de la première décision. Si d'aventure il renonçait à sa requête, sortant par là même le football de l'impasse, il pourrait s'attirer la reconnaissance des ins-

tances nationales. Dans un bel ensemble, les participants à l'assemblée générale de la LNF, jeudi 14 juin, n'ont eu de cesse de fustiger « les dérives procédurières d'un championnat des prétoires » et « ces clubs jusqu'auboutistes pris dans une spirale judiciaire », montrant du doigt les dirigeants toulousains sans jamais les nommer. Dans le cadre solennel d'un temple réquisitionné pour l'occasion, Claude Simonet, le président de la FFF, employait le ton d'usage : « La messe est dite, il faut mettre fin à ces procédures et arriver à ce que les affaires sportives soient jugées par des tribunaux sportifs », lançait-il, déchaînant les applaudissements des fidèles.

L'heure fut au consensus, une sorte de paix des braves de circonstance, bien loin du scénario de coup d'Etat annoncé. Et si, seul, Pierre Blayau, le vice-président de Rennes, « ne résista pas » à l'idée d'apostropher Gérard Bourgoin « sur le déficit de crédibilité de la LNF et sur les recettes à venir », les autres détracteurs de Gérard Bourgoin, notamment Noël Le Graët, ancien président de la LNF, restèrent désespérément muets. « Mais que peut-il se passer lorsque vous êtes suspendus à une décision de justice », interrogeait, irrité, un membre de l'opposition.

SATISFACTION ET SOULAGEMENT

En principe, cette assemblée devait aboutir aux remplacements des membres du conseil qui, par le jeu des rétrogradations sportives, perdent leur siège au conseil d'administration pour la saison 2001-2002 (Strasbourg et Saint-Etienne dans le collège de D1, Cannes dans celui de D2). Pour cause de procédure en cours, cette élection – qui seule pourrait mettre fin « au malaise lié à la présence de Bourgoin », expliquait un membre de la LNF – a été reportée. Gérard Bourgoin oscillait entre satisfaction et soulagement : « Je m'atten-

dais à plus de contestation, fanfaronnait-il, balayant d'un ton narquois l'intervention de Pierre Blayau. Beaucoup de présidents m'ont demandé de leur traduire son intervention. »

Pendant deux jours, il s'est surtout agi d'expédier les affaires courantes, même si certaines décisions ont été prises. Ainsi, les droits de diffusion de « Téléfoot » sont restés à TF1 contre 430 millions de francs sur cinq ans, une somme inespérée après trois mois de tergiversations. Il aura fallu une ultime intervention de Jean-Michel Aulas durant le conseil d'administration du mercredi 13 pour arracher à Patrick Le Lay un fax confirmant l'accord. « Rien n'est écrit, explique un proche du dossier, mais on s'en est contenté. »

M6, également en lice, devrait prochainement contester auprès de la LNF les conditions d'attribution de « Téléfoot ». De même, le retour de la D1 à vingt clubs pour la saison 2002-2003 a été entériné sans sourciller et à l'unanimité. Plus inattendue a été l'annonce de la mise en place dès la saison prochaine d'un double contrôle sanguin annuel pour les joueurs : « Après le sinistre des faux passeports, il ne faudrait pas connaître un sinistre médical », a commenté Gérard Bourgoin.

Etienne Labrunie

Marine Monnet, golfeuse libre et rebelle

Cette Française de 22 ans, à l'esprit indépendant, a pris la quatrième place de l'Evian Masters, tournoi réunissant l'élite du golf féminin

ÉVIAN (Haute-Savoie) *de notre envoyé spécial*

Samedi après-midi, au sortir de la salle de scores, plus rien ne pouvait empêcher Marine Monnet de se libérer de l'incroyable tension qui s'était emparée d'elle. Elle venait de réaliser deux birdies sur les deux derniers trous, pour finir à dix coups sous le par et terminer quatrième de l'Evian Masters, qui se déroulait dans la station thermale de Haute-Savoie du 13 au 16 juin. Le temps de se frayer un chemin dans la foule rassemblée pour lui rendre hommage, et elle éclatait en sanglots dans les bras de sa mère.

Un peu plus tard, ce sera au tour de la Suédoise Maria Hjorth de fondre en larmes, amères cellesci : au dix-septième trou, elle laissait échapper toute chance de victoire en ratant un putt « immanquable » d'un peu plus de 50 centimètres. Avec un coup d'avance et un total de 273 coups, soit 15 sous le par, l'Australienne Rachel Teske remportait une épreuve interrompue quelques instants auparavant par une manifestation de salariés des entreprises Evian, Lu et VMC. Dénonçant les suppressions d'emplois, mises en parallèle avec la dotation de ce tournoi (2 500 000 €), les manifestants longeaient quelques trous du parcours en distribuant des tracts aux specta-

UNE CONFIANCE INALTÉRABLE

A vingt-deux ans, Marine Monnet est devenue professionnelle depuis fin 1999. Auparavant, elle travaillait comme vendeuse au rayon golf d'un magasin d'articles de sport. Si sa carrière amateur a été couronnée par une première place au British, la plus prestigieuse épreuve amateur, et par un titre de championne d'Europe par équipes, aucune victoire dans les rangs professionnels n'est encore venue confirmer son talent : l'année 2000 l'a pourtant vu terminer troisième du classement européen, grâce à une exceptionnelle série de neuf places dans les dix premières sur les quatorze tournois auxquels elle

La jeune Parisienne est patiente. Une confiance discrète mais inaltérable l'habite. Le temps semble ne pas exister pour cette Alice qui déclarait la semaine dernière, avant de prendre le chemin du pays des merveilles, que son seul objectif à Evian était de se faire plaisir, d'être satisfaite d'ellemême.

Le rêve de jouer avec les meilleures golfeuses du monde, fait d'incrédulité et d'enchantement, avait déjà commencé à prendre vie. ces quatre journées passées sur le Royal Golf d'Evian. Ebahie par ce parcours posé à flanc de collines surplombant le lac Léman, elle l'était tout autant de partager une partie avec la Coréenne Se Ri Pak et l'Américaine Meg Mallon, victorieuses de cinq tournois majeurs à elles deux. Incrédule après avoir réussi un magnifique putt, elle haussait humblement les épaules devant les deux championnes, comme pour s'excuser, et comme si elle avait commis un impair.

Il se poursuivait tout au long de

DES AIRS DE GAVROCHE

Le respect lui tient à cœur. Surtout lorsqu'il s'agit des cadets qui accompagnent les joueuses: «Je m'entends très bien avec eux. Il ne faut pas penser qu'ils sont des hommes à tout faire, de simples porteurs de sacs. Les gens ne se rendent pas compte de la difficulté de leur boulot. » Terry, l'un des deux cadets de Laura Davies - vingt victoires dont quatre tournois majeurs - est venu lui proposer ses services l'an dernier pour l'Open d'Irlande, dont Marine a pris la deuxième place. « Avec Terry, on s'amuse, on sort des conneries. Il faut savoir rigoler, sinon on ne s'en sort pas. » Leur complicité est étonnante. Un coup manqué et il s'approche d'elle, lui chuchote quelque chose à l'oreille, et la voilà qui éclate de rire.

Très indépendante de tempérament, Marine a éprouvé quelques difficultés à se plier à certaines normes que véhicule le golf : « J'ai toujours été indisciplinée. Plus jeune, je ne voyais pas l'utilité de dépenser de l'argent pour des chaussures de golf. J'ai même joué des tournois amateurs en tennis. » Au défi, se mêle la coquetterie : « Des gants, je n'en ai jamais mis, ce n'est pas pratique lorsqu'il pleut. Et puis on a une main bronzée et pas l'autre »

Il y a des airs de gavroche chez cette fine jeune femme de 1,72 m. Lorsqu'elle traverse les fairways de sa démarche volontaire, les mains dans les poches d'un pantalon « corsaire », les poings fermés ou les bras ballants couverts d'un pull aux manches trop longues, la casquette enfoncée sur des yeux tour à tour espiègles, curieux ou étonnés, les épaules hautes, le buste légèrement en avant, on la sent prête à ruer dans les brancards.

« Maintenant, s'il y a des règles à respecter, je les respecte. » C'est dans ce cadre que Marine, telle un musicien de jazz improvisant sur un canevas préétabli, a décidé de s'exprimer, de laisser libre cours à sa révolte et son imagination. C'est sans doute ce qui lui permettait, le troisième jour de l'Evian Masters, de réussir l'un des plus beaux coups du golf, un eagle coups sous par 4. Samedi en fin d'après-midi, la gorge serrée entre rêve qui s'estompe et réalité naissante, Marine Monnet prenait peu à peu conscience d'avoir sa place de l'autre côté du miroir, là où évolue l'élite du golf féminin.

Jean-Louis Aragon

■ L'Us Open, qui se déroule à Tulsa (Oklahoma), n'a pas livré de vainqueur, dimanche 17 juin, à l'issue des quatre tours réglementaires. Le Sud-Africain Retief Goosen et l'Américain Mark Brooks, ex aequo à quatre coups sous le par, se départageront lundi 18 sur dixhuit trous. Le favori de l'épreuve, l'Américain Tiger Woods, n'a pris que la douzième place.

Nuit de folie dans la capitale italienne pour fêter le titre de l'AS Rome

ROME

de notre correspondante

Dimanche 24 juin, Rome doit fêter au Cirque Massimo son équipe championne d'Italie, a annoncé le maire de la ville, Walter Veltroni, dans la chaleur du stade au moment de la victoire de l'AS Rome face à Parme (3-1), dimanche 17 vers 17 heures. Mais avant cette annonce, que de scènes de folie ont ponctué cette 34e et dernière journée du championnat d'Italie, qui a permis à l'AS Rome de précéder la Juventus Turin, et surtout la Lazio de Rome, au classement! L'arbitre avait dû interrompre le jeu pendant dix minutes en fin de partie, des centaines de tifosis s'étant précipités dans l'arène, déshabillant leurs idoles pour emporter en trophée qui un short, qui un maillot, qui une touffe de pelouse. Les coéquipiers de Vincent Candella et Jonathan Zebina, après avoir dribblé leurs fans excités, n'avaient d'autre solution que de terminer leur course vers les vestiaires en calecon.

UNE CINQUANTAINE D'ARRESTATIONS

Puis, aussitôt scellé le résultat du championnat, des centaines de milliers de supporters ont envahi la ville, des abords du Stade olympique vers le centre historique, vers la Piazza di Spagna ou celle del Popolo, à pied, en scooter ou en voiture, faisant claquer leurs fanions rouge et jaune, dans des hurlements de klaxon et des vivas. « *Grazie, Roma!* », chantaient à tue-tête femmes et enfants, adolescents et vieillards unis dans un rire sans arrière-pensée.

Ils prenaient possession de leur capitale, désormais impraticable à tout véhicule autre que ceux participant à l'immense parade, ils fêtaient le troisième titre de leur équipe. « En 1941-1942 avec Mussolini, en 1982-1983 avec Andreotti et cette fois-ci avec Berlusconi, c'est tout un programme », persiflait un badaud sur un trottoir tout en prenant son plaisir dans la joie ambiante. Ceux qui apprécient modérément ces débordements footballistiques étaient sagement restés à la maison.

Lundi matin, quelques bandes s'attardaient encore à célébrer l'événement. La nuit avait été chaude. La police et la gendarmerie, présentes sur terre et dans l'air, avaient dû procéder à une cinquantaine d'interpellations, les différentes bousculades et confrontations entre policiers et supporteurs se soldant par une vingtaine de blessés.

Les heurts avec les forces de l'ordre avaient commencé devant les grilles du Stade où s'étaient massés, faute de billets disponibles, quelque cinq mille fans en colère. Puis, avant la fin de la rencontre, les hommes avec casque et matraque avaient dû faire évacuer la pelouse pour que la partie puisse se terminer. En ville, avant l'aube, les policiers ont dû faire la chasse aux vandales. Plusieurs magasins de vêtements ou d'accessoires de luxe ont été pillés après que leurs vitrines eurent été défoncées à coup de pierres ou de barres de fer. « Ce sont des jaloux de la Lazio [l'équipe rivale de la région, arrivée en troisième position après avoir remporté le championnat 1999-2000] qui ont fait ces mauvais coups, en se cachant derrière nos écharpes et nos drapeaux », avaient avancé certains « Romanistes ». Et la rumeur bientôt devint certitude, au point que les uns et les autres en vinrent aux mains, ce qui redoubla de difficulté la tâche policière.

VIP DÉCHAÎNÉS

Dimanche, au Cirque Massimo, Antonello Venditti doit chanter pour l'équipe victorieuse et le top-model Sabrina Ferilli doit effectuer un strip-tease en public : elle l'avait promis et a confirmé son engagement sur la tribune du Stade dans l'euphorie de la finale. Une confirmation qui a fait redoubler d'enthousiasme les autres VIP présents en tribune, tous unis en dépit des batailles électorales des dernières semaines et soudains aussi déchaînés que les tifosis du Testaccio, le quartier populaire le plus « rouge et jaune » de la capitale.

Danielle Rouard

Reporters sans frontières lance une campagne contre l'attribution des Jeux olympiques à Pékin

GENÈVE

de notre correspondant «Les JO à Pékin? La Chine, médaille d'or des violations des droits de l'homme » : avec, entre ces deux lignes blanches sur fond noir, cinq menottes en guise d'anneaux olympiques, les trois « camions-sandwich » qui circulent dans les rues pentues de Lausanne, siège du Comité international olympique (CIO), ne passent pas inaperçus. Ils avaient fait leur apparition à Genève, où l'association Reporters sans frontières (RSF) donnait, mardi 12 juin, le coup d'envoi d'une campagne musclée et voyante contre l'attribution des Jeux de 2008 à Pékin.

Avec le concours de Chine-Solidarité et d'associations de soutien à la cause tibétaine, RSF s'est lancé dans la bagarre parce que, selon son secrétaire général Robert Ménard, « il est aussi monstrueux de tenir les JO en Chine en 2008 que de l'avoir fait dans l'Allemagne nazie de 1936. » Et de rappeler dans la foulée la douzaine de journalistes et les huit « cyberdissidents » actuellement incarcérés dans le pays, sans parler de l'intolérance religieuse ni de la colonisation du Tibet et du Turkestan oriental. « Sans liberté d'information et d'expression, sous haute surveillance policière, est-il concevable de rendre compte de l'événement sportif le plus médiatisé du monde?» s'est -il interrogé. A ses côtés, le dissident chinois Wei Jingsheng a abondé dans son sens, démontrant, exemples à l'appui, que dans le passé, les arguments vantant l'aide à la démocratisation par un simulacre d'ouverture se sont révélés à l'usage dénués de tout fondement.

TROP D'ASPECTS NÉGATIFS

Pour sa part, la représentante du dalaï-lama à Genève M^{me} Koren, a tenu à préciser la position du dirigeant tibétain : « D'un point de vue purement sportif, la Chine mériterait d'organiser l'événement. Cependant, trop d'aspects négatifs subsis-

tent : violations des droits de l'homme, graves atteintes à l'environnement, liberté religieuse malmenée... Ces problèmes existent, il faut en tenir compte. Octroyer les Jeux à Pékin signifierait que le monde n'en a cure et démoraliserait ceux qui luttent pour la liberté et la démocratie. Il est bon de le faire savoir. » Responsable de Chine-Solidarité, Marie Holzman a expliqué pourquoi elle ne croyait pas non plus que la médiatisation des Jeux olympiques puisse faire avancer la cause des droits de l'homme, d'autant que les énormes investissements prévus iraient à des villes qui n'en ont guère besoin, au détriment de régions moins bien loties.

des courriers demeurés jusqu'ici sans réponse aux 123 membres du CIO et un mois avant la décision finale fixée au 13 juillet à Moscou. RSF compte bien relancer le débat de fond sur l'éthique même de l'esprit olympique. D'ailleurs, les opposants à la tenue des Jeux à Pékin ont reçu le soutien de Loïs Snow, veuve du journaliste américain Edgar Snow, ami de Mao Zedong: « Au nom de tous ceux qui ont souffert et souffrent encore, il serait indigne de faire honneur à la Chine en lui attribuant les Ieux de 2008 », a conclu Loïs Snow.

Jean-Claude Buhrer

Fête de la musique

Le programme des festivités sur la France entière

Cahier spécial de 32 pages jeudi 19 juin

Le Monde daté 20

Face aux nouvelles affaires de dopage, le discours du cyclisme français se radicalise

La virulence des propos de certains suiveurs et coureurs aura marqué le Critérium du « Dauphiné libéré »

Les premiers interrogatoires consécutifs à la saisie de produits dopants sur le Tour d'Italie doivent avoir lieu lundi 18 juin. Les événements

« wild cards »

survenus ces derniers jours en Italie ont largement été commentés par le peloton français du Critérium du *Dauphiné libéré*, remporté diman-

Première grande victoire pour Christophe Moreau

Le Français Christophe Moreau (Festina) s'est adjugé, dimanche

17 juin, la 53° édition du Critérium du Dauphiné libéré. La dernière éta-

pe, entre Vizille et Chambéry, a été remportée par l'Allemand Jens

Voigt (Crédit agricole). Quatrième du Tour de France 2000, Christo-

phe Moreau figurait parmi les favoris d'une épreuve sur laquelle ne

s'étaient pas alignées de grosses équipes comme US Postal (Lance

A trente ans, le Belfortain, qui dispute sa septième saison profes-

sionnelle, signe là son premier succès de référence. En 1998, il avait

remporté le Critérium international, mais avait été déclassé, trois

mois plus tard, après la révélation d'un contrôle antidopage positif

aux anabolisants. Un appel suspensif lui avait toutefois permis de par-

ticiper au Tour de France au cours duquel avait éclaté l'affaire Festi-

na. Il avait reconnu ses pratiques dopantes et purgé fin 1998-début

Armstrong), Mapei, Once, Rabobank ou Telekom (Jan Ullrich).

che 17 juin par le Français Christophe Moreau. Certains affirment aujourd'hui que les sanctions en matière de dopage sont trop faibles.

CHAMBÉRY (Savoie)

de notre envoyé spécial Il y a quelques semaines encore, le cyclisme français faisait profil bas. En délivrant deux de ses quatre



Auber et à La Française des jeux, la Société du Tour de

France avait suscité une levée de boucliers en Italie où, devant la non-sélection des équipes Mercatone Uno de Marco Pantani et Saeco de Mario Cipollini, bon nombre de voix s'étaient élevées pour stigmatiser à la fois l'absence de résultats du cyclisme tricolore et l'absence de charisme de ses représentants. Mais, aujourd'hui, le ton a changé au sein du cyclisme hexagonal. Pas seulement parce que des Français se remettent à gagner des courses de premier plan, comme Christophe Moreau sur le 53° Critérium du Dauphiné libéré, après Didier Roux aux Quatre Jours de Dunkerque. L'inflexion est surtout suscitée par l'opération « Trèfle à quatre feuilles », cette vaste perquisition déclenchée par les policiers italiens, dans la nuit du 6 au 7 juin, sur le Tour d'Italie, qui a conduit à l'ouverture de 86 informations judiciaires à l'encontre de coureurs (pour une bonne moitié), de médecins et de membres de l'encadrement d'équipes, après la découverte de médicaments suspects.

Les développements de ce « blitz » et ce qu'ils ont révélé de la poursuite des pratiques dopantes ont alimenté les conversations d'un peloton français massivement pré-

sent sur le Critérium du Dauphiné libéré tout au long de la semaine écoulée. Si les informations provenant d'Italie ont été saluées, dans un bel élan unanime, comme de bonnes nouvelles - « c'est l'effet Synthol, ça fait du bien là où ça fait mal », ironise Philippe Raimbaud, manager de l'équipe Bonjour -, elles ont aussi suscité une radicalisation du discours. « Il faut couper les têtes, assainir, car certains n'ont pas compris », lance Alain Deloueil, directeur sportif de l'équipe Cofidis. « Il y a une génération de coureurs à recycler », assure Jean Pital-

lier, le président de la Fédération

française de cyclisme (FFC). «Le

minimum, c'est qu'on ne voit plus les

1999 une suspension de six mois.

tricheurs », indique Jean-René Ber-

naudeau, le directeur sportif de

Bonjour qui, jugeant « ridicule » le

degré actuel des sanctions, va jus-

qu'à évoquer une possible suspen-

sion à vie pour les coureurs pour les-

quels la pratique dopante aurait été

avérée, sanction qui pourrait être réduite si le coureur accepte de parler, notamment de ses filières d'approvisionnement.

La virulence des commentaires peut surprendre. Depuis le début de l'année, l'heure semblait à l'apaisement. Le propos, en France, se voulait consensuel. On affirmait que les choses allaient « dans le bon sens ». On semblait avoir oublié les bras de fer qui avaient opposé, ces deux dernières années, la FFC et sa maison mère, l'Union cycliste internationale (UCI), sur la nature et la gestion des mesures à mettre en place pour lutter contre le dopage. « Nous n'avions plus le droit d'exprimer à la Ligue du cyclisme professionpartagés. Car, face aux événements survenus en Italie, personne, au sein du peloton français ne cherche à feindre l'étonnement. « Malgré 1998, tout ne s'était pas arrangé », souligne David Moncoutié (Cofidis). C'est la nature des produits (le RSR-13, l'Hemassist) trouvés sur le Giro qui provoque la surprise et soulève des appels à une intensification des actions afin de remonter et démanteler les réseaux d'approvisionnement. « Ce n'est pas un coureur seul qui peut se procurer ces produits, il faut des réseaux dans lesquels il faut des gens liés à la profession médicale », relève Gérard Guilleume, le médecin de La Fran-

DES FRANÇAIS RAGAILLARDIS

Au sein des troupes françaises, on s'abstient à présent de faire valoir la thèse de cas isolés de dopage, comme certains ont pu le faire dans un premier temps, à la suite notamment de l'exclusion de l'Italien Dario Frigo à la fois du Giro et de son équipe, Fassa Bartolo. « Si la justice met en lumière des cas de dopage organisé, les équipes concernées ne pourront pas prendre, par exemple, le départ du Tour de France », estime Yvon Sanquer, le président de la LCPF, dans un entretien au Dauphiné libéré paru le 16 juin. Visiblement ragaillardis, les représentants français ne manquent cependant pas l'occasion offerte par les affaires italiennes pour tenter d'entonner l'air du : «Eux c'est eux, nous c'est nous ». «En France, il y a eu de gros efforts », explique Alain Deloueil, faisant implicitement référence au suivi biologique mis en place depuis début 1999, pour lequel les analyses et leur traitement sont gérés au sein de la FFC indépendamment des équipes, contrairement à ce qui se passe à l'étranger. « On ne peut être sûr de rien », tempère Christian Kalb à propos des coureurs français, ajoutant que, au-delà du cas du cyclisme italien, largement visé par l'opération policière du Giro, « il ne faut pas être naïfs non plus par rapport aux Belges et aux Espagnols ».

P. L. C.

VACANCES JUILLET AOÛT

Moto : quatrième victoire de la saison pour Valentino Rossi

LE PILOTE ITALIEN Valentino Rossi (Nastro Azzuro Honda) a remporté, dimanche 17 juin, le Grand Prix de Catalogne en 500 cm³. Le jeune pilote décroche son quatrième succès de la saison sur six grands prix et renoue avec la victoire, après sa chute lors du Grand Prix d'Ita-lie, le 3 juin, et sa deuxième place en France, le 20 mai. Il a devancé ses compatriotes Max Biaggi (Marlboro Honda), qu'il distance désormais de 26 points au classement du championnat du monde, et Loris Capirossi (West Honda Pons). Avant de monter sur le podium, Valentino Rossi et Max Biaggi en sont venus aux mains. Les deux pilotes, qui s'étaient déjà accrochés lors du Grand Prix du Japon, Max Biaggi ayant alors essayé d'écarter du coude son adversaire qui le dépassait, ont tout deux été avertis. A noter enfin la douzième place du Français Olivier Jacque, de retour après une blessure au bras, qui inscrit ses quatre premiers points de la saison.

■ AUTOMOBILE : l'Ecossais Colin McRae (Fors Focus WRC) a remporté, dimanche 17 juin, le rallye de l'Acropole, disputé en Grèce. Cette vingt-troisième victoire en championnat du monde des rallyes lui permet de rejoindre dans les palmarès l'Espagnol Carlos Sainz et le Finlandais Juha Kankkunen. Colin McRae a décroché son quatrième succès de la saison, son troisième consécutif, et partage désormais la tête du classement du championnat du monde avec le Finlandais Tommi Makkinen (Mitsubishi Lancer), quatrième de la course. Le Norvégien Petter Solberg (Subaru Impreza WRC) s'est classé deuxième et le Finlandais Harri Rovanpera (Peugeot 206 WRC) troisième.

■ FOOTBALL: le FC Barcelone s'est qualifié in extremis pour la Ligue des champions en battant le FC Valence (3-2), dimanche 17 juin, lors de la 38^e et dernière journée du championnat d'Espagne. Les Catalans se classent quatrièmes du championnat, derrière le Real Madrid, La Corogne et Majorque. Valence, cinquième, et le Celta Vigo disputeront la Coupe UEFA.

■ Aimé Jacquet, directeur technique national, a annoncé, dimanche 17 juin, qu'il quitterait ses fonctions en 2002, après la Coupe du monde. « Je ne serai plus à la tête de la DTN sitôt le Mondial en Corée du Sud et au Japon terminé, a-t-il déclaré. J'ai des idées sur la suite que je donnerai à ma carrière, mais une chose est sûre : je ne reviendrai pas dans le football professionnel. »

■ TENNIS : le Français Fabrice Santoro s'est incliné en trois manches (6-3, 6-7 [5-7], 6-2) en finale du tournoi de tennis sur gazon de Halle (Allemagne) face au Suédois Thomas Johansson, dimanche 17 juin. Le Varois, qui disputait la première finale sur herbe de sa carrière, avait auparavant éliminé l'Australien Patrick Rafter, grand spécialiste de la surface, en demi-finale. L'Australien Lleyton Hewitt a, quant à lui, remporté pour la deuxième année de suite le tournoi du Queen's à Londres en battant en finale le Britannique Tim Henman (7-6, 7-6). Enfin, la Française Nathalie Tauziat doit disputer face à la Néerlandaise Miryam Oremans, lundi 18, la finale du tournoi sur gazon de Birmingham (Grande-Bretagne), qu'elle a déjà atteinte à

■ VOLLEY-BALL : l'équipe de France s'est qualifiée, samedi 16 juin, pour la phase finale de la Ligue mondiale qui se disputera en Pologne du 20 au 30 juin. Les hommes de Philippe Blain ont obtenu leur billet grâce à leur succès sur l'Italie, championne du monde en titre, trois sets à deux (25-20, 19-25, 19-25, 25-21, 15-9) samedi à Orléans. Les Français prennent la deuxième place du groupe A de la Ligue mondiale derrière les Italiens, également qualifiés.

■ Résultats des tirages n° 48 effectués samedi 16 juin. Premier tirage: 14, 16, 23, 27, 45, 46; numéro complémentaire le 5. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire: 188 420 F (28 724 €); 5 numéros: 6 985 F (1 064 €); 4 numéros et le complémentaire : 280 F (42,68 €) ; 4 numéros : 140 F (21,34 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €). **Second tirage**: 4, 15, 18, 20, 28, 47; numéro complémentaire le 46. Rapports pour 6 numéros : 4 249 855 F (647 886 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 102 235 F (15 585 €) ; 5 numéros : 6 940 F (1 057 €); 4 numéros et le complémentaire : 292 F (44,51 €); 4 numéros: 146 F (22,25 €); 3 numéros et le complémentaire: 30 F (4,57 €); 3 numéros : 15 F (2,28 €).

TROIS QUESTIONS À... JEAN ROL-TANGUY

Vous êtes le directeur de la communication de Fiat France, un des principaux sponsors du Tour de France. Comment réagissezvous à ce qui s'est passé en Italie?

Il faut prendre les choses avec des pincettes. Il faut voir ce qu'il y a vraiment dans tout ce qui a été saisi par les policiers. Ce qui se passe là-bas est surprenant, mais pas inattendu. La France est très en avance par rapport à l'Italie.

2En janvier, vous aviez dit que, s'il n'y avait pas de signes tangibles en matière de lutte contre le dopage, vous seriez amené à reconsidérer votre position à l'égard du cyclisme. Aujourd'hui, quelle est votre analyse?

Il s'est passé des choses. Il y a eu cette charte éthique élaborée par les organisateurs du Tour de France, du Critérium du Dauphiné libéré et du Grand Prix du Midi libre. Nous avons aussi noté qu'il y a eu sur ces deux dernières courses et qu'il y aura sur le Tour un renforcement en nombre et en caractère inopiné des contrôles antidopage. Le ministère des sports a mis tout son poids pour faire avancer les choses sur les tests anti-EPO. L'Union cycliste internationale a fait un pas en mettant en place ces analyses, qui sont légales et ont donné leurs premiers résultats.

3 Les événements intervenus en Italie ne forcent-il pas cependant à constater que peu de choses ont changé dans le peloton, et cela vous inquiète-t-il pour le Tour de France?

On peut s'inquiéter pour le cyclisme italien, voire le cyclisme espagnol. Je crois quand même que ce qui a été mis en place devrait nous éviter ce constat terrible. Si nous ne sommes pas à l'abri sur le Tour de France d'une opération policière comme au Giro, je pense que nous le sommes de ce « folkore », ces seringues et produits jetés par les fenêtres. Nous serons extrêmement attentifs. Nous ne voulons plus cautionner tout cela. Nous espérons que le Tour de France ne sera pas sale. Si nous devions revivre le Tour de 1998, ou ce qui vient de se passer au Giro, notre décision de revoir notre position serait quasi immédiate. Ce qui serait dommage, car ce sport reste po-

nel française (LCPF) nos doutes sur

la persistance d'un cyclisme à deux

vitesses », rappelle Christian Kalb, le

responsable du sponsoring à La

Française des jeux, « on nous disait

A l'évidence, ces doutes étaient

que nous faisions chier avec ça. »

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

Les conditions météo dantesques n'ont pas empêché Audi de s'offrir un doublé aux 24 heures du Mans

Van de Poele et l'Américain Butch

l'Allemand Frank Biela et l'Italien Emanuele Pirro (Audi R8) ont remporté, dimanche 17 juin. la 69e édition des 24 Heures du Mans, rééditant ainsi leur succès de 2000. Ils ont devancés l'autre Audi officielle du Français Laurent Aïello et des Italiens Rinaldo Capello et Christian Pescatori. Un doublé pour l'écurie allemande, un an après son triplé dans la Sarthe.

La troisième place est revenue à l'écurie anglaise Bentley, qui signait son retour au Mans après soixante dix d'absence avec la voiture numéro 8 pilotée par le Britannique Andy Wallace, le Belge Eric



Leitzinger. Un succès pour groupe Volkswagen (VAG) puisque Audi comme Bentley font partie de la firme présidée par Ferdinand Piech. qui avait donné samedi le départ de la course.

NOMBREUX ORAGES

Une course disputée dans des conditions climatiques très difficiles à cause des nombreux orages qui ont éclaté sur le circuit. Au total, l'épreuve aura été neutralisée par la voiture de sécurité pendant 113 minutes. Le pilotage relevait cette année du numéro d'équilibriste, les voitures partant les unes après les autres en aquaplanage et la visibilité étant nulle ou presque. « Rester simplement sur la piste etait deja incroyablement difficile », constate un des vainqueurs. le Danois Tom Kristensen, L'équipage de la Bentley se plaignait également de ces conditions de course: « Le fait d'avoir un cockpit n'a pas rendu les choses faciles, surtout derrière la voiture de sécurité. »

Les incidents ont été nombreux avec des accrochages implicant de nombreuses voitures et des figures libres à répétition. La course s'est terminée comme elle avait débuté. une neutralisation, vers

13 h 30 dimanche, en raison d'un nouvel orage très violent. A noter la décevante treizième place - à cinquante tours des vainqueurs de la Courage-Peugeot pilotée par les Français Jean-Christophe Boullion, Sébastien Bourdais et Laurent Redon. A l'inverse, l'ecurie franco-américaine Chrysler-Oreca réalise une belle performance en placant la voiture pilotée par le Monégasque Olivier Beretta, l'Autrichien Karl Wendlinger et le Portugais Pedro Lamy en quatrième position. Les deux autres équipages de l'équipe n'ont pas franchis la ligne d'arrivée, notamment la numéro 15 pilotée entre autres par le Français Yannick Dalmas, quintuple vainqueur au Mans.

Tom Kristensen décroche cette année son troisième succès au Mans après ceux de 1997 et de 2000. Le Danois rentre ainsi dans le club restreint des triple vainqueurs de la plus grande course d'endurance au monde. Le pilote Audi a tenu à dédier son succès à la mémoire de son ancien coéquipier et ami l'Italien Michele Alboreto, disparu au printemps lors d'une séance d'essais privés pour Audi.

Julien Vanneau (avec AFP)

2990F 3290F 3790F semaines en pension complète **Découvertes** 6790 F 7190 Internationales Vacances futées Tél.: 01 40 09 00 33



REPRODUCTION INTERDITE

VENISE

100 m place St-Marc,

SÉJOURS LINGUISTIOUES

Séjours linguistiques. Famille irlandaise (côte ouest) offre des séjours linguist. 3 500 F logement, lecons. activités compris. Tél.: 00-353-98-27436.

VILLÉGIATURES

CANNES MAND., 10' plage VILLA LUXE - MAI. Piscine, vue mer, sauna, iacuzzi satell.. 280 m², 14 personnes, 40 000 F/quinzaine. 220 m², 11 personnes, 38 000 F/guinzaine. Tél.: 04-93-47-59-54

A louer 15 au 30 juillet, £ 900, agréable maison victorienne, très grand jardin, 3 chbres, 5 pers., salon, s.-à-mang., 2 s. de bs. Bord de Bristol. 5 mn, 3 terrains de golf. e-mail: Arlettejmhm@aol.com Tél.: 00-44-117-968-21-79.

Prop. du 14-7 au 21-7, appt dans résid. de vacances. Ecosse (Highlands), 4-5 pers.1 800 F. 04-76-54-67-13 (matin)

Loue appt VENISE, position centrale, 4 pers. semaine ou quinzaine. Tél.: 06-77-50-56-81 (13 h-15 h ou 20 h-22 h)

Montpellier-Nord, appt 80 m², r.-de-ch., ds mas, 20 km mer, 2 500 F/sem., libre du 3 au 21-7, et après le 11 août. 04-67-41-39-14 (13 h, ap. 20 h).

Sarlat (24) 3 km, maison périgourdine, 4 chbres, 3 sdb, piscine privée, gd conft, standing et caractère, 10 000 F/sem. Tél.: 05-53-59-24-04.

A louer à la Martinique. sur les hauteurs de Rivière-Pilote, une maison tout confort, deux chambres. salon, cuisine, terrasse, 1 800 F/semaine. Tél.: 05-96-62-77-57.

VAR HYFRES.

loc. mobil-home 4 P., pisc., jard. privés, mois, sem. ou week-end. Juin. juil., sept. 04-94-66-23-45.

5-6 P. standing. Calme, vue, charme. 5 950 F/sem. Tél.: 04-93-84-84-724

COLLEGE INTERNATIONAL DE MEAUX CHERCHE PROFESSEUR POUR SON EQUIPE PEDAGOGIQUE

Recherchons un professeur d'anglais, originaire du Royaume Uni, Irlande, Canada, Elats Unis, Australie etc... passédant un diplôme universitaire de son pays d'arigine, minimum Batchelor of Arts.

Poste à pourvoir : professeur d'anglais en collège International. Enseignement de l'anglais avec des méthodes anglaises et un support informatique ; Enseignement de l'histoire et géographie en langue anglaise. Apport de connaissances culturelles qui permettent aux élèves d'approfondir leur apprentissage de la langue anglaise.

Salaire : professeur certifié. Votre profil : ce poste convient plus particulièrement à un professeur déjà installé en France, de préférence dans la région parisienne.

Envover CV et lettre de motivation à : Barbara Grassel ■ Résidence Brichebay - 2, avenue du Dix Cors 60300 SENLIS - E-mail : barbara.grasset@wanadoo.fr

Bien ensoleillé

MARDI. Un anticyclone est centré sur le pays. Il dirige un flux de nord à est. De l'humidité résiduelle est encore présente sur les régions de l'Est, et le ciel sera parfois nuageux. Sur les autres régions, le soleil sera présent tout au long de la journée. Les températures seront en hausse sur tout l'Hexagone.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les bancs de brume présents au petit matin se dissiperont rapidement et la journée sera bien ensoleillée. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 21 et 23 degrés.

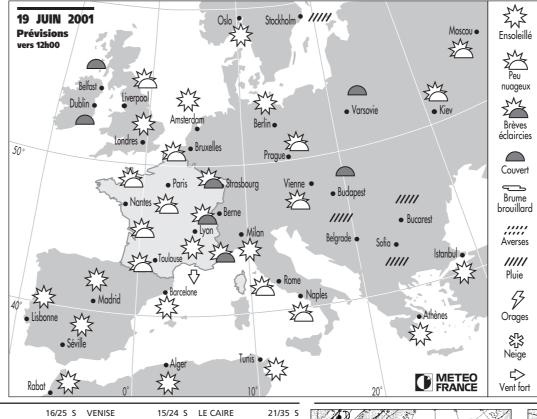
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages bas ou bancs de brume formés en cours de nuit se dissiperont rapidement, et le soleil brillera sur l'ensemble des régions. Les températures seront comprises entre 18 et 22 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le matin, le ciel sera souvent nuageux. En cours d'après-midi des éclaircies de plus en plus larges se développeront. Les températures atteindront de 18 à 21 degrés au meilleur moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur ces régions les petites formations de cumulus n'empêcheront pas une journée largement ensoleillée. Les températures seront très agréables, comprises entre 23 et 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur Rhône-Alpes, le ciel sera nuageux le matin. Des éclaircies se développeront l'aprèsmidi. Sur le Limousin et l'Auvergne, le temps sera bien ensoleillé. Les températures atteindront 21 à 24 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le sud des Alpes, le ciel sera parfois nuageux le matin. Ailleurs le soleil s'imposera. Le mistral soufflera jusqu'à 70 km/h le matin, il faiblira l'après-midi. Les températures seront comprises entre 25 et 28 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ FRANCE. Le département d' Illeet-Vilaine, qui communique désormais sous le label « Haute-Bretagne », a mis en circulation une carte « Equinoxe », gratuite, qui per-met de bénéficier, jusqu'au 8 juillet, de tarifs promotionnels pour s'héberger (en hôtels « 2 et 3 étoiles », en résidences ou en campings), louer une voiture, faire de la thalassothérapie, visiter musées ou châteaux. Réservation au minimum 24 heures à l'avance. (tél.: 02-99-78-47-47 et www.bretagne35.com).

■ SEYCHELLES. Les touristes sont désormais invités à régler la plupart des prestations touristiques (hébergement, voitures de location, excursions, transferts, vols intérieurs, taxe d'aéroport acquittée au départ) en devises étrangères, et non en roupies seychelloises. Ne sont pas concernés les repas pris en dehors des hôtels et les dépenses courantes.

PKEVI	SIONS POUK LE 19 JUIN 2001
Ville pa	ar ville, les minima/maxima de tem
et l'étai	du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux;
C: couv	vert; P : pluie; * : neige.

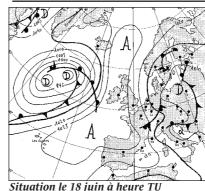
C: couvert; P:				
C. couvert, I.	piuic, . ii	cige.		AMSTERD/
FRANCE méti	ropole	NANCY	9/19 C	ATHENES
AJACCIO	14/23 N	NANTES	10/22 S	BARCELON
BIARRITZ	11/25 S	NICE	18/24 S	BELFAST
BORDEAUX	12/26 S	PARIS	10/21 N	BELGRADE
BOURGES	9/22 S	PAU	10/25 S	BERLIN
BREST	11/19 S	PERPIGNAN	16/27 S	BERNE
CAEN	11/19 S	RENNES	9/22 S	BRUXELLE
CHERBOURG	9/19 S	ST-ETIENNE	10/22 S	BUCAREST
CLERMONT-F.	9/22 S	STRASBOURG	11/20 C	BUDAPEST
DIJON	10/20 N	TOULOUSE	10/25 S	COPENHAC
GRENOBLE	10/22 N	TOURS	9/22 S	DUBLIN
LILLE	8/19 N	FRANCE out	re-mer	FRANCFOR
LIMOGES	9/22 S	CAYENNE	23/28 P	GENEVE

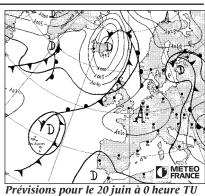
4/23 N	NANTES	10/22 S	BARCELONE
11/25 S	NICE	18/24 S	BELFAST
12/26 S	PARIS	10/21 N	BELGRADE
9/22 S	PAU	10/25 S	BERLIN
11/19 S	PERPIGNAN	16/27 S	BERNE
11/19 S	RENNES	9/22 S	BRUXELLES
9/19 S	ST-ETIENNE	10/22 S	BUCAREST
9/22 S	STRASBOURG	11/20 C	BUDAPEST
0/20 N	TOULOUSE	10/25 S	COPENHAGUE
0/22 N	TOURS	9/22 S	DUBLIN
8/19 N	FRANCE out	re-mer	FRANCFORT
9/22 S	CAYENNE	23/28 P	GENEVE
12/21 S	FORT-DE-FR.	26/30 P	HELSINKI
16/26 S	NOUMEA	19/22 C	ISTANBUL

egrés.		
PAPEETE	23/29 S	KIEV
POINTE-A-PIT.	25/31 P	LISB
ST-DENIS-RÉ.	19/25 S	LIVE
EUROPE		LON
AMSTERDAM	9/15 S	LUXE
ATHENES	20/28 S	MAD
BARCELONE	16/23 S	MILA
BELFAST	14/22 C	MOS
BELGRADE	13/19 P	MUN
BERLIN	10/21 S	NAP
BERNE	10/16 C	OSLO
BRUXELLES	8/18 S	PALN
BUCAREST	11/22 P	PRAG
BUDAPEST	14/22 C	RON
COPENHAGUE	11/19 S	SEVI
DUBLIN	14/21 C	SOFI
FRANCFORT	11/21 S	ST-P
GENEVE	11/20 S	STO
HELSINKI	14/22 C	TENE

NNE POOL RES NOU OU CH SS A DE M. UE FERSB. HOLIM KIFE	16/25 S 20/34 S 12/19 S 13/21 S 7/19 S 10/32 S 14/28 S 15/24 S 11/18 P 17/24 S 9/21 S 13/27 S 13/27 S 13/27 S 13/26 S 21/36 P 15/23 C 11/16 P 15/23 C	VE VIII AI BR BR CA CH LIII NE SA SA TC WA AL DA
OVIE	20/26 S 11/17 C	KII

15/24 S 11/19 S 21/35 S 16/24 S ENNE MÉRIQUES NAIROBI PRETORIA 7/20 RASILIA UENOS AIR. 17/27 S RABAT 5/12 24/28 19/26 S ASIE-OCÉANIE BANGKOK BEYROUTH IICAGO 26/36 16/18 23/28 S OS ANGELES 17/24 BOMBAY 27/30 F DJAKARTA DUBAI IEXICO IONTREAL 28/36 S 19/33 S EW YORK 21/30 HANOI 28/36 \$ AN FRANCIS. ANTIAGO/CHI ORONTO HONGKONG JERUSALEM -3/15 S 21/30 S 20/31 S **NEW DEHLI** 26/35 S /ASHINGTON FRIQUE PEKIN SEOUL 20/30 19/28 21/28 F 14/28 S SINGAPOUR 27/30 P SYDNEY TOKYO





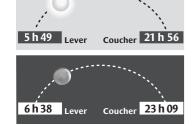
ASTRONOMIE

A la rencontre de la comète Linear C/2001 A2

ASTRONOMES amateurs qui ne pouvez aller en Afrique australe, jeudi 21 juin, pour admirer la première éclipse totale de Soleil du troisième millénaire, consolezvous! La première comète visible à l'œil nu du nouveau millénaire fait, elle, l'effort de quitter l'hémisphère Sud pour nous rendre visite. La voyageuse porte officiellement le nom barbare de C/2001 A2 (Linear), suivant les conventions établies par l'Union astronomique internationale (IAU). Décryptons.

Le début est simple : « C » pour comète, 2001 pour l'année de la découverte. Ensuite viennent une lettre et un chiffre plus énigmatiques. La première désigne la quin-

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE • vendredi 22 juin 2001 (à Paris) •



MOTS CROISÉS

II

Ш

IV

VI

VII

VIII

IX

X

indique son numéro d'apparition: cette comète est donc apparue pendant la quinzaine A - c'est-à-dire la première quinzaine de janvier - et elle était la deuxième promeneuse trouvée lors de cette période. Dans son extrême bonté, l'IAU a daigné maintenir la tradition astronomique voulant que l'on associe à une comète le nom de son découvreur, mais ce patronyme n'arrive plus désormais qu'entre deux mesquines parenthèses. Qui donc est ce Linear? Il s'agit

zaine au cours de laquelle l'objet a

été détecté, tandis que le second

en fait de l'acronyme de Lincoln Near Earth Asteroid Telescope, le programme de surveillance automatique de la voûte céleste conçu par le prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT). Linear a pour tâche la recherche systématique des astres - principalement des astéroïdes - potentiellement dangereux pour notre planète. Et, tous les ans, il attrape aussi dans ses filets de nombreuses comètes.

A l'origine, la nouvelle « Linear » n'avait rien d'une future star. Les premiers calculs ne la vouaient pas au destin suprême, l'entrée dans la catégorie « visible à l'œil nu ».

PROBLÈME N° 01 - 143

Mais, fin mars, le scénario fut une première fois modifié: en quelques jours, son éclat fut multiplié

mes - professionnels comme amateurs - caressèrent l'espoir qu'elle joue les premiers rôles aux alentours du périhélie (le point de son orbite le plus proche du Soleil).

I A RELLE ERRANTE

Puis, le 30 avril, trois astronomes américains du Laboratoire lunaire et planétaire de l'université de l'Arizona constatèrent que le noyau de la comète s'était brisé en deux. S'approchant du Soleil et la glace

Retrouvez nos grilles

sur www.lemonde.fr

par cent, et bon nombre d'astrono-

de ses couches externes se sublimant, elle n'avait pas résisté à la pression. Le feuilleton se poursuivit lorsque, le 18 mai, l'Observatoire européen austral (ESO) annonça que des images prises au Very Large Telescope chilien montraient que l'un des deux morceaux de la comète s'était à son tour subdivisé.

Entre ces fractionnements qui mettent au jour des sections plus actives et plus brillantes et plusieurs bouffées lumineuses, la belle errante est enfin devenue une vedette visible à l'œil nu. Après être passée au périhélie le 25 mai, elle remonte doucement vers le nord céleste et devrait, fin juin, être observable sous nos latitudes avant l'aube, petit point nageant entre la constellation de la Baleine et celle des Poissons. Il sera sans doute difficile de distinguer sa chevelure sans instrument. En revanche, une bonne paire de jumelles devrait déjà en faire apparaître des

Ce photomontage de la comète Linear C/2001 A2 a été réalisé à partir de clichés pris en mai.

A condition toutefois que Linear C/2001 A2 n'imite pas son aînée Linear C/1999 S4, annoncée comme l'attraction de l'été 2000. Celleci se désintégra subitement au début du mois d'août, sous les yeux éberlués de bon nombre d'astronomes spécialisés dans les comètes, qui sont en quelque sorte nos mémoires vivantes. Tout droit venues du nuage d'Oort - un réservoir à boules de neige géantes situé à quelques milliers de milliards de kilomètres -, elles constituent les vestiges des corps qui s'accumulèrent pour former les planètes il y a plus de 4,5 milliards d'années. L'étude par spectroscopie de leur composition permet aux chercheurs de voir enfin de quoi était faite la nébuleuse primitive dont notre Terre et nous sommes issus.

Pierre Barthélémy

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 228

En noir et blanc

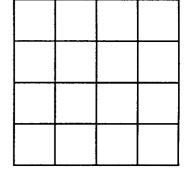
COLORIEZ en noir certaines cases de la grille ci-contre de telle sorte que 3 cases consécutives (en ligne, en colonne ou parallèlement à l'une des diagonales) ne soient jamais noircies à la fois.

Ouel est le nombre maximum de cases au'on puisse colorier? Et si on exige que trois cases consécutives ne puissent être de la même couleur (noire ou blanche)?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen

© POLE 2001

Solution dans Le Monde du 26 juin



HORIZONTALEMENT

I. Chaud pour un bon bain. Agréable après le bain, surtout s'il est chaud. - II. Protection pour un bon bain. A suivre pour prendre son bain. - III. Folles chemin faisant. Sans raffinement. - IV. Personnel. Son duc remplace François I^{er} chez Verdi. - V. Appuie sa demande. Vaste mais en désordre. - VI. Font leur numéro pour un peu de poisson. Réponse puérile. - VII. Un peu déplacé. Bonnes gardiennes. -VIII. Très chics pour prendre ses

bains au large. Démonstratif. -IX. Fête populaire. Met la balle de côté. - X. A éviter dans les échanges.

VERTICALEMENT

1. Pour un nettoyage au sommet. - 2. Qui devraient comprendre facilement. La valeur du silence. - 3. Tête de lionne. Les six en désordre. - 4. User. Evite les blocages dangereux. - 5. Victoire napoléonienne. Victimes des conquêtes espagnoles. - 6. Assemble par les extrémités. - 7.

Empoisonnants cadeaux de l'amour. Sans esprit. - 8. Possessif. En opposition sur la rose. Passe par Munich. - 9. Fait souvent la haie. Sur la portée. - 10. N'a pas vraiment de sens pour le chef. Improvisation vocale. - 11. Suit et est suivi. Suit le précédent et sera suivi. Suite historique. - 12. Heureuses vacancières.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 142

Horizontalement

I. Truand. Ripou. - II. Renforcé p. Lin. - III. Edifier. Risi. - IV. Mi. Assise. If. - V. Braies. Bravo. - VI. Leur. Epi. Mer. - VII. Demeurée. -VIII. Nuise. Let. Li. - IX. Têt. Ios. Nuit. - X. Ensorcelante.

Verticalement

1. Tremblante. - 2. Redire. Uen (nue). - 3. Uni. Audits. - 4. Affaires. - 5. Noise. Meir. - 6. Dressée. Oc. -7. Cri. Pulse. - 8. Ré. Sbire. - 9. RER. Etna. - 10. Pli. Ame. Un. - 11. Oisive. Lit. - 12. Uniformité

• Une erreur a faussé la solution du problème n°226, «Lynx et lapins », publié dans Le Monde du 12 juin.

A la fin du jour suivant, il y aura 3(L-X) lapins et non pas 2(L-X). Avec 2 lynx au départ, les lapins survivront.

Mais avec 2 000 lynx au départ, ils disparaîtront.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037 Le Monde



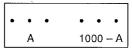
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 lvry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy Directeur général : Stéphane Corre 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél: 01.42.17.39.00 - Fax: 01.42.17.39.26 Solution du problème n° 227 paru dans Le Monde du 12 juin

998, 406 ou 593 répondent à la première énigme. Le carré du nombre X cherché s'écrit :



D'où l'égalité $X^2 = 1000 A + 1000 - A$, qu'on peut écrire : $X^2 - 1 = 999 (A+1)$ Soit (X-1) (X+1) = $27 \times 37 \times (A+1)$

Ouatre cas se présentent alors :

X – 1 est multiple de 999 : impossible, car X n'a que trois chiffres. X + 1 est multiple de 999 : seule possibilité X = 998

X – 1 est multiple de 27 et X +1 multiple de 37 : X = 406 répond seul aux contraintes. X + 1 est multiple de 27 et X - 1 multiple de 37 : X = 593 répond seul aux

contraintes. Il n'y a pas d'autre possibilité car X – 1 et X + 1 ne peuvent être simulta-

nément multiples de 3. Un raisonnement similaire mène, dans le cas de quatre chiffres, à 6 solutions: 9998, 9899, 5554, 5455, 4544 et 4445.

André Blavier

Un « fou littéraire »

L'ÉCRIVAIN BELGE André Blavier est mort samedi 9 juin à Verviers, en Wallonie, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Erudit et compilateur de génie, André Blavier est l'un de ces originaux irréductibles qui attestent que la littérature n'est pas seulement une course aux prestiges académiques. Fils de ce qu'on a appelé la « Belgique sauvage », « Wallon et universel (...) et surtout pas Européen », il se définissait comme un « voyeur du surréalisme » : « J'étais de leur côté, dans mon coin, surtout lorsqu'ils subissaient des railleries imbéciles. » En revanche il repoussa toujours le conformisme, les « tabous, morales, ésotérismes que l'on trouve chez les surréalistes ».

Avec ses longs cheveux, sa trogne d'Indien d'Amérique égaré en pays wallon et sa pipe empruntée au tableau de Magritte - dont il rassembla les Ecrits (Flammarion, 1979, réédités cette année) -André Blavier appartient de plein droit à cette lignée secrète dont il sut, avec un scrupule maniaque et ludique, établir la généalogie : celle des « fous littéraires ». Il meurt quelques mois après la réédition considérablement augmentée, aux éditions des Cendres (« Le Monde des livres » du 22 décembre 2000), de l'ouvrage incomparable qui porte ce titre. Son ami Topor avait signé la couverture de la première édition, chez Henry Veyrier en 1982. A côté des explorateurs de terres lointaines, il y a les voyageurs immobiles qui, de Charles Nodier à Pascal Pia, scrutent l'horizon infini

des bibliothèques. André Blavier fut l'un d'eux. Sans lui, une foule de grands délirants, de prophètes et d'illuminés, d'inventeurs de systèmes planétaires poétiques ou linguistiques, seraient tombés dans un injuste oubli.

LE DON D'UBIQUITÉ

André Blavier était né le 23 octobre 1922 dans les faubourgs industriels de Verviers. Mais c'est en 1942, année où il découvre les livres de Raymond Queneau qu'il fait débuter vraiment sa vie. Bibliothécaire dans sa ville natale (il le restera jusqu'à sa retraite en 1987), il entre en relation épistolaire avec Queneau en 1949 - cette correspondance sera publiée en 1988 chez Labor —, justement à propos des « fous littéraires ». Précisons que Blavier donnera à cette notion un cadre sérieux et appliquera dans ses recherches une taxinomie rigoureuse. Trois ans plus tard, il participe à la fondation du groupe Temps mêlés et se lie d'amitié avec François Caradec, Noël Arnaud, Norge, Pascal Pia... Ennemi de toute orthodoxie, il consacrera des numéros de la revue Temps mêlés à René Crevel, Clément Pansaers ou Francis Picabia.

Il se rapproche en 1952 du Collège de pataphysique - « La pataphysique est tout et tout est pataphysique », décrète-t-il. « Queneau m'a sorti de l'ornière, la pataphysique m'a amené à une sérénité totale », dira Blavier, à l'occasion de l'exposition qui lui fut consacrée à Bruxelles durant l'automne 1997

(catalogue: André Blavier, le don d'ubiquité, Didier Devillez éditeur). En 1960, il participe à la décade de Cerisy consacrée par Jean Lescure et Georges-Emmanuel Clancier à l'auteur de Zazie. C'est là que sont posées les bases de l'Ouvroir de littérature potentiel (Oulipo) dont Blavier deviendra le membre correspondant pour la Belgique. Mais, comme pour le surréalisme ou la pataphysique, il se montrera réticent à l'égard de tout dogmatisme.

Traducteur en wallon d'Ubu Rwé d'Alfred Jarry (créé à Liège le 24 septembre 1967), André Blavier est aussi le fondateur du Centre de documentation Raymond-Queneau de Verviers, qui devient opérationnel après la mort de ce dernier en 1976. L'année suivante, son roman Occupe-toi d'homélies (éd. Cheval d'Attaque, réédité chez Labor en 1991) obtient le Grand Prix de l'humour noir. Au cours des dernières années, il s'était attelé à la composition de vastes poèmes en alexandrin à tonalité érotique, comme Le Mal du pays ou les Travaux forc(en)és (1983) et La Cantilène de la mal-baisée (1985). « Tout ce que fait Blavier nous intéresse », proclamait Raymond Queneau en 1963. En 1985 également, la revue Plein Chant publiait un cahier intitulé: « Les très riches heures d'André Blavier ». « L'ineptie, c'est de vouloir conclure », affirmait-il, avant d'ajouter: « Et ne soyons pas ineptes : restons-en là. »

Patrick Kéchichian

chef de l'Eglise catholique d'Ecosse, est mort dimanche 17 juin à l'âge de soixante-seize ans à son domicile de Glasgow. Il avait été hospitalisé la semaine précédente pour une première attaque cardiaque. Né à

Wishaw le 3 juin 1925, prêtre en

1948, Thomas Winning était arche-

■ LE CARDINAL THOMAS WIN-

NING, archevêque de Glasgow et

vêque de Glasgow depuis 1974 et avait été nommé cardinal par Jean Paul II en 1994. Son décès ramène à 132 le nombre des cardinaux de moins de quatre-vingts ans électeurs du pape en cas de conclave. ■ LEILA PAHLAVI, la plus jeune fille de l'ex-chah d'Iran, a été trouvée morte dimanche 10 juin dans la chambre d'un hôtel londonien. Elle

était née à Téhéran le 27 mars 1970. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de son décès. Farah Pahlavi, sa mère qui vit à Paris, a déclaré que, « depuis quelques années, Leila était très déprimée ». « Exilée à l'âge de neuf ans, elle ne s'était jamais remise du décès de son père », mort en exil au Caire le 27 juillet 1980, a souligné

M^{me} Pahlavi. ■ IBRAHIM ABOU-LUGHOD, l'un des plus prestigieux intellectuels palestiniens, est mort le 23 mai à

Michel Thénault, préfet, a été

nommé directeur du cabinet civil

et militaire d'Alain Richard, minis-

tre de la défense, en remplace-

ment de Dominique de Combles

de Nayves qui occupait ce poste

depuis juillet 1998 et qui devrait

être prochainement appelé à deve-

[Né le 23 janvier 1947 à Paris, Michel Thé-

nault, ancien élève de l'Ecole nationale des

impôts, puis de l'ENA (1975-1977), a notam-

ment été directeur du cabinet du préfet de la

région Bourgogne (1982-1983), avant d'être

chef de cabinet de Gaston Defferre, au minis-

tère de l'intérieur et de la décentralisation

(1983-1984), puis au ministère chargé du

Plan et de l'aménagement du territoire

(1984-1985). Sous-préfet d'Alès en 1985, il est

ensuite secrétaire général de la préfecture

des Yvelines en 1988, directeur du cabinet de

nir ambassadeur en Hongrie.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Ramallah, en Cisjordanie. Né à Jaffa le 15 février 1929, impliqué très jeune dans le combat nationaliste contre la présence britannique en Palestine, Ibrahim Abou-Lughod fut contraint de fuir lors de la guerre de 1948, embarqué avec sa famille sur le dernier bateau qui quitta sa ville natale. Réfugié aux Etats-Unis, devenu citoyen américain, il étudia puis enseigna dans l'Illinois pendant plus de trente ans, devenant l'un des avocats les plus respectés de la cause palestinienne. Elu membre du Conseil national palestinien en 1977, il en démissionna en 1991, et rentra pour la première fois dans son pays natal en 1992. Lecteur passionné, orateur talentueux, auteur de plusieurs livres et de nombreux articles, Ibrahim Abou-Lughod était devenu vice-président de l'université de Bir-Zeit, près de Ramallah.

■ LA PRINCESSE ZINAÏDA SCHAKOVSKOY, écrivain et journaliste d'origine russe qui fut de 1968 à 1978 directrice de La Pensée russe, journal de l'émigration paraissant à Paris, est morte vendredi 8 juin à Paris. Née à Moscou le 30 août 1906, émigrée avec sa famille à partir de 1920, puis mariée à Sviatoslav Malewsky-Malevitch en novembre 1926, Zinaïda Schakovskoy collabore à plusieurs publications en Belgique et en France avant la guerre. De 1942 à 1944, elle est rédacteur à l'Agence française d'information à Londres, puis, de 1945 à 1947, correspondante de guerre auprès des armées alliées dans plusieurs pays d'Europe. De 1960 à 1968, elle est chargée d'émissions culturelles à la section russe de l'ORTF. Membre de l'Institut des hautes études slaves de la Sorbonne, de la Société des gens de lettres, du Pen Club français, Zinaïda Schakovskoy est l'auteur d'une quinzaine de livres, notamment d'une Vie d'Alexandre Pouchkine (1937), de La Vie quotidienne à Moscou au XVII^e siècle (1963), La Vie quotidienne à Saint-Pétersbourg à l'époque romantique (1967), deux ouvrages couronnés par l'Académie française. Elle a aussi écrit des poèmes en russe, des romans, sous le pseudonyme de Jacques Croisé, des mémoires, en quatre volumes, sous le titre Tel est mon siècle, et un essai sur Nabokov (1979).

■ NICOLAS GIUDICI, journaliste et écrivain, a été retrouvé assassiné dimanche 17 juin à Piedigriggio, en Haute-Corse. Il était âgé de cinquante-deux ans (Lire page 11).

Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, de juin à décembre 1991, puis préfet de la région Ile-de-France et préfet de Paris. De décembre 1992 à décembre 1997, il est directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur, avant d'être préfet des Yvelines jusqu'en janvier 2000. Depuis cette date. Michel Thénault était préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la

DIPLOMATIE

François Descoueytte a été nommé ambassadeur en Corée du Sud, en remplacement de Jean-Paul Réau, par décret publié au Journal officiel du 14 juin.

[Né le 23 octobre 1949 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), François Descoueytte est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA (1973-1975). Il a été notamment en

poste à Tokyo (1977-1980 et 1981-1985), à Osaka (1986-1988) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Il a été aussi c technique au cabinet de Christian Nucci ministre délégué chargé de la coopération et du développement (1985-1986) et ambassadeur en Ouganda (1993-1998). Depuis mai 1998, François Descoueytte était inspecteur des affaires étrangères.1

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel daté lundi 11mardi 12 juin sont publiés:

• Outre-mer: sept décrets d'application de la loi du 13 décembre 2000 d'orientation pour l'outre-mer.

• Elysée: un arrêté portant nomination de Gérard Marchand, sous-préfet, comme chargé de mission à la présidence de la République.

Naissances

Valérie et Stanislas LERIDON ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils,

AU CARNET DU « MONDE »

Elias,

le 14 juin 2001.

7, rue Théophile-Gautier, 92200 Neuilly-sur-Seine. elias@leridon.com

Anniversaires de naissance

Marc,

ton anniversaire, je le fête aussi dans ton journal préféré.

Que la soixantaine te soit douce,

Joyeux anniversaire.

<u>Félicitations</u>

Papy,

nous sommes tous très fiers de toi...

Tu nous la prêtes quand, ton épée ?

Guillaume, Nicolas, Martin, Téo, Nathan et Eve.

<u>Décès</u>

- Jean-Rosalie,

sa femme, Hélène, Richard, Katherine, ses enfants,

Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

André DANA,

survenu le 10 juin 2001.

Les Ragonnières, 44330 La Chapelle-Heulin.

 Mme Jean-Denis Degos, née Francine Tristant,

son épouse, Jean et Barbara Degos, Garance, Jeanne, Blanche et Baptiste, Damien et Emilie Degos, Hortense et Philonille,

Etienne Degos, Bertrand et Stéphanie Degos,

ses enfants et petits-enfants.

Le professeur et M^{me} C.-F. Degos, Le professeur et M^{me} L. Degos, Le professeur et M^{me} Y. Flamant, Mme A.-M. Tristant, Le docteur et M^{me} H. Tristant,

ses frères, sœur, beaux-frères et belles ont la profonde douleur de faire part du

décès accidentel, survenu le 14 juin 2001, du

professeur Jean-Denis DEGOS,

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 21 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue de la Reine-Blanche, 75013 Paris.

Le président du d'administration,

Le directeur général,

Le président de la commission médicale d'établissements de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris,

Le président de la commission de surveillance,

Le président du comité consultatif

médical,

Les médecins et le personnel de l'hôpital Henri-Mondor,

ont la douleur de faire part du décès

professeur Jean-Denis DEGOS, chef du service de neurologie.

le 14 juin 2001.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 21 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, à Paris-5e.

CARNET DU MONDE Fax: 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80 01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

- Le président de l'université Paris-XII - Val-de-Marne,

Les membres du conseil de gestion, Le personnel enseignant, Et le doyen de la faculté de médecine,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 14 juin 2001, de

M. Jean DEGOS.

professeur des universités, chef de service de neurologie à l'hôpital Henri-Mondor.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard,

- Françoise Herzog, née Woog,

Claire et Jean-Claude Rabian, Olivier et Florence, leurs enfants. Antoinette Cattan,

ont l'immense chagrin de faire part du

Sa famille et ses amis,

Philippe HERZOG,

chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 12 juin 2001, à son domicile.

Les obsèques ont eu lieu dans

Saint-Victor de Cessieu (Isère). Paris. Lyon.

M. et Mme Bruno Giroud et leurs enfants.

Mme Catherine Humblot,

M^{me} André Matray, ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de soixante et un ans, de

Jean-Marc HUMBLOT.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 juin, à 10 heures, en la chapelle de la chambre funéraire de Chazay-d'Azergues (Rhône), suivie de l'inhumation au cimetière de Sainte-Foylès-Lyon.

Solange-Claude Mercier-Josa, Louise-Françoise Oulmi. Nicole Mathieu,

ses filles, Daniel, Armelle, Pierre-Alain

Claire et Benjamin Mercier, David et Daniel Oulmi, ses petits-enfants, Bruno Meur,

Ses neuf arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Norah JOSA, née VIDAL,

survenu le 14 juin 2001.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 18 juin, à 11 heures, au cimetière parisien de Pantin.

33, rue Saint-Ambroise, 75011 Paris.

- Reims.

On nous prie d'annoncer le décès de

Pierre MENSIOR,

survenu le 15 juin 2001, à l'âge de soixante-douze ans.

De la part de Catherine Mensior, née Réville,

son épouse, Sophie et Jean-Michel Courtois, Caroline et Franck Achard, Nicolas Mensior, Antoine Mensior,

ses enfants. Ses petits-enfants, Mme Jean Réville,

sa belle-mère, Et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques de Reims.

20, rue Saint-Symphorien, 51100 Reims.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA Tous les lundis datés mardis **TARIFS 2001**

PARTICULIERS: FORFAIT 5 LIGNES (25 caractères ou espaces par ligne)

- 2 Parutions : **590 F TTC** / **89,94** € - 4 Parutions : **840 F TTC** / **128,06** € **121 F TTC** / **18,45** € *Ia ligne suppl.*

ABONNÉS:

FORFAIT 5 LIGNES

- 2 Parutions : **520 F TTC** / **79,27** € - 4 Parutions : **714 F TTC** / **108,85** €

117 F TTC / 17,84 € la ligne suppl 01.42.17.39.80 Fax: 01.42.17.21.36 - Le docteur Jean-François Dousset,

Paulo de Almeida Campos

(in memoriam),

sa mère,

Maria Lettice Souto Campos.

Virginie et Berenice, ses sœurs, Ses neveux et nièce. M. et Mme Jean Dousset,

et leurs enfants, Tous ses amis, Et le Centre de Danse du Marais, ont la tristesse de faire part du décès de

Paulo Gustavo SOUTO CAMPOS,

survenu le 31 mai 2001, à Niterói, Rio de Janeiro (Brésil), à l'âge de quarante-

Une cérémonie religieuse à sa mémoire aura lieu le vendredi 22 iuin, à 9 heures, en l'église Saint-Leu, 92, rue Saint-Denis, Paris-2e.

« Quand bien même la grande crue Inonder, déborder ou diluer, Tous les canevas et dessins possibles, De chaque courbe détruire les ponts; Toujours et encore restent les rêves, Désirs inassouvis renouvelés, Promesse immuable d'autres rivages Points et contrepoints dans le fil

Rien, presque rien, tout, presque tout, touiours ». Paulo Gustavo Souto Čampos.

Ni fleurs ni couronnes.

84, boulevard Beaumarchais. 75011 Paris.

Cet avis tient lieu de faire part.

Conférences

Les conférences des Mardis de la Philo reprennent le 2 octobre. Au programme cette année 18 thèmes de 6 conférences chacun. Pour recevoir les programmes téléphonez au 01-47-22-13-00 ou consultez le site www.lesmardisdelaphilo.com

Formations

DEA « Risques et inégalités » territoires en mutation et enjeux géographiques université de Paris-8, St-Denis Renseignements: 01-49-40-64-66. ccanobbio@univ-paris8.fr Inscription avant le 28 juin.

Cours Apprendre le russe au CREF à Moscou et à Paris,

<u>Diplômes</u> Université Sorbonne-Nouvelle - Paris-III Département d'études

stages intensifs et semi-intensifs

01-39-53-85-73, ou cref@dol.ru

de la Société contemporaine Licence et maîtrise d'études européennes DEA politiques européennes, DESS expertise en projets européens.

La licence et la maîtrise d'études européennes (option économie et histoire) sont des diplômes nationaux, pluridisciplinaires, permettant un accès aux études européennes par l'intermédiaire principalement de l'histoire et de l'économie, mais également du droit, de la littérature et des langues. Ils sont accessibles aux étudiants provenant de ces différentes filières et permettent de poursuivre des études de troisième cycle dans le DEA politiques européennes » ou dans le DESS « expertise en projets européens ».

Information et inscription DESC-Europe, bureau 208, 13, rue Santeuil, 75005 Paris. Tél.: 33 (1) 45-87-40-82. E-mail: desc@univ-paris3.fr

Communications diverses

Soirée exceptionnelle, « Paroles en scène » sur une idée de Claudine Helft

> **Esther Lamandier** Cantique des Cantiques.

Lecture de poèmes par Jean Negroni, nominé aux Molières, et Annie Bertin

Mercredi 20 juin, à 19 h 30, à L'Espace Rachi, Centre d'art et de culture 39, rue Broca, Paris-5 Réservations: 01-42-17-10-36/38.

Je m'associe, tu t'associes, il s'associe, nous nous associons...

Médecins sans frontières, Greenpeace, le Racing Club de France, la Croix-Rouge...

mercredi 20 juin

Le Monde, en partenariat avec la Mission interministérielle pour la célébration de la loi de 1901, dresse le bilan du tissu associatif français Un supplément de 14 pages

Le Monde

32

CULTURE

LE MONDE / MARDI 19 JUIN 2001

ARTS Le pavillon de l'Arsenal, à Paris, salue le centenaire de Jean Prouvé (1901-1984), architecte, designer et ingénieur autodidacte passionné par l'usage des métaux. ● NÉ dans le

milieu de l'art nouveau à Nancy, il a traversé le siècle en multipliant les innovations techniques et marqué d'un même style équilibré ses meubles et immeubles. • LA COTE des meubles signés Prouvé ne cesse d'augmenter: elle est comprise entre 15 000 francs pour une chaise standard et 300 000 francs pour certains fauteuils. • LES ARCHIVES de Jean

Prouvé, déposées par la famille aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle, sont laissées à l'abandon : les fonds manquent pour classer et rendre accessibles les milliers de plans, calques, photographies ou courriers. • D'AUTRES EXPOSITIONS, à Paris et à Nancy, saluent l'héritage de celui qui se définissait comme un simple « tortilleur de tôles ».

Le siècle de Jean Prouvé, des chaises aux gratte-ciel

Pour saluer le centenaire d'un architecte-designer élevé dans le milieu de l'art nouveau, à Nancy, et passionné par la construction métallique, le pavillon de l'Arsenal présente les œuvres auxquelles il a contribué en région parisienne, jusqu'à sa mort, en 1984

JEAN PROUVÉ ET PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland. 75004 Paris. Tél.: 01-42-76-31-28. Du mardi au samedi de 10 h 30 à 18 h 30, le dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 août. Catalogue sous la direction de Laurence Allégret et Valérie Vaudou, coédition Picard/Pavillon de l'Arsenal, 360 p., 493 ill., 330 F.

Si Jean Prouvé était né américain, le grand public n'aurait pas attendu cent ans pour connaître son nom, il y aurait une fondation, un musée... Mais ce John Le Prouvé imaginaire manquerait gravement au paysage français, tant son histoire est bien d'ici. Bâtisseur, novateur, designer, les visiteurs - nombreux - du pavillon de l'Arsenal, à Paris, peuvent le découvrir, à travers une exposition chaleureuse et un catalogue panoramique, biographique et intelligent, à l'occasion du centenaire de sa naissance, à Paris, le 8 avril 1901. D'autres célébrations sont prévues à la mi-juillet à Nancy. région à laquelle il sera resté fidèle et où il développa dans ses ateliers le travail du fer et de l'aluminium. Du meuble à la charpente, Jean

Prouvé a exprimé avec l'intuition de l'artisan les capacités propres à ces matériaux. Il connut des fortunes diverses, dues à la préférence affirmée en France pour le toutbéton, et à la réticence à l'égard du métal dans le mobilier ou l'architecture, contrairement aux traditions d'outre-Atlantique et en dépit de Baltard et d'Eiffel.

Par ses rebondissements heureux, par ses revers aussi, quand, après trente ans à la tête de ses entreprises, il doit, en 1954, repartir de zéro, le parcours de Jean Prouvé évoque une bande dessinée édifiante. Par son personnage aussi. A mi-chemin de Coco Chanel et de l'abbé Pierre, il tient sa place dans nos mythologies. Sa silhouette à la Tati accueille les visiteurs à l'Arsenal, bardée d'appareils photo, ou apparaît près d'une de ces longues décapotables noires qu'il conduisait en nocturne entre Paris et

20 JUIN

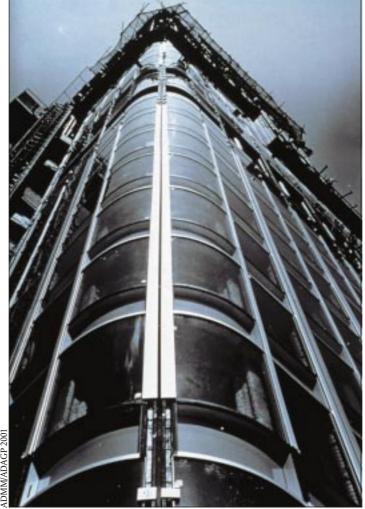
Nancy. Elevé à la dure (aîné de sept enfants, apprenti ferronnier à la sortie de l'adolescence), il était né sous le regard des muses : son père, Victor Prouvé, peintre et chef de file de l'école de Nancy à la mort d'Emile Gallé, son parrain ; sa mère, musicienne ; un milieu d'artistes, qui mettent la main à la pâte... Cette ligne de conduite restera la sienne. Il apprend tout de la vie, ingénieur sans école, architecte sans diplôme, constructeur sans relâche.

Prouvé fait son chemin dans le siècle, de l'époque arts déco où il dessine, à vingt-quatre ans, une grille en fer pour Mallet-Stevens, au Centre Pompidou, dont il préside le jury, qui choisira, à la surprise générale, le projet Piano-Rogers (Renzo Piano, un architecte bien dans sa lignée et dont il deviendra l'un des mentors). Caractère franc, on retrouve ses mots, et presque sa voix, mince comme un fil, son intonation aimable et sa lucidité courtoise dans le livre d'entretiens que vient de lui consacrer Armelle Lavalou (Jean Prouvé par lui-même, Editions du Linteau, 144 p., 80 F). L'Occupation, le monde ouvrier, Le Corbusier, le béton, l'autogestion... « C'est par l'atelier que les bonnes idées arrivent... Que ce soit pour une chaise ou pour un immeuble de 300 cents mètres de haut, on ne peut réaliser un bel objet (...) que si l'on regroupe les hommes. Il faut une harmonie de pensée. »

UN « TORTILLEUR DE TÔLES »

Il aura connu deux guerres, des pénuries, des temps difficiles et les élans de la reconstruction, des gens à loger, des sans-abri à secourir, des enfants à éduquer, des écoles à meubler. Il aura mis au point des innovations techniques, des projets conçus pour la série dont certains resteront sans lendemain: la Maison des jours meilleurs, pour l'abbé Pierre, du préfabriqué intelligent, soigné, léger, montré à l'Arsenal.

Intelligence du trait, pédagogie du geste, modestie du propos, l'autodidacte charismatique, contraint de laisser la place dans ses propres usines à cinquantetrois ans, commence une deuxième



La Tour Nobel, à La Défense (1967), pour laquelle Jean Prouvé était ingénieur-conseil des architectes de Mailly et Depussé.

vie professionnelle: conseil, collaboration avec des architectes, puis enseignement au Centre national des arts et métiers. Il faut attendre l'exposition de 1983 à l'Institut français d'architecture, un an avant sa mort, pour saisir la cohérence esthétique de celui qui se désignait comme un simple «tortilleur de tôles». Ses cheveux blancs en brosse, sa fine moustache et son air paisible rassuraient, mais le sage avait passé sa vie à déposer des brevets, à animer des équipes, estimant, dès les

années 1930, qu'un ouvrier bien payé travaille mieux qu'un ouvrier mal payé. Un amour du travail bien fait, une énergie que l'on retrouve chez sa fille Catherine Prouvé, qui, au nom des cinq enfants, essaie de faire vivre la mémoire de l'œuvre. En témoignent aussi la passion des architectes, des quadras, qui ont conçu l'exposition du pavillon de l'Arsenal, manière d'inventaire sans manières, comme on ouvrirait des grandes malles ou des entrepôts, pour en répertorier les trésors.

Dominique Lyon, architecte, a choisi pour la scénographie le Plexiglas et la transparence pour laisser tout le relief aux formes, aux motifs, au grain et aux gris des métaux retenus, travaillés, rainurés, percés par l'ancien ferronnier d'art pour ses façades les plus subtiles des années 1960 et 1970. La tour Nobel, à la Défense, l'une des premières et des plus raffinées, seraitelle aussi gracieuse si le bonhomme Prouvé n'était passé par là, proposant d'arrondir les angles, afin que le joint métallique qui unit les fenêtres aux panneaux pleins dessine une ligne continue? Le pavillon en tunnel imaginé pour l'Observatoire de Paris, sauvé de la démolition parce qu'il sert aujourd'hui d'abri aux outils de iardin, ne mériterait-il pas un petit rajeunissement? Le murrideau de l'immeuble dessiné par Niemeyer pour le siège du Parti

tes, qui ont dirigé aussi le remarquable livre-catalogue, appartiennent à une génération qui a su reconnaître ce qu'il y avait de bon chez ses aînés et aussi s'ouvrir à d'autres pratiques (elles ont travaillé à New York chez Richard Meier, moderniste distingué).

A l'Arsenal, on voit combien les idées constructives de Prouvé, ses charpentes et ses auvents en compas, une jambe droite, une jambe qui s'avance légèrement, assurent la stabilité de l'ouvrage par un geste calculé au plus juste. Il les décline à plusieurs échelles : le mouvement est le même pour l'auvent de l'immeuble de la Sécurité sociale, démoli il y a quelques années au Mans et récupéré par des chasseurs d'antiquités modernes, que pour les tables, les bureaux ou les sièges. L'unité du style apparaît à l'évidence et s'impose, non pas comme une

Des sièges cotés entre 15 000 et 300 000 francs

L'année Prouvé a été lancée par une exposition à la Villa Noailles à Hyères, en février, où l'on pouvait voir notamment du mobilier conçu pour des maisons de vacances construites par Jean Prouvé en Provence. Quelques semaines plus tard, lors d'une vente à Nancy, le 26 mars, une paire de fauteuils *Kangourou*, en bois et en métal, atteignait le prix tout à fait inhabituel de 1 million de francs, soit quatre ou cinq fois la cote de sièges équivalents sur le marché. En fait, la diversité du mobilier signé Prouvé, qui comprend des équipement pour collectivités, comme la Cité universitaire, et des sièges fabriqués en grande « standard » – c'est-à-dire sept fois plus qu'il y a dix ans – à 200 000 ou 300 000 francs pour certains fauteuils à mécanisme. En attendant les rééditions annoncées pour la fin de l'année d'un certain nombre de créations par le fabricant allemand Vitra, qui estime que Prouvé est « l'autre Eames » du XX° siècle.

communiste français serait-il aussi limpide, lisse, s'il n'avait été mis au point sous l'œil attentif de Prouvé, trente ans après la Maison du peuple, à Clichy?

Le propos n'est pas de pleurer sur les disparus, nombreux, le palais du CNIT, encombré, et bien d'autres pertes, il est d'en prendre de la graine. C'est ici que le rassemblement de meubles et d'architectures dans un même lieu est intéressant. Les commissaires invitées, Laurence Allégret et Valérie Vaudou, architecvolonté a priori, mais comme le résultat d'une réflexion, une main qui pense. C'est par souci d'obtenir un équilibre des forces en même temps qu'une économie de matière qu'apparaissent le trapèze, la géométrie raisonnable des montants métalliques, renforcés là où porte l'effort, affinés là où il s'estompe. Ce souci d'artisan, transposé à la série industrielle, est devenu signature.

L'année Prouvé

à Paris et à Nancy

• Hommage à Jean Prouvé.

Mobilier, architecture, dessins,

Tél.: 01-46-33-82-41. Du mardi

• Jean Prouvé, Le Corbusier.

Entreprise, 34, rue Louise-Weiss,

Du mardi au samedi, de 11 heures

Paris-13°. Tél.: 01-53-82-13-60.

Mobilier, photos de Jérôme

Schlomoff. Galerie Jousse

photos. Galerie Downtown,

33, rue de Seine, Paris-6°.

au samedi, de 10 heures à 13 heures et de 14 à 19 heures.

Jusqu'au 27 juillet.

AUTRES EXPOSITIONS À PARIS

Michèle Champenois

BERLIN 2001 - OURS D'ARGENT PRIX DE LA MISE EN SCÈNE PRIX DE LA MEILLEURE JEUNE ACTRICE, SIN JE Betelnut Beauty un film de LIN CHENG-JHENG

fpi ⊞⊞ www.pyramidefilms.com

Des archives qui ne demandent qu'à être ouvertes

PERSONNE ne se désintéresse des archives Prouvé. Ni la famille, qui a déposé le fonds aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle, en 1986, en pensant rattacher l'industriel lorrain à sa région. Ni l'institution, qui les conserve, dre accessibles dans de bonnes conditions de sécurité. Ni l'association des Archives modernes de l'architecture lorraine (AMAL), dont la directrice, Catherine Coley, spécialiste de l'œuvre, prépare les trois expositions qui ouvriront à Nancy à la mi-juillet, et où, contrairement à la manifestation parisienne qui ne montre que des facsimilés, on pourra voir quelques précieux originaux. Tout le monde s'intéresse à ces archives - le Centre Pompidou, la future Cité de l'architecture de Chaillot, l'Etat, qui a promis son aide - et pourtant, elles sont menacées.

Tout reste à faire. Plans déchirés, calques anciens qu'on ne peut dérouler sans les abîmer, coups de tampon intempestifs sur le recto des photographies, manipulations hasardeuses au fil des demandes de consultation ont conduit, il y a deux ans, les ayants droit, fermement décidés à exercer leur « devoir de mémoire » et à ne pas disperser cet encombrant trésor, à ne plus autoriser l'accès, sauf exception, tant que la protection minimale ne sera pas assurée. « Soit on rend les archives à la famille, soit on s'en occupe », estime Catherine Coley qui, après trois mois d'un premier pré-inventaire, estime à deux ans pour trois personnes le temps de travail nécessaire à l'indexation des pièces graphiques.

PYRAMÍDE



Fauteuil « Kangourou », dessiné par Prouvé en 1951. Le prix des meubles flambe, mais le fonds documentaire manque de moyens.

A la différence des fonds d'archi-

tecte, l'ensemble est difficile à traiter car il comprend aussi ce qui a été récupéré en 1956, à la fermeture des usines de Maxéville, que Jean Prouvé avait dû quitter deux ans plus tôt. Soit une trentaine d'années de comptabilité, de courriers, de documents techniques. « Lorsque Armelle Lavalou a préparé la première exposition à l'Institut français d'architecture, en 1983, mon père a découvert avec une émotion immense des documents qu'il pensait disparus », raconte Catherine Prouvé.

La richesse du fonds joue contre lui. « Les plans, les documents techniques sont souvent classés par type de fabrication. Nous savons traiter cela, mais il faut du temps, du personnel compétent, reconstituer des ensembles, faire une sélection d'images, créer un CD-ROM. Mais il faut commencer maintenant. »

L'Etat avait promis son aide, rien

n'est venu. Dans une lettre adressée à Wanda Diebolt, directrice de l'architecture et du patrimoine au ministère de la culture, Denis Grandjean, président de l'AMAL, a rappelé, début mai, les engagements pris en septembre 2000 par le prédécesseur de M^{me} Diebolt, François Barré, pour un financement de 300 000 francs sur trois ans, qui n'a pour l'instant pas été débloqué.

Pendant ce temps, le marché de l'art fait flamber la cote de meubles signés Prouvé, dont beaucoup ont été récupérés dans des collectivités publiques, à Antony et à la Cité universitaire – qui n'ont rien fait pour les retenir. Situation paradoxale pour les ayants droit – la famille n'a pas de meubles et n'en vend pas – d'un fonds documentaire qui est leur seule richesse et qu'ils continuent de vouloir confier à une institution publique, en espérant que ce n'est pas un enfermement sans suite.

S'ajoute à ces préoccupations la question des droits d'auteur. « Le droit applicable pour la reproduction d'œuvres existe, mais il n'est pas appliqué », remarque M° Michel Huet, avocat des enfants Prouvé. « Bien sûr, cela crée une difficulté financière pour les éditeurs, les auteurs, mais du coup, l'entretien des archives ne peut pas être assuré par ceux qui ont choisi d'assumer leur devoir à l'égard de l'œuvre. »

Les meubles sont en lieu sûr dans les lofts new-yorkais, selon la marche courante des affaires. Sans doute faut-il maintenant ne pas laisser de côté les archives, sous prétexte qu'elles sont en lieu clos.

à 19 heures. Du 7 au 28 juillet. EXPOSITIONS À NANCY Jean Prouvé, 1901-1984. Musée des Beaux Arts.

Musée des Beaux-Arts, 3, place Stanislas, Nancy. Tél.: 03-83-85-33-25. Du 13 juillet au 15 octobre.

 Jean Prouvé dans ses meubles.

Galeries Poirel, 3, rue Victor-Poirel, Nancy. Tél.: 03-83-32-31-25. Du 13 juillet au 1^{er} octobre.

• Jean Prouvé se met au vert. Parc de la Pépinière, Nancy. Tél.: 03-83-85-31-00. Du 13 juillet au 15 octobre.

• Catalogue des expositions organisé et dirigé par Blandine Chavanne et Catherine Coley. Editions Réunion des musées nationaux.

• Renseignements :

Archives modernes de l'architecture lorraine, 29, rue du Haut-Bourgeois, 54000 Nancy. Tél.: 03-83-37-14-67. Site Internet créé par l'AMAL: www.iean-prouve.net/

M. Ch.

De Saint-Pétersbourg à Las Vegas, la mutation de l'Ermitage

Désargenté, le musée russe a conclu un partenariat avec la Fondation Guggenheim pour financer son développement. Au menu : un programme d'art contemporain et la création commune d'un centre d'expositions à Las Vegas

Le Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg a conclu un accord avec la Fondation Guggenheim. Pour Mikhaïl Piotrovsky, directeur de l'Ermitage, ce partenariat va permettre surtout le développement d'un programme d'art contemporain à Saint-Pétersbourg. Le musée russe aura également une antenne dans le futur Musée Guggenheim de New York. Autre projet commun : la création d'un Centre Guggenheim à Las Vegas, auquel le nom prestigieux de l'Ermitage est associé. L'Ermitage a aussi un agrément avec le MoMA de New York, et a pris langue avec le Centre Pompidou à Paris. « Nous voulons montrer les chefs-d'œuvre de beaucoup de musées. Nous voulons exposer

expositions dans différents centres

contrôlés par le musée ». Le direc-

teur de l'Êrmitage insiste sur cette

idée de contrôle, en rappelant que

son musée est déjà producteur de

cinq ou six expositions dans le monde par an, et qu'il n'est pas

question de perdre la maîtrise des

initiatives. L'Ermitage a des argu-

ments de poids pour cela: une col-

lection et un nom célèbres dans le

monde entier. Il en va de même de

l'autre nouveau partenaire du

Musée Guggenheim : le Kunsthistorisches Museum de Vienne.

Celui-ci doit, comme l'Ermitage,

apporter ses compétences et prê-

ter ses collections dans les musées

de la Fondation Guggenheim. Le

Guggenheim y gagne de nouveaux

quartiers de noblesse et prend du

poids, notamment en regard du

MoMA et du Met, les deux grands

les grands noms de l'art contemporain, de l'art européen. Nous avons beaucoup de relations avec les musées américains, et il est évident que nous devons équilibrer nos choix », explique au Monde Mikhaïl Piotrovsky.

SAINT-PÉTERSBOURG

de notre envoyée spéciale Le musée national de l'Ermitage, l'un des trois plus grands musées du monde avec le Louvre et le Metropolitan de New York, n'a pas d'argent et ne peut prétendre se développer seul l'élargissement de ses collections, ses aménagements, ses expositions... Il s'est donc trouvé un partenaire en or : la tentaculaire Fondation Guggenheim, dont la marque, portée par l'effet du musée construit par Gehry à Bilbao, est très demandée - et bien servie par des sponsors comme Hugo Boss.

Thomas Krens, directeur de la fondation depuis 1988, est à l'origine de cette politique d'expansion sans précédent dans l'histoire: multiplication des partenariats, projets et créations d'établissements un peu partout dans le monde; programmation d'expositions tous terrains – celles qui rapportent, comme l'histoire de la moto ou Giorgio Armani, alternant avec des manifestations pointues relatives à l'histoire de la collection et des avant-gardes

Pour Mikhaïl Piotrovsky, directeur du Musée de l'Ermitage, le partenariat avec le Guggenheim va permettre le développement d'un programme d'art contemporain à Saint-Pétersbourg même : « L'Ermitage a reçu du gouvernement le bâtiment de l'Etat-Major, place du Palais. Nous voulons y développer le département des arts décoratifs du XVIII^e siècle, y transporter les ensembles impressionnistes et postimpressionnistes des anciennes collections Chtchoukine et Morosov et y créer un département des arts du XX^e siècle. Le problème est que nous n'avons pas les moyens de constituer une bonne collection d'art moderne d'après-guerre. Nous avons donc décidé d'utiliser des collections existantes. La collection de l'Ermitage finit quand celle du Guggenheim commence. La restauration de l'Etat-Major et l'installation des arts du XX' siècle sont à l'origine de notre alliance avec la fondation. » La rénovation des salles de l'Etat-Major devrait être réalisée par un nouveau tandem de poids: les architectes Frank Gehry et Rem Koolhaas, associés depuis peu dans la réalisation des projets de Tom Krens.

UNE ANTENNE À NEW YORK

Les accords passés entre l'Ermitage et le Guggenheim ne prévoient pas seulement la présentation des collections du Guggenheim à Saint-Pétersbourg. Le musée russe aura une antenne dans le nouveau Guggenheim de New York, signé Frank Gehry, qui doit être construit sur pilotis à l'emplacement de trois *piers* sur l'East River. Le montage financier

de l'opération, estimé à 678 millions de dollars (782 millions d'euros), est en cours de bouclage.

Tom Krens n'a pas attendu plus longtemps pour conduire un autre projet assez troublant : la création d'un Centre Guggenheim à Las Vegas, auquel le nom prestigieux de l'Ermitage est associé. Cette fois, c'est Rem Koolhaas seul qui a été chargé de l'aménagement du centre à l'Hôtel Venitian, qui devrait être inauguré fin 2001 par une exposition de chefs-d'œuvre impressionnistes et modernes de l'Ermitage et du Guggenheim. Chaque institution y présentera 25 tableaux. Par exemple, pour l'Ermitage, Les Trois Femmes, de Picasso (1908), un chef-d'œuvre, effectivement. Mais qui, dans ce contexte-

là, le verra?
Pour Mikhaïl Piotrowski, « le principe d'une exposition comme celle-là est important. L'Ermitage est un très grand musée qui ne peut absolument pas exposer ses kilomètres de richesses. La solution, c'est l'accès à Internet et la rotation des

« ÉQUILIBRER NOS CHOIX »

musées de New York.

L'Ermitage a aussi un agrément avec le MoMA. « Nous voulons montrer les chefs-d'œuvre de beaucoup de musées. Nous voulons exposer les grands noms de l'art contemporain, les grands noms de l'art européen. Nous avons beaucoup de relations avec les musées américains, et il est évident que nous devons équilibrer nos choix. Nous présentons, en principe, toutes les cultures. Actuellement, nous exposons Pierre Soulages, un grand peintre dans la tradition de l'abstraction européenne. Cet été, nous aurons une exposition de maîtres hollandais du XX^e siècle, et, en octobre, une grande exposition Louise Bourgeois. En 2003, pour le tricentenaire de Saint-Pétersbourg, nous avons prévu une exposition Cobra et une rétrospective Nicolas de Staël.

» Le Guggenheim, avec l'art américain, avec Rauschenberg, pourrait être une de nos bases, mais d'autres sont possibles... Nous avons discuté avec M. Pacquement [directeur du Musée national d'art moderne, ndlr] de la possibilité de faire quelque chose avec le Centre Pompidou : peut-être une salle Rouault à l'Ermitage, pendant un an. »

En regard des échanges avec le Guggenheim, c'est un peu ridicule. Mais que faire sans arguments financiers ? A Las Vegas, c'est la

En regard des échanges avec le Guggenheim, c'est un peu ridicule. Mais que faire sans arguments financiers? A Las Vegas, c'est la fondation américaine qui finance l'installation au Venitian, et qui se charge du sponsoring. Les recettes des entrées et des produits dérivés, versées en « compensation » à l'Ermitage (et au Guggenheim), devraient permettre de faire avancer la rénovation du palais de l'Etat-Major.

Selon l'interlocuteur auquel il a affaire, Mikhaïl Piotrovsky peut se féliciter de participer à la naissance d'une nouvelle catégorie de musée, ou raccrocher, avec un sourire amusé, son union avec le Guggenheim aux wagons de l'Histoire : « Je voudrais dire que c'est aussi une idée socialiste, parce que c'est de l'art pour le peuple. » Une idée qui n'a rien à voir avec les multinationales? « C'est un peu ça. Mais je parlerai de globalisation. La globalisation, c'est comme Internet, Il v a beaucoup de mauvais, mais on peut faire de bonnes choses: créer des sites pour les musées, des sites culturels. Si nous globalisons des activités culturelles, ce sera une bonne globalisation. En Russie, nous avons la possibilité d'entrer dans la globalisation en exportant notre culture. C'est mieux que de vendre des armes. »

Geneviève Breerette

DÉPÊCHES

■ INSTITUTIONS: l'auteur-compositeur Jacques Demarny, soixante-quinze ans, vient d'être élu, pour l'exercice 2001-2002, président de la SACEM. Son prédécesseur à la tête du conseil d'administration de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique était l'éditeur Gérard Davoust. Trois vice-présidents l'entourent: Jean Drejac, représentant les auteurs, Jean-Claude Petit, les compositeurs et François Leduc,

■ THÉÂTRE: la Comédie-Française a engagé, jeudi 14 juin, trois nouveaux pensionnaires: Rachida Brakni, Julie Sicard et Laurent Stocker. Ces trois jeunes comédiens ont été formés au Conservatoire national supérieur d'art dramatique. Julie Sicard (vingt-quatre ans) joue déjà au Français: elle est Angélique dans Le Malade imaginaire, mis en scène par Claude Stratz. Rachida Brakni (vingt-quatre ans) sera la saison prochaine la reine de Ruy Blas, mis en scène par Brigitte Jaques, tandis que Laurent Stocker (vingthuit ans) y jouera un laquais et reprendra le rôle de Covielle du Bourgeois gentilhomme.

■ MUSIQUE: la Cité de la musique propose un cours annuel d'histoire de la musique ouvert au grand public. Deux séries, l'une chronologique, l'autre thématique, seront présentées par la musicologue Pascale Saint-André, avec la collaboration de l'historienne de la philosophie Nathalie Aebischer. Les cours auront lieu les mardis et mercredis, à partir du 3 octobre. Le montant de l'inscription pour l'année est de 747,79 francs (114 euros). Tél.: 01-44-84-45-63.

■ OPÉRA: la Française Valérie Condoluci et la Canadienne Karen Wierzba ont été récompensées par les Prix lyriques du Cercle Carpeaux. Les deux chanteuses sont élèves du Centre de formation lyrique de l'Opéra de Paris, que le Cercle Carpeaux soutient en distinguant chaque année deux de ses membres, ainsi qu'un sujet du Ballet. Le Cercle Carpeaux soutient l'Opéra de Paris depuis la fin de la seconde guerre mondiale et distribue ses Prix lyriques depuis 1996.

Le Venitian, son casino, son Guggenheim...

L'Hôtel Venitian, dans lequel un centre Guggenheim associant l'Ermitage doit être implanté, a été construit en 1996 sur les cendres du Sand, un hôtel très malfamé naguère fréquenté par Frank Sinatra, Dean Martin et Samy Davis Junior, qui venaient s'y saouler, jouer et chanter. Racheté en 1989 par Sheldon Adelson, celui-ci le démolit en 1996 pour s'offrir une façade imitant le Palais des doges. Avec sa tour de 3 000 chambres sur 35 étages, le Venitian passe pour le plus grand hôtel de Las Vegas, la capitale mondiale du jeu, qui reçoit chaque année 35 millions de visiteurs. Le Venitian, qui perpétue la presque vieille tradition du Caesar Palace et du Louxor, propose des spectacles extravagants. Il abrite un palais des congrès, un centre commercial, un casino. Plus de 100 000 personnes le fréquentent chaque jour, pour jouer, dîner, assister à des conférences, y admirer son grand canal et ses gondoles, sa place Saint-Marc... et les 450 000 mètres carrés de carrelage en vrai marbre qui recouvrent ses sols.

Les noirs de Soulages dans les nuits blanches de la Neva

SOULAGES-LUMIÈRE DU NOIR; Galerie Nicolaiewski, musée de l'Ermitage, Saint-Pétersbourg. Jusqu'au 2 septembre.

SAINT-PÉTERSBOURG

de notre envoyée spéciale Bien qu'il admette « une certaine émotion » à se retrouver le premier peintre vivant qui expose dans l'envi-ronnement des chefs-d'œuvre du Musée de l'Ermitage, Pierre Soulages n'est pas du genre à se démonter. A quatre-vingts ans passés, c'est toujours une force de la nature, chêne plutôt que roseau, sûr de la validité de son œuvre. D'ailleurs, c'est évident, sa peinture aussi tient le choc dans l'ancienne salle de bal du Palais des tsars, une immense pièce de 60 mètres de long, de 20 mètres de large, d'une hauteur sous plafond de près plus sobre que la plupart des salons de l'Ermitage. Les œuvres, une quarantaine, datant de 1948 à 2001, bien choisies, tiennent le coup malgré des cimaises limitées en hauteur afin de ne pas masquer les lustres.

Le bricolage se voit, les spots aussi. Puis on oublie, pour ne plus voir que l'espace des tableaux et cette lumière extraordinairement forte qui entre par les onze doubles fenêtres donnant sur la Neva. Elle transforme comme jamais les noirs méthodiquement appliqués sur les toiles, irise les surfaces planes de platine et les strie de filets d'or, de veloutés bleus profonds, de verts métalliques, donne à voir tout ce qui échappe à la stricte matérialité du tableau, qui est bien là pourtant, mural, s'offrant à une expérience du regard très riche. La présence de Soulages au pays des icônes et de Malevitch invite à repenser à la nature de cette peinture noire qui prend si bien la lumière, et se la garde, pour activer les surfaces, sans qu'on puisse y déceler un quelconque substrat iconique, comme le remarque Jeanarcadé dans la p catalogue. L'« outre-noir » du peintre français s'inscrit dans la tradition picturale occidentale de Manet.

L'exposition est le produit des bonnes relations entre les directeurs et les conservateurs des Musées de l'Ermitage et du Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Ces relations se sont développées à l'occasion de prêts de tableaux de Matisse et Derain pour l'exposition du fauvisme organisée par Suzanne Pagé. En échange, une exposition d'art contemporain français soutenue par l'Agence française d'action artistique irait à Saint-Pétersbourg. Albert Kostenevitch, conservateur pour l'art moderne à l'Ermitage, explique volontiers ce choix, qui en grande partie lui revient. Il s'intéresse à Soulages justement comme représentant de la tradition abstraite occidentale, en le situant par rapport à ce qu'il n'est pas : décoratif, symboliste, expressionniste, par rapport à l'existentialisme, à la liberté d'expression en soi, au caractère unique du geste individuel, découlant d'une culture eurocieux de rappeler que la peinture abstraite est née en Russie et en Europe occidentale, et non aux Etats-Unis dans l'après-guerre.

G. B.

Faire du concept de diversité culturelle une politique

Les ministres francophones de la culture adoptent un plan d'action décennal

COTONOU

de notre envoyée spéciale
Vingt ans après la première conférence de Cotonou, les ministres
francophones de la culture ou
leurs représentants se sont retrouvés les 14 et 15 juin dans la
capitale béninoise pour adopter
une déclaration politique sur la
diversité culturelle et un plan

d'action décennal.

Les gouvernements nationaux devancent ainsi l'Unesco qui, à l'automne, proposera à son tour un texte fortement inspiré de celui de « Cotonou II ». Le prochain Sommet de la francophonie, qui se tiendra en octobre à Beyrouth sur le thème du « dialogue des cultures », devrait ratifier la déclaration et le plan d'action. Enfin, le grand rendez-vous pour les cinquante-cinq pays qui ont le français en commun est prévu en novembre au Qatar avec la réu-

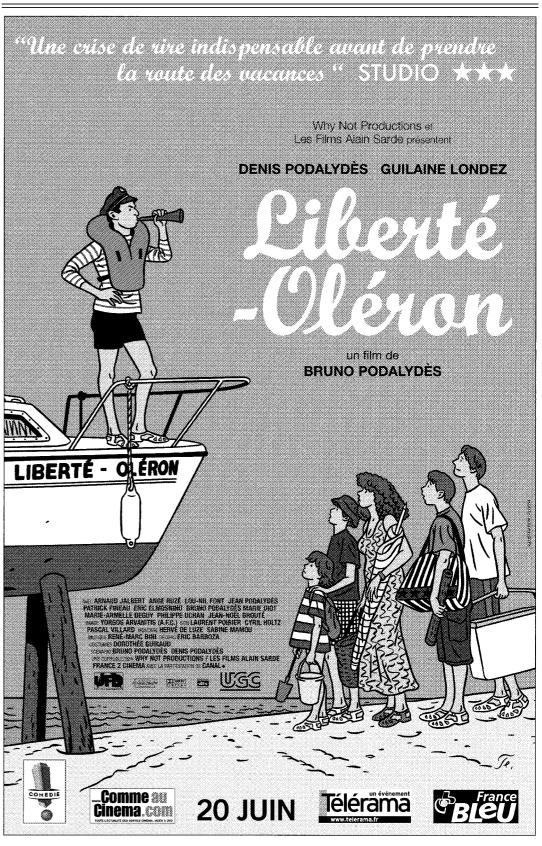
nion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est là, comme les ministres s'y sont engagés, qu'ils devront faire reconnaître « la culture comme un domaine ayant ses propres règles en matière commerciale ». Partant de cette idée défendue lors du sommet de Moncton (Canada) en 1999, les ministres appuieront « le principe d'un cadre réglementaire international à caractère universel favorable à la promotion de la diversité culturelle ».

Pour compléter ce processus, le plan d'action confié à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) prévoit plusieurs mesures comme le soutien à la formation pour la gestion des biens culturels ou l'aide à la promotion et à la diffusion des créateurs du Sud pour qu'ils accèdent aux marchés internationaux.

Dans le domaine du patrimoine culturel et du retour des œuvres dans leurs pays d'origine, la nécessité d'une protection renforcée contre les trafics illicites a été rappelée. Enfin, le dialogue entamé avec les créateurs et les acteurs culturels ainsi qu'avec les autres aires linguistiques sera poursuivi au sein d'un « forum de concertation ».

Au soir de ces deux journées, le secrétaire de l'OIF, Boutros Boutros-Ghali, dont le mandat s'achève en novembre, résumait ainsi le nouvel « esprit » de la francophonie : « Jusqu'alors, la diversité culturelle était un concept, elle est devenue une politique. » Reste aux chefs d'Etat et de gouvernements de doter cette politique des moyens financiers nécessaires à sa réalisation.

Christine Rousseau



Trois jours et trois nuits de fête au Sonar

Quelque 70 000 amateurs de musique électronique et de danse se sont rassemblés à Barcelone pour la huitième édition du festival catalan

de notre envoyée spéciale Dimanche, au petit matin, les rescapés de trois jours et de trois nuits de musiques électroniques montrent avec fierté les trois bracelets en plastique, vert, orange et jaune, témoignant de leur présence à l'intégralité du Festival internacional de musica avanzada y arte multimedia de Barcelona (Sonar), dont la huitième édition s'est achevée le 17 juin. 58 concerts offerts par 80 DJ, dont certains parmi les plus rares et les plus prestigieux - Jeff Mills, Carl Cox, Richie Hawtin. Franck Knuckles, Masters At Work, etc. -, 250 artistes présents (y compris dans les domaines du multimédia et du cinéma) et un succès public qui va croissant (53 000 billets vendus en 2000, sans doute près de 70 000 cette année selon les

Sonar, c'est une marque, une griffe: rien n'est laissé au hasard par les trois créateurs du festival catalan, Enric Les Palau, Sergio Caballero et Ricard Robles - un créateur d'image, un musicien, un homme de média : une trilogie redoutablement efficace. Dans l'immense parc industriel Pedrosa, non loin de Barcelone, où s'aventurait cette année le Sonar de nuit - 18 000 entrées comptabilisées pour celle de samedi à dimanche -, Schwep-

DU CÔTÉ DES ANGES

La Capella dels Angels, la chapel-

le des anges, au soleil couchant,

inspire l'union et les fusions arden-

tes. Face au Musée d'art moderne

de Barcelone (MACBA), cette bâtis-

se à la nef profonde a été choisie

par le Sonar, sous le nom de Sonar-

Macba, pour abriter les avant-gar-

des et les mariages improbables.

La Capella dels Angels, avec ses sor-

ties labyrinthiques, ses entrées

nom, Jono Podmore). L'espace. En

conformité avec son rôle au sein

de Can, groupe historique et culte

organisateurs): Sonar confirme

son statut de festival maieur dans

le monde toujours plus vaste de

l'électronique.

INSTANTANÉ

pes a recruté des mannequins afin de faire connaître une nouvelle boisson gazeuze. Sonar les a habillées en infirmières (cornettes et robes ultracourtes) afin de souligner son souci en matière de prévention des effets nocifs de la drogue et d'affirmer « l'esthétique Sonar », explique Ricard Robles. Si les affiches de l'édition 2000 mettaient en scène deux sœurs jumelles aux capacités paranormales (comme celle de se laisser enterrer vivante, un sac plastique sur la tête sans en mourir pour autant), celles de 2001 mettent en scène des individus plutôt BCBG souillés par la sueur et l'effort, qui ont « transpiré comme les chevaux, entre les jambes », explique, sans provocation aucune, Sergio Caballero, concepteur de ces campagnes qui marient l'absurde au surréalisme.

INVESTIGATIONS SONORES

S'il a d'abord puisé ses forces dans une Barcelone rompue à la vie nocturne et au clubbing - le festival a très vite trouvé les lieux de son off -, Sonar a su creuser le sillon de la culture électronique. Musicalement d'abord, car si les DJ les plus en vogue ont fait danser sept ans durant la plage de Mar Bella et, cette année, le parc industriel Pedrosa, plus froid, mais plus sûr, les racines et les bizarreries sont explorées avec soin : en 2000, le Sonar s'était ouvert par un concert de Stockhausen; c'est le pia-



La huitième édition du Sonar a présenté 58 concerts offerts par 80 DJ, dont les plus rares et les plus prestigieux.

niste et compositeur Terry Riley, l'un des fondateurs du minimalisme électro-acoustique, qui a pris le relais cette année.

Ce goût du décloisonnement tient au fait que la capitale catalane n'a pas refusé d'ouvrir au festival les portes du Centre de création et de culture de Barcelone (CCCB), ancienne maison de charité reconvertie à l'art moderne, située à deux pas du Musée d'art moderne de Barcelone (MACBA), dans l'ancien quartier ouvrier de Raval, près des Ramblas. Dans la journée, le CCCB accueille les scènes alternatives, souvent occupées par les labels, à la fois représentants d'une esthétique et d'une attitude sociale. On y a entendu en 2001 les artistes présentés par des labels phares de la scène allemande (Kitti-Yo, Mille Plateaux, Tresor, Compost), mexicaine (Coletivo Nortec), française (F Com),

premier étage se tient un marché professionnel et, au sous-sol, une exposition, SonarMatica, consacrée cette année à Londres. Logos, pochettes d'albums signées Paul A Taylor (designer de Mute), Trevor Jackson ou EkhorForss, graphiste de The Wire et du label Leaf. côtoient les investigations sonores de Valerie Tevere ou l'exploration méthodique des radios et télévisions pirates et underground de la ville - animateur de Radio 1, John Peel fait pendant ce temps salle comble au SonarClub, jouant en plein air Elvis Presley, Otis Redding ou de la house. Dix-huit heures de musique quo-

hongroise (hugar), britannique (XL

Records), brésilienne (Trama). Au

tidiennes doivent satisfaire, selon Ricard Robles, trois types de clientèle: « Les amateurs très spécialisés; ceux qui veulent en savoir davantage; et enfin les danseurs. » Jake Mandell ou Matmos pour les premiers (lire ci-dessous), Amon Tobim, Isolée, Aphex Twin ou Jori Hullkonen pour les deuxièmes, Carl Cox ou Jeff Mills pour les troisièmes. On ajoutera quelques groupes frontaliers, par leur proximité avec le monde du rock (Sonic Youth ou Sigur Rös).

Sonar peut faire cohabiter le plus obscur avec Frankie Knuckles, figure historique de la house de Chicago, ou avec les rarissimines (chers, peu enclins au voyage) Masters At Work: dans la nuit du 15 juin, près de 10 000 danseurs ont suivi massivement et sensuellement ces maîtres des rythmes latinos, de cuivres funk, de voix soul, passés aux platines, et menés par Little Louie Vega, roi de The Futur, club rival du Warehouse de Chicago où officiait Frankie Knuc-

Véronique Mortaigne

GUIDE

SORTIR

Pas Touche terre

et Babeth Gros.

L'amour donne des ailes.

La Compagnie Vent d'Autan,

auteurs-acrobates-comédiens,

présente à l'Espace Chapiteaux

en scène de Christian Coumin,

« histoire simple et sans paroles »

d'acrobates qui s'aiment, mêle

chant, danse et pantomime. Ce

direct par trois musiciens:

« duo vertigineux » est soutenu en

Guillaume Hazebrouck (pianiste),

Servane Gittier (accordéoniste).

Espace Chapiteaux du parc de

20 h 30, les mardis, mercredis,

et dimanches et le mardi 26 juin.

Tom Jobim, dont elle avait été

de rivière cristalline, sa folie

maîtrisée ». Amoureuse

Tél.: 01-40-03-75-75. 90 F et 110 F.

l'élève, admirera « sa voix en forme

de la bossa-nova (« le terreau de la

jeudis, vendredis et samedis;

relâche les lundis, jeudis

Jusqu'au 11 août.

Joyce

Antoine Manceau (clarinettiste), et

La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès,

Paris-19°. Mº Porte-de-La Villette.

également coauteur de cette

du parc de La Villette, Pas Touche

terre, sa nouvelle création. La mise

créée en 1995 par Rémy Balagué

PARIS

REPRISES FILM

La Table tournante

de Paul Grimault et Jacques Demy (France, 1988). A l'occasion de ses trente ans, l'Animathèque (AFCA) rend hommage à Paul Grimault, réalisateur notamment du Roi et l'Oiseau et président de l'association dans les années

Espace Kodak, 26, rue Villiot, Paris-12°. M° Gare de Lyon. 19 h 30, le 19. Tél. : 01-40-23-08-13. 30 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél.: 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Chillida

Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris-8°. M° Concorde. Du 19 juin au 16 septem-bre. De 12 heures à 19 heures ; de 10 heures à 19 heures, samedis et dimanches; de 12 heures, à 21 h 30, mardi. Fermé lundi. Tél. : 01-42-60-69-69.38 F. 28 F; gratuit pour les moins de treize ans.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commis-

sion par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Petit Appel de nuit -

Le Marais rwandais - Paliers Yourtchenko,

Umubyeyi et François Bon, mise en scè-ne de Laurence Renn, Isabelle Lafon et François Clavier.

Cartoucherie – Théâtre de la Tempête,

route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12°. M° Château-de-Vincennes. 20 h 30, les 19 et 23. Tél. : 01-43-28-97-04. 50 F.

Visions d'Eden - A la vie ou à la mort - Le Voyage à la mer - Le Marais rwandais - Les Brûlants

de Yan Ciret, Ricardo Miguel Grasso et

Cartoucherie – Théâtre du Chaudron Champ-de-Manœuvre, route du Paris-12°. M° Château-de-Vincennes. 20 heures, les 19 et 21. Tél.: 01-43-28-97-04. 50 F.

Ouatre à quatre d'Antonio Lobo Antunes, Jean Racine et William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec les élèves de troisième année de l'ERAC.

Les Ateliers Berthier, 36, boulevard Berthier, Paris-17°. M° Porte-de-Clichy. 20 heures, les 19, 20, 21, 22, 23 et 26. Tél.: 01-44-41-36-36. 50 F.

Ensemble Intercontemporain Œuvres de Kurtag, Carter, Dalbavie. Michel Cerutti (cymbalum), Chœur de

chambre Accentus, David Robertson (direction).

CONCERTS



récital unique

Maurizio Pollini Chopin, Liszt

25 juin > 20h

www.cite-musique.fr 01 44 84 44 84

Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19°. M° Porte-de-Pantin.

LE MONDE / MARDI 19 JUIN 2001 / **35**

d'aujourd'hui », dit-elle), elle

consacra un album à Vinicius de

Moraes, avec qui elle vint à Paris

pour la première fois sur la scène

de la musique brésilienne, Joyce a écrit plus de trois cents chansons.

M° Château-d'Eau. 21 heures, le 19.

Ce titre regroupe deux créations

(Wedding et Cabaret) signées

hongroise rattachée au théatre

Yvette Bozsik, chorégraphe

de Budapest, Katona Jozsef.

grotesque et hypertrophiée ».

du Berlin d'avant la seconde

guerre mondiale, mêle danse,

théâtre et mime et nous fait

découvrir parmi la troupe de

(Kamra Theater), deux acteurs

Le Divan du monde, 75, rue des

01-44-92-77-66. 110 F et 130 F.

Martyrs, Paris-18°. M° Pigalle.

les 21, 23 et 24. Tél.:

Tölgyessi et Tibor Szikszai.

La première évoque une noce

hongroise « dans une ambiance

La seconde, héritée de la tradition

danseurs du studio-théâtre Katona

travestis, vedettes dans leur pays:

20 heures, jusqu'au 30 juin. Relâche

de l'Olympia, en 1975. Figure

New Morning, 7-9, rue des

Petites-Ecuries, Paris-10°.

Le Cabaret et Wedding

Tél.: 01-45-23-51-41.

De 110 F à 130 F.

musique brésilienne

De 60 F à 120 F. Orchestre de l'Opéra national de Paris Œuvres de Rachmaninov. Debussy. Ravel. Philippe Bianconi (piano), James Conlon (direction).
Palais Garnier, place de l'Opéra,

20 heures, le 19. Tél.: 01-44-84-44-84

Paris-9°. M° Opéra. 20 heures, le 19. Tél.: 08-36-69-78-68. De 45 F à 255 F. Chœur symphonique de Paris Œuvres de Tchaïkovski, Vaughan

Williams. Chœur et Orchestre symphonique de Paris, Dinah Bryant (soprano), Pierre-Yves Pruvot (baryton), Xavier Ricour (direction). Maison de l'Unesco, 125, avenue de

Suffren, Paris-7°. M° Ségur. 20 h 30, le 19. Tél. : 08-25-08-70-00. De 170 F à

L'Harmonie des gardiens de la paix La Musique des gardiens de la paix de

Eglise Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6°. M° Saint-Sulpice. 20 h 30, le

19. Entrée libre. Sophie-Véronique Cauchefer-Choplin

(orgue) Hommage à Marcel Dupré. Eglise Saint-Vincent-de-Paul, 111, rue

Lafayette, Paris-10°. M° Poissonnière. 20 h 30, le 19. Entrée libre. Les Petits Chanteurs de Sainte-Croix

de Neuilly Œuvres de Pergolèse, Vivaldi. Le Collè-

ge de Musique sacrée. François Polgar (direction). Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, pla-

ce du Louvre, Paris-1est. M° Louvre. 21 heures, le 19. Tél. : 01-46-37-36-62. De 80 F à 120 F. Orchestre national d'Ile-de-France

Œuvres de Bizet, Gounod. Chœur d'Oratorio de Paris, Jacques Mercier (direction). Mantes-la-Jolie (Yvelines). Collégiale,

place Jean-XXIII. 21 heures, le 19. Tél. : 01-34-77-10-30. De 50 F à 150 F.

Renaud Capuçon Œuvres de Henze, Mendelssohn, Brahms. Renaud Capuçon (violon), Deutsche Kammerphilharmonie de Brême, Daniel Harding (direction).

Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. M° Basilique-de-Saint-Denis. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-48-13-06-07. De 90 F à

Alain Vankenhove, Marc Ducret, **Christophe Marguet**

Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M° Châtelet. 21 heures, les 19 et 20. Tél.: 01-42-33-22-88.

Bon Jovi Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-12^e. M^o Bercy. 20 heures, le 19. Tél. : 08-03-03-00-31.

De 263 F à 335 F. Afida Tahri

Textes et chants berbères. Théâtre international de langue fran-

çaise, Parc de La Villette (derrière la Grande Halle), Paris-19°. M° Porte-de-Pantin. Tél. : 01-40-03-93-95. 70 F et Tahar et Zied Gharsa, al-Gailani

les Rwayyès

Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5°. M° Jussieu. 20 heures, le 19. Tél.: 01-40-51-38-14. De 100 F à 120 F.

Souad Massi Théâtre international de langue fran-

çaise, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19°. M° Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-40-03-93-95. De 50 F à

RÉGIONS

La Nuit des rois

de William Shakespeare, mise en scène d'Alain Bézu, Patrick Sandford Rouen (Seine-Maritime). Théâtre des Deux Rives, 48, rue Louis-Ricard. 20 h 30, les 19 et 23. 19 h 30, les 20, 21 et 22. Tél.: 02-35-70-22-82.60 F, 90 F

La Cour des Grands Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, mise en scène des auteurs.

Le Havre (Seine-Maritime). Grand Volcan, 2, rue Racine. 19 h 30, les 20 et 21; 20 h 30, les 22 et 23. Tél. : 02-35-19-10-10. 80 F et 130 F

bondées de mélomanes, doit être abordée avec tact, avec sensualité. américano-espagnole, lors d'autopsies ; de l'autre, les cin-Par où commencer? Par l'espachargée des interludes - ne glés anglais de People Like Us. criaient au loup à cause du dépasce, répond le pianiste allemand Sons Spootnik, Tristar et pianos Irmin Schmidt, marié pour une brèmécaniques tourbillonnent entre sement horaire, pressés qu'ils sont ve heure avec le sculpteur de sons de mettre le feu aux murs en pierritournelles amoureuses, house et électroniques Kumo (de son vrai

tement lyrique : cascades de piano à amplitude maximale, du jazz aux impressionnistes français, dévalant sur les boucles rythmiques de Kumo. La chaleur est à son maximum; le duo joue Gormenghast, un « opéra ». La Capella dels Angels est une bulle terriblement charnelle où l'on peut garder la tête dans les étoiles.

dans les milieux électroniques,

Irmin Schmidt part sur un pied for-

Masters of Confusion, seconde pièce du duo, pourrait bien durer des heures si les DJ suivants -Alejandra et Aeron, drôle de paire res usées de la chapelle, diffusant leur « lapnoise » partout, et produisant une musique décharnée comme une vieille charpente.

V. Mo.

d'un maillot de foot taille cintrée numéro 10, Maradona –, embrasse une jeune fille au percing élégant et au pantalon tombant en bas des hanches. Les bouteilles d'eau glacée - l'alcool est peu consommé ici - servent aussi à rafraîchir les nuques. Et soudainement, dans la cohue, arrive un objet fou, « collage schizo et freak »: d'un côté, Matmos, duo de San Francisco, connu pour échantillonner des sons produits lors d'opérations chirurgicales ou futurisme italien. C'était un samedi soir à Sonar, juste avant la nuit.

Lassé, le public ? Non. Un jeune

homme coiffé à la Kraftwerk, vêtu

kles dès la fin des années 1970.

Le Quatuor Parisii reconstitue le «Livre» problématique de Boulez

ATELIER-CONCERT. PIERRE BOULEZ: Livre pour quatuor à cordes. JEAN-SÉBASTIEN BACH: L'Art de la fugue (extraits). des op.28. Pierre Boulez (présentation), Quatuor Parisii. Château de Fontainebleau. Le 16 juin.

La majorité des deux cents personnes qui emplissent la salle de la Belle Cheminée du château de Fontainebleau, le 16 iuin en milieu d'après-midi, boivent du petit lait. Interprètes ou compositeurs de renom, professionnels de la musique contemporaine ou amateurs souvent vus à l'Ircam, tous se délectent de la présentation par Pierre Boulez de son Livre pour quatuor, dans le cadre d'un atelier conjointement proposé par les Rencontres musicales Proquartet et le festival Agora.

Les commentaires d'un maître fringant de soixante-seize ans sur une œuvre écrite par un jeune rebelle il y

louischedid

dans boucbelair

Insouciance, liberté et plaisirs mêlés" (Libération)

"Un cadeau dont nous avions tellement besoin"

Y'a de l'amour

'Simple [...], précieux" ffff (Télérama) 'Un album splendide" (France-Soir)

'Lumineux" *** (Le Parisien)

a plus d'un demi-siècle ne manquent pas de saveur. « Ni confession ni repentance, mais état des lieux », prévient Boulez avec le sourire de celui

qui prépare un bon tour. bition de faire le chef-d'œuvre artisanal» du genre mais réputé injouable, le Livre pour quatuor était devenu une somme de problèmes techniques que le compositeur n'avait « pas envie de revoir, ni même d'entendre » jusqu'à ce que le quatuor Parisii lui fasse part de son désir d'en donner une exécution quasi intégrale – le quatrième des six mouvements effectuant son purgatoire dans les archives

de la Fondation Sacher à Bâle. Instruit par de lointaines expériences - les deux premiers mouvements ont été créés à Donaueschingen par le Quatuor Marschner, les deux derniers par le Ouatuor Hamann en 1961, à Darmstadt, ainsi que le troisième, l'année suivante, au même endroit, par les Parennin; les Arditti les ont restitués glo-

Nouvel Album

balement au milieu des années 1980 -, Boulez sait bien que dans l'écriture de son quatuor, « la complexité étouffe l'interprétation » et. par conséquent, cherche plutôt à

ESPRIT MALLARMÉEN

C'est sans compter avec l'opiniâtreté de Jean-Louis Leleu. Ce musicologue dont on a apprécié l'influence positive sur les jeunes quartettistes en début de carrière, à l'occasion d'un disque Webern enregistré en 1991 (Accord), les guide dans le dédale d'exigences parfois utopiques. Alors qu'ils avaient refermé la partition « dix secondes seulement après l'avoir ouverte pour la première fois », les membres du quatuor Parisii vont y consacrer trois ans presque sans relâche!

Plus que le résultat, c'est leur cheminement qui intéresse Boulez et sert de fil rouge à un atelier aussi pertinent dans l'illustration musicale que dans la formulation générale: nul n'oubliera le « palimpseste » du compositeur sur le métronome, avec référence à l'apprentissage de la nage sur un petit banc au temps de son enfance

Le concert, donné après une large pause, fait moins impression. Conforme à l'esprit mallarméen du Livre pour quatuor, la volonté d'insérer d'autres œuvres entre pourtant une bonne idée. Le passage par quatre étapes de L'Art de la fugue - avec lignes contrapuntiques réalisées en creux par les Parisii, comme on le dit d'une gravure - vaut à l'écoute de la musique de Boulez un gain de perspective formelle. Après Bach, entre les mouvements II et III, c'est au tour de Webern de fournir une zone-tampon entre les volets V et VI. Son quatuor op.28 sonne ici comme une implacable démonstration.

A vingt-trois ans, Boulez ne voyait en Webern qu'un extrémiste radical. Cela s'entend partout dans son Livre pour quatuor. Il reconnaît aujourd'hui ne pas avoir percu alors l'attachement de l'austère Viennois à la tradition. Cela s'entend aussi dans le Livre, et c'est ce qui en réduit la portée à travers même le prodige d'une reconstitution d'époque.

Pierre Gervasoni









EN VUE

- « N'oublie pas que c'est un espion », rappelait George Bush, ancien directeur de la CIA, à Walker, son fils, à la veille de sa recontre avec Vladimir Poutine, ex-patron du KGB.
- George W. Bush, « Très honoré », le 11 juin, de rencontrer le premier ministre espagnol « Anzar » – Aznar de son vrai nom -, a été « très heureux », le 16, de dialoguer avec « Andreï Ivanov », ministre russe de la défense, qui se prénomme Sergueï.
- Le Noir Jerry Frank Townsend, arrêté en 1979, condamné à six reprises pour des meurtres qu'il n'avait pas commis, a été libéré, vendredi 15 juin, par un juge de Miami. « Que voulez-vous, il a un comportement infantile. Il ferait n'importe quoi pour faire plaisir, y compris admettre quelque chose qu'il n'a pas réellement fait », explique Bruce Little, son avocat, qui défendait depuis plus de 20 ans l'innocent, sans succès.
- Depuis qu'il préside un « tribunal du peuple » installé sans existence légale au temple de Patitapaban en Inde, les jugements rendus par Harrihar Sahooa, homme d'affaires à la retraite, sont respectés par des centaines de plaignants fatigués des lenteurs de la justice indienne.
- La reine Elizabeth II, née un 21 avril, a fêté « officiellement » ses 75 ans, samedi 16 juin, sous une pluie battante, conformément à la tradition qui célèbre l'anniversaire des souverains britanniques en été pour profiter du beau temps.
- Samedi 16 juin, des trouble-fête défilaient dans les rues de Colmar pour dénoncer le caricaturiste alsacien Hansi, « raciste, germanophobe », qui a poussé « les Français à faire une guerre atroce en 1914 », pendant que la ville rendait hommage - un buste, un square, une exposition, des animations scolaires, etc. - à l'enfant du pays qui dessinait des petites gardeuses d'oies agitant des drapeaux tricolores sous le nez de « Boches » stupides, chaussés de lunettes cerclées de fer.
- Le professeur **Nguyen Lan Cuong,** directeur de la section d'anthropologie de l'Institut d'archéologie de Hanoï en charge de la momie, fait appel à la communauté internationale pour sauver Vuc Khac Minh, un moine bouddhiste du XVIIe siècle, mort dans la position du lotus, recouvert de laque et de feuilles d'argent, « trésor national du Vietnam » fissuré de la tête aux
- « Le plus dur, ça a été sur les doigts de pieds », reconnaît Isobel Varley, 64 ans, originaire de Stevenage près de Londres, international du tatouage à Madrid.

Date:.

Signature:

IMPORTANT: merci de joindre un relevé

d'identité bancaire ou postal, à votre autorisa-

Christian Colombani

ponnez-vous au Monde

La face cachée du redressement de Nissan

L'hebdomadaire japonais « Aera » raconte comment la reprise du constructeur par Renault s'est accompagnée d'une pression sans précédent sur ses sous-traitants

LE REDRESSEMENT financier de Nissan, deux ans après sa reprise par Renault, est spectaculaire: le deuxième constructeur japonais a enregistré pour l'exercice fiscal 2000 (avril 2000-mars 2001) un bénéfice net consolidé de 331 milliards de yens (3 milliards d'euros) alors qu'en 1999 l'entreprise était au bord de la faillite avec des pertes se chiffrant à 684 milliards de yens. « Le plan de renaissance de Nissan a produit la meilleure performance de l'histoire de l'entreprise », a pu annoncer récemment son directeur général, Carlos Ghosn.

Ce résultat impressionnant est toutefois payé cher par les soustraitants du groupe. Après avoir porté aux nues la « gestion



Ghosn », citée en exemple même par le nouveau premier ministre

Junichiro Koizumi, certaines publications japonaises commencent à s'interroger sur les conséquences de cette restructuration menée « tambour battant ». Nissan a fermé trois usines sur cinq. Opérées avec l'accord des syndicats, ces fermetures n'ont pas provoqué de tensions sociales mais le coût de la restructuration se fait sentir de manière plus insidieuse chez les sous-traitants. « Cris de détresse chez les fournisseurs de Nissan », titre l'hebdomadaire grand public Aera du groupe Asahi.

« Chez Nissan le mot « gentei » (réduction des coûts) a pris une résonance incantatoire », écrit Aera. Aux termes du « plan de renaissance » de Nissan, les coûts doivent être réduits de 20 % en

cain, il faut aussi lui donner quel-

trois ans. Les objectifs ont été dépassés dès la première année puisqu'ils ont été réduits de 11 %.

GESTION GHOSN »

Mais les exigences de la direction se sont fait durement sentir chez les sous-traitants : un équipementier du second échelon dans la hiérarchie des fournisseurs a ainsi fait l'objet d'une recommandation de la Fair Trade Commission qui estime qu'il a violé la loi en ayant répercuté unilatéralement sur ses propres sous-traitants les réductions de prix exigées par la maisonmère, écrit l'hebdomadaire.

La plupart des sous-traitants de cet équipementier ont été contraints de passer sous les fourches caudines de leur donneur d'ordre

programmée de Dominique Voy-

net à la fin du mois incite à faire

les comptes, quatre ans après le

qui promettait des augmentations de commandes qui ne sont jamais venues. Aera cite, d'autre part, à titre d'exemple des pressions exercées sur le personnel des sous-traitants, le cas d'un transporteur de Nissan qui, pour casser les coûts, exige de ses chauffeurs qui ont bénéficié de majorations de salaire en raison d'heures supplémentaires de contribuer au paiement de l'essence... « Les énormes profits dégagés par Nissan reposent d'abord sur nos sacrifices », dit un équipementier cité par Aera. L'hebdomadaire a interrogé la direction du constructeur : celle-ci fait valoir qu'elle ne connaît que la situation des équipementiers du premier échelon avec lesquels l'entreprise a des accords de partenariat.

« Pressurer » les sous-traitants en leur faisant porter les poids des réductions de coûts n'est certes pas une innovation de la « gestion Ghosn »: la pratique était employée de longue date par le capitalisme japonais. Particulièrement sévère cette fois, elle a atteint un « seuil » et certains équipementiers se tournent vers d'autres constructeurs, poursuit Aera. Plus gravement pour l'avenir, conclut l'hebdomadaire, cette politique de réduction des coûts entame la solidarité fondée sur le climat de confiance régnant depuis des années entre Nissan et ses équipementiers, qui sont l'une des sources d'innovation technologique de l'entreprise.

Philippe Pons

DANS LA PRESSE

LES ECHOS Favilla

■ On pouvait se borner, jusqu'à présent, à constater l'existence de deux gauches (...), une gauche socialiste gouvernementale et une pluralité de tendances qualifiées d'extrême gauche. Mais voilà qu'il nous faut maintenant envisager l'émergence d'une troisième gauche, sociale-libérale, se situant cette fois à droite de la gauche officielle. Telle est l'hypothèse que suggèrent les récentes prises de position de Laurent Fabius. (...) Critiquer les mesures antilicenciement de la nouvelle loi de modernisation sociale revient à contester la façon même dont le gouvernement conçoit le fonctionnement

de l'économie. Or c'est précisément la nature de cet équilibre qui définissait le socialisme jospinien (...). Se présentant comme le défenseur d'une « économie moderne qui doit être rapide, réactive et compétitive », le ministre de l'économie se fait l'apôtre d'un réalisme qui refuse de sacrifier à des préoccupations politiciennes et

RFI

Iacaues Rozenblum ■ Hier, en échange du premier élargissement de l'OTAN, Bill Clinton avait donné à Boris Eltsine un siège au G7. Aujourd'hui, pour que Vladimir Poutine accepte de faire sauter le verrou du traité

ABM qui se dresse devant le pro-

jet de bouclier antimissile améri-

que chose. Et de ce point de vue, ce qui coûte après tout le moins cher, c'est de flatter sa vanité. Pour Washington, le sommet de samedi n'avait pour seul objectif que de caresser l'ours russe dans le sens du poil. Une satisfaction d'amour-propre néanmoins assortie de la menace d'un nouvel élargissement de l'OTAN. Moralité: moins la Russie compte en termes réels, plus on lui fait croire qu'elle est importante; moins elle est puissante, plus on flatte son image de puissance.

FRANCE INTER Pierre Le Marc

■ Les Verts entrent dans une période importante, entre bilan et réorganisation. La démission choix stratégique de 1997. Si les résultats de cet investissement politique sont contrastés, globalement il aura été une bonne affaire pour le parti écologiste. Sans doute les Verts n'ont-ils pas réussi à réorienter de manière spectaculaire la politique du gouvernement. (...) Sans doute le parti écologiste reste-t-il à bien des égards une formation encore immature sur le plan politique. Mais la manière démocratique dont il choisit aujourd'hui son candidat à la présidentielle est une leçon pour les autres formations. Et malgré ses défauts, il est parvenu à s'installer en quatre ans dans le jeu politique.

www.temps-reels.net

Politique et technologies de l'information vues par la section virtuelle de la fédération parisienne du PS

ICI, PAS DE QG de campagne, pas d'affiche à placarder, pas de tract à distribuer, uniquement des ordinateurs en réseau, un site Web, un forum de discussion et une lettre d'information. TemPS Réels, « section Internet de la fédération de Paris du Parti socialiste », veut inaugurer une nouvelle façon de faire de la politique : « Nous fonctionnons essentiellement en ligne », explique Maurice Ronai, le secrétaire de section. Fondée en septembre 1998 par des acteurs de l'Internet citoyen proches du Parti socialiste, avec l'objectif « de penser (et de peser sur) les enjeux politiques et sociaux des technologies de l'information » et « de servir d'interface entre le PS et la communauté des internautes », TemPS Réels s'articule autour d'une liste de diffusion qui regroupe quelque 150 personnes. On v retrouve des militants et des élus socialistes (le coprésident pe d'études nouvelles technologies de l'Assemblée nationale Patrick Bloche, la sénatrice Danièle Pourtaud ou le secrétaire d'Etat



à l'outre-mer Christian Paul), mais aussi des professionnels de l'Internet, une représentante de la tique et Libertés, et même quelques simples citoyens sans étiquette politique. « Nous constituons des groupes de travail qui se réunis-

sent en ligne sur des thèmes déterminés », explique Maurice Ronai. Les fruits de leurs débats sont de dossiers : « Fossé numérique », « Technologie, croissance, emploi », « Brevetabilité du logiciel », « Régulation de l'Internet »,

« Militantisme et action politique sur Internet »... Le site publie également les résultats d'un sondage réalisé par l'Ifop pour TemPS Réels sur les attentes des Français vis-à-vis de leur commune en matière de politique de diffusion et d'appropriation des technologies de l'information, et même, pour être dans l'air du temps, une réflexion sur « ce que nous apprend « Loft Story » sur l'état des médias et de notre société ».

Plus prospectif, dans la rubrique « Positions et manifestes », TemPS Réels reprend les propositions adressées au candidat Bertrand Delanoë lors de la dernière campagne des municipales, pour faire de Paris une « métropole numérique » et pour « mettre les réseaux électroniques au service de la citovenneté et de la démocratie participative ». Reste à savoir dans quelle mesure le nouveau maire tions de la section virtuelle de sa fédération.

Stéphane Mandard

SUR LA TOILE

▶ www.lemonde.fr/renault-nissan

CASINOS

■ Le Nevada vient de voter une loi autorisant les casinos sur Internet, alors qu'une loi fédérale les interdit. Ce conflit pourrait être résolu devant un tribunal. Le Nevada prévoit de vendre des licences d'exploitation allant jusqu'à 500 000 dollars pour deux ans. Plusieurs grands casinos de Las Vegas ont investi des sommes importantes dans des équipements techniques, et sont prêts à ouvrir leurs salles de jeux virtuelles. Ces sites seraient réservés aux plus de dix-huit ans et inaccessibles à partir des Etats où les ieux d'argent sont interdits. A ce jour, les casinos en ligne américains sont installés à l'étranger, notamment aux Caraïbes. - (AP.)

COGEMA-GREENPEACE ■ Suite à un arbitrage de l'Organi-

sation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI-WÎPO), la Cogema a récupéré le nom de domaine « cogema.org ». Il avait été déposé en juillet 2000 par Greenpeace, qui se servait de cette testation contre les activités des industriels du nucléaire. www.cogema.fr

www.greenpeace.org

Bulletin à compléter et renvo LE MONDE	royer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : E, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex	
Oui , je souhaite recevoir <i>Le Monde</i> p	pour 173 ^ғ (26,37€) par mois par prélèvement automatique.	
□ M. □ Mme Prénom :		
Adresse : Code postal : Localité : Localité : Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métrop		1MQPA
Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 ORGANISME CRÉANCIER : <i>LE MOI</i> 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex	VDE
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> .	TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER Nom	
Je resterai libre de suspendre provisoire- ment ou d'interrompre mon abonnement à	N°rue	

DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

tion. Il y en a un dans votre chéquier. Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min) "Le Monde" (USPS=0009729) is published daily for \$892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518

Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél.: 800-428-30-03

Hautes solitudes par Luc Rosenzweig

CELA commence à sentir furieusement les vacances! Une à une s'éteignent les lumières des émissions réputées sérieuses, qui font place à des magazines d'été, période où chacun est sommé d'enfiler ses tongs et de mettre son cerveau en pilotage automatique. Nous nous étions installés, comme d'habitude, le dimanche vers 18 heures, devant La Cinquième, attendant que Serge Moati vienne nous vendre comme un bonimenteur de foire son débat de la semaine. Moati, fini. Remplacé par un documentaire intitulé « Odyssée(s) », qui eut bientôt raison de l'irritation provoquée par le dérangement de nos habitudes de téléspectateur.

Ce film est un montage des images prises par les caméras embarquées à bord des voiliers de six concurrents du Vendée Globe, course en solitaire autour du monde sans escale ni assistance. On en avait bien vu quelques extraits,

tout au long de cette course qui avait passionné le public, mais leur montage en fait un document d'une intensité dramatique exceptionnelle. On a beau se dire que les movens modernes de télécommunication et la logistique mise en place pour suivre minute par minute chacun des concurrents réduisent beaucoup les risques d'un naufrage fatal, il reste qu'être seul pendant une si longue période met l'homme, ou la femme, à rude épreuve. Lorsque Michel Desjoyaux, Ellen

McArthur ou Thierry Dubois se confient à l'œil rond de la caméra. ils ne trichent pas, ils ne cherchent pas à faire les farauds alors qu'ils ont le moral dans les chaussettes. C'est ainsi que l'on verra le vieux loup de mer Desjoyaux, futur vainqueur de l'épreuve, pleurer à chaudes larmes en racontant qu'il risque de perdre pour une bête histoire de démarreur de générateur tombé en panne. On se rend mieux compte quel condensé d'énergie réside dans cette petite bonne femme d'Ellen McArthur, que l'on voit grimper en haut de son mât dans une entreprise périlleuse de remplacement d'une latte cassée. On la voit pleurer le jour de Noël en déballant les cadeaux familiaux. embarqués avant le départ... Catherine Chabaud, elle, boit du rouge en ce jour de fête, et jure comme un charretier lorsque quelque chose ne va pas sur son bateau.

On pourrait disserter longtemps sur le sens d'une entreprise qui exige des participants d'aller aussi loin dans le dépassement d'euxmêmes, de prendre tant de risques physiques et psychologiques pour la seule gloire de la performance. Mais qui n'a pas, un jour, vécu la joie d'avoir surmonté, à son niveau, une épreuve qui paraissait hors de sa portée, ne pourra comprendre qu'elle est à la mesure de la souffrance et de la douleur qui ont été les compagnes de ce défi.

Muzzik

M 6

GUIDE TÉLÉVISION

Forum

LCI

DÉBATS 18.30 Paroles d'Europe. Thème : Après le sommet européen de Göteborg. LCI 21.00 Vers le règne de l'emploi précaire?

la guerre des normes. MAGAZINES

22.00 Standardisation,

18.30 L'Invité de PLS. 20.55 C'est mon choix.

Oseras-tu relever le défi que je vais te lancer ce soir? France 3 **21.00** La Route. Invités : Philippe Starck et

Jean-Baptiste Mondino. Canal Jimmy **21.05** Le Point. Les prématurés ont grandi. L'Eve des plantes vertes. **TV**

22.25 Argent public, argent privé. Invité : Plantu. L'enfant roi du marketing. Les débiteurs anonymes ; Paris, capitale mondiale du tourisme ; Drogue : le coût de la substitution France 2 Les concours. 0.30 Strip-tease. France 3

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage.
Des dollars pour Soyouz. **20.30** Souviens-toi du futur. [9/13]. De Peter Gabriel à Bisso Na Bisso Histoire

les passeurs de racines. 20.50 Les Grands Fleuves. Le Nil. Odyssée

21.55 C'est ça, Coca! **22.00** Les Légendes vivantes. Ta Peshala, les rois nomades. **Voyage** 22.05 La Science et la Guerre. Les échos La Chaîne Histoire de la guerre. 22.25 Danger réel. 13^{ème} RUE 22.30 Des faits et des hommes. RFO Sat 22.35 Les Terres de la région nord du Kenya. Odyssée 23.15 Bud Powell. l'exil intérieur Histoire 23.20 Renaissance.

Ile de Sein, compagnon

Histoire

Planète

Odyssée

de la Libération.

21.00 La France.

Gueules cassées 23.40 Les Mystères de l'Histoire. des esclaves. La Chaîne Histoire

SPORTS EN DIRECT

La fin de la Renaissance.

23.35 La Vie en question.

21.15 Football. Championnat du monde des moins de 20 ans. 1^{re} phase. Groupe F: France - Iran. Eurosport

21.00 La Bohème. Opéra de Puccini. Par l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre lyrique Cagliari, dir. Steven Mercurio et Lorenzo Mariani Avec Andrea Bocelli, David Damiani...

23.05 Encore.

Avec Naida Cole ; Katia Skanavi ;
Fillipo Gamba ; Jon Nakamatsu.
Par le Quatuor de Tokyo. Muzzik 23.20 Suite n°5, BWV 1011, de Bach. Avec Aïda Carmen Soanea, alto. Mezzo 23.35 Betty Carter. En 1982.

21.00 L'Opéra du gueux, de Pepusch.

Par les English Baroque Solo dir. John Eliot Gardiner.

0.35 Kenny Werner Trio. Le 30 juin 1998, lors du festival Jazz à Vienne. Avec Ray Drummond, contrebasse ; Billy Hart, batterie. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.10 Le Comte de Monte-Cristo. Josée Dayan. [1 et 2/4]. RTBF 1 20.30 L'Etoile du nord. Festival Linda Yellen 20.50 L'Ile bleue. Nadine Trintignant. France 2

20.55 Amours et rock'n roll. Mike Robe. [1 et 2/2] O

SÉRIES

20.05 Madame est servie. [2/2]. L'ex d'Angela O M 6 20.50 Florence Larrieu. Excès de pouvoi TF 1 21.50 Les Soprano. Acharnement thérapeutique **O**. **Canal Jimmy**

23.00 Sex and the City. TSR **23.45** Homicide. Le chapeau O

Le Monde TELEVISION

France 2

20.50 L'Ile bleue

En juin 1940, cinq adolescents venus de la région parisienne se retrouvent en vacances sur l'île bleue, petit havre de paix qu'ils souhaitent préserver de l'occupation allemande. Adapté du roman éponyme de Jean Raspail et réalisé par Nadine Trintignant, ce téléfilm parle de l'amour passion sur fond d'occupation allemande. L'intérêt de cette fiction tient surtout à la fraîcheur de jeu de ses jeunes acteurs.

France 3

23.15 La Vie en question: Gueules cassées

Des centaines de personnes sont chaque année victimes de défigurasouffrance du regard des autres et pour qui « sortir en public, c'est un acte de courage ».

20.35 Mémoire de la Seconde Guerre

20.45 La Vie en face. Une autre route. Arte

La Chaîne Histoire

La Chaîne Histoire

Odyssée

Histoire

Planète

Odyssée

Histoire

Festival

Histoire

Planète

Odyssée

Voyage

Odyssée

Eurosport

Pathé Sport

Muzzik

Canal +

TSR

mondiale. Hitler, homme

20.55 Journal d'un globe-trotter.

21.00 Louis Armstrong, le premier

Africain américain.

21.20 La Science et la Guerre.

un procès capital.

21.45 Renaissance. La fin de la Renaissance.

21.55 Roman Jakobson. [3/7].

22.30 Histoire d'une droite extrême. La Cagoule. Enquête sur une conspiration d'extrême droite. Fest

le rideau de bambou.

Le pouvoir et le peuple.

23.20 Quatorze jours en mai.

0.00 Pilot Guides. Le Maroc.

ou l'art de la survie.

SPORTS EN DIRECT

14.30 Tennis. Tournoi messieurs

de 's Hertogenbosch (Pays-Bas) 2º jour.

Play-off. Finale aller.

15.40 Cyclisme. Tour de Suisse. 1re étape : Europa Park - Europa Park (contre la montre).

20.00 Basket-ball, Championnat de Pro A.

21.00 Boxe. Poids super-légers. : Souleymane Mbaye (Fr.) -Manuel Carlos Fernandes (Fr.). A Chorzow (Pologne). Eurosport

18.30 Los Angeles Guitar Quartet.
Avec William Kanengiser;
Scott Tennant; John Daerman;
Andrew York. Mezzo

Wagner, Liszt & Stravinsky.

21.50 Matthias le peintre, d'Hindemith.

Par l'Orchestre de la Radiotélévision suisse italienne, dir. S.Baudo. Mezzo

Lors de la Triennale de musique de Cologne, en 1997. Par l'Orchestre symphonique de Birmingham, dir. sir Simon Rattle. Mezzo

Par l'Orchestre symphonique de la Radio italienne.

0.35 Saddam Hussein

Costa-Rica.

Les échos de la guerre.

21.25 Patrick Henry,

23.15 Corée, derrière

23.40 New York.

MUSIQUE

21.00 Vedernikov dirige..

22.25 Bruce Springsteen

& the E Street Band

22.25 Et exspecto resurrectionem

Au Madison Square Garden, les 29 juin et 1^{er} juillet 2000.

mortuorum, de Messiaen,

Forum

France 3

1.35 La Case de l'Oncle Doc: Bireli Lagrène

Ce documentaire de Serge Steyer

23.15 L'Ange de feu.

TÉLÉFILMS

17.20 La Fête des pères. Jean-Daniel Verhaeghe

17.30 Entre ces mains-là.

18.15 Charmants voisins.

Claudio Tonetti

21.25 Une femme explosive.

Jacques Deray.

21.56 Anniversaires

22.15 A pleine vitesse.

18.15 Emile Zola ou la conscience

22.40 La Mort au bout du chemin.

0.10 Alliance fatale. Peter Foldy Q. TF 6

1.50 Libre court. Baignade obligatoire.

Haute couture. O. Monte-Carlo TMC 18.10 Le Caméléon.

19.30 Hill Street Blues. D'une pierre deux coups. O. Monte-Carlo TMC

La pendule en carton. O.

22.50 Le Pyromane. Carlo Rola. O.

COURTS MÉTRAGES

Olivier Pouteau

17.00 Sept à la maison.

17.55 Max la Menace

19.10 La Vie à cinq. Cote d'alerte. O.

19.50 Homicide. Secrets. O.

19.50 New York District.

20.05 Madame est servie.

20.50 Ally McBeal.

20.45 Invasion planète Terre. Détournement. **O**.

Boys Town (v.o.). 🔾.

22.15 Action. Elephant Girl (v.o.). **O**.

l'aventure continue. Au-delà du voile. **O**.

23.40 Gabriel Bird, profession

enquêteur. Une prière pour les Goldstein.

22.15 Au-delà du réel,

21.00 Friends. Celui qui avait un cerveau neuf (v.o.). O. Celui qui savait la vérité sur Londres (v.o.). O. Canal Jimmy

21.25 The Crow, Stairway to Heaven. Retour au paradis. O. Série Club

21.50 That 70's Show. Fez est amoureux (v.o.). O. Canal Jimmy

SÉRIES

Opéra de Prokoviev. par l'Orchestre et le Chœur du théâtre Mariinski, dir. Valery Gergiev. **Mezzo**

humaine, Stellio Lorenzi O. Histoire

D'après la vie de Gesine Cresspahl. Margarethe von Trotta. [1 et/4]. **Arte**

FILMS

14.40 Le Songe d'une nuit d'été ■ ■William Dieterle et Max Reinhardt (EU, 1935, v.o., 115 min) O. Ciné Classics

15.15 Notre histoire ■ ■ Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) **O**. **Ciné Cinémas 3** 16.35 Le Procès ■ ■

Orson Welles (France, 1963, 120 min) O. Ciné Classics 17.15 Fargo ■ ■

Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 95 min) O. Cinéfaz 17.35 La Petite ■ ■

Louis Malle (Etats-Unis, 1978, 105 min) O. Cinétoile 18.35 Umberto D ■ ■ ■. Vittorio de Sica (Italie, 1952, v.o., 85 min) O. Ciné Classics

Jacques Demy (France, 1963, 85 min) O. Ciné Classics 21.00 Les Liaisons dangereuses ■ ■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1988, v.o., 120 min) O. Paris Première

20.30 La Baie des Anges ■ ■



21.55 Jacquot de Nantes ■ ■ ■ Agnès Varda. Avec Philippe Maron, Edouard Joubeaud, Laurent Monniei (Fr., 1991, 120 min) O. Ciné Classics

22.15 Farinelli ■ ■ Gérard Corbiau (France - Italie, 1994, 120 min) **O**. **TV 5**

22.20 Camille Claudel ■ ■ Bruno Nuytten (France, 1988, 165 min) O. Ciné Cinémas 1 22.30 Trois femmes ■ ■

Robert Altman (Etats-Unis, 1977, v.o., 120 min) O. Cinéfaz 22.40 Il faut sauver le soldat Rvan ■

Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, v.o., 165 min). Cinéstar 2 23.00 Les Amants ■ ■ Louis Malle (France, 1958, 85 min) O.

2.05 Eves Wide Shut ■ ■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1999, 150 min) **O.** Canal + Vert

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

17.25 Sunset Beach. 18.15 et 1.10 Exclusif. 18.55 Le Bigdil.

20.00 Journal, Météo. 20.50 Florence Larrieu, le juge est une femme. Excès de pouvoir.

22.40 Célébrités. 0.05 Minuit sport. 1.40 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.35 Hartley, cœurs à vif O. 18.25 Nash Bridges O.

19.10 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille.

20.00 et 23.55 Journal, Météo.

20.50 L'Ile bleue.
Téléfilm. Nadine Trintignant.
22.25 Argent public, argent privé. 0.20 Quadrille Film. Valérie Lemercier.

1.50 Mezzo l'info.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier. 18.20 Questions pour un champion.

18.50 Le 19-20 de l'information. Météo 20.10 Tout le sport.

20.20 Tous égaux. 20.55 C'est mon choix.

23.05 Météo, Soir 3. 23.35 La Vie en question. Gueules cassées

0.30 Strip-tease. 1.35 La Case de l'oncle Doc.

CANAL+

16.30 TraderFilm. James Dearden **○**.

► En clair jusqu'à 20.10

18.10 Animasia O. 18.40 Spin City O.

19.00 Le Journal.

19.15 Best of Nulle part ailleurs O. 20.05 Le Zapping. 20.09 Rien que des monstres 🔾.

20.10 Daria O. 20.35 Inspecteur Gadget Film. David Kellogg O

21.55 Mystery Men ■ ■

23.55 Lundi golf. Us Open et masters d'Evian.

0.55 Football. Le championnat du lundi.

ARTE

19.00 Nature. Mission Arche de Noé.

19.45 Météo, Arte info.

20.15 Reportage.Des dollars pour Soyouz. 20.45 Géographie de la peur Film. Auli Mantila.

22.15 Court-circuit. La Sagra. Roberto Catani (v.o.). 0.15 Spécial fête de la musique. Une musique, une danse.

22.20 Os mutantes Film. Teresa Villaverde (v.o.) O. 1.05 Musica.

M 6

17.10 Highlander O.

19.05 et 20.40, 0.10 Loft Story.

0.45 Jazz 6.

Nils Peter Molvoer Jazz Techno.

1.45 Harry Connick Junior

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels.

Portrait de Vicenzo Bellini (1801-1835). 22.12 Multipistes.

22.30 Surpris par la nuit. Raison de plus. Invité : Stéphane Braunschweig. 0.05 Du jour au lendemain.

0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits (rediff.)

20.00 Récital. Bo Skovhus, baryton, Helmut Deutsch, piano

23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Oskar Kokoschka et la musique. Œuvres de Brahms, Schoenberg, Berg, R. Schumann, Hindemith, Mahler,

23.00 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Ravel, Roussel, Enesco.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 Les Salons du Bourget. 15.00 Préhistos, sur les traces de

15.55 La Maison des divinités.

16.55 Au royaume de Borovia.

17.30 100 % question 2° génération.

Le roman des deux Allemagnes. 21.56 Anniversaires, d'après la vie de Gesine Cresspahl. Téléfilm. Margarethe von Trotta.

Film. Yilmaz Güney (v.o.).

13.35 La Fugue. Téléfilm. Chuck Bowman O

15.10 Les Routes du paradis O

19.05 et 20.40, 0.35 Loft Story.

19.54 Le Six Minutes, Météo.

Téléfilm. Carlo Rola O

FRANCE-CULTURE

22.30 Surpris par la nuit.

1.00 Les Nuits (rediff.)

0.05 Du jour au lendemain.

0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman.

22.00 Jazz, suivez le thème.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale. 20.40 Les Rendez-vous du soir.

19.07 A côté de la plaque.

20.00 Un mardi idéal.

23.00 Le Conversatoire.

0.00 Tapage nocturne

20.05 Madame est servie O.

20.38 Météo des plages.

16.05 M comme musique.

17.10 Highlander O.

19.50 I-minute.

20.55 Hors stade. 22.49 L'Equipée nature.

22.50 Le Pyromane.

1.15 Pierpoljak.

RADIO

19.30 In vivo.

20.30 Fiction.

22.12 Multipistes.

18.10 Le Caméléon O.

18.05 Virunga, des coulées de feu

13.45 Le Journal de la santé.

l'homme.

et de glace.

19.45 Météo, Arte info.

20.45 La Vie en face. Une autre route.

[1 et 2/4]. **0.55 Le Mur**

20.15 Reportage. Le Roi du grand frisson.

18.55 Météo.

21.55 Thema.

M 6

19.00 Archimède.

MARDI 19 JUIN

Festival

Téva

TV 5

RTBF 1

TSR

TF 6

M 6

France 3

RTBF 1

M 6

Téva

Série Club

13^{ème} RUE

13^{ème} RUE

Canal Jimmy

Série Club

13^{ème} RUE

M 6

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.30 Studio Ouvert. Journée Spéciale Rodin.

De Rodin à nos jours... le marché
de la sculpture.

Public Sénat

20.45 et 1.00 Le Club LCI. 21.00 La Peine de mort

dans le monde. Forum 22.00 De père en fils. Forum 23.00 Vote, l'apprentissage

de la démocratie?

MAGAZINES

17.00 Les Lumières Paris Première du music-hall. 18.30 L'Invité de PLS. LCI

19.00 Archimède. Artchillieue.

Voir : Larves. Observation : Une journée de pollution. Sciences animées : Histoire d'ozone.

Portrait : Etienne-Jules Marey. Application : Projection cartographique. Mise au point : L'aube de l'humanité.

Arte

19.30 et 0.35 Rive droite, rive gauche. Paris Première 20.40 90 minutes. Profession harceleur. Trafic d'humains : le grand marché des mafieux albanais. Esclaves de la mode. Droit de suite : Sida dans les pays

pauvres, comment les grands laboratoires ont cédé. Canal -**22.15** Ça se discute. Notre physique reflète-t-il notre personnalité? **TV 5**

DOCUMENTAIRES 17.00 Clark Gable. God Save the King. Ciné Classics 17.05 La Chine, l'Eveil du dragon. [2/3]. Mutation

La Chaîne Histoire au paradis. 18.10 L'Inde fantôme, réflexions sur un voyage. [7/7]. Bombay. Planète 19.00 Biographie. La famille Pulitzer

19.05 Les Elections présidentielles 1965-1988. Histoire et évolution. Planète

La Chaîne Histoire

Planète

19.15 Bruce Springsteen. En clair. L'interview par Antoine de Caunes. 19.50 Histoire de la musique à travers ses instruments.

Mezzo La guitare. 19.55 Henri Guillemin présente... Histoire Emile Zola. 20.15 Reportage. Le Roi du grand frisson. Arte

20.30 Souviens-toi du futur. Souviens-to1 au 14144. 10/13]. De Léo Ferré à Zebda, **Histoire** 20.30 Huntsville

une semaine ordinaire.

Le Monde

tion à la suite d'accidents. Des visages perdus à jamais, même si la chirurgie réussit de mieux en mieux à réparer les dégâts. Un documentaide Christophe Weber dans lequel ces accidentés évoquent l'infinie

se propose de retracer la carrière du musicien Bireli Lagrène, «fils spirituel de Django Reinhardt ». De sa tournée avec le violoniste Stéphane Grappelli à la rencontre avec Didier Lockwood, ce guitariste a connu un parcours exceptionnel, commencé à l'âge de sept ans. Un portrait tout en pudeur, scandé par de courts extraits de concerts.

FILMS

Brian De Palma (Etats-Unis, 1976, 95 min) **Q**. **Cin** Cinéfaz 15.00 Le Faux Coupable ■ ■

Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1956, 110 min). TCM 15.10 Le Cargo maudit ■ ■

15.10 Notre histoire ■ Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) O. Ciné Cinémas 1

15.35 Les Amants ■ ■ Louis Malle (France, 1958, 85 min) **©**. Cinétoile 17.00 Il faut sauver

le soldat Ryan ■ ■ 17.15 Un crime dans la tête ■ ■

17.40 Camille Claudel ■ Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min) **O**. **Ciné Cinémas 2** 18.05 Jacquot de Nantes ■ ■

報 はな

18.40 Thé et sympathie ■ ■



19.00 La Belle au bois dormant ■ Clyde Geronimi (Etats-Unis, 1956, 90 min). **Disney Channe**l

19.20 Hurricane ■ ■
John Ford et Stuart Heisler
(Etats-Unis, 1937, 100 min) O.Cinétoile 21.55 Notre histoire ■ ■ Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) O. Ciné Cinémas 2

22.25 Western ■ ■ Manuel Poirier (France, 1997, 130 min) O. Cinéstar 1 22.45 Le Souffle au cœur ■ ■ Louis Malle (France, 1971, 110 min) O.

23.20 L'Année de l'éveil ■ ■ Gérard Corbiau (France - Belgique, 1990, 120 min). **Festival** 23.35 Tommy ■ ■ Ken Russell (Grande-Bretagne, 1975, v.o., 115 min) **6**. **Canal Jimmy** 23.45 Umberto D ■ ■ ■

Vittorio de Sica (Italie, 1952, v.o., 85 min) O. Ciné Classics 0.50 Kagemusha, l'ombre du guerrier ■ ■ ■ Akira Kurosawa (Japon, 1980, 155 min) O. Cinéfaz

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.

14.45 Mary et Tim. Téléfilm. Glenn Jordan.

17.25 Sunset Beach.

18.55 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.50 Les Fugitifs ■

FRANCE 2

13.50 Derrick O.

16.05 Rex.

16.50 Un livre. 17.00 Des chiffres et des lettres.

19.10 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 et 0.45 Journal, Météo.

20.50 La Soupe aux choux

22.40 On a tout essayé.

16.05 Les Pieds sur l'herbe.

18.50 Le 19-20 de l'information, Météo 20.10 Tout le sport. 20.20 Tous égaux.

23.15 Météo, Soir 3. 23.45 La Note bleue m. Andrzej Zulawski.

CANAL +

13.35 Bangkok, aller simple

► En clair iusqu'à 20.10 18.10 Animasia O. 18.40 Spin City O.

20.05 Le Zapping. 20.09 Rien que des monstres O. 20.10 Daria O.

23.55 La Tête dans le carton à chapeaux Film. Antonio Banderas (v.o.) O

Les codes du CSA

20.40 90 minutes.

Tous publics
Accord parental souhaitable

Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans Public adulte Interdit aux moins de 16 ans Interdit aux moins de 18 ans

SIGNIFICATION DES SYMBOLES Les cotes des films

les sourds et malentendants

18.10 Le Caméléon O.

19.50 I-minute. 19.54 Le Six Minutes, Météo.

20.05 Madame est servie O. 20.55 Amours et rock'n roll. Téléfilm. Mike Robe. [1 et 2/2] O.

FRANCE-MUSIQUES

Œuvres de R. Schumann, Schoenberg, Schubert, Mahler. 22.00 Jazz, suivez le thème.

0.00 Tapage nocturne.

Bach, Beethoven, Mozart.

PROGRAMMES

16.30 Les Dessous de Palm Beach.

18.15 et 1.15 Exclusif.

22.35 Ciel mon mardi!

0.50 Les Rendez-vous de l'entreprise.

15.50 Planque et caméra.

17.35 Hartley, cœurs à vif ○. 18.25 Nash Bridges ○.

1.05 Clicomédie. **FRANCE 3** 13.55 C'est mon choix. 14.50 Le Magazine du Sénat. 15.00 Ouestions au gouvernement.

16.35 MNK, A toi l'actu@ 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion.

20.55 Les 20 ans de la Fête de la musique.

1.50 Libre court. Baignade obligatoire.

15.20 Dogma ■
Film. Kevin Smith O.
17.25 Basket-ball. NBA.

19.00 Journal. 19.15 Bruce Springsteen O.

22.25 Bruce Springsteen & the E Street Band.

Par l'Orchestre national des pays de la Loire, dir. Vincent Barthe, Isabelle Faust, violon. Œuvres de Mozart, Ravel, Florentz. 22.10 Les Rendez-vous du soir (suite).

On peut voir
A ne pas manquer
Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal + DD Dernière diffusion

◆ Sous-titrage spécial pour

Ciné Classics

conventions d'Hollywood semblent

15.10 Le Cargot maudit ■ ■ Dans ce film, de Frank Borzage, les

être dépassées. Qui s'attendait à voir Clark Gable (Verne) en bagnard lire Le Cantique des cantiques à une prostituée (Joan Crawford)? Et si Peter Lorre interprète au passage un mouchard aux allures lubriques, le personnage de Cambreau (Ian Hunter) apporte au film une étonnante dimension mystique. C'est un grand

film, déconcertant et troublant.

20.55 Hors Stade Le Cameroun est bel et bien un réser-

voir de champions potentiels. « Hors stade » a suivi Alain, ancien joueur amateur, chargé de « pêcher » de jeunes sportifs prometteurs pour répondre à la « commande » des plus grands clubs européens. Le reportage de Laurent Tchung-Ming montre avec quelle facilité ces jeunes Camerounais obtiennent passeports et cartes d'identité falsifiés, avec la bienveillance des responsables des clubs.

Thema: Le roman des deux Allemagnes

Dans le téléfilm Anniversaires, Margarethe von Trotta fait une adapta-

tion de la tétralogie du grand écrivain allemand de l'après-guerre, Uwe Johnson. Face à la qualité du roman, qui offre émotion et évasion, l'adaptation est source de déception. Même si les scénaristes ne sont autres que Christoph Busch et Peter Steinbach. Ouatre volets diffusés en version doublée, une hérésie totale.

14.20 Carrie au bal du diable ■ ■

Frank Borzage (Etats-Unis, 1940, v.o., 110 min) O. Ciné Classics

Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, 160 min). **Cinéstar 2** John Frankenheimer (Etats-Unis, 1962, 125 min) O. Cinéfaz



Le Monde

Par le fil de la broche

par Pierre Georges

LA CITATION est un peu empruntée à un humoriste; mais la paraphrase est totalement dumassienne. Et que dit-il, Roland Dumas, dans Le Figaro, auquel il a accordé un entretien genre force de dissuasion? «La cohabitation, c'est comme l'éternité : long, surtout à la fin. »

Nous en sommes tous à peu près convaincus. Surtout les cohabitants qui, dans l'alternance des jours, façon je cohabite, moi non plus, doivent commencer à trouver le temps long et les amabilités de convenance, lors des représentations à l'étranger notamment, un rien pesantes.

Faisons comme si. Pour les enfants, pour la France. Une cohabitation d'apparence, de convenance, une sorte d'arrangement typiquement français et républicain. Et, sous une exquise urbanité de façade, les dagues déjà sorties.

Ou les épées, peut-être. Ce qui nous ramène à Roland Dumas, volontiers maître d'armes. On se doute bien que, s'il a choisi de s'exprimer longuement chez notre confrère, ce n'est point tout à fait pour nous donner son sentiment sur l'état de la cohabitation ou sur l'Europe, sujets passionnants certes, mais assez loin de ses tourments et préoccupations.

Roland Dumas donc nous parle d'Elf, de l'affaire, des affaires Elf, de l'empire Elf. En expert. En connaisseur. En condamné aussi, depuis que, le 30 mai dernier, le tribunal correctionnel de Paris l'a condamné à trente mois de prison, dont deux ans avec sursis.

L'expert, le connaisseur, le condamné, le maître d'armes Dumas dégaine. Ou, comme l'on dirait chez les « tontons flingueurs », il défourraille. C'est dit avec moins de trivialité et de truculence qu'un dialogue d'Audiard, mais c'est dit: Roland Dumas sait des choses, des noms, des faits à propos des fameuses commissions occultes versées à l'occasion de la vente des frégates de Thomson à Taïwan. Il sait que « les intéres-sés savent que je sais ». Et il

« En escrime, c'est ce qu'on appelle "l'attaque sur la marche": l'adversaire avance, vous le laissez avancer et c'est lui qui s'embroche », dit-il. On ne saurait être plus clair.

Donc, fini le flou artistique et républicain. Roland Dumas menace d'aider à en passer quelques-uns par le fil de la broche. Il lance dans cet entretien un certain nombre de signaux parfaitement audibles des « sachants ». Voire même, concernant une autre affaire, celle de la raffinerie de Leuna, il reprend, pour mieux le souligner, l'affirmation de Loïk Le Floch-Prigent, ancien PDG d'Elf, sur le rôle tenu par « l'environnement de l'Elysée » mitterrandien. En clair, et, cette fois, c'est dit clairement et nommément, par Elisabeth Guigou et Hubert Védrine. La première bénéficiant même, si l'on peut dire, d'un traitement de faveur pour son comportement ultérieur de garde des sceaux.

Bref, nous voici bien loin, dit le bretteur, d'une histoire de chaussures, de statuettes et de fréquentation de l'appartement d'une amie chère à laquelle il résume son affaire. Nous voici, menace-t-il, au seuil d'une affaire d'Etat, avec « une justice [qui] protège ceux qui sont encore aux commandes ». Et, avec Elf, décrite par ce connaisseur – consommateur? -, comme « une des vaches à lait de la République ».

Selon M. Dumas et M. Le Floch-Prigent, le « système » de commissions occultes d'Elf était avalisé par l'Elysée

L'ancien président du Conseil constitutionnel met directement en cause Elisabeth Guigou

CONDAMNÉS le 30 mai à des peines de prison ferme par le tribunal correctionnel de Paris, qui exami-nait l'un des volets de l'affaire Elf, Roland Dumas et Loïk Le Floch-Prigent - qui ont fait appel du jugement -, dans deux entretiens accordés respectivement au Figaro, lundi 18 juin, et à Europe 1, dimanche 17, ont mis en cause plusieurs personnalités politiques qui auraient eu connaissance de certaines des malversations qui leur sont reprochées.

« J'ai toujours entendu dire dans les milieux gouvernementaux, même à l'époque où j'étais dans l'opposition, qu'Elf était une vache à lait de la République », affirme ainsi M. Dumas. Interrogé sur le versement de commissions occultes à la CDU, le parti de l'ancien chancelier allemand Helmut Kohl, dans le cadre du rachat par Elf de la raffinerie de Leuna, en 1992, l'ancien ministre des affaires étrangères déclare que François Mitterrand avait « souscrit à tout le projet, y compris peut-être au versement des commissions, parce qu'il considérait que c'était utile pour la France ». Selon M. Dumas, « quand Le Floch-Pri-

des examens

les filières et leurs débouchés

gent raconte qu'il était allé consulter le président et que tout l'environnement de l'Elysée était au courant de cette affaire – M^{me} Guigou [chargée de mission auprès du président de 1988 à 1990], M. Védrine [porteparole puis secrétaire général de l'Elysée] -, c'est sûrement la vérité. Edouard Balladur, qui était premier ministre, a également donné son accord, parce que c'était dans l'intérêt de France. » Hubert Védrine a déclaré, lundi matin sur RTL, n'avoir « jamais entendu parler » des commissions versées à la CDU.

Dans l'entretien qu'il a accordé au Figaro, l'ancien président du Conseil constitutionnel s'en prend à plusieurs reprises à l'actuelle ministre de l'emploi et de la solidarité. « Si vous voulez dire que je paie pour M^{me} Guigou, je ne peux pas vous démentir, affirme-t-il. Si elle est de ceux qui ont transmis l'ordre de Mitterrand à Le Floch en disant : "Il faut signer", et que l'on ne retient de tout cela qu'une histoire de paire de chaussures, c'est dérisoire et terrifiant.»

Evoquant le passage de Mme Guigou au ministère de la justice, de 1997 à 2000, M. Dumas estime qu'« elle n'a pas toujours contribué au bon fonctionnement de la justice ». Il qualifie ainsi de « leurre » la pratique, instituée par l'ancienne garde des sceaux, visant à proscrire les interventions dans les dossiers

De son côté, Loïk Le Floch-Prigent a longuement évoqué, sur Europe 1, ce qu'il a appelé « le système Elf », incluant les emplois fictifs et les commissions occultes. Selon lui, la compagnie pétrolière, qu'il a dirigée de juillet 1989 à août 1993, « avait été faite pour ça, c'était le bras séculier de l'Etat ». A son arrivée à la tête du groupe, François Mitterrand lui aurait dit « qu'il fallait continuer le système mis en place par le général de Gaulle », affirme M. Le Floch-Prigent.

Ce dernier a confirmé qu'en 1992 Elf avait pris en charge des déplacements de Charles Pasqua, ainsi que semblent l'attester des documents récemment saisis dans le cadre de l'affaire Falcone (Le Monde du 9 juin). « M. Pasqua prenait les avions d'Elf comme tout le RPR, comme les gens de Démocratie libérale, M. Madelin et M. Léotard », a-t-il affirmé, avant d'ajouter : « Á l'époque où j'étais président, les ministres socialistes prenaient le GLAM et l'opposition, les avions d'Elf. » Selon M. Le Floch-Prigent, il s'agissait « essentiellement » de voyages vers l'Afrique, « puisque le président de la République considérait que la France était représentée en Afrique par la majorité et l'opposition». Înterrogé dimanche sur RMC, Alain Madelin a confirmé avoir voyagé aux frais d'Elf. Selon le président de DL, il se serait agi d'une « contrepartie » des contacts qu'il dit avoir facilités, « en tout bien tout honneur », entre Elf et des dirigeants étrangers.

Par ailleurs, selon l'hebdomadaire suisse Sonntagszeitung du 17 juin, le Crédit suisse aurait récemment bloqué une somme de 1 milliard de francs. Ces fonds proviendraient de commissions versées par Elf au début des années 1990 dans le cadre de la vente par Thomson de frégates à Taïwan.

Fabrice Lhomme

▶ www.lemonde.fr/elf

Le communiste Gregor Gysi est candidat à la mairie de Berlin

BERLIN

de notre correspondant

Douze ans après la chute du Mur, l'avocat Gregor Gysi, figure de proue des communistes rénovateurs du PDS, a annoncé dimanche 17 juin sa candidature à la mairie de Berlin. Après avoir pris, fin 2000, une semi-retraite politique en abandonnant la présidence du groupe PDS au Bundestag, ce fils d'un ministre de la culture de RDA se lance à la conquête de la ville qu'il habite depuis 1953. La chose aurait été impossible lors des dernières élections municipales de 1999, dans une ville encore marquée par la guerre froide : le PDS avait réalisé près de 40 % des voix dans l'est de la ville, ral à l'ouest. Situation qui excluait notamment que le parti socialdémocrate (SPD) de Berlin accepte de s'allier avec le PDS, comme il le fait depuis 1998 en Mecklembourg-Poméranie.

Depuis, les choses ont évolué : le PDS est devenu un parti fréquentable même s'il compte encore en son sein une composante stalinienne. La popularité de M. Gysi pourrait lui permettre d'attirer une partie de l'électorat de l'ouest. La classe politique allemande et les médias ne passent plus leur temps, comme sous l'ère Kohl, à se demander si cet ancien avocat des dissidents était aussi un informateur de la Stasi, la police politique de la RDA. Alors que les ex-communistes ont été accusés d'entretenir la division de l'Allemagne, M. Gysi, cinquante-trois ans, veut réconcilier l'est et l'ouest de Berlin. « Je veux construire des ponts, pas des murs », a-t-il déclaré.

M. Gysi profite de l'éclatement de la coalition chrétienne-démocrate (CDU)-social-démocrate (SPD), qui dirigeait la ville depuis 1991, faisant de lui un partenaire indispensable du SPD, qui exclut désormais de diriger avec la CDU. Le SPD a retiré son soutien au maire Eberhard Diepgen (CDU), qui a été démis de ses fonctions samedi 16 juin, suite à une motion de censure votée par le

SPD, les Verts et le PDS. Il a été remplacé par le social-démocrate Klaus Wowereit. Une coalition SPD-Verts, soutenue par le PDS, va diriger la ville jusqu'aux prochaines élections, qui devaient se tenir le 23 septembre. Le retournement d'alliance du SPD fait suite à la quasi-faillite de la banque semi-publique Bankgesellschaft Berlin, victime de la crise immobilière berlinoise et d'une gestion aventureuse.

RAJEUNISSEMENT DES ÉQUIPES

Lors des élections, le SPD espère bien arriver devant le PDS et confirmer ainsi sa reconquête de la ville de Willy Brandt réalisée samedi. M. Gysi devrait alors se contenter la ville-Etat). Le SPD a tenté de se renouveler en présentant Klaus Wowereit, quarante-sept ans, avocat d'un assainissement financier de la ville en faillite. Quasi inconnu du grand public il y a quelques semaines. Klaus Wowereit a fait la « une » des médias en faisant son outing lors d'un congrès du SPD, une première pour le numéro un d'un Land en Allemagne. « Je suis homo et c'est aussi bien comme ça. Je n'ai jamais mené de politique homosexuelle, mais je fais de la politique en tant qu'homosexuel », avait-il déclaré, pour couper court à toute éventuelle campagne de la CDU et s'attirer les suffrages de la nombreuse communauté homosexuelle de Berlin.

A la CDU, on rajeunit aussi les équipes. Le maire sortant ne se représente pas, et c'est un inconnu de trente-cinq ans, Frank Steffel, qui défendra les couleurs de la droite. La candidature de Wolfgang Schäuble, ancien chef de l'opposition tombé lors de l'affaire des caisses noires de Helmut Kohl, a été rejetée, tandis que les Verts n'ont pas non plus envoyé dans la bataille le député du Bade-Wurtemberg d'origine turque Cem Özdémir, dans une ville où les parachutages sont difficiles.

Arnaud Leparmentier



Des forums de discussion pour échanger vos idées sur les formations,

*A partir de 2 euros, selon le nombre de messages envoyés (paiement sécurisé).

Le Monde.fr

www.lemonde.fr/examens2001

Le Monde



LES ENJEUX 🔺 LES REPÈRES

MARDI 19 JUIN 2001

EUROPE

Après un long passage au Fonds monétaire international (FMI), le vice-président de la Banque nationale de Hongrie, György Szapary,



s'est investi dans la modernisation de son pays. L'une de ses tâches a été de mettre en place une politique monétaire adaptée à l'économie de marché (page IV)

FOCUS



Le sport fait son entrée dans la statistique économique. Avec une

dépense globale de 147 milliards de francs pour 1999, le secteur représente 1,7 % du produit intérieur brut (page VI)

En septembre, les derniers contingents des « coopérants du service national en entreprise » (CSNE) prendront le chemin de l'étranger. Le système sera remplacé par un Volontariat national en entreprise (VIE) ouvert aux femmes et aux ressortissants

d'autres pays européens (page VIII)

OFFRES D'EMPLOI

Conseil p. XI, XII, XIV, XV et XXVIII

Gestion et administration

p. XVI à XX

Marketing

p. XXI

Banques, assurances

p. XXII à XXIV p. XXV

 Carrières internationales Collectivités territoriales p. XXVI et XXVII

High-tech

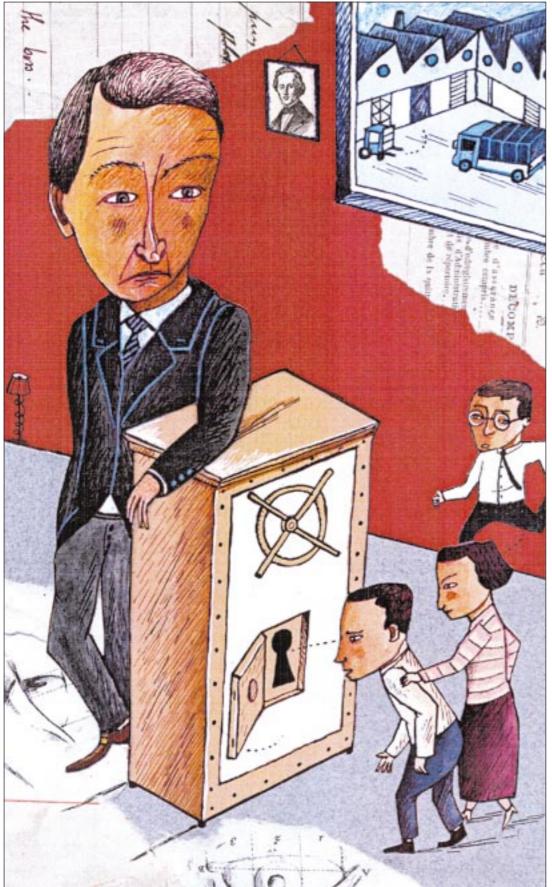
p. XXXII à XXXIX

Industrie

p. XL à XLII et XLIV

clarté sur les salaires et les stock-options

La loi oblige désormais à plus de clarté sur les salaires Rémunération des PDG: des dirigeants. Mais le passage à l'acte est laborieux la transparence en pointillé



ionel Jospin se retrouve aujourd'hui confronté aux exigences de la transparence sur son passé militant. Le premier ministre n'est pas le seul à s'être pris les pieds dans ce tapis... Il y a un an, l'opinion publique, choquée en apprenant le montant des salaires et des stock-options accordés à plusieurs patrons, tout comme le gigantisme des fortunes faites par les jeunes loups de la Netéconomie, réclamait plus de parler vrai dans le domaine économique. Le gouvernement, appuyé par les élus de la Gauche plurielle, décidait alors de s'en mêler. Et d'exiger par voie législative la publication des rémunérations des mieux lotis et du montant de leurs stock-options. Douze mois après, qu'est-il advenu de ce volontarisme? Où en est-on de la transparence? C'est un semi-flop. Démonstration, une fois de plus, qu'en France les questions d'argent brûlent les doigts de tous les acteurs concernés.

Ceux des politiques pour commencer. Emportés par leur élan, les députés socialistes avaient proposé, en avril 2000, un amendement à la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) qui, entre viduelle des rémunérations des dix salariés les mieux payés. Une fois de retour dans leurs circonscriptions, les élus ont dû affronter la colère des chefs d'entreprise, y compris celle des patrons de PME! Le texte concernait en effet toutes les structures, petites et grandes. La mesure aurait conduit, dans certains cas, à publier l'ensemble des salaires... Un sénateur RPR, sollicité, rectifia le tir. L'amendement fut discrètement modifié, un jour d'octobre 2000 au Palais du Luxembourg, puis revint en deuxième lecture à l'Assemblée nationale où ses initiateurs détournèrent la tête pudiquement pour le voter... Les patrons, non plus, ne se sentent pas à l'aise. Même si le Mouvement des entreprises de France (Medef) et l'Association française des entreprises privées (Afep) ont recommandé, en juillet 1999, dans le rapport Vienot, la transparence, leurs troupes y concèdent avec plus ou moins bonne grâce. Des voix s'élèvent pour dire que cette démarche « s'apparente à de l'inquisition », ainsi que le soutient Guillaume Sarkozy, membre du conseil exécutif du Medef. A la tête d'une PME, Les Tissages de Picardie, il estime que la publication des rémunérations induit une discrimination entre un mandataire social tenu à publier son salaire et un cadre dirigeant dispensé d'un tel outing.

Si la plupart des entreprises

cotées publient des éléments sur les rémunérations et les stockoptions de leurs dirigeants avec plus ou moins de précision, d'autres continuent à entretenir l'opacité et souhaitent la prolonger. La loi sur les NRE ayant été promulguée en mai 2001, les plus malins se sont dépêchés d'imprimer leur rapport annuel avant, de manière à ne pas intégrer les exigences de transparence, gagnant ainsi un an. Quoi qu'il en soit, rendez-vous est pris pour l'assemblée générale des actionnaires de 2002. Maladresses, contradictions... Le

verre est à moitié vide, mais il est aussi à moitié plein. En dépit des résistances des uns et des autres, la démarche de la transparence se poursuit. Le capitalisme français habitué jusqu'au début des années 1990 à vivre entre prises de participation croisées et conseils d'administration consanguins, a été obligé de se plier aux contraintes des actionnaires étrangers, principalement anglo-saxons, qui lient rémunérations des dirigeants et performances des entreprises. Le débarquement outre-Atlantique d'un certain nombre de patrons jugés peu efficaces est une menace prise au sérieux. Si l'on met de côté les nouvelles dispositions de la loi NRE, des indices montrent les progrès réalisés : les comités de rémunération, chargés de fixer les salaires des mandataires sociaux, longtemps circonscrits à des « amis », s'ouvrent à d'autres profils. La part de la rémunération variable, liée à des critères de gestion, augmente : certains bonus vont jusqu'à représenter 200 % du salaire de base!

En 2002, les dispositions de la loi NRE devront obligatoirement figurer dans le rapport annuel. Certes, aucune sanction n'est envisagée en cas de non-respect de ce texte. Mais ne pas y souscrire, comme ne pas répondre aux demandes des actionnaires étrangers, serait poursuivre un combat bien mal engagé.

> Marie-Béatrice Baudet et Dominique Gallois Illustration: Renaud Perrin

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

www.ism-mba.edu **FULLY ACCREDITED***

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle,

Admissions: janvier, avril, octobre,

IEMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part-time" sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York. 520 heures plus thèse

DBA

DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent,

■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures plus thèse

MBA

MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

- "Multicultural, Part time" sur 12 ou 18 mois : 18 semaines, 6 à New York, 6 à Paris et 6 à Tokyo. 520 heures plus thèse
- "Full-time" : 4 mois à Paris et 6 mois à New York. 520 heures plus thèse

e-PROGRAMS

ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS **ADMINISTRATION - MBA**

International School of Management: 148, rue de Grenelle 75007 Paris Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08 e-mail : ism.paris@wanadoo.fr http://www.ism-mba.edu Programmes gérés à New York par ISM. Inc USA



RÉMUNÉRATIONS Questions-réponses

De quoi se compose la rémunération des dirigeants?

Généralement, on distingue quatre éléments: le salaire de base, qui est une rémunération fixe; une part variable, appelée prime ou bonus. Elle est fixée en fonction d'objectifs et peut atteindre entre 30 % et 200 % du salaire de base. Il y a aussi les incitations à long terme, pour lesquelles la distribution de stock-options est devenue la règle; et, enfin, les avantages divers qui se révèlent souvent des compléments importants (voiture de fonction, prise en charge des frais d'études des enfants, des frais de logement, de la couverture médicale, etc.). Sans oublier les notes de frais.

Parmi les autres éléments qu'il ne faut pas négliger, il y a les « jetons de présence » versés aux membres des conseils d'administration et qui améliorent aussi sensiblement l'ordinaire des dirigeants. Leur montant varie en général de « 50 000 francs à 400 000 francs par an », selon les estimations les plus courantes, mais ces « jetons juteux » peuvent grimper jusqu'à 1 million de francs par an , estime un expert.

Quelles sont les modifications que la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) introduit en matière de transparence des rémunérations ?

Adopté, mercredi 2 mai, le proiet de loi sur les NRE contient notamment des dispositions qui introduisent dans le droit français une obligation pour les entreprises, de transparence sur les rémunérations et les stockoptions des dirigeants. Ces nouvelles mesures seront appliquées en 2002, lors de la présentation des comptes relatifs à l'exercice 2001. Les entreprises devront désormais faire figurer dans le rapport de gestion soumis à l'Assemblée générale la rémunération individuelle (y compris les avantages en nature et les revenus perçus de sociétés contrôlées) de l'ensemble des mandataires sociaux (administrateurs, directeurs généraux, etc.) des sociétés anonymes et en commandite par actions. Les sociétés cotées ne sont donc pas les seules concernées. Les PME le sont aussi, même si l'on peut penser que les informations connaîtront une moindre publicité, dès lors que le nombre d'actionnaires est restreint.

Les mêmes obligations s'appliquent pour les attributions de stock-options. Leur champ est même plus large, puisque outre les madataires sociaux de toutes les entreprises, cotées ou non, il faudra indiquer les stockoptions attribuées aux dix salariés les mieux dotés.

En revanche la loi n'a pas retenu l'obligation de publication des div premiers solaires d'une

société; officiellement, le gouvernement redoutait que cette mesure ne soit déclarée inconstitutionnelle.

3 Comment cela se passe-t-il chez nos partenaires étrangers?

Au Royaume-Uni, l'information sur les rémunérations des dirigeants des sociétés cotées figure dans le rapport annuel. Depuis la publication du rapport Greenbury (juillet 1995), elle est très complète, comporte la description précise de la politique de détermination des rémunérations de toute nature, et fournit des données chiffrées nominatives concernant chacun des membres du conseil d'administration.

Aux Etats-Unis, ces informations se trouvent dans le document de convocation des actionnaires à l'assemblée générale auquel renvoie le rapport annuel. Elles sont également extensives et nominatives à l'égard des administrateurs et des principaux dirigeants. Toutefois, la SEC (Sécurities & Exchange Commission) dispense les sociétés étrangères qui demandent leur admission sur un marché américain de publier la rémunération individuelle de leurs dirigeants si elles ne sont pas tenues de fournir cette information dans leur Etat d'origine.

Des directives européennes prévoient que les sociétés doivent indiquer dans l'annexe aux comptes la rémunération globale versée aux organes d'administration, de direction et de surveillance, mais l'information peut ne pas être publiée si elle conduit à révéler une situation individuelle. En Europe continentale, seule la Suède impose que soit en outre fournie la rémunération du président du conseil d'administration et du directeur général.

Combien gagnent les dirigeants des grandes entreprises françaises?

Un grand patron sur deux dont les sociétés sont inscrites au CAC 40 a déjà révélé ou révélera en 2001 le montant de sa rémunération perçue en 2000. Ernest-Antoine Seillière, président du Medef. et Didier Pineau-Valencienne, président de l'Association française des entreprises privées (AFEP), avaient appelé les dirigeants à jouer la transparence au plus tard en 2001. Ainsi, selon un classement établi par Les Echos, Jean-Marie Messier (Vivendi Universal) arrive en tête des grands patrons français, avec un salaire annuel de 28 millions de francs (stock- options non communiquées), devant Serge Tchuruk (Alcatel) 17,5 millions, plus 500 000 stock-options. Ensuite, Daniel Bouton (Société générale) 16,1 millions de francs (stockoptions n.c.); Alain Joly (Air Liquide), 13,4 millions, plus 129 556 stock-options sur cinq ans; Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain),

Transparence des rémunérations : le pas de danse du gouvernement

ne épine plantée dans le pied de la gauche plurielle a été retirée par Philippe Marini, sénateur RPR, lors de la séance du 12 octobre 2000 consacrée à l'examen, en première lecture, de la loi sur les Nouvelles Régulations économiques (NRE). L'élu du Palais du Luxembourg a alors demandé la modification de l'amendement n° 303 présenté quelques mois plus tôt, en avril 2000 par les députés socialistes eux-mêmes. Et du coup fut – discrètement – enterrée la volonté gouvernementale de rendre obligatoire la publication des rémunérations des dix salariés les mieux payés. Au final, cet impératif ne subsiste que pour les mandataires sociaux (à partir de 2002), tandis que s'impose également une information sur l'attribution de stock-options aussi bien, cette fois-ci, pour les mandataires sociaux que pour les dix salariés qui en auront reçu le plus.

Pourquoi le verre de la transparence n'est-il qu'à moitié plein? Premier argument avancé par Eric Besson, député PS de la Drôme, rapporteur du projet de loi à l'Assemblée: le risque d'inconstitutionnalité. Demander la publication des dix meilleures rémunérations risquait de rompre le principe d'égalité entre salariés et non salariés. Dont acte. Mais ce n'est pas là - et l'élu de la Gauche plurielle le reconnaît bien volontiers - la raison qui a décidé le gouvernement à modifier le cap. Petit retour en arrière...

A la fin de l'année 1999, la France est encore sous le choc de « l'affaire Jaffré ». « Cet homme vaut-il 200 millions de francs? », titrait L'Express du 27 octobre, dont la

A Droite et à Gauche, les parlementaires ont dû modérer leurs ardeurs, sous la pression des élus locaux et des lobbies patronaux

une affichait une photo de l'expatron d'Elf. La somme évoquée était annoncée comme celle perçue par le dirigeant à son départ du groupe pétrolier, après sa bataille perdue contre TotalFina. C'est aussi l'époque où Internet fabrique des fortunes en quelques mois. L'argent facile attise les tensions surtout que les salariés du bas et du milieu de l'échelle estiment ne guère recueillir les fruits de la croissance économique retrouvée. Nombre d'accords 35 heures prévoient notamment la modération, voire le gel, des rémunérations. Le gouvernement décide de s'en mêler et annonce qu'il va briser l'opacité tant chérie par les milieux patronaux. Henri Emmanuelli, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale prend la tête de la croisade. L'idée est de frapper vite et fort. Trop vite? C'est en tout cas l'avis de l'Association française des entreprises privées (AFEP) et du Mouvement des entreprises de France (Medef) qui estiment que le législateur travaille de plus en plus mal et de plus en plus sous le coup de l'émotion. « Les députés veulent donner le sentiment à l'opinion que la loi doit donner réponse à tout. On tombe là dans l'opportunisme politique et démagogique qui ne permet pas au législateur de s'inscrire dans la durée... », juge un responsable patronal.

L'épisode de l'amendement 303 n'est pas très glorieux, en tout cas. Il est adopté en première lecture à la Chambre des députés en avril 2000. Mais de retour dans leurs circonscriptions, les essuient les critiques appuyées de leurs chefs d'entreprise locaux - des troupes évidemment « chauffées » par l'AFEP et le Medef - car la transparence sur les dix salariés les mieux payés a été rendue obligatoire quelle que soit la taille de l'entreprise. « Nous allions provoquer une joyeuse pagaille dans les PME et les PMI », raconte Eric Besson. Pas question de laisser les choses en l'état. Mais pas question non plus de battre sa coulpe trop ouvertement. Puisque le Sénat est chronologiquement la prochaine étape du texte de loi, le dispositif se met en place. Qui rédige le texte destiné à remplacer l'ancien? La paternité n'est pas très claire. L'AFEP? Philippe Marini, le sénateur RPR, rapporteur de la loi au Sénat? Les deux en revendiquent la paternité. Quoi qu'il en soit, la démarche est faite d'un commun accord. « En tout cas, raconte le sénateur RPR, une chose est sûre, c'est au'on n'a plus du tout entendu la Gauche plurielle. Nous l'avons sacrément soulagée... » Elisabeth Guigou est présente lors de la séance du 12 octobre au Palais du Luxembourg. Le président de séance lui demande son avis sur les amendements rectifiés (notamment le fameux 303): «(...) L'Assemblée nationale a étendu les dispositions proposées par le gouvernement pour les mandataires sociaux aux dix salariés les mieux rémunérés, ce qui, de l'avis du gouvernement, ne présente pas une parfaite sécurité juridique. (...). Je ne suis pas hostile aux précisions apportées par les amendements, et je m'en remets donc à la sagesse du Sénat. »

La messe est dite. Le texte modifié revient en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, sans coup d'éclat ni indignation de la part des députés de la Gauche plurielle. Pour autant, Eric Besson refuse d'entendre parler « d'enterrement » ou de « coup en douce ». « J'ai évoqué le sujet en commissions, et l'ai signalé lors d'une conférence de presse. Et dire que le lobbying de l'AFEP a été un succès, ce serait ridicule puisque toutes les autres dispositions ont été adoptées. » Certaines, cependant, reprenaient les conclusions du rapport Viénot 2 (juillet 1999) sur « le gouvernement d'entreprise », texte approuvé par l'AFEP et le Medef.

Le dossier de la transparence des rémunérations a certes avancé. Mais les voies empruntées montrent que, quelle que soit la couleur politique, il brûle les doigts. Eric Besson le reconnaît d'ailleurs bien volontiers quand il lance son dernier argument afin d'expliquer la reculade de la Gauche plurielle : « Nous avons eu beaucoup de débats entre élus pour savoir si finalement, nous souhaitions nous avancer sur le chemin de l'américanisation de notre société puisqu'aux Etats-Unis les questions d'argent ne sont pas du tout tabous. » La réponse est dans la loi sur les nouvelles régulations économiques.

Marie-Béatrice Baudet

Un tabou qui disparaît..., même au pays du secret bancaire

BERNE

de notre correspondant
ans un pays toujours enclin à cultiver le secret, à commencer par celui de ses banques, c'est, sinon une mini-révolution, du moins une lente évolution des mentalités. Naguère sacrosaint, le secret bancaire a déjà été écorné par les aménagements qui lui ont été apportés ces dernières années sous la pression de l'étranger. Maintenant, à la faveur des remous qui ont récemment agité les milieux économiques helvétiques, une tendance se dessine dans l'opinion pour une plus grande transparence en matière de rémunérations.

Perceptible aussi bien parmi les actionnaires que dans le public, cette volonté de clarté trouve de plus en plus d'échos dans la presse. Ainsi, selon un sondage publié le 10 juin par l'hebdomadaire *SonntagsZeitung* de Zurich, 59 % des Suisses estiment que les salaires de tous les employés devraient être connus, et 72 % d'entre eux réclament davantage de transparence à propos des rémunérations des cadres.

Les résultats de ce sondage prolongent les révélations publiées trois semaines auparavant par un autre hebdomadaire zurichois, *Sonntags-Blick*, sous le titre « Combien mon patron peutil gagner de plus ? » En tête de ce palmarès in de 400 000 francs suisses (61 000 euros) par an. Pour les besoins de son enquête sur les écarts entre les salaires, l'hebdomadaire zurichois s'était adressé à une vingtaine de sociétés, mais les réponses ne brillaient

arrive Marcel Ospel, président de l'UBS, la première banque du pays, qui gagne 11,2 millions de francs suisses (7,4 millions d'euros) par an, soit 112 fois plus qu'un guichetier de son établissement (100 000 francs suisses par an, 65 000 euros). En deuxième position, le PDG du Crédit suisse, Lukas Mühlemann, et celui du groupe pharmaceutique Roche, Franz Humer, gagnent chacun 7 millions de francs suisses (4,6 millions d'euros) par an. Un peu moins bien lotis, les PDG de Novartis, Daniel Vasella, et de Nestlé, Peter Brabeck, touchent respectivement 2,34 et 2,17 millions de francs suisses par an, soit 24 ou 21 fois plus qu'un employé moyen de leur entreprise.

En comparaison, les rémunérations annuelles des patrons de sociétés encore en partie sous le contrôle de l'Etat comme les chemins de fer fédéraux, la poste ou Swisscom peuvent paraître modestes, variant entre 600 000 et 800 000 francs suisses (entre 92 000 et 122 000 euros). Ils n'en sont pas moins mieux rétribués que les membres du gouvernement fédéral et le président de la Confédération, qui perçoivent autour de 400 000 francs suisses (61 000 euros) par an. Pour les besoins de son enquête sur les écarts entre les salaires, l'hebdomadaire zurichois s'était adressé à une vingtaine de sociétés mais les réponses pe brillaient

pas par leur transparence. Finalement, le journal a sélectionné onze entreprises, en complétant les informations recueillies par d'autres

Alors que le montant du salaire avait longtemps été considéré en Suisse comme relevant de la sphère privée, le tabou s'est effrité avec l'accumulation de scandales et de polémiques qui ont dernièrement secoué le monde économique, de Swissair à Kuoni en passant par Sulzer, la Société générale de surveillance, le groupe céréalier André ou encore la banque Vontobel. L'indignation de l'opinion a de surcroît été avivée par des révélations sur les salaires excessifs de dirigeants de sociétés en difficulté et les bonifications que certains se sont octrovées.

Même la rémunération des dirigeants des entreprises de la Confédération a mis les Suisses en émoi. Pour les rassurer, le gouvernement a indiqué dans un rapport rendu public début juin que leurs salaires restent « dans la frange inférieure » en comparaison avec l'étranger ou le privé. Sans aller jusqu'à inscrire dans la loi des limites aux salaires des cadres supérieurs comme certains le réclament, le Conseil fédéral a promis une « transparence totale » à l'avenir, du moins dans le secteur semi-public...

Jean-Claude Buhrer

L'attribution des stock-options sort un peu plus de l'ombre

a transparence ne vise plus les « dirigeants » au sens large. Désormais plus précise, elle concerne les « mandataires sociaux » et les « dix salariés non mandataires » ayant reçu le plus d'options. Les déclarations à effectuer sont aussi plus détaillées.

Jusqu'à présent, le système était régi par les recommandations de la Commission des opérations de Bourse (COB) émises en 1995. Le texte indiquait qu'« au-delà des éléments généralement fournis jusqu'à présent (nombre d'options, nombre de bénéficiaires), les sociétés sont invitées à préciser la part accordée aux dirigeants (nombre d'options destinées aux dirigeants, nombre de dirigeants concernés) ». La loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE), promulguée en mai, va au-delà. « Un rapport spécial informe chaque année l'assemblée générale ordinaire des opérations réalisées. » Ce document doit rendre compte « du nombre, des dates d'échéances et du prix de souscription et d'achat d'actions » consenties par la société et aussi « le nombre et le prix des actions aui durant l'année ont été souscrites ou

La loi sur la nouvelle régulation économique impose aux entreprises plus de transparence

achetées » grâce à la levée des options. En clair, les mandataires sociaux et les dix salariés les mieux lotis en matière de stock-options devront déclarer combien ils en ont reçues et les ventes qu'ils ont effectuées.

Le texte change fondamentalement la donne même s'il s'intègre dans un environnement en mutation qui reste cependant flou. « On va vers une démocratisation de plus en plus forte en France dans l'attribution des stock-options », estime Dominique Delamare, directeur général de Stock-Option. « On estime aujourd'hui dans les grands groupes à près de 2 000 personnes dans chaque société les bénéficiaires de ces produits, alors qu'on en dénombrait quelques centaines voici trois ou quatre ans. » La start-up qu'il dirige a été fondée

voici un an par l'ancien président d'Elf, Philippe Jaffré. Son site Internet Stock-option.fr propose des conseils et des services dans ce domaine, et analyse le comportement des entreprises, à partir de la publication des rapports annuels. Au vu des rapports publiés en 1999, elle a établi « un palmarès de la transparence » des 33 sociétés du CAC 40 proposant des stock-options.

Parmi les critères retenus figurent le clarté de l'information publiée, son accessibilité, les dates de début de levée et d'expiration des options, le nombre de bénéficiaires selon les différents plans, les dirigeants concernés, le nombre total d'options restantes, dont celles détenues par les dirigeants. Seules quelques sociétés intègrent l'ensemble de ces données. Les premières du classement répondant au mieux à ces critères ont été AXA, Lafarge, PPR, Accor, Casino, le Crédit lyonnais, Lagardère, la Société générale et Thalès. Aux derniers rangs figurent Cap Gemini, STMicroelectronics, Danone, TF1, Carrefour et TotalFinaElf.

Pour Dominique Delamare, il est trop tôt pour connaître le cru 2000.

Premier constat, 37 des sociétés du CAC 40 ont attribué des stockoptions cette année. « Le rapport Lafarge est parfait, c'est un modèle du genre. Par contre dans celui de BNP-Paribas on ne connaît pas la part attribuée aux dirigeants, ni le nombre d'options et le nombre de dirigeants bénéficiaires. »

La principale critique opposée à cette transparence imposée tient à la publication des noms des dix salariés ayant reçu dans l'année le plus de stock-options. Lors d'un séminaire à l'université Dauphine à Paris, le patron de Thomson Multimédia, Thierry Breton, a souligné les risques, dans certains pays, d'une telle personnalisation, pour un groupe à dimension mondiale. Tout en reconnaissant que la loi va dans le bon sens, il estime préférable de limiter l'obligation de déclaration aux Français. Car, selon lui, la population, notamment dans les pays en voie de développement, n'a pas forcément la maturité suffisante sur ces sujets. D'autres responsables évoquent la difficulté qu'ils auront à attribuer des stock-options de manière importante et publique à un salarié sans provoquer la jalousie de ses collègues. Cependant, en France, les cas devraient être marginaux. Selon les premières estimations dans 90 % des cas, les dix principaux bénéficiaires salariés de stock-options se confondront avec les dirigeants ou les mandataires sociaux. Les exceptions se trouveront dans les compagnies aériennes et les banques avec les pilotes et les traders. Pour l'Association française des entreprises privées (AFEP), les exigences de la loi en matière de stock-option, ont été mal élaborées, les données exigées n'ayant guère de significations, à en croire l'organisation patronale.

croire l'organisation patronale.

« Le système existant était satisfaisant et répondait bien aux demandes du marché, estime de son côté Gérard Rameix directeur général de la COB. L'épargnant doit avoir une vue précise des risques de dilution potentiel du capital d'une entreprise liés à l'exercice des stock-options. A chaque opération en Bourse, nous analysons l'impact d'une dilution qui peut augmenter de 5 à 10 % le capital d'une entreprise. Nous faisons des avertissements si nécessaire. » Concernant la transparence des bénéficiaires,

explique-t-il, « nous avions engagé une réflexion pour l'étendre aux membres du conseil d'administration. Le Parlement s'est emparé du sujet et en a décidé autrement ».

La loi sur la nouvelle régulation économique étant d'application immédiate, les entreprises doivent désormais intégrer ces nouvelles normes dans leurs publications lors de la présentation de leurs comptes annuels et si elles souhaitent faire appel au marché. Dans cette perspective, la COB s'apprête à éditer les formulaires nécessaires. Il faudra attendre l'année prochaine, la tenue des assemblées statuant sur les comptes 2001 pour voir si les entreprises appliquent la loi et présentent un rapport spécial sur les attributions d'actions. En cas de non-présentation, elle n'encourt aucune sanction pénale. Le seul recours est une demande d'annulation de l'assemblée ou du vote des résolutions par un ou des actionnaires. Un risque qui pourrait coûter cher en termes d'image au nom de la transpa-

Dominique Gallois

EUROPE IV / LE MONDE / MARDI 19 JUIN 2001

C'est à l'Est que se trouve le Far West de l'Union

BUDAPEST

de notre envoyé spécial si l'élargissement de l'Union européenne (UE) constituait aussi un atout économique majeur pour les actuels membres du club des Quinze? Dix jours après le « non » de l'Irlande au traité de Nice - un texte qui a ouvert, en décembre 2000, le chantier de l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) -, la question peut paraître provocante. Pourtant, les responsables politiques et économiques français, réunis les 5 et 6 juin à Budapest, à l'initiative de la direction des relations économiques extérieures (DREE), pour une convention régionale sur le sujet, ont fait preuve d'un optimisme et d'un volontarisme qui tranchent singulièrement avec la réaction de repli des Irlandais. Sans masquer les coûts économique, social, voire humain qui résulteront de cette intégration progressive des PECO, un processus qui, selon Jacques de La Rosière, ancien président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) conduira nécessairement à «faire de la place pour les nouveaux venus », ce sont les effets bénéfiques de l'élargissement qui ont été mis en avant.

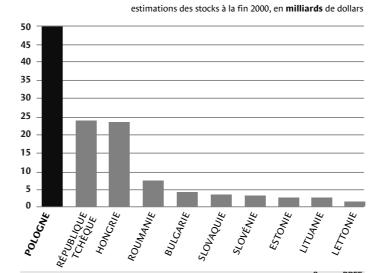
DÉCALAGE CROISSANT

Jacques de La Rosière, qui est aussi ancien directeur général du Fonds monétaire international (FMI), a souligné que le processus de transition des ex-pays de l'Est est « une réussite globale, mais inégale ». Les PECO ont su, en dix ans, restaurer leurs équilibres macroéconomiques, développer un Etat de droit, propice aux affaires, et réorienter leurs flux commerciaux de l'Est vers l'Ouest. Les deux tiers de leurs échanges se font désormais avec l'UE. Dans le même temps, les inégalités se sont creusées entre les pays candidats à l'Union, mais aussi en leur sein, avec un décalage croissant entre les grandes villes et les campagnes. La Hongrie,

L'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ouvre un marché de 175 millions de consommateurs. Une perspective séduisante qui ne fait cependant pas oublier le coût économique, social et humain de cette ouverture

la Slovénie, l'Estonie font la course en tête. Un noyau central s'est formé autour de la Pologne et de la République tchèque avec la Slovaquie et les deux autres pays Baltes. La Roumanie et la Bulgarie sont en queue de convoi.

Pour les pays membres, les PECO offrent un environnement satisfaisant et une situation financière stable. Ils constituent un réservoir de main-d'œuvre pour l'Ouest. Depuis 1995-1996, ils enregistrent des taux de croissance de 5 % à 6 % en moyenne, qui ne peuvent que se répercuter favorablement à l'Ouest. L'ancien président de la BERD a insisté sur « les changements très profonds que nous ne percevons pas encore ». Dans certains secteurs, par exemple, des télécommunications ou de la recherche, il existe déjà des poches de modernité et des transferts de technologie qui se font sans que les frontières politiques ou juridiques soient des obstacles. Én revanche, l'exhaut fonctionnaire a plaidé pour que l'UE maintienne le principe de sélectivité et a mis en garde contre toute politique de groupa▼ La Pologne reçoit à elle seule un tiers des fonds INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS DANS LES PECO



ge. « Le premier prêt doit pouvoir

entrer », a-t-il énoncé comme principe.

Mais, dans ces conditions, il faut aussi que l'UE soit prête elle aussi à accueillir les PECO avec l'effort financier nécessaire, ce qui passe par une révision de l'agenda 2000 de la Commission de Bruxelles. Cela implique qu'elle soit capable d'alléger ses propres coûts de structure et de fonctionnement. Selon des études de la Banque mondiale et du FMI, si l'on met en parallèle la situation économique actuelle des PECO et celle de l'Espagne et du Portugal, cinq ans avant leur adhésion, la comparaison leur est favorable à tous niveaux. Yves-Thibault de Silguy, directeur général de Suez, a expliqué qu'avec l'élargissement «l'Europe ne va pas seulement changer de taille, mais de nature ». Il s'agit avant tout d'accueillir 175 millions de nouveaux consommateurs. « On ne peut retarder ni économiquement ni politiquement » cette évolution, a-t-il expliqué, ce qui veut dire que les pays riches devront payer, mais en plus « l'élargissement ne sera réussi que s'il y a des investissements privés massifs », a averti l'ancien commissaire européen.

« C'est à l'Est que se trouve le Far West de l'Union à quinze d'aujourd'hui », a dit Julien de Wilde, vice-président exécutif d'Alcatel, pour éclairer la stratégie de développement du groupe de télécommunications dans ces nouveaux eldorados. En dix ans, la grande distribution a aussi connu dans les PECO une révolution avec le passage du magasin de proximité à l'hypermarché. Avec un chiffre d'affaires de 23,5 milliards d'euros, triplé en dix ans, le groupe de distribution Auchan a pris sa part en misant sur trois pays : la Pologne, la Hongrie et la République tchèque qui ont aussi pour caractéristiques d'être les pays les plus peuplés et les plus développés. Car, parmi les obstacles le plus souvent cités par les investisseurs européens, il y a certes l'absence d'infrastructures et des problèmes de corruption, mais surtout la taille somme toute réduite de la majorité des PECO, ce qui empêche des économies d'échelle.

Alain Beuve-Méry

tème. Jusqu'alors la Banque nationale gérait la dette publi-

que et il n'y avait pas de Trésor.

Elle était constituée de dix-huit

branches qui ont toutes été fer-

mées sauf quatre, tandis que le

personnel de la banque a été

réduit de moitié, passant de

la mise en place d'une politique

monétaire, adaptée à l'économie

de marché. La banque s'est

d'abord informatisée, a créé un

département statistique et a

recruté des jeunes formés dans

les universités occidentales.

Tous les instruments de marché

compatibles avec ceux des

banques centrales européennes

ont été progressivement mis en

Annoncée par les pouvoirs

publics le 5 juin, la libéralisation

des mouvements de capitaux,

La deuxième tâche a concerné

2 800 à 1 380 personnes.

György Szapary, redresseur de comptes

'adhésion de la Hongrie à l'Union européenne scellera pour György Szapary, l'union définitive de ses deux cultures. Il a l'espoir de voir ce rêve prendre corps, avant la fin de son mandat de vice-président de la Banque nationale de dent de la Banque nationale de Hongrie (BNH), qui expire en 2007. Né en 1938 à Tiszabura, à l'est de Budapest, issu d'une famille aristocratique, – il a rang de comte –, György Szapary a, comme 200 000 compatriotes, quitté la Hongrie après les quitté la Hongrie, après les événements d'octobre 1956 qui ont vu les troupes soviétiques renverser le régime d'Imre Nagy et réprimer l'insurrection popu-

Devenu réfugié politique, il à Innsbruck en Autriche, puis à Louvain en Belgique. En 1966, il décroche son doctorat en économie et le sujet de sa thèse : « Diffusion du progrès et convergence des prix Europe - Etats-Unis, 1899-1960 » lui vaut même les honneurs d'un compte rendu dans Le Monde de l'époque. Entre-temps, il a « acquis la nationalité belge, sans jamais perdre la nationalité hongroise », précise-t-il. Son premier employeur est la Communauté européenne de Bruxelles, où il intègre le département chargé des pays en développement (PED).

Sa carrière prend un tour nouveau, en décembre 1966. Il reioint le Fonds monétaire international (FMI) à Washington. Il y

Après un long passage au Fonds monétaire international (FMI), le vice-président de la Banque nationale de Hongrie s'est investi dans la modernisation du pays

pendant vingt-sept ans gravissant les échelons successifs de cette puissante institution internationale. Spécialiste des pays en développement (PED), il est nommé représentant du FMI au Mali (1971-1973), avant de suivre les pays émergents de l'Asie du Sud-Est.

C'est au FMI qu'il fait la connaissance de Jacques de La Rosière, « son patron », avec lequel il contracte des liens d'amitié. A partir de 1985, il prend la direction du département Europe, avant d'être nommé représentant résident du FMI à Budapest.

György Szapary n'avait jamais coupé les contacts avec son pays d'origine et y a fait des séjours réguliers, à partir de la fin des années 1960. Au moment de la

transition démocratique, sa réputation internationale, ses compétences économiques et financières, sa parfaite maîtrise de l'anglais, du français et du hongrois ont fait de lui, à l'instar d'un George Soros, autre Hongrois d'origine, un des membres recherchés de la diaspora, capable de moderniser le pays. Son principal mérite est d'avoir définitivement posé ses valises à Budapest.

ZONE DE SURCHAUFFE

En 1993, c'est à la demande de Joszef Antall, premier ministre conservateur, qu'il accepte de devenir vice-président de la Banque nationale de Hongrie. Le défi à relever est majeur. L'écodans une zone de surchauffe. Elle connaît un taux d'inflation élevé et les déficits publics et commerciaux se sont creusés. Au niveau bancaire, tout est à faire. Il faut concevoir le nouveau sys-



György Szapary

• Né en 1938, György Szapary a quitté la Hongrie en 1956 et a fait des études d'économie à l'université de Louvain. en Belgique, avant d'entamer sa carrière au Fonds monétaire international (FMI).

• Nommé en 1990 représentant du FMI à Budapest, il devient vice-président de la Banque nationale de Honarie en 1993 et est reconduit à ce poste jusqu'en 2007.

deviendra totale, à partir du 18 juin, avec son extension aux mouvements à court terme. La politique des taux de change poursuivie depuis les années 1990 a permis un alignement du forint hongrois sur l'euro.

Depuis le 4 mai, la devise magyare varie selon une bande de fluctuation de plus ou moins 15 %, par rapport à la monnaie

européenne. Choisi à l'origine par un pre-

mier ministre conservateur, le vice-président Szapary a été reconduit dans ses fonctions par le gouvernement social-démocrate, puis par l'actuelle équipe libérale, en place jusqu'aux élections de 2002. Renouvelé février 2001, son mandat court jusqu'en 2007. En juillet, une modification du statut de la BNH devrait accroître son indé-Szapary est peu ou prou un des artisans.

pendance et la rendre identique à celui de la BCE. La Hongrie est quasiment une des seules ex-démocraties socialistes à rembourser ses dettes antérieures et elle n'est jamais passée devant le Club de Paris pour rééchelonner sa dette. De tout cela, György

DANS LES COULISSES DE L'UNION

Par Nicolas-Jean Brehon

Vers un budget européen fédéral?

égulièrement, l'Allemagne relance le débat politique sur le fédéralisme. Curieusement, la nouvelle initiative du chancelier Gerhard Schröder intervient alors que le fédéralisme en Allemagne est en crise, mais les circonstances économiques (avec la mise en place de l'euro) et politiques (avec l'attente d'une réforme institutionnelle) commandent. Quelles seraient les conséquences budgétaires d'une Europe fédérale? Le budget communautaire actuel, même s'il en a quelques signes (des ressources propres, par exemple), n'est pas un budget fédéral. Il n'en a ni la masse ni les fonctions. Une structure fédérale apporterait des modifications radicales sur quatre points. La première conséquence concerne la nature du budget communautaire. Avec la monnaie unique, la politique monétaire et la politique budgétaire seront gérées à deux niveaux différents. Dès lors que la première remonte au niveau de l'Union, on peut s'interroger sur la pertinence de maintenir les secondes au niveau national. Sans échelon central puissant, la seule coordination des politiques nationales peut s'avérer insuffisante. L'Union monétaire conduit à terme à centraliser les politiques budgétaires. D'où cette idée de créer un véritable outil budgétaire communautaire. Comme dans un Etat fédéral. Le budget communautaire cesserait alors d'être un moyen mineur de redistribution, programmé, sans marge de manœuvre, pour devenir un outil d'intervention.

Ce qui suppose une masse critique.

Le budget européen, soit 94 milliards d'euros, représente aujourd'hui 1,11 % du produit intérieur brut (PIB) communautaire, dont un peu moins de la moitié consacré à la politique agricole. Pour qu'un budget ait un rôle de stabilisation économique face à des fluctuations conjoncturelles ou des chocs dans un Etat membre, il lui faut un volume suffisant. En 1977, lorsque la Communauté ne comptait que neuf membres, un rapport de la Commission avait évalué ce montant minimum à 5 % ou 7 % du PIB, voire 9 % ou 10 % si la défense devenait communautaire. Pour fixer les idées, un budget fédéral au niveau communautaire, représente donc un minimum de 430 milliards d'euros, soit 1,7 fois le budget de la France (260 milliards d'euros). La deuxième

L'union monétaire conduit, à terme, à centraliser les politiques budgétaires. D'où l'idée de créer un véritable outil budgétaire communautaire

conséquence a trait aux règles budgétaires. Une structure fédérale modifie les équilibres budgétaires respectifs de l'échelon central et des échelons fédérés.

Aujourd'hui, en Europe, ce sont les budgets des Etats membres qui sont en déficit tandis que le budget de l'Union est obligatoirement en équilibre. L'Allemagne a d'ailleurs toujours été la plus vigilante au respect de cette règle du traité. Or, la situation est inverse dans une structure fédérale. Les budgets des Etats fédérés sont en général équilibrés et seul le budget central est en déficit. Un budget fédéral européen entraînerait

donc un renversement complet de la règle communautaire actuelle. La troisième conséquence concerne le financement. D'une part, un budget fédéral suppose de véritables ressources propres, et non un simulacre comme aujourd'hui, puisque l'essentiel des recettes du budget communautaire vient des contributions budgétaires des Etats membres. Au niveau évoqué, ces ressources ne peuvent provenir que des impôts à fort rendement, type taxe sur la valeur ajoutée (TVA). C'est d'ailleurs le cas en Allemagne, où le produit de l'impôt est partagé entre le Bund (l'Etat central) et les Länder. Un budget fédéral suppose donc un transfert massif de la fiscalité et par conséquent des compétences nouvel-les du Parlement européen. D'autre part, une structure fédérale n'empêchera pas les Etats de compter. Et de calculer le solde entre ce qu'ils versent au budget fédéral et ce qu'ils reçoivent. Sur la base des déséquilibres budgétaires actuels, la contribution nette annuelle de l'Allemagne atteindrait à terme 50 milliards d'euros! Il est impensable d'imaginer un budget fédéral d'importance sans une refonte complète des parts de chaque Etat dans le financement et dans la répartition des dépenses. La dernière conséquence porte sur le choix des dépenses financées par l'Union. Un Etat fédéral repose sur une stricte séparation des compétences et par conséquent des dépenses entre l'Etat fédéral et les les Etats fédéraux financen exclusif ou largement dominant les dépenses militaires, les dépenses liées aux relations internationales (diplomatie et douane), les dépenses nécessaires à la vie collective entre Etats (grandes infrastructures, postes...), ainsi que, de plus en plus, les dépenses de santé et de solidarité (sur le modèle du poverty act américain de 1964), laissant aux Etats fédérés la charge des autres dépenses, y compris les dépenses de police et de justice, pourtant considérées en France comme des fonctions régaliennes par excellence.

Partant de ces principes, que mettre au pot commun européen? En évacuant la question des dépenses militaires, un budget fédéral imposerait une recomposition radicale des dépenses communautaires. Les dépenses agricoles seraient vraisemblablement renationalisées (encore que ce sont bien des dépenses fédérales, et non cantonales, dans la Confédération suisse). Les dépenses des politiques internes seraient refondues, une partie étant laissée aux Etats (politique culturelle, formation...), une autre revenant à l'échelon central (environnement, énergie, recherche...). Les dépenses externes seraient augmentées (une augmentation dont l'Allemagne serait d'ailleurs le premier bénéficiaire puisque la moitié des dépenses extérieures va vers l'Europe de l'Est mais lui revient indirectement par le biais des achats d'équipement). Les aides structurelles, opérant une redistribution entre Etats et entre régions, sont a priori de nature fédérale, mais la position allemande est ambiguë car c'est précisément sur ce point que le fédéralisme est contesté en Allemagne, les Länder les plus riches estimant que la double péréquation, horizontale (entre Länder) et verticale (du Bund vers les Länder les moins prospères), conduit à une forme d'assistanat stérile sans favoriser les convergences. La plupart de ces propositions n'ont, en l'état, aucune chance d'aboutir à l'heure actuelle et une solution acceptable ne peut venir que de formules hybrides. Néanmoins, l'un des mérites du chancelier allemand est d'avoir ouvert un débat au moment opportun. Les gouvernements ne pouvaient éternellement éluder le problème constitutionnel européen.

Nicolas-Jean Brehon enseigne à la faculté Jean-Monnet-Paris-Sud (ni.brehon@senat.fr)

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE **19.000** anciens de l'IAE de Paris dans les entreprises -à travers le monde. C'est rassurant pour l'entreprise, et pour vous.

Des formules compatibles avec la poursuite de vos responsabilités professionnelles.

Contrôle de gestion et Audit, Finance, Marketing, Ressources Humaines, Systèmes d'information et de Communication

Réunions d'information : 21 rue Broca - 75005 Paris le jeudi 21 juin à 19 h.

avantage décisif www.iae-paris.com - e-mail : iae@univ-paris1.fr

A. B.-M.

EUROPE

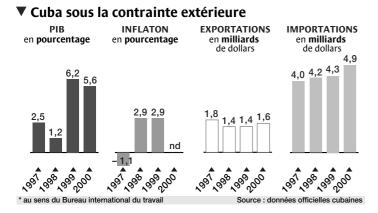
▼ Forte croissance du secteur pharmaceutique

	-	_	
	PRODUCTION* en milliards d'écus	EFFECTIFS*	BALANCE COM.**
FRANCE	23,9	88 400	+ 2,5
ALLEMAGNE	19,4	111 200	+ 6,3
ITALIE	15,0	73 000	- 0,6
ROYAUME-UN	13,7	66 000	+ 2,5
ESPAGNE	6,5	36 500	- 1,6
PAYS-BAS	4,7	-	- 0,1
SUÈDE	4,2	16 000	+ 2,4
BELGIQUE	4,2	14 100	+ 1,3
DANEMARK	3,0	17 000	+ 1,8
IRLANDE	2,2	6 900	+ 5,1
AUTRICHE	1,6	7 700	- 0,4
PORTUGAL	1,0	8 100	- 0,7
* Données 1997, sau	ıf Italie 1996 ** Données 1999		Source : Eurostat

■ LES PRODUITS CHIMIQUES, le caoutchouc et les matières plastiques constituent le premier secteur manufacturier de l'Union, avec 16 % de la valeur ajoutée totale. Au sein de ce secteur, la production de l'industrie pharmaceutique a augmenté fortement ; la demande de produits pharmaceutiques devrait continuer à progresser en raison du vieillissement de la population et de la demande de produits d'automédication.

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE européenne se caractérise par un taux brut de rentabilité plus élevé que pour l'ensemble de l'industrie (15,1 % contre 9,4 % en 1999), par une croissance nette de l'emploi de l'ordre de 1,4 % par an entre 1985 et 1999, dans un contexte de déclin de l'emploi industriel, et par une balance commerciale fortement excédentaire, les exportations étant près de deux fois supérieures aux importations. Avec une production de 23,9 milliards d'écus en 1997, la France se classait en tête de l'Union, suivie par l'Allemagne et le Royaume-Uni.

PAYS ÉMERGENTS



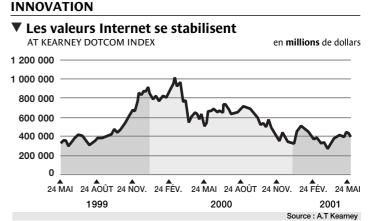
■ EN 2000, LE PIB cubain a progressé de 5,6 %, soit une hausse supérieure aux prévisions initiales (entre 4 et 4,5 %), malgré un contexte international peu favorable avec la forte hausse du pétrole, la baisse du prix du sucre, l'embargo américain et l'absence de crédits internationaux.

■ MÁIS EN RAISON DE L'INSUFFISANCE de l'offre locale, chaque phase de croissance provoque une poussée des importations que l'économie cubaine n'est pas en mesure de financer, faute d'exportations supplémentaires. De plus, le pays n'a plus accès aux financements à moyen terme, faute d'avoir pu régler le service de sa dette extérieure depuis le milieu des années 1980. Cuba doit aujourd'hui financer le déficit de ses paiements courants avec des crédits à court terme, coûteux et sans cesse renouvelés (Nord Sud Export, groupe « Le Monde »).

UE 15 PRODUCTION INDUSTRIELLE (fév. 20001 en %) Sur un an	3,0	ALLEMAGNE 2,9		ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROYUNI	EU.	JAPON	
Sur un an	3,0	2,9									
Sur un mois - 0,1 PRIX À LA CONSOMMATION (avril 2001 en %) Sur un an 2,6* Sur un mois 0,5* PIB EN VOLUME (4etrimestre 2000, en %)		2,9									
Sur un an		- 1,2	5,7 1,4	-1,6 0,1	0,7 - 0,2	3,2 0,5	1,6 0,8	- 0,8 - 0,2	6,3 (oct. 2000) 0,2 (oct. 2000)		
Sur un mois		PRIX À LA CONSOMMATION (avril 2001 en %)									
(4 ^e trimestre 2000, en %)		2,9 0,3	2,9 0,9	4,0 0,4	2,0* 0,6*	3,0 0,4	5,3* 0,7*	1,1 0,6		-0,1 (mars) -0,4 (mars)	
Sur un an 3.0											
Sur trois mois		2,6 0,2	3,0 1,2	3,7 0,7	2,8 0,9	2,8 0,8	3,4 1,2	2,6 0,4	3,4 0,3	2,3 0,7	
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
2000 0,3	1,2	1,3	0,0	- 0,3	- 1,3	- 0,3	2,0	4,4	1,0 (1999)	- 7,6*(1999)	
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
2000	64,2	60,0	110,9	60,6	58,0	110,2	56,3	42,9	59,3 (1999)	105,4 (1999	
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, mars 2001)				F.(F (01	F (01	E (01	F/ 04	D.(D. (
- 4,2	* 4,3*	Fév. 01 6,4	1,6	Fév. 01 - 2,8	Fév. 01 0,2	Fév. 01 0,1	Fév. 01 1,7	Fév. 01 - 4,4	Déc. 2000 - 40,5	10,1	
INVESTISSEMENT (FBCF) (4e trimestre 2000, en %)											
Sur trois mois 0,6											
* provisoire	0,4	- 0,1	0,8**	- 2,7	2,4	0,1	1,1	2,6	0,3	4,8	

Les indicateurs français		
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)	- 0,8 % (avril)	+ 3,2 %
TAUX D'ÉPARGNE	15,7 % (2 ^e trim. 00)	- 0,7
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,3 % (2 ^e trim. 00)	+ 1,8
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)	+ 6,1 (mars 01) + 6,0 (01/00)	+ 2,0 - 82
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES *	- 7 (mai)	1 **
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE * (opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production)	- 17 (mai)	+ 34 **
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	23 296 (mars)	+ 5,1 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ***	2 295 (mars)	- 30 %
* solde de réponses, CVS, en % ** solde net douze mo		ate de publication : Insee, Douanes

ININION/ATION



■ L'INDICATEUR A.T.KEARNEY des valeurs Internet cotées aux Etats-Unis montre une stabilisation des cours au niveau de novembre 2000. ■ LA RENTABILITÉ gagne du terrain. Dix-huit entreprises, représen-

tant 71,3 % de la capitalisation boursière de l'indice, affichent un résultat positif. **EXPÉRIMENTER** les modèles pour trouver ceux qui sont pérennes est désormais le maître-mot, estime Jean-Marc Azoulay, directeur chez

désormais le maître-mot, estime Jean-Marc Azoulay, directeur chez A.T.Kearney. Qu'il s'agisse des entreprises de vente aux particuliers qui optimisent leurs coûts, ou de celles qui visent le marché de l'entreprise et préfèrent attendre que tous les intervenants (du fournisseur au client) soient prêts et que les bandes passantes aient progressé pour investir massivement.

Les très lents progrès de la Roumanie vers l'Union européenne

ous les ans, la Commission de Bruxelles évalue l'avancement des réformes dans les pays d'Europe de l'Est qui négocient actuellement leur entrée dans l'Union européenne. En novembre dernier, ce rapport a classé la Roumanie en dernière position et souligné qu'elle ne respecte pas pour le moment le « critère de Copenhague », en matière économique, c'est-à-dire l'obligation d'avoir une économie de marché en bon état de fonctionnement, comme préalable à l'adhésion. La Commission précise aussi qu'au cours de la dernière période la Roumanie n'a pas vu d'amélioration substantielle de ses perspectives économiques. Il est vrai que les dernières ont nas tes. Alors que la Bulgarie, par exemple, trouvait la voie d'une relative stabilisation depuis 1997, associée à une reprise de l'ordre de 3 % par an, la Roumanie replongeait brutalement avec une récession totale de 14 % entre 1997 et 1999. Parmi les pays en négociation avec l'Union européenne, elle montre aujourd'hui, avec la Bulgarie, le recul le plus marqué par rapport à son niveau de production

Tous les indicateurs confortent ce constat : un niveau de produit intérieur brut par habitant de 1 600 dollars, 30 % de la population sous le seuil de pauvreté, l'inflation de loin la plus élevée de la région (45 % l'an dernier), le stock d'investissement direct par habitant le plus bas. Les dernières années ont aussi vu de grosses secousses financières: à la mi-1999, le défaut de paiement sur la dette extérieure a été évité in extremis et. un an plus tard, une ruée de déposants a failli mettre à bas le système bancaire. Dans une lettre d'intention envoyée au Fonds monétaire international (FMI), quelques semaines plus tard, le gouvernement a reconnu que le principal établissement à l'origine de la panique avait fait l'objet « d'erreurs de gestion grossières, de pratiques frauduleuses ainsi que d'une supervision insuffisante ». Pourquoi ce constat d'échec

En dépit d'une remise en ordre de l'économie, la croissance reste faible et vulnérable

assez large? A s'en tenir à l'analyse macroéconomique, la politique suivie avant la crise de 1999 n'était certes pas très bien inspirée. Une politique budgétaire trop relâchée, une émission monétaire excessive et des pressions inflationnistes sont allées de pair avec une appréciation du taux de change réel. On a donc observé une dérive blèmes de refinancement. Des mesures énergiques de consolidation ont permis de réduire le déficit public à 3,7 % du produit intérieur brut (PIB) l'an dernier, contre plus de 5 % en 1998; surtout, le solde courant est passé de 7 % à 4 % sur la même période, si bien que le pays a eu de nouveau accès au marché des capitaux internationaux, en novembre dernier.

Autre bonne nouvelle, après une importante dévaluation, l'expansion des exportations (29 %) a soutenu une croissance totale de 1,6 % en 2000. Les comptes ainsi remis en ordre, pourquoi faut-il craindre, avec la Commission, que la croissance reste faible et vulnérable ? Comme souvent dans les

▼ De grandes disparités

économies en transition, la réponse tient à une microéconomie molle, qui ne permet pas de tirer beaucoup de fruits des efforts difficiles de stabilisation. Dès qu'on accélère un peu, ou qu'on laisse le taux de change réel s'apprécier, les difficultés refont surface. Divers indices témoignent de ces faiblesses structurelles. D'abord, 65 % de l'industrie reste encore à privatiser, les deux tiers des entreprises correspondantes étant en perte, notamment dans la vieille industrie construite pendant l'âge de fer de la planification centralisée. Une gouvernance faible s'est traduite en outre par des restructurations industrielles lentes, sur lesquelles pèse encore le souvenir des manifestations violentes du début des 1990 Dèclore la ment de la discipline financière reste partiel, comme en témoigne le niveau très élevé d'arriérés interentreprises (50 % du PIB à la fin de l'année dernière).

DIMENSION SOCIALE

Une conséquence inattendue de ce déclin lent de l'industrie est un accroissement de la part de l'emploi dans l'agriculture, passée selon la Banque mondiale de 28 % à 36 % de la population active au cours de la dernière décennie. Si la dimension sociale de ce transfert de main-d'œuvre est bienvenue, le renforcement de ce secteur très archaïque témoigne aussi de l'incapacité à établir un nouveau modèle de développement.

PIB par habitant, en parité du pouvoir d'achat

14 600 15 100

9 800 10 500

12 300

14 600 15 100

15 100

16 100 7 900

17 900 9 800 10 500

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15 100

18 10 500 15

Dans ces conditions, que peut attendre la Roumanie de l'adhésion à l'Union.? A-t-elle plus à gagner qu'une gratification symbolique et l'accès aux fonds communautaires? En fait, un malentendu grave recouvre ces négociations, que les deux parties taisent avec détermination. Il tient aux conditions dans lesquelles en 1999 l'élargissement a été étendu des pays dits de la "première vague", principalement l'Europe centrale, à ceux de la "seconde vague", beaucoup moins avancés dans les réformes. Pour résumer, alors que dans le premier cas une adhésion relativement proche (2003-2005) sanctionne le succès de la transition, dans le second c'est l'inverse : l'Europe commuautaire tend la mair de ces pays, précisément parce qu'ils ont en bonne partie échoué depuis dix ans et qu'ils risquent de se marginaliser irrésistiblement, au plan économique, social et régional. Cela est apparu clairement après la crise russe de 1998 et la guerre au Kosovo, qui ont précipité la décision d'ouvrir aussi

> Le problème est qu'entrer dans le Marché unique n'est pas nécessairement un cadeau. Ce pas implique l'adhésion à une règle économique très concurrentielle et très contraignante au plan institutionnel, qui demande des réformes allant bien au-delà du seul passage à une économie de marché. En d'autres termes, il y aurait de bonnes raisons pour estimer que fonctionner comme le Brésil ou la Malaisie serait déjà pour la Roumanie un grand progrès, sans qu'il soit nécessaire de se donner des objectifs beaucoup plus ambitieux. Le problème, du point de vue de l'Union européenne, est que pour éviter la marginalisation on n'a pas trouvé d'alternative à l'adhésion, soit parce qu'il n'y en a pas, soit parce qu'on a manqué d'imagination. Dès lors, les données du problème sont assez tranchées. De deux choses l'une. Ou bien l'ouverture des négociations n'aura été qu'une décision en trompe-l'œil, prise dans l'urgen-

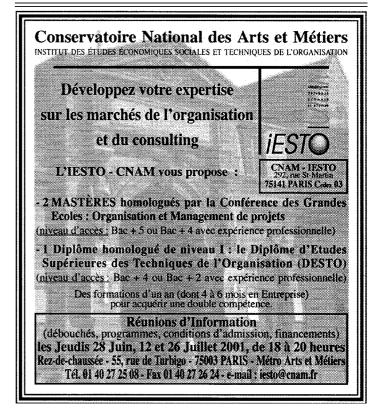
des négociations avec cette secon-

de vague.

ce, sous la pression des Etats-Unis. Dans ce cas, le risque est qu'on négocie encore l'acquis communautaire en 2015 ou 2020, à moins qu'on ait fait entrer dans le club des adhérents de seconde classe, ce qui ne serait bon pour personne. Ou bien, seconde option, on tire toutes les conséquences du constat clinique formulé dans le récent rapport de la Commission. Pour avoir une chance de réussir, le second élargissement doit alors intégrer explicitement une stratégie de relance de la transition dans les pays où elle s'est un peu perdue en route — notamment en Roumanie ou bien là où la dynamique économique reste encore fragile — par exemple, en Bulgarie, voire en Slofaut-il pour cela revenir à un principe de base : adhérer à l'Union européenne représente un engagement beaucoup plus fort que négocier un crédit avec le FMI ou la Banque mondiale.

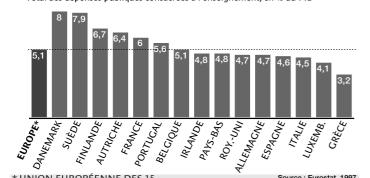
Cette relation nouvelle, beaucoup plus étroite que toute forme classique d'aide internationale, devrait être utilisée comme un levier pour atteindre les facteurs d'échec les plus durs, que mêmes les gouvernements réformateurs, au plan interne, n'ont pas pu contrôler. C'est-à-dire la microéconomie, l'économie politique des réformes, et singulièrement les institutions stratégiques d'une économie de marché qui souvent sont aujourd'hui impuissantes et corrompues: l'administration fiscale, la gestion et la privatisation du secteur public, le Trésor public, la justice commerciale, la supervision bancaire. C'est ici, avant tout, que l'Europe devrait apporter ses ressources financières, son experpolitique, si elle veut avoir une chance de gagner le pari lancé un peu aventureusement en 1999.

Jérôme Sgard économiste au CEPII



EUROPE

L'éducation, une priorité politique variable Total des dépenses publiques consacrées à l'enseignement, en % du PIB



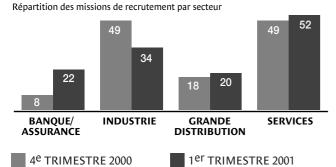
■ LES DÉPENSES PUBLIQUES en faveur de l'enseignement représentent 5,1 % du PIB communautaire. Si les investissements dans l'éducation sont influencés par des facteurs divers (comme le taux de scolarisation, la durée des études, etc.), le pourcentage de la richesse nationale qui y est consacré reflète surtout l'importance que les gouvernements lui accordent

■ LES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES varient donc largement d'un pays à l'autre : elles s'échelonnent de 3,2 % en Grèce à 7,9 % en Suède et 8 % au Danemark. Le chiffre pour la France se situe légèrement au-dessus de la moyenne de l'Union, à 6 %.

■ LA RÉPARTITION DES BUDGETS de l'éducation entre les niveaux d'enseignement est plus cohérente : l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur représentent chacun environ 1 % du PIB (en moyenne), alors que l'enseignement secondaire en absorbe 2,5 %.

FLASH SYNTEC RECRUTEMENT / « LE MONDE »

▼ La banque à la recherche de commerciaux



■ AU PREMIER TRIMESTRE 2001, les fonctions de direction commerciale (marketing, vente pour la France et/ou l'export) représentent, comme il y a un an, la part la plus importante des missions de recrutement réalisées par les cabinets membres du Syntec. Mais cette proportion, qui était en baisse tout au long de l'année 2000, est pour la première fois en augmentation.

Source : Syntec (Syndicat du conseil en recrute

■ LE SECTEUR DES SERVICES est toujours en tête des demandes de missions pour cette fonction, mais les parts de la grande distribution et surtout de la banque-assurance sont en nette progression. En effet, ce secteur totalise début 2001, 22 % des missions, contre 6 % et 5 % aux deux trimestres précédents. En 2000, la fonction commerciale a représenté 43 % des missions de recrutement dans la banque et 20 % dans l'assurance.

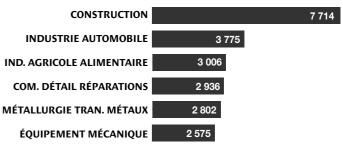
Les indicateurs sociaux	intern	ationaux	« Le Mon	ide » / Eui	rostat						
	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGN	E BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROYUNI	EU.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU											
3 ^e TRIMESTRE 2000 (en % sur un an) STRUCTURE DE L'EMPLOI	1,8	2	1,5	1,6	3,3	2,4	1,6	2,5	1,1	1,5*	- 0,6*
part de l'emploi salarié	72*	71*	77*	76	54	73	65	78*	81	N. D.	N. D.
part de l'emploi à temps partiel	21*	16*	19*	21	8	17	9	39*	25	N. D.	N. D.
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	62 *	60 *	65 *	75	55	62	53 *	71	71	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)	49 *	45 *	48 *	39	45	49	38 *	50	61	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h/semaine)											
	40,4 *	39,7 *	40,1 *	38,5	40,6	38,9	38,6 *	39 *	43,6	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 4 trim. 2000											
	+ 3,6	+ 3,5	+ 3,3	+ 1,8 (4e trim. 99)) +4	+5	+ 1	+ 3,5	+ 4,6	+ 4,4	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE FÉVRIER 2001 (en %)							janv. 01	janv. 01	déc. 00		
Hommes + femmes	8,0	8,7	7,8	6,8	13,7	8,6	9,9	2,6	5,2	4,2	4,7
Moins de 25 ans	15,9	17,1	8,7	17,0	26,0	18,6	28,9	5,5	10,7	9,5	8,8
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AI	N 2000 (en	%)									
	46	49	52	56	42	40	61	44	28	8 (1998)	N. D.
N. D.: non disponible * 1999							Pour plus	d'informations :	http://www.euro	ona eu int/com	m/eurostat

Le marché du travail français		
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	16,1 % (avril)	- 1.8
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	32 % (avril)	- 4.4
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers):		
CDD	975	+ 9,2 %*
INTÉRIM	550	+ 23,1 %*
APPRENTIS	285	+ 3,2 %*
CONTRATS AIDÉS	462	+ 8,8 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants) Femmes	7 000 (mars) 8 666 (mars)	+ 0,9 %* + 0,6 %*
SMIC (en francs) Horaire Mensuel	42,02 (juillet) 7 101 (juillet)	+ 3,2 % + 3,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***
* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv.99) ** chif	fres semestriels *** var	iation sur six mo

FLASH SETT/« LE MONDE »

▼L'industrie domine l'emploi intérimaire

Nombre d'intérimaires en équivalent emplois temps plein (ETP)



Source : ministère de l'emploi-Dares-SETT

■ L'EMPLOI INTÉRIMAIRE dans la région Nord - Pas-de-Calais représente 42 100 salariés intérimaires en équivalent temps plein, soit 7 % de l'emploi intérimaire total en 2000.

■ LA CROISSANCE DE L'INTÉRIM dans la région est presque identique à la moyenne nationale (16,5 % contre 17,5 %), alors qu'elle n'avait été que de 8 % en 1999. Ce regain de l'activité intérimaire est dû au redémarrage des activités industrielles (+ 20 % de missions dans les biens intermédiaires, + 14 % pour les biens d'équipement, + 18 % pour l'industrie automobile après avoir enregistré des baisses de 2,2 %, 7 % et 2 % respectivement entre 1999 et 1998). Les activités tertiaires, notamment les services aux entreprises (+ 20 %), le commerce (+ 20 %) et les transports (+ 23 %) y ont également contribué positivement.

Syndicats et patronat du commerce ont signé un accord européen sur le télétravail

salarié effectuant du télétravail est employé au sein de l'entreprise sur une base similaire à tout autre salarié et il bénéficie de droits comparables en matière d'emploi, de structure des rémunérations et de possibilités de carrière. » Si cela allait sans dire, ça va mieux en le disant, et surtout en l'écrivant. C'est pourquoi Jan Furstenborg, qui dirige le Syndicat européen du commerce membre de l'Union Network International (UNI), a apposé le 26 avril dernier sa signature au bas d'un « accord-cadre le télétravail dans commerce » (où figure l'extrait ci-dessus), à côté de celle de Xavier Durieu, secrétaire général d'Euro-Commerce, bras armé bruxellois des organisations patronales de ce secteur, qui représente 23 millions de travailleurs dans l'Union.

Pour les syndicats comme pour les employeurs, il s'agit d'anticiper une évolution inéluctable de l'activité commerciale : la croissance du nombre d'opérations réalisées à distance, par Internet, par téléphone ou par tout autre moyen. Principal impact pour l'organisation du travail: le regroupement des salariés sur un lieu de travail unique n'a plus rien d'obligatoire. « Les syndicats craignaient que cette évolution n'entraîne des pratiques discriminatoires à l'égard des télétravailleurs, explique Christelle Maes, conseillère pour les affaires sociales à Eurocommerce, et nous souhaitions que soit tracé un cadre de bonnes pratiques permettant de prendre en compte les spécificités du télétravail, concernant les horaires, la sécurité et la confidentialité des données, l'évaluation du travail effectué. » Les négociations ont duré presque deux ans et ont permis d'établir une définition précise du télétravailleur, le principe d'information et de consultation des salariés en cas d'introduction du télétravail, le maintien de « droits comparables » (mais pas forcément identiques, précise Christelle

La préconisation de « bonnes pratiques » sociales anticipe sur une directive de la Commission de Bruxelles

Maes) à ceux des autres trade l'emploi, de durée du travail « normale », d'assurances sociales, de formation et de rémunération, en précisant toutefois que « lorsque l'horaire flexible est appliqué, la mesure de la performance du télétravailleur peut toutefois se fonder sur d'autres facteurs que le temps de travail. » L'accord précise également les limites du « droit à enregistrer des données » sur le télétravailleur dans le cadre de la supervision de ses tâches, mais aussi le respect des « règles de confidentialité » des données de l'entreprise vis-à-vis de tiers. Il institue le droit des représentants du personnel chargés de la santé et de la sécurité à inspecter les lieux et conditions de travail du télétravailleur, et le droit de ce dernier à participer aux activités syndicales.

« Notre souci est maintenant de faire connaître cet accord auprès de nos mandants afin qu'ils s'en inspirent pour les faire entrer en vigueur au niveau d'accords nationaux de branche ou d'entreprise, poursuit Christelle Maes. Nous allons pour cela mettre en ligne sur notre site (www.eurocommerce.be) le texte de l'accord traduit dans les onze langues de l'Union. » « Ce texte pourra être utilisé par les comités d'entreprise européens ou dans les négociations nationales de branches ou interprofessionnelles, renchérit Jan Furstenborg, Des accords nationaux sur ce sujet existent déjà au

Danemark et en Italie. » Mais il regrette que l'accord-cadre ne possède toutefois pas une force juridique suffisante pour qu'il puisse être d'emblée opposable au niveau de chaque entreprise ou du droit du travail de chaque Etat membre.

Certes, le traité de Maastricht

donne la possibilité aux partenaires sociaux de demander à la Commission de transposer un accord signé entre eux dans les législations nationales, en le reprenant à son compte par le biais d'une directive. Mais EuroCommerce n'a accepté l'incontestable progrès social que représente ce qu'à la condition, précisément, qu'une telle démarche ne soit pas entreprise. « Nous souhaitions l'extension des bonnes pratiques, mais pas la création d'une législation supplémentaire, explique Christelle Maes. En obtenant dans chaque pays l'engagement des partenaires sociaux et des entreprises à respecter ces règles, nous montrons à la Commission qu'il n'est peut-être pas la peine de légiférer.»

MÊME OBJECTIF

Bruxelles prépare en effet, depuis fort longtemps, une directive sur le télétravail qui s'imposerait à toutes les législations nationales et à tous les secteurs d'activité. « Si toutefois d'éventuelles décisions communautaires sont prises, nous espérons bien que leur contenu s'inspirera de l'accord que nous avons signé », explique Christelle Maes. Anna Diamantopoulou, commissaire européenne chargée de l'emploi, s'est d'ailleurs félicitée officiellement de l'accord conclu, et a formulé « l'espoir que d'autres secteurs sauront s'en inspirer ».

L'Union International Network partage d'ailleurs le même objectif d'influencer le cours des décisions bruxelloises, mais pas tout à fait dans la même optique. « L'accord-cadre n'est pas incompatible avec une éventuelle directive, affirme Jan Furstenborg. Au contraire, il s'agit pour nous de relancer le processus

qui y aboutira. Car même si l'accordcadre n'est pas repris par les partenaires sociaux des Etats membres, la directive, elle, s'imposera juridiquement. Et nous ferons tout pour que, a minima, elle étende à tous les secteurs les conditions que nous avons obtenues dans le commerce. »

Antoine Reverchon

AGENDA

• 35 HEURES. Pierre Vanlerenberghe, chef du service social au Commissariat au Plan, et Henri Rouilleault, directeur général de l'Agence pour l'amélioration des conditions de travail, livreront le 26 juin à Paris leurs « observations sur l'application des 35 heures », au cours d'une réunion organisée par Réalités du dialogue social.

Renseignements: 01-40-93-02-53; http://www.rds.asso.fr

● FINANCE. L'Université de Namur (Belgique) abritera la dix-huitième conférence internationale de recherche en finance, organisée par l'Association française de finance, du 26 au 28 juin.
Renseignements: e-mail: affi2001@fundp.ac.be

• RESSOURCES HUMAINES. Le Congrès HR2001 qui se tiendra à Paris les 27 et 28 juin, propose treize thèmes d'actualité pour la fonction, de la « e-drh » aux nouvelles formes de rémunération. Renseignements : www.adhes.com/competences



Diriger Une Activité

Vos responsabilités augmentent, vos besoins en formation changent.

Pour répondre à ces évolutions, E.M.LYON*, grande école européenne de management, a développé un programme destiné à acquérir les compétences indispensables au pilotage d'un centre de profit : Diriger une Activité.

A Lyon ou à Paris, Diriger Une Activité s'effectue en sessions courtes pour être compatible avec votre agenda, et totalise 22 jours dont 10 personnalisés autour des thématiques qui vous parlent.

Parce que répondre aux exigences de votre entreprise, c'est d'abord répondre aux vôtres.

* nouveau nom du Groupe ESC Lyon

Un nouveau regard sur la formation du dirigeant





E.M.LYON - M&C - Mai 2001.

L'expatriation des élites : atout ou échec national ?

n France, il est actuellement et depuis longtemps de bon ton de pleurer sur la « fuite des cer*veaux* ». Les élites, sur lesquelles le pays a lourdement investi en formation, iraient, estime-t-on, utiliser ailleurs leurs compétences pour le profit de leur pays d'accueil, mais au détriment de leur nation d'origine.

Le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzenberg, entonne régulièrement ce credo. Une étude réalisée pour le Sénat auprès des expatriés diplômés du groupe HEC enfonce encore un peu plus ce clou. « Lesrésultats sont révélateurs de l'existence d'un phénomène de long terme qui entraîne des pertes irréversibles », estiment les commanditaires du rapport, confié à la société d'études Repères.

Quelques exemples à l'appui de cette thèse : « 57 % des HEC expatriés ont moins de quarante ans, ils ont passé deux fois plus de temps à l'étranger qu'en France, la moitié sont actionnaires de leur entreprise, et 20 % sont patrons ou associés, 24 % ont l'intention de rester dans leur pays de résidence, seul la moitié de leurs enfants sont dans le système scolaire français et plus du tiers ont la double nationalité », s'alarme « la mission d'information du Sénat, chargée des

Les résultats de deux études réalisées auprès de diplômés installés à l'étranger sont contradictoires. Si l'expérience reste négative pour les Français en exil, elle apparaît bénéfique aux Asiatiques installés aux Etats-Unis

questions liées à l'expatriation des compétences, des entreprises et des capitaux ».

Autres pays, autre vision de ce phénomène. Aux Etats-Unis, l'économiste AnnaLee Saxenian, professeur à l'université de Berkeley, en Californie, est convaincue du bénéfice que les pays peuvent attendre de l'expatriation de leurs cerveaux: les élites ne

fuient pas, elles voyagent. Et ces échanges sont profitables pour tout le monde, estime-t-elle, chiffres à l'appui. De passage à Paris le 8 juin, pour participer à la deuxième conférence de la Fondation Saint-Gobain, elle a révélé les premiers résultats d'une nouvelle enquête qu'elle vient de réaliser auprès des membres des communautés taïwanaise, indienne et chinoise, émigrés aux Etats-Unis, alors qu'ils avaient un niveau élevé d'éducation acquis dans leur pays d'origine. Ses interprétations sont à l'opposé de celles de l'étude HEC.

QUESTIONS CULTURELLES

Quelques questions et réponses sont pourtant formulées de façon voisine dans les deux enquêtes. Ainsi, quand en France on s'inquiète que 24 % des anciens HEC souhaitent rester dans leur pays d'accueil, Anna-Lee Saxenian, au contraire, trouenthousiasmant seulement 42 % des Taïwanais, 32% des Indiens et 26 % des Chinois estiment improbable de retourner travailler dans leur pays d'origine.

Mais l'essentiel des deux questionnaires porte sur des paramè-tres différents. Et inévitablement, le choix des thèmes est tel qu'il renforce les partis pris initiaux. « Avez-vous l'intention d'implanter votre entreprise dans votre pays d'origine », interroge ainsi l'enquête américaine? A la question, 54 % des Taïwanais et 76 % des Indiens et des Chinois répondent par l'affirmative. Des résultats que l'on ne peut interpréter que positivement quant à la contribution de ces expatriés au pays où ils sont nés.

Rien de tel, dans l'enquête française, où l'on demande en revanche aux personnes interrogées si elles ont l'intention de prendre leur retraite en France (25,1 % répondent par la négative), ou d'y passer des vacances.

Certes, les pays ne sont pas comparables quant à leur développement, peut-on arguer, ce

qui évite d'en tirer des leçons. Certes aussi, les questions culturelles jouent un grand rôle dans les raisons d'une expatriation et leurs différences peuvent induire des comportements porteurs de moindre retombée économique. Ainsi, il est intéressant de noter que « l'envie de découvrir une autre culture » est la motivation la plus fréquemment citée par les Français (un seul des 410 répondants avait l'intention en partant à l'étranger d'« exporter la France, sa culture, ses produits »!).

Alors que les raisons économiques guidèrent les départs des Taïwanais, Indiens et Chinois vers la Silicon Valley. Poursuivant cette logique, il n'est donc guère surprenant de lire aussi que 57,8 % des Français déclarent avoir peu ou pas de contact avec la communauté francophone. Alors qu'au contraire, les Asiatiques étudiés dans l'enquête américaine se sont beaucoup appuyés sur leur communauté pour réussir.

Peut-être ces divergences expliquent-elles que Roger-Gérard Schwartzenberg, invité à débattre avec AnnaLee Saxenian, ait éludé le problème. Alors que l'on attendait beaucoup de cette confrontation qui devait avoir lieu devant un auditoire d'économistes de renom (dont le Prix Nobel Robert Solow) venus du monde entier, et de personnalités de la sphère entrepreneuriale (dont bien sûr Jean-Louis Beffa, le patron de Saint-Gobain. hôte de cette manifestation), le ministre de la recherche est arrivé après la présentation du chercheur de Berkeley, a prononcé un discours sur la politique nationale française de la recherche et s'est éclipsé avant que la moindre question ait pu lui être posée. Bon moyen quand même pour ne pas remettre ces idées en cause, ce qui n'est guère le propre de la recherche scientifique.

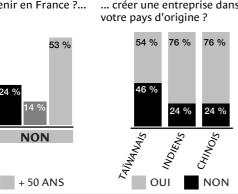
Annie Kahn

▼ Le départ à l'étranger suscite des inquiétudes chez les Français... et des espoirs chez les Asiatiques

Comptez-vous revenir en France ?...

MOYENNE

- 30 ANS



... créer une entreprise dans

Les bons outils pour attirer les diplômés des grandes écoles

▼ Les relations écoles, meilleur sésame

as d'inquiétude pour les jeunes diplômés : non seulement ils continuent sergents-recruteurs, mais, indépendamment du ralentissement économique en cours, ces derniers maintiennent pour l'heure, dans leur grande majorité, leurs perspectives d'embauche pour 2001. Tels sont quelques-uns des principaux enseignements tirés de l'étude récemment réalisée par Bernard Hodes Group, première agence américaine de communication ressources humaines, rattachée au groupe international Omnicom. A partir d'un sondage, effectué auprès de 144 responsables de recrutement et de directeurs des ressources humaines (DRH) des tés en France, il ressort que, quelle que soit leur formation d'origine, les diplômés des écoles de commerce et d'ingénieurs continuent à

Les écoles de commerce pas en reste

recueillir l'essentiel des faveurs (33 % et 41 % de la demande pour l'une et l'autre catégorie) sans que les 3^{es} cycles universitaires soient

Face à des « clients » devenus exigeants, les DRH des grands groupes avouent pour 68 % d'enRELATIONS ÉCOLES FORUMS OFFRES DE STAGE

PARTENARIAT **ACTIONS INTERNET** SITES EMPLOI INTERNET (SP) RUBRIQUE DE SON SITE 4 AUTRES ACTIONS COOPTATION ACTIONS PRESSE 6 ANNONCES INSTITUTIONNELLES

Source: Bernard Hodes Group

été particulièrement aisé en 2000. Aux attentes nouvelles manifesment personnel, attrait des startup, en tout cas avant que n'éclate la « bulle Internet ») se sont ajoutées la très forte demande de la plu-

plus particulièrement, l'explosion à la Toile. Autant d'éléments qui ont conduit à « une pénurie de potentiels », expliquent les auteurs de l'étude. Qu'en sera-t-il cette année ? A priori, pas de grand changement: 43 % des entreprises interrogées considèrent que leurs difficultés de recrutement vont s'intensifier, ce qui incite à penser « aue les nouvelles alarmistes venant d'outre-Atlantique n'ont eu jusqu'à présent que peu d'impact sur le plan des directeurs de ressour-

C'est dans cet environnement apparemment stable que les responsables de recrutement doivent cibler les actions à entreprendre assorties du meilleur rapport qualité/prix. En tête, avec une proportion de 38 % figurent les relations écoles, suivies de près par les actions Internet, la part des actions presse se situant à 6 %. Voilà pour la situation actuelle. A l'avenir, trois principaux outils verraient leur action s'intensifier en 2001 : la rubrique emploi au sein du site de l'entreprise que les responsables de ressources humaines plébiscitent à 73 % d'entre eux, la mise en ligne d'annonces collectives (56 %) et l'abonnement à des CVthèques (53 %). Assez loin derrière viennent les forums écoles (45 %) et la présence dans les sites

part des secteurs économiques et, ces humaines en France ».

web des écoles (42 %).

VIE DES ORGANISATIONS

par Christophe Dejours

Le plaisir au travail

ême si son impact sur l'économie d'une nation est difficile à prouver, on peut raisonnablement faire l'hypothèse qu'à l'échelon d'une entreprise particulière le plaisir au travail est sans doute un adjuvant de sa productivité et de sa compétitivité. C'est en tout cas, sûrement, un témoin de la convivialité d'une organisation et un élément pronostique favorable de sa pérennité. Mais il ne faut pas confondre le plaisir avec la « satisfaction au travail ». Parmi les cadres bien notés, par exemple, on voit des sujets s'effondrer et se laisser aller à des discours autocritiques dont leur propre hiérarchie s'étonne et qu'elle ne comprend pas. Même ceux qui affichent la bonne humeur et l'optimisme tiennent de plus en plus souvent des propos discordants et beaucoup moins enjoués sur leur rapport au travail, dès lors qu'ils sont dans le secret du cabinet médical.

De quoi se plaignent-ils donc ? D'un sentiment lancinant de doute sur le sens de leurs efforts et de l'intime conviction de travailler mal. Pourquoi? Parce que le travail est expédié à toute vitesse, parce qu'il faut « zapper » d'une activité à l'autre sans possibilité de revenir en arrière, parce qu'il faut rendre des résultats à la date butoir quitte à les faire à la six-quatre-deux, parce qu'en somme il faut souvent bâcler la tâche. Une bonne évaluation soulage de l'inquiétude mais ne trompe pas celui qui en bénéficie, parce que cette dernière est, elle aussi, souvent bâclée. On oublie trop souvent que l'évaluation comme les contrôles techniques de qualité, n'ont rien d'évident et passent par un travail souvent très complexe qui demande, lui aussi, du temps.

L'inconvénient d'une évaluation flatteuse, c'est qu'elle condamne au non-dit tout ce qui a échappé à ses fourches Caudines. En parler, ce

Il faut développer le pouvoir de penser et surtout de parler en public du travail

serait risquer de compromettre trop de monde. Et dans un contexte d'appel généralisé à l'autonomie et à la responsabilité, il paraît téméraire de révéler ses propres incertitudes et, a fortiori, ses défaillances personnelles. Alors on se tait, et l'on ne commence à parler que dans le cabinet du médecin, ou encore chez le psy-

chanalyste, à distance de l'entreprise. A condition d'être patient et de savoir écouter, le clinicien entend, après les plaintes usuelles sur la fatigue, la déception, le désenchantement et la morosité, s'ébaucher une critique du travail mal fait... par celui-là même qui a commencé à parler. Et l'on comprend qu'il soit impossible d'éprouver du plaisir au travail, si la discordance est patente entre la réussite aux épreuves d'évaluation (d'où procède la fameuse « satisfaction au travail ») et le savoir intime sur le travail bâclé.

Cette chape de silence en public sur la critique du travail effectif est dommageable. L'organisation du travail, en effet, est toujours un compromis entre les objectifs et les prescriptions d'un côté, la réalité des imprévus, des incidents et des chemins inventés pour les surmonter, de l'autre. Ce compromis peut évoluer s'il fait l'objet d'une délibération. Parmi les dirigeants d'entreprises et d'administrations il y en a, et ils ne sont pas si rares qu'on veut bien le croire, qui souhaiteraient lutter contre la dégradation des rapports entre subjectivité et travail. Mais l'expérience montre que leurs bonnes intentions sont insuffisantes car ils sont trop éloignés de la réalité ordinaire du travail pour imaginer à eux seuls des solutions idoines.

Il faut, pour nourrir la délibération, que se forge un pouvoir de négociation des salariés sur l'organisation du travail elle-même. Précisons les choses : depuis quelques mois, on assiste en France à une réapparition des mouvements de protestation dans les entreprises et à l'émergence de thèmes mobilisateurs sur les atteintes à la santé tant physique que mentale, dans le monde du travail. Mais bien souvent ces mouvements s'abîment dans la protestation ou dans la dénonciation. Résultat : on n'aboutit guère qu'à des concessions sur la durée du travail ou les salaires. A cela rien d'étonnant, tant qu'on ne parle que d'évaluation, de contrôle de qualité, de normes et de certifications, mais pas du travail ni de ses difficultés, ni des tricheries, des bidouillages et des fraudes grâce auxquels on obtient ces résultats brillants.

Si l'on veut effectivement développer le pouvoir de transformer l'organisation du travail, il faut plus que la « bonne » volonté des dirigeants et la protestation des salariés. Il faut en passer par une étape intermédiaire : développer le pouvoir de penser et surtout de parler en public du travail, aussi bien chez les ouvriers, les employés et les techniciens que chez les personnels d'encadrement. Et ce pouvoir de penser ne peut se développer que sur la base d'une critique du travail réel. Or cette critique n'est pas impossible, puisqu'elle se formule d'ores et déjà dans des espaces confidentiels comme celui du cabinet du médecin du

On sait aussi depuis plusieurs années, que des pratiques, comme la socio-psychanalyse initiée par Georges Mendel ou la psychodynamique du travail, sont capables de catalyser la critique du travail, le pouvoir de penser collectivement sa transformation et de restaurer la convin'est pas impossible d'agir pour retrouver le plaisir dans l vail, mais il faut pour cela revoir les principes de l'action et de ses liens avec la capacité de penser le travail et son organisation, d'une part, les objectifs de la mobilisation, d'autre part. Ce sont là des expériences limitées, certes, mais significatives. Elles suggèrent d'abord qu'existent plusieurs manières de pratiquer la médecine du travail et la psychiatrie : pas seulement surveiller et soigner mais écouter et chercher à saisir la partie non explicite de l'expérience du travail. Et ensuite qu'il y a peutêtre plusieurs manières aussi, pour ceux qui sont préoccupés par l'action, de tirer parti de ce que les nouvelles pratiques de la médecine et de la psychologie, qui se développent ici et là, nous apprennent sur la façon d'écouter la critique du travail.

Christophe Dejours est professeur au CNAM

à avoir la cote auprès des et d'ingénieurs continuent à être

courtisées mais les 3^{es} cycles universitaires ne sont

autant (26

tre eux que le recrutement n'a pas

Cabinet de conseil en organisation

et leader européen de la formation

en partenariat avec



Université spécialisée en gestion de l'économie appliquée et en management

La Cegos et l'Université Paris-Dauphine vous proposent :

une formation de haut niveau pour dynamiser votre carrière

MASTER 3^e Cycle MANAGEMENT GLOBAL DES ENTREPRISES

Une formation continue sur 14 mois qui vous permet de poursuivre votre activité professionnelle

Date de début : décembre 2001, date de remise du diplôme : février 2003 (50 jours et 20 sessions)

Renseignements et dossier de sélection :

Michèle de Boisvilliers Université Paris-Dauphine Tél.: 01 44 05 44 76 e-mail: boisvilliers@dep.dauphine.fr Isabelle Zéo Cegos Tél.: 01 55 00 93 09

e-mail:izeo@cegos.fr

Prochaines réunions de présentation à Dauphine : mardi 19 juin - jeudi 12 juillet -

lundi 10 septembre S'inscrire auprès de Michèle de Boisvilliers ou Isabelle Zéo

UNIVERSITE PARIS-SUD XI FACULTE JEAN MONNET

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE "JURISTE EN DROIT EUROPEEN DES AFFAIRES"

Programme:

Droit européen (fiscal, social, concurrence, douanier, contrats...). Economie et stratégie européenne des entreprises, Comptabilité, anglais.

Public:

Bac + 4 et/ou expérience professionnelle avec responsabilités d'encadrement ou entreprise. Validation des acquis professionnels et personnels possible.

Novembre 2001 à Mai 2002

+ 2 mois de stage en entreprise juin-juillet

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

Département de la formation permanente - Bureau D 208 - www.jm.u-psud.fr Tél.: 01.40.91.18.20 - Fax: 01.40.91.18.24

EMonde EMPLOI

SPÉCIAL INGÉNIEURS A L

34 %

C'est la part des 779 000 « ingénieurs et cadres techniques techniques » recensés par l'Insee en 2000 qui possèdent le titre d'ingénieur. 49 % d'entre eux occupaient cette fonction sans avoir suivi de formation supérieure ou égale à Bac+4 (page XXX)

1991

Les instituts universitaires professionnalisés (UP) sont créés, et les premières Nouvelles formations d'ingénieurs (NF) sont habilitées. Ces alternatives aux grandes écoles n'ont cependant pas atteint tous les objectifs qui leurs étaient assignés (page XXX)



Directeur du développement du Centre d'études supérieures industrielles (CESI), Daniel Croquette dénonce la réduction des financements des Congés

individuels de formation, qui permettent pourtant aux techniciens supérieurs d'accéder au titre d'ingénieur (page XXXI) 200

C'est le nombre de *bachelors* et *masters* en sciences de l'ingénieur créés depuis 1998 par les universités allemandes.

Les premiers diplômés de ces nouvelles filières, destinées à pallier la pénurie de compétences dans l'industrie du pays, arrivent sur le marché du travail. Reste à savoir comment ils seront accueillis par les employeurs (page XXXI)

Pour contourner la forteresse des Grandes Ecoles, des dispositifs existent qui intéressent salariés et entreprises

Les chemins de traverse des ingénieurs « sans titre »



es ingénieurs se doivent d'être rationnels. Sinon, comment pourraient-ils devenir rois de l'équation, champions du planning, as du processus ? Les élèves des classes préparatoires aux Grandes Ecoles, en plein concours actuellement, en savent quelque chose! Un paradoxe s'étale pourtant au cœur de cette profession. Sitôt nommés dans une entreprise, les ingénieurs nouvellement diplômés n'ont le plus souvent qu'une idée en tête : faire tout ce qui est en leur pouvoir pour ne plus exercer le métier pour lequel ils ont été formés. Non pas forcément parce que celui-ci leur déplaît (bien que souvent la reconnaissance sociale associée au diplôme ait un attrait bien supérieur à celui du métier lui-même). Mais, parce que, quand il s'agit de faire carrière, il est vital d'être aspiré vers des fonctions manageriales, qui n'ont bien souvent que peu à voir avec les connaissances techniques et scientifiques dont on les a abreuvés. Toute leur vie, pourtant, ils garderont leur titre, ils seront ingénieurs, qu'ils exercent le métier d'économiste, de directeur commercial ou de banquier.

Certes, dans d'autres secteurs, il est courant d'évoluer de fonctions à caractère technique vers des postes plus généralistes, de direction d'équipe. Mais il est sans doute peu de domaines dans lesquels le virage soit aussi radical.

La situation est d'autant plus étonnante que les fonctions d'ingénieurs vont quand même être assurées (il en faut bien dans les entreprises). Mais les personnes qui en ont la charge n'en ont en revanche bien souvent pas le titre. Techniciens supérieurs, « ingénieur maître », ils ont, pour des raisons sociales ou pour n'avoir pu se plier à la discipline très austère des prépas, suivi un parcours plus court ou plus universitaire.

Ainsi, paradoxalement, les ingénieurs en titre ne le sont pas sur le terrain ; et ceux qui le sont sur le terrain ne le sont pas en titre.

La situation n'est pas nouvelle : les « ingénieurs maison » qui auront toutes les peines du monde à valoriser leur parcours dans une autre entreprise existent depuis belle lurette. Et de nombreux rapports, comme le rapport Decomps, se sont succédé pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur la nécessité économique et sociale de remédier à cette situation. Mais les réseaux d'anciens élèves veillent au grain. Il ne faudrait pas que le titre si chèrement gagné soit ainsi galvaudé.

Des moyens existent néanmoins pour relier ces deux univers. Grâce à la formation continue, en particulier. Mais actuellement ce système est lui-même pris dans une autre tenaille paradoxale. Car, d'une part, la demande pour ces « faisant fonction » d'ingénieur est forte, en cette période de croissance économique. Comme l'explique Daniel Croquette, directeur du développement d'un organisme de formation permanente, dans les époques fastes, les promotions d'ingénieurs en titre sont insuffisantes; conséquence, les entreprises ouvrent plus facilement leurs portes aux outsiders. Des chances sont donc actuellement à saisir. D'autant que le développement de l'informatique et des applications Internet nécessite une main-d'œuvre qui fait cruellement défaut aux entreprises.

Par ailleurs, deux autres phénomènes, qui n'ont rien de conjoncturels, devraient pousser les entreprises à diversifier leur recrutement. A une époque où l'innovation est essentielle à la croissance, et où il est admis que celle-ci ne suit pas un processus linéaire mais est le fruit d'interactions entre scientifiques et techniciens, on comprend l'intérêt que devraient avoir les entreprises à recruter davantage d'universitaires.

En outre, l'évolution de l'industrie vers les services exige aussi des profils plus diversifiés.

Mais alors que la demande est forte, le financement des formations est de moins en moins assuré. Les entreprises en rejettent la charge sur les organismes paritaires financeurs des congés individuels de formation, qui de leur côté réduisent la voilure et seraient aujourd'hui totalement menacés.

Problème: les ingénieurs (en titre), aux plus hautes fonctions de l'Etat, sont-ils les mieux placés pour trouver la solution à cette équation?

Annie Kahn Illustration Olivier Charpentier





Pour rejoindre notre tribu, rendez-vous en page centrale du cahier "spécial ingénieurs".

FORMATION Questions-réponses

Combien de salariés exercent une fonction d'ingénieurs sans en avoir le diplôme?

La catégorie « ingénieurs et cadres techniques » comprenait en mars 2000, selon l'Insee, 779 000 personnes, auxquelles s'ajoutent les emplois d'enseignement et de recherche (50 000) et les ingénieurs indépendants (25 000), au total 854 000 personnes. Selon la répartition entre types de diplômes observée en 1992 sur la même population (alors de 757 000 personnes), 49 % occupaient cette fonction sans avoir suivi de formation supérieure à Bac + 4 (53 % dans le privé), et 34 % seulement avaient un diplôme d'ingénieur.

En termes de flux, sont recrutés chaque année dans la catégorie « ingénieurs et cadres techniques » la quasi-totalité des jeunes diplômés des écoles d'ingénieurs (20 000), auxquels s'ajoutent 27 000 diplômés de niveau Bac + 4 minimum issus d'autres spécialités, tandis que 19 000 salariés du privé issus de catégories « inférieures » sont promus à ce statut (dont 4000 ont obtenu le diplôme d'ingénieur par la voie de la formation continue).

A qui est délivré le titre d'ingénieur ?

Le titre d'ingénieur est juridiquement protégé. Nul ne peut, en principe, l'utiliser sans avoir été diplômé d'un des 240 établissements habilités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI). Cependant, nombre de professionnels s'auto-attribuent les termes d'ingénieur-conseil, ingénieur commercial ou ingénieur système sans encourir pour autant les foudres de la CTI. Celleci a en revanche refusé d'habiliter les Instituts universitaires professionnalisés (IUP), dont les diplômés portent le titre d'« ingénieurmaître » et non d'ingénieur.

Quelles sont les alternatiyes aux formations naom tées pour exercer des fonctions proches ou équivalentes à celles d'ingénieur?

Les conditions d'insertion professionnelle des 3es cycles universitaires des spécialités scientifiques et techniques étaient assez similaires à celles des titulaires d'un diplôme d'ingénieur, selon l'enquête menée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) sur la situation en 1999 de l'emploi des diplômés de 1996. Le taux de chômage était certes supérieur (7 % contre 2 %) et l'emploi plus précaire (27 % de contrats à durée déterminée chez les docteurs contre 6 % pour les diplômes d'études spécialisées (DESS) et 5 % pour les ingénieurs (mais la précarité des docteurs est surtout le fait de l'employeur public...). En revanche, l'accès au statut cadre est équivalent entre ingénieurs et docteurs (93 % et 94 %), mais il est moins facile pour les DESS (81 %). De même, les rémunérations sont quasiment équivalentes (salaire médian net de 12 500 francs pour les ingénieurs, 12 000 francs pour les DESS et docteurs).

Le diplôme d'ingénieur-maître aboutit également à une bonne insertion, avec un taux de chômage de 5 %, des emplois stables à 87 %, mais 61 % seulement obtiennent un statut cadre et le salaire n'est que de 10 000 francs. En revanche, une simple maîtrise ne permet pas d'obtenir des conditions aussi favorables, avec un taux de chômage de 11 %, un quart des emplois précaires, 56 % de statut cadre et un salaire de 9 000 francs.

Quels sont les moyens d'obtenir le titre d'ingénieur autrement qu'en formation initiale dans une grandes école ou une université?

Il existe trois voies d'accès au titre d'ingénieur reconnu par la CTI, qui permettent de s'affranchir d'une formation initiale au sein d'une école ou d'une université: les nouvelles formations d'ingénieurs (NFI), la formation continue et la validation des acquis professionnels (VAP).

Mises en place à partir de 1991 à la suite du rapport Decomps, les NFI devaient fonctionner majoritairement en formation continue. mais les difficultés de financement de cette formule ont abouti à ce que, dans les faits, les deux tiers des 1 319 diplômes délivrés par les soixante NFI habilitées le sont en formation initiale.

Outre les NFI, le titre d'ingénieur peut être acquis en formation continue par deux autres voies. En 1974 le « décret Fontanet », amélioré en 1982, ouvrait la possibilité à des techniciens supérieurs expérimentés de se voir reconnu le titre, moyennant un retour en formation. En 1998, 543 diplômes seulement ont été délivrés par cette voie. Par ailleurs, les formations d'ingénieurs en cours du soir, en alternance ou en apprentissage proposées par certains organismes, tels que le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) ou le Centre d'études supérieures industrielles (Cesi), ont délivré 1 050 diplômes en 1995, 987 en 1996, 937 en 1997.

La VAP offre à des techniciens expérimentés un moven de voir pris en compte leur expérience pour être dispensé d'une partie de la formation menant au diplôme. Mais 68 personnes seulement avaient, en 1998, bénéficié de cette opportunité! Les mesures contenues dans la loi de modernisation sociale votée le 13 juin devraient populariser ce dispositif qui, déjà perfectionné en 1992, existe depuis... 1985.

L'accès au titre d'ingénieur reste un monopole âprement défendu

l n'est pas une semaine sans que l'on ne lise ou n'entende tel chef d'entreprise ou tel analyste du marché du travail déplorer la « pénurie d'ingénieurs », qui handicaperait la croissance des technologies, des entreprises et au final de l'économie. Vieux débat, qui émerge à chaque période de croissance : la France produit-elle assez d'ingénieurs?

D'où l'idée, agitée à plusieurs reprises depuis les années 50 - alors que la France souffrait déjà du manque de compétences de haut niveau pour entamer sa reconstruction de faire accéder de nouvelles tranches de la population salariée des métiers techniques à la fonction d'ingénieur. Objectif double : répondre aux besoins de l'économie : assurer la promotion sociale de pans entiers de la population active. Pendant les Trente Glorieuses, la promotion sociale du travail des organismes spécialisés, comme par exemple le Centre d'études supérieures industrielles (Cesi) créé par les grandes entreprises ellesmêmes, ont joué ce rôle, à une échelle restée modeste.

A la fin des années 80, alors que la France souffre à nouveau du manque de compétences pour irriguer son industrie en pleine mutation informatique, le rapport de Bernard Decomps préconise de doubler le nombre d'ingénieurs diplômés en faisant accéder à ce titre, moyennant une formation continue, les techniciens supérieurs expérimentés: ce sont les « nouvelles formations d'ingénieurs » (NFI). En 1991 sont aussi créés, à l'instigation de Claude Allègre, alors conseiller du ministre de l'Education nationale, Lionel Jospin, les Instituts universitaires professionnalisés (IUP), dont la vocation est de former des ingénieurs

S'éloignant des métiers techniques, le statut offre une légimité sociale

de production par la voie de la formation initiale en trois ans à partir de bac+1 ou bac+2.

Mais c'était sans compter sur la réglementation du métier et du titre d'ingénieur, héritée des liens historiques étroits entre cette profession et l'Etat français, qui lui valent un quasi-statut (au sens de la fonction publique), y compris dans les entreprises. Au final, ceux qui réussissent à obtenir le titre les diplômés de NFI et de la formation permanente - sont restés en nombre confidentiel. Après un départ en fanfare (36 habilitations, dont 22 en formation continue en 1991), les NFI connaissent aussitôt un net ralentissement: 17 (dont 13) en 1992, 6 (dont 5 en 1993), 11 (dont 5) en 1994, 9 (dont 2) en 1995, 3 (dont 1) en 1996, 2 (dont... 0) en 1997. La crise économique est passée par là, et la CTI, méfiante dès l'origine à l'égard des NFI, a finalement habilité plus de formations initiales que continues, inversant l'objectif de départ...

En revanche, les IUP connaissent un important essor quantitatif (plus de 8 000 diplômés des spécialités scientifiques et techniques en 1996). Mais la CTI ayant refusé d'habiliter ces formations, leurs étudiants en sortent avec le diplôme d'ingénieur-maître, sans le titre ni le statut d'ingénieur. Le quasimonopole de l'accès au titre par la voie traditionnelle de la formation initiale dans les grandes écoles et les universités est ainsi préservé.

Ce débat pourrait cependant paraître bien inconsistant au regard de la statistique suivante: les deux tiers des postes d'encadrement, de recherche et d'expertise technique sont en réalité occupés par des salariés plus ou moins diplômés, qui n'ont en tous cas jamais obtenus celui d'ingénieur. La pénurie serait donc un faux problème, puisque les entreprises ont trouvé par ce moyen détourné la façon de combler leurs besoins sans payer le prix attaché à la généralisation d'un statut qui leur revient cher, tandis que les jeunes peuvent accéder à des métiers intéressants et bien rémunérés sans passer par le moule sélectif des grandes écoles. Alors, tout le monde gagnant? Pas

TRADUCTION DIRECTE

Car la protection historique du titre et du statut d'ingénieur ont une traduction directe dans les conventions collectives, les grilles de rémunération, la gestion des carrières et surtout les pratiques de management. A fonction et compétence égale, un ingénieur n'est pas, au regard de la rémunération et de la carrière, un universitaire, et n'est pas, a fortiori, un ingénieur-maître ou un technicien supérieur, même promu « ingénieur maison« (ce « titre » n'ayant en effet aucune valeur en-dehors de l'entreprise). Certes, les directions de ressources humaines « modernes » tentent de gommer ces différences que l'évolution des métiers et la généralisation des technologies rendent de plus en plus obsolètes, voire gênantes en termes d'organisation et de climat social. Mais les effets culturels et sociaux demeurent puissants, incarnés dans le fonctionnement des réseaux professionnels et les pratiques de management. Si le titre d'ingénieur possède encore un sens, il se situe dans cette légitimité sociale, qui prend d'autant plus d'importance que les salariés, bien souvent déboussolés par la contradiction entre les objectifs et les contraintes qui leur sont imposés, se raccrochent à tout élément susceptible de structurer leur existence au travail: le titre d'ingénieur est l'un d'entre eux.

Antoine Reverchon

Les universitaires élargissent la brèche

Aujourd'hui, le cœur même du dispositif de formation des ingénieurs est plus diversifié qu'on ne pourrait le croire. Ce sont les filières universitaires d'ingénieurs habilitées par la CTI - et non plus les grandes écoles traditionnelles – qui connaissent la plus forte croissance de leurs effectifs : 5 à 7 % par an entre 1985 et 1999, contre 2 à 5 % pour les autres écoles. Les universités forment désormais un gros tiers des ingénieurs.

Parallèlement, le recrutement en classe préparatoire ne représente plus, toutes catégories d'écoles confondues, que 48 % des effectifs de première année: les bacheliers représentent 20 % des recrutements (écoles en cinq ans), les DUT et BTS 13 %, les DEUG 7 %, les licences et maîtrises 6 %, les 3es cycles 3 %. L'équation « prépa + grande école = diplôme et titre d'ingénieur » est de moins en moins démontrée.

Parcours de combattants

du type cours du soir au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ou DEA à l'Université, pour devenir ingénieurs. Aujourd'hui, ils côtoient quotidiennement des diplômés de grandes écoles. Corinne, 35 ans, titulaire d'un DEA de science des matériaux, a, faute d'accéder à une grande école, bataillé pour pouvoir effectuer sa thèse dans un laboratoire de recherche de l'École des mines de Paris. Dix ans plus tard, toujours dépourvue de diplôme d'ingénieur mais n'en ayant cure, elle est... « ingénieur conseil » chez Altran Technologies et gère plusieurs projets d'innovation. A ce titre, elle fait travailler des consultants, tous ingénieurs diplômés. « Cela ne présente aucune difficulté dans mes relations avec l'équipe », préciset-elle. Tant dans l'entreprise que chez les clients, cela fait belle lurette que personne ne l'a questionnée sur son cursus. « Ce qui compte avant tout, ce sont mes références de terrain. » Elle ne peut cependant s'empêcher de brocarder le système de sélection d'entrée en prépas, dont elle a elle-même fait les frais. Quant aux réseaux entretenus par les anciens élèves, elle constate leur

redoutable efficacité. Les Arts et métiers en particulier, où l'on trouve très peu de femmes, et qui « se tutoient dès qu'ils découvrent qu'ils sont issus du sérail, même s'ils ont vingt ans d'écart ».

Les chemins de traverse sont aussi empruntés par ceux qui, sans diplôme, sont devenus ingénieurs « de fait » par expérience professionnelle. Et qui, un beau jour, renouent avec les études pour en décrocher le titre. Comme Patrice, 34 ans, « pilote logiciel » dans une équipe spécialisée en développement chez Renault. Technicien supérieur, il y remplit les fonctions d'un ingénieur, mais n'en a ni le statut, ni les opportunités de carrière. Entré jeune chez le constructeur automobile, taraudé par l'absence de diplôme, réveillé par un ingénieur système qui l'exhorte à mieux utiliser ses capacités, il se lance dans les cours du soir du CNAM. Un « parcours du combattant » de cinq ans, qui devrait lui permettre de décrocher son diplôme en 2002. Son employeur devrait alors lui octroyer le statut de cadre, qui lui ouvrira l'accès au poste qu'il vise : chef de projet, ou négociateur avec les fournisseurs.

« Il n'y a pas de raison pour que certains postes

me soient fermés », c'est aussi cette motivation qui a poussé Emmanuel, 37 ans, informaticien, à se lancer dans le cursus d'ingénieur du CNAM. En 1996, il constate avec rage que ses curriculum vitae partent le plus souvent à la poubelle, faute d'une qualification d'ingénieur, pourtant acquise de fait sur le terrain. Un temps plombé par un échec initial en BTS, ce bosseur ambitieux a occupé des postes d'ingénieur et encadré des équipes de techniciens ; il a travaillé dans une SSII puis à Paribas, « une société de cols très blancs ou les HEC et les X forment un petit sérail, mais qui ouvre ses portes aux non-ingénieurs, en tout cas dans l'informatique », « Ingénieur réseau », il participe à l'informatisation de la direction des ressources humaines de la banque, en binôme avec un HEC qui « n'a pas pu s'empêcher de me rappeler son pedigree lors de la première réunion de travail ». A la reconnaissance et aux perspectives de carrière, il ajoute une troisième motivation : « Je voudrais que mes enfants, âgés de 9 et 12 ans, se rendent compte qu'il vaut mieux travailler à l'école entre 17 et 25 ans qu'y consacrer ses soirs et ses samedis! »

Yves Géry

La possession du « parchemin » continue d'orienter carrières et rémunérations

37 ans, Luc, ingénieur de développement chez Alcatel, ne se fait plus guère d'illusions. C'est avec détachement, mâtiné d'un brin de fatalisme. que cet ancien technicien supérieur, titulaire d'un BTS d'électronique, regarde sa situation: « Je suis payé environ 30 % de moins qu'un ingénieur en titre, raconte-t-il. On ne me confie

jamais de mission d'envergure et si je gère une équipe, elle n'excède pas... trois ou quatre personnes. L'an dernier, je me suis acharné sur un projet pour combler le retard qui avait été pris, j'ai obtenu une note d'évaluation de 5/5 et... la plus mauvaise augmentation de ma carrière. » Dans cette grande entreprise, où la hiérarchie est majoritairement polytechnicienne, les pos-

Si le pedigree d'origine pèse moins qu'avant, il reste la clé de l'accès aux sommets de l'entreprise

tés par les X télécoms. Quand, pour se faire une place au soleil, les ingénieurs des autres écoles bataillent déjà ferme, les « promus cadres » comme Luc restent souvent dans l'ombre...

tes à responsabilités sont, dit-il, trus-

Les universitaires, les diplômés d'institut universitaire professionnalisé et les techniciens qui occupent une fonction d'ingénieur seraient-ils loin d'être logés à la même enseigne que leurs camarades titrés? Les entreprises jurent qu'il n'en est rien. Le diplôme compterait moins que les qualités de l'individu, ses résultats, son sens de l'initiative, sa motivation. « La formation initiale est une donnée importante pour le recrutement, reconnaît Bernard Million-Rousseau, responsable de la gestion des ingénieurs et cadres chez Peugeot, où chaque année près de 400 employés, techniciens, agents de maîtrise passent au statut cadre. Mais ensuite, ce sont les compétences aui priment pour progresser. » « Au bout de deux ans, on néglige le cursus de l'ingénieur pour ne retenir que son efficacité, confirme Thierry Onfray, DRH du site de Crolles, le centre de R & D de STMicroelectronics. Et là, tout le monde a sa chance: la maturité professionnelle des techniciens est un atout apprécié et les quelques ingénieurs maîtres que nous avons engagés font parfois preuve d'un pragmatisme plus affirmé que leurs condisciples issus des écoles. »

Pour Laura, thésarde, la filière universitaire n'a jamais été un handicap, une fois balayé le « complexe » de ses débuts chez Péchiney, entretenu par un salaire d'embauche inférieur à celui de ses collègues. En montrant sa capacité à changer de fonction et en valorisant son expérience, la jeune femme est parvenue au poste de responsable d'un laboratoire d'analyses chimiques. Quant à sa rémunération, elle n'a plus rien à envier aux autres! « Auparavant, les évolutions hiérarchiques étaient facilitées par l'appartenance à une école et Péchiney n'échappait pas à cette règle, convient Olivier Plouvin, directeur de la gestion des carrières au sein du groupe. Aujourd'hui, le titre pèse moins dans la balance car

nous avons à notre disposition des outils objectifs pour mesurer la performance et détecter les potentiels ».

Toutes les entreprises n'ont cependant pas opéré cette mue. Le système de cooptation des grands corps va bon train dans les sociétés d'Etat ou celles qui ont été privatisées ces dernières années. A EDF, la vieille grille héritée de la fonction publique avec ses classifications rigides - à tel diplôme, telles responsabilités et telle rémunération - n'offre guère d'opportunités aux ingénieurs qui ont emprunté des chemins de traverse. Et ce n'est pas parce que Thomson a adopté le nom de Thalès que les promus de la maison voient s'ouvrir de meilleures perspectives. Electronicien passé cadre en 1990, Jacques, ingénieur d'études, résume son cas avec humour: « Disons au'à 50 ans, ie suis mieux pavé au'un diplômé débutant et moins bien qu'un professionnel confirmé! La formation de base vous marque au fer rouge et ceux qui n'ont pas de titre doivent se battre comme des forcenés pour percer. » C'est dans les PME, un rien méprisées par les ingénieurs des grandes écoles, que le jeu est le plus ouvert. Chez Axon Câbles, 1 300 salariés, on dit faire fi de cette culture « très parisienne » du diplôme en donnant une chance d'évoluer

à des profils très diversifiés qui, à fonctions égales, bénéficient du

même salaire de base. Autre clivage : les secteurs d'activité professionnelle. «La métallurgie ou la construction conservent des grilles fondées sur la reconnaissance du titre », explique Gérard Delahaye, secrétaire général de l'UGIC-CGT. Ces conventions collectives sont impitoyables pour les ingénieurs maîtres, qui, avec un niveau Bac + 4, ne peuvent prétendre au niveau cadre. Chez Usinor, les rares diplômés des IUP sont embauchés au rang de technicien, avec un projet d'évolution vers le statut supérieur dans les deux ans. Par contre, dans les sociétés de service, où la pénurie d'informaticiens offre des ouvertures, les différences de traitement sont quasi inexistantes. « C'est la satisfaction des clients qui nous permet de distinguer objectivement les individus talentueux », souligne Jean-Michel Rale, DRH de Cap Gemini Ernst & Young. Si le pedigree d'origine pèse moins qu'avant sur le déroulement des carrières, il apparaît néanmoins que l'appellation contrôlée donne aux ingénieurs la clé qui permet d'ouvrir plus facilement les portes menant aux sommets.

Nathalie Quéruel

UNIVERSITE PARIS-SUD XI **FACULTE JEAN MONNET**

PREPARATION AU 7 UNITES DE VALEUR DU D.E.C.F.

Couplée à Un diplôme Universitaire d'audit comptable et financier Programme:

Droit des sociétés et fiscal - Organisation et gestion de l'entreprise -Gestion Financière - Mathématiques et informatique - Comptabilité - Contrôle de gestion - Relations Juridiques de crédit de travail et de contentieux.

Toute personne ayant un DPECF, un BTS ou un diplôme BAC+2 Validation des acquis professionnels et personnels possible.

Dates: Une première sélection aura lieu en Juillet - Octobre 2001 - Septembre 2002

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

Département de la formation permanente - Bureau D 208 - www.jm.u-psud.fr Tél.: 01.40.91.18.20 - Fax: 01.40.91.18.24

Daniel Croquette, directeur du développement du Centre d'études supérieures industrielles (CESI)

« L'absence de promotion des techniciens crée une Cocotte-Minute sociale »

« Le Cesi, organisme dont vous êtes directeur du développement, et qui délivre des formations et des diplômes d'ingénieurs en formation permanente, montre que l'on peut faire fonction d'ingénieur sans passer par la voie des grandes écoles. Assiste-t-on à un renforcement de cette tendance?

 La tendance est fonction de la conjoncture. Quand celle-ci est déprimée et que les ingénieurs diplômés (dont la production annuelle est indépendante des aléas économiques) sont en surnombre, on n'a guère recours à des personnes n'ayant pas suivi le cursus traditionnel. Dans l'hypothèse inverse, c'est le contraire.

» Mais au sein même de la population des personnes faisant fonction d'ingénieurs sans en avoir le titre, il faut distinguer ceux qui ont eu une formation Bac + 4 ou 5 de ceux qui, issus de niveau de formation inférieure, sont devenus par promotion « ingénieurs maison ». L'impact de la conjoncture est plus forte pour ces derniers que pour les diplômés. Le secteur informatique, qui emploie beaucoup de diplômés de toutes disciplines quand il y a pénurie d'informaticiens, amplifie ces mouvements conjoncturels.

- Les ingénieurs formés sur le tas exercent-ils des fonctions différentes de celles assumées par les ingénieurs diplômés?

- Tout dépend des postes. Les étrangers sont très étonnés de notre définition de l'ingénieur. Quand je leur dis qu'au début de ma carrière j'étais ingénieur d'études économiques, ils ne comprennent pas. Pour eux, un ingénieur fait du béton ou construit des machines. Ceux qui sont ingénieurs sans en avoir le titre font souvent un métier plus proche de la fonction traditionnelle que les ingénieurs issus des grandes écoles, qui exercent leurs talents dans la finance, la gestion, le marketing... Plus l'école est « cotée », plus le décalage entre le titre et la fonction est important.

- Est-il souhaitable de faciliter l'obtention du titre d'ingénieur par d'autres voies que celle des grandes écoles, et si oui, comment ?

- Les entreprises ont intérêt à promouvoir leurs techniciens supérieurs comme ingénieurs. Elles en ont recruté massivement dans les années 1980, mais leur progression de carrière s'est trouvée bloquée, faute de statut cadre: c'est une véritable Cocotte-Minute sociale.

» Le rapport Decomps avait déjà souligné, en 1989, la nécessité de former davantage d'ingénieurs et préconisait pour cela l'attribution du titre à des techniciens renvoyés en formation continue. Mais ces conclusions en ont été détournées : les écoles existantes ont augmenté les promotions d'ingénieurs en formation initiale, de nouvelles écoles ont été créées.

» Surtout, le nombre de diplômes délivrés par la formation continue, qui était encore d'environ 2 500 par an il y a cinq ans, est tombé à moins de 2 000 aujourd'hui, en raison du désengagement progressif des entreprises. Elles sont ravies d'embaucher des ingénieurs au titre de la formation permanente, mais elles ne sont pas prêtes à assumer le financement de leurs études! Dans les années 1950, lorsque le CESI, par exemple, a été créé, il s'agissait de récompenser les techniciens « valeureux ». Mais le développement des congés individuels de formation (CIF) a fait que les demandes sont devenues le fait des salariés, et non plus de l'employeur. Certaines personnes doivent démissionner pour bénéficier d'un financement en tant que demandeur d'emploi.

Les entreprises s'impliquent de moins en moins dans le financement du dispositif : depuis quatre ou cinq ans, les Fongecif, organismes paritaires financeurs des CIF, refusent de financer les formations longues. C'est une catastrophe! Pour être éligible au Fongecif, nous avons dû réduire notre formation de 2 700 à 2 100 heures, en utilisant les possibilités de l'enseignement à distance, de la validation des acquis professionnels et de l'alternance.

De plus, l'Etat a suspendu en 2001 son abondement au financement des « nouvelles formations d'ingénieur » (NFI), ce qui va réduire encore les flux de diplômés. Enfin, un échec des négociations paritaires en cours sur le financement de la formation continue risquerait de mettre par terre tout l'édifice.

- Est-il véritablement nécessaire d'acquérir le titre?

– Pour les diplômés Bac + 4 ou 5, je pense que cela ne sert à rien. Certes, les titulaires d'un DESS ont en moyenne une carrière moins brillante que les diplômés de grandes écoles. Mais l'obtention d'un titre ne leur apportera qu'un avantage marginal. C'est à la personne de faire ses preuves

» En revanche, pour un technicien de niveau Bac + 2, l'amélioration de carrière peut être extrêmement forte. La formation permet de passer à une autre dimension. C'est une mutation identitaire. Leur formation d'ingénieur, comme celle que nous faisons au CESI, ne porte pas sur la technique mais leur donne une ouverture économique, managériale, scientifique, méthodologique; elle les initie au management de soi. Elle leur permet d'évoluer vers d'autres fonctions de l'entreprise.

- Historiquement la nécessité



Daniel Croquette

• Directeur du développement du Cesi, Daniel Croquette est également président de l'Association française pour la réflexion et l'échange sur la formation.

 Diplômé de l'Ecole centrale et de l'Insead, cet ingénieur de cinquante-sept ans exerça six ans cette fonction avant d'entrer comme permanent à la CFDT, où il fut secrétaire général de l'Union confédérale des cadres jusqu'en 1991.

de contrôler strictement la délivrance des diplômes d'ingénieurs se justifiait sans doute par la nature des prestations que celui-ci devait assurer (il fallait être sûr que le pont ne s'écroule pas ou que le chemin de fer ne déraille pas). Cette distinction se justifie-t-elle encore?

- Le titre d'ingénieur a conservé une valeur essentiellement sociale. Pour la personne et dans l'entreprise, cette distinction représente une reconnaissance économique et sociale importante. Mais je pense que la formation d'ingénieur doit aujourd'hui posséder trois caractéristiques spécifiques : apporter des connaissances et des compétences scientifiques et techniques, bien sûr, mais aussi aider au "développement de soi" grâce à l'engagement dans des associations, par exemple. Enfin et surtout rendre capable de mailler le scientifique et le technique avec l'humain et le social, les ressources humaines.

- Quel est l'impact du passage d'une économie industrielle à une économie de services sur le métier d'ingénieur?

La demande des entreprises reste aujourd'hui très forte. Certes, la mutation informatique des organisations contribue au niveau élevé de la demande. Il n'empêche que ce besoin d'ingénieurs est ressenti par les entreprises de tous les secteurs de l'économie. Je crois personnellement à une poursuite de la tendance actuelle, avec une croissance d'environ 3 % par an.

» Toutefois, pour valider les besoins à long terme, la CFDT cadres a demandé la mise en chantier d'un contrat d'études prospectives auprès du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle sur la fonction d'ingénieur. Cette demande fait l'objet actuellement d'une préétude par le cabinet Geste. Au vu des résultats de ce travail mené auprès des entreprises et des instituts de formation, il sera sans doute possible de répondre plus précisément à cette ques-

> Propos recueillis par Annie Kahn et Antoine Reverchon

LIVRE

par Antoine Reverchon

Sortir de l'ornière

LA FORMATION PROFESSIONNELLE, **NOUVEAU DROIT DE L'HOMME?**

de Paul Santelmann Gallimard, coll. « Le Monde /Folio Actuel », 226 p., 50 F, 7,62 €.

l ne faut pas s'y tromper : l'élément principal du titre apparemment plein d'espoir de l'ouvrage de Paul Santelmann est... le point d'interrogation qui le termine. Car le sort que la société française fera du thème pourtant fondamental de la formation continue est aujourd'hui incertain : les avancées législatives - comme par exemple la validation des acquis professionnels - risquent de s'enliser dans le marais de l'indifférence des acteurs politiques ; les négociations en cours entre les partenaires sociaux sont l'otage d'enjeux jugés plus importants, et le risque d'échec au « bénéfice » du statu quo est réel. Le problème est que cette incertitude pèse sur l'avenir professionnel de toutes et de tous, y compris les plus qualifiés. « Durant ces trente dernières années, des millions de salariés ont été confrontés à des modernisations auxquelles personne ne les avait préparés : ni l'école, ni les syndicats, et surtout pas leurs propres employeurs », écrit en guise d'introduction Paul Santelmann.

L'auteur, enseignant à la Sorbonne et à Nanterre, débute plutôt classiquement son ouvrage par l'historique et le diagnostic aujourd'hui largement partagé de l'importance de l'objectif de for-mation pour le développement individuel et collectif, et de l'incapacité du dispositif français actuel, inégalitaire et coûteux, à le satisfaire. Mais Paul Santelmann, qui est aussi responsable de la prospective à l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), passe également à la moulinette de la critique les différentes voies explorées jusqu'ici pour sortir la formation de l'ornière. La décentralisation de la responsabilité de ce dossier vers les régions n'apparaît pas si pertinente que prévu, alors que le marché de l'emploi et des qualifications est de plus en plus mobile, l'offre de formation de moins en moins localisée, et surtout que les acteurs institutionnels locaux, politiques comme sociaux, semblent s'être égarés dans le jeu des prérogatives institutionnelles plutôt que de définir de véritables projets politiques.

L'autre voie explorée, qui fait l'objet de toute l'attention des organisations patronales, est celle de l'« employabilité », au croisement d'une tendance que l'auteur estime positive - à savoir l'enrichissement des tâches qu'implique le poids croissant des services, de la relation au client, de l'impératif de qualité -, mais aussi d'une tendance négative : la flexibilité croissante du statut de la relation entre salarié et employeur. Paul Santelmann s'inquiète d'une dérive vers l'individualisation de la formation, qui ferait de celle-ci non plus l'affaire d'un collectif de travail attaché à améliorer la performance de l'ensemble par la formation de chacun, mais l'affaire d'individus mis en concurrence sur les marchés internes et externes du travail.

La seule parade, estime-t-il, consiste à organiser contractuellement entre les partenaires sociaux et au niveau de l'entreprise la mobilisation des « ressources formatives », de façon que le « droit individuel à la formation » ne se résume pas à une confrontation entre chaque salarié et l'« offre du marché », qui s'est déjà révélée incapable de répondre spontanément aux besoins des individus comme à ceux des organisations

L'Allemagne va intégrer un nouveau type de diplômé

FRANCFORT

de notre correspondant es ingénieurs de seconde classe? Une formation au rabais ? La multiplication des cursus de type bachelor et master soulève de nombreuses interrogations en Allemagne. Les premières promotions de ces formations inspirées des pays anglo-saxons ne devraient pas tarder à arriver sur le marché du traen plus prisées par les universités et les étudiants, mais personne ne sait vraiment comment elles seront reçues par les entreprises. « L'enjeu est de savoir comment ces formations nouvelles, et plutôt très attendues, s'intégreront dans le monde du travail », dit Michael Lecher, journaliste spécialisé dans les questions

Depuis 1998, année où ces nouvelles filières ont été autorisées, les bachelors et autres masters se sont multipliés. On en compterait environ 600 aujourd'hui, dont près de 200 dans les métiers d'ingénieur. Universités techniques Fachhochschulen (écoles supérieures de formation technique-FH) ont été en effet parmi les premières à se lancer dans cette petite révolution.

d'orientation.

En principe, les diplômés issus de bachelors et de masters seront considérés comme de véritables ingénieurs. Bien sûr, leur parchemin précisera le type de formation qu'ils ont effectuée. Et, détail qui n'est pas anodin dans une Allemagne encore très attachée aux titres professionnels, les cartes de visite devraient elles aussi mentionner le cursus suivi : à côté des Diplom-Ingenieure, issus de l'université, on verra donc bientôt des Bachelor-Ingenieure et des Master-Ingenieure. Etudiants et professeurs espèrent que les différences s'arrêteront là. Pour Willi Johannes Fuchs, le secrétaire général de l'associa-

Des formations très concrètes, à la mode anglo-saxonne, vont livrer leurs premières promotions. Comment vont-elles

être accueillies par les entreprises?

tion des ingénieurs allemands (Verein Deutscher Ingenieure, VDI), « il ne s'agira pas d'ingénieurs de seconde classe, car l'industrie a plaidé pour ce type de formations supérieures, très concrètes. Il est certain que les grands groupes ne feront aucune différence, car ils connaissent déjà ce genre de diplôme dans d'autres pays, et les PME vont vite s'y faire ».

Il est vrai que le précédent des Fachhochschulen est plutôt rassurant... à condition d'être patient. Pendant longtemps, les ingénieurs allemands issus des universités classiques et des Fachhochschulen, créées à la fin des années 1960 pour proposer des formations plus techniques, n'appartenaient pas au même monde. Des différences sensibles existent encore dans la fonction publique, où les différences de salaires seraient de l'ordre de 20 % au profit des universitaires. Dans le secteur privé, le clivage se serait fortement réduit au cours des dernières décennies. Si les salaires d'embauche sont encore à l'avantage des universitaires - 80 000 à 100 000 deutschemarks brut par an contre 70 000 à 90 000 pour les Fachhochschulen, selon la VDI –, le fossé se réduirait au fil de la carriè-

re. Les ingénieurs issus des universi-

tés sont en principe mieux représentés dans les fonctions de management et de recherche-développement. Ceux des Fachhochschulen se concentrent plutôt sur la production, mais la règle devient moins systématique, selon les spécialistes. D'après Michael Lecher, l'actuel-

le pénurie d'ingénieurs devrait cependant accélérer l'intégration des diplômés bachelor et master. Le VDI estime à 30 000 par an le faudra renouveler dans les prochaines années : or les formations classiques ne devraient fournir qu'entre 25 000 et 30 000 diplômés d'ici à 2004. Soit à peine de quoi combler les fluctuations « naturelles », et sûrement pas assez pour occuper les nouveaux emplois liés au développement de secteurs de pointe. Selon M. Fuchs, les ingénieurs issus des bachelors et des masters sont donc attendus avec d'autant plus d'impatience qu'ils seront vite opérationnels. Ils auront aussi l'avantage d'être rompus à une approche transversale de leur métier, alors que les diplômes classiques sont souvent très spécialisés.

Pour limiter les risques, différentes agences ont été mises en place pour labelliser les filières débouchant sur un bachelor et un master. «Il s'agit d'être sûr que ces cursus correspondent à un certain niveau de qualité et aux attentes des professionnels, malgré un temps d'étude plus compact », explique Angelika Schade, secrétaire général du Conseil d'accréditation, l'organisme chargé d'encadrer ce processus

Pour les ingénieurs, une instance spécialisée a été mise en place en 1999 par le VDI, les Universités, les Fachhochschulen et le patronat. « L'objectif est de fixer des standards minimums et de contrôler l'évolution des nouvelles filières », indique M. Fuchs, qui préside cet organe: « Nous voudrions en avoir certifié entre 60 et 100 d'ici à la fin 2002. » Facultative, mais vivement conseillée, l'homologation doit permettre d'améliorer l'intégration des nouvelles filières dans le système d'enseignement. Et donc les perspectives professionnelles de leurs diplômés.

Philippe Ricard

« Bachelors » et « masters »

Les nouveaux diplômes, bachelors et masters, offrent trois avantages appréciables quand on connaît les lourdeurs du système universitaire allemand. Il s'agit d'abord d'études tournées vers le monde du travail: cours pratiques et stages en entreprise sont privilégiés, alors que les universités, même techniques, ont la fâcheuse réputation de dispenser un enseignement très théorique. Ensuite, le temps de formation est plus court, de l'ordre de six semestres (trois ans) pour les bachelors, et quatre semestres de plus pour les masters.

Cela doit permettre aux étudiants allemands, qui ont tendance à cumuler les années sur les bancs de la fac, à rejoindre plus vite la vie active : il sera désormais possible de travailler dès la fin du bachelor, alors qu'il faut aujourd'hui entre huit et dix semestres de cours, dans le meilleur des cas, pour boucler les cursus traditionnels. Enfin, ces nouvelles formations seront mieux reconnues au-delà des frontières, ce qui permettra aux diplômés allemands d'v trouver plus facilement un emploi, et d'attirer en Allemagne des étudiants étrangers.

PARUTIONS

• L'INGÉNIEUR, MOTEUR DE L'INNOVATION,

de Eric Robert

Sous-titré « un siècle de formation d'ingénieurs à Grenoble », cet ouvrage, édité à l'occasion du centenaire de l'établissement devenu au fil du temps l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG), retrace les péripéties du développement des différentes écoles qui composent l'INPG. Au-delà de l'aspect commémoratif ou institutionnel, l'ouvrage démonte les logiques industrielles, mais aussi sociales - Grenoble fut un haut lieu de la formation permanente des ingénieurs - qui ont bâti cette histoire (Les Editions des Vignes, 2001, 320 p., 225 F, 34,30 €).

• PARTAGER LES SAVOIRS, CONSTRUIRE LE LIEN, de Claire Héber-Suffrin

L'auteur, dont l'enthousiasme autant écrit qu'oral est communicatif, est savoirs qui, créé dans les années 1970, a pris une dimension croissante au fil des ans, jusqu'à regrouper aujourd'hui 600 associations et plus de 2 000 personnes. Le principe en est simple : tout détenteur d'un savoir, d'une compétence (du rock'n roll à la mécanique des fluides) devient, à travers une relation individuelle, à la fois le formateur et l'apprenant d'une autre personne, détenteur d'un autre savoir qui l'intéresse. L'ouvrage, préfacé par Michel Serres et postfacé par Michel Rocard, est une succession de contributions tant théoriques que pratiques d'enseignants, de travailleurs sociaux, de chercheurs, d'hommes politiques, qui invitent au final à une pratique de la formation tout au long de la vie basée sur un lien social et un mode de citoyenneté renouvelés (Ed. Chronique sociale, 352 p., 140 F, 21,34 €).

• HTTP://WWW.LEMONDE.FR/EDUCATION/GECOLES/

Le site Internet du Monde offre une base de données sur 71 formations d'ingénieurs, civiles ou militaires. Les fiches détaillent, école par école, les modalités d'admission, l'organisation des études, les débouchés professionnels. Le champ de l'enquête concerne les écoles publiques ou privées recrutant par concours à partir d'un niveau bac + 2 minimum, majoritairement (mais pas exclusivement) au sein des classes préparatoires.

